











## HISTOIRE BU 8824

Terrollowill

REGNI

DE

## HENRY VII

ROY D'ANGLETERRE.

Corrigé & augmenté d'un Abregé ou , Table, fort necessaire audit Histoire.

Dedice à Sa Majesté d'Angleterre à present Regnant.



A BRUXELLES.

Chez Pierre de Dobbeter, à la ruë de l'Empereur, à l'enseigne du Pellican,



# SA MAJESTE,

# CHARLES II.

Roy de la Grande Bretagne.

MIRE,

M'estant tombé entre les mains certain livre intitulé, Histoire du Regne de Henry VII. Roy d'Angleterre, qui par la deffaicte du tyran Richard, s'ayant ouvert le chemin à la possession dudit Royaume, s'y est maintenu glorieusement par les continuel-

nuelles victoires qu'il at emportées de ses subjets rebelles, & des idoles que l'envie & la passion de la Maison d'Yorck a produit sous des noms desguisez de Plantagenet & autres. J'ay creu ne pouvoir consacrer mieux cet Oeuvre qu'à la grandeur du nom de Vostre Majestè si formidable aux Rebelles que les ennemis de Vostre Gloire & du bien Publicq ont suscitez tant de fois, comme l'Escosse nous a encor faict voir dernierement par le

soussevement de quelques mutins qui ont tellement esté dispersez par Vos armes qu'on n'en void plus aucunes reliques. Mais quoy? Il semble que la fortune ait excité ces rebellions pour eslever Vos Trophées au dessus de ceux de tous les Roys Vos Predecesseurs, dont aucun n'a jamais soustenu tant des Guerres intestines, ny plus facilement achevées, Mesme Vostre Majeste les devance encore par une espece de triumphe plus rele-25

vêe au faict des Guerres maritimes, qu'elle a (en deffence de son honneur) esté obligée de faire aux Estats voisins, qui ne pouvans voir la grandeur esclattante de V. M. contre qui ils ont prononcé, en ses disgraces, des arrests si indignes, pour complaire aux ordres d'un Tyran, sont venus à ce point que de luy vouloir disputer l'Empire de la mer, ce droict ancien que les Roys Vos Ancestres ont tousiours conservè, avec tant de soing & de Gloi-

Gloire; & que V. Majesté a si heureusement restably par ces trois memorables victoires Navales qu'elle en a depuis peu emportées. C'est par là que tous les Princes & Estats d'Europe admirent la valeur de la nation Angloise, & sont contraints d'avouer l'Empire que luy compete sur l'Ocean. C'est en vain, Sire, qu'on voudra s'opposer à la flotte triumphante de Vostre Majestè que les ondes mesmes recognoissent pour leur legi-

time Seigneur & Roy. Il est temps donc que Vos ennemis, & envieux de cette gloire abaissent leurs voiles, & implorent la Paix lans s'amuser au puissant armement de quelques nouvelles machines, plustost propres à les ensevelir miserablement, qu'à leur procurer quelque Triumphe, que la suffice a seulement reservée aux armes de Vostre Majeste, qui ayant fait paroistre l'amour d'un Pere, & le zele d'un second Enèe par les foings

foings & bonnes ordres qu'elle a mis au restablissement de sa Ville Royale de Londres mal-heureusement dechirée par les flammes, n'a pareillement plus rien a apprehender dans l'interieur de ses Royaumes, toutes les divisions & conspirations des Rebelles estant assoupies & enterrèes soubs les cendres de cêt embrasement. Mesme Vostre Majesté par ces veilles & affiftences continuelles en cedesastre commun non moins

moins dangereux qu'épouvantable, s'est acquise l'amour universel du peuple, & remporte le nom, comme un autre Tite Romain, des Delices du Monde. De sorte que l'Angleterre, apres avoir souffert tant d'orages de Guerres, a grand sujet d'attendre, sous un tel Monarque, le vray fiecle d'or, qui luy ameinera toute sorte de felicitez. Ce sont les souhaits & bonnes prognostications de tout le monde, & parti-

CU-

culierement de celuy qui est avec toute sorte d'humilité

SIRE

De Vostre Majesté

Le Tres-humble & Obeissant

P. D. D.



### TABLE,

## Ou Abregé de l'Histoire

#### DUREGNE

DE

## HENRY VII.

Tort de Richard Roy Tyran
IVI fol. 1.
Henry Comte de Richemond salue
Roy d'Angleterre. 2
Pauvre enterrement dudit Richard
digne de ses cruaultez
Doubte du Roy Henry sur la prefe-
rence des trois tiltres qu'il avoit à
la fuccession de la Couronne. 5
Le titre de Lancastre preferé aux deux
aultres.

### T BALE.

- 22 22 22 22
Arrivée d'Elisabeth à Londres, 10
Honorable reception du Roy. 10 Sa
judicieuse delmarche vers la Ville
de Londres. 11 Son entrée Illec. 11
Prend son logement au Palais de
l'Evesque de Londr s. 11 Renou-
velle la promesse de mariage avecq
Elifabeth. 12 Raisons du retarde-
ment de ce mariage. 12
Maladie incogneue en Angleterre. 13
Creation de 12. Chevalliers Bannerets
& des aultres tiltres. 14 & 15
Couronnement du Roy. 15
Institution d'une compagnie de gar-
a de l'apmerbi 2 si aura à con 15
Assemblée des Estats d'Angleterre à
l'advenement du Roya la couron-
ne. saturata polab ma 116
Pardon & abolition general accordée
à ceux du party du Roy. 18
Sentence des Juges au regard des con-
damnez par le cours de loix. 19
Exception de la personne du Roy de
The state of the state of the state of the

T	1	B	L	E.		
la sentence	fu	fdi	te p	our	les	belles

railons allegues. 20
Benigne declaration duR oy en faveur
de ses ennemys. 21
Sa douceur envers ses subjets au com-
mencement de son Regne. 21
Edouard de Buquingham restably en
fes dignitez.
Liberalité du Roy envers ses creatu-
res. 2324
Solemniation de son mariage avec Eli-
fabeth. 24
Grande rejouyssance du peuple à ce
subject, desagreable au Roy, peu
affectionne à sadite Espouse pour
les raisons declarées. 24
Nouveaux soussevemens & altera-
tion en divers endroicts d'Angle-
terre. 26
Le Roy faict des levées pour s'y op-
poser 27. donne le commandement
de son armée au Duc de Bedford
27. Force de la publication du par-
A 2 don

don chi la reduction des repenes, 2/
Execution de Hunfroy StaffordChef
desdits rebelles. 28
Nictorieux retour du Roy à Londres
28. Naissance du Prince Artur son
fils aisné.
Subtilité d'un Prestre pernicieuse à
l'Estat. 30
Lambert Simnel supposé Edouard
Plantagenet, commence a troubler
le repos d'Angleterre.
La Reyne Douairiere fomente sa re-
bellion. 33. Le Roy la fait encerrer
au Cloistre de Bermondsay. 33
L'Irlande embrasse le party de Planta-
genet. 33. le proclame Roy à Du-
blin. 38
Discours de la vie de la ReyneDouai-
riere. Exemple de la varieté de la
fortune. 40. Sa miserable mort. 41
Le vray Edouard Plantagenet con-
duit par les rues principales de
Londres pour desabuser le peu-
nob ple

pic.
Obstination d'Irlande. 42
Preventions du Roy à l'asseurance de
fon Estat. 43
Intelligences des rebelles en Angle-
terre & au Pays-Bas. 43. Le Com-
te de Lincolne releve ses esperances
& pretenfions à la Couronne. 43.
Secret voyage dudit Comte en
Flandres. 44
Grande haine de Marguerite de Bour-
gogne envers le Roy. 46. elle en-
voye du Secours en Irlande. 46
Plantagenet couronné Roy à Du-
blin. 47
Voyage du Roy Henry à Suffolk. 49
Le Marquis Dorset mené à la tour de
Londres. 45
LeR oy va en Pelerinage à Nostre Da
me de Walfingham. 49
Descentes des Rebelles en la Province
de Lancastre.
Leur vaine finesse pour attirer le peu-
A 3 ple

THE DELLES	
Ambassadeurs de Charles Roy de F	ră-
ce envoyez en Angleterre au su	ıb-
ject de la querelle entre les Fra	111-
çois & Bretons.	.63
Harangue desdits Ambassadeurs	au
Roy afin de l'induire à l'abando	on-
nement du Duc de Bretagne.	
Responce du Roy auxdits Amba	
deurs sur le mesme subject.	
Considerations qui l'esmeurent	
	69
Christophre Urswick envoyé	
France pour faire des propositi	ons
de Paix.	70
Artifices du Roy Charles pour tre	-mc
per les Anglois.	70
Arrivée dudit Urswick à la Cou	
Bretagne au subjet que dessus.	
fa proposition desagreable au	Due
d'Orleans.71. Son retour en F	
ce sans avoir rien negocié.73.	S1e-
ge de la ville de Nantes.	, 73
Commissaires Deputez par les o	
A 4	<b>R</b> O13

	gneur de Woodvile tué.	91
	Forces duR oy au secours des Brete	ons
1	foubs la conduitte de Robert Se	
		91
1	Division des Bretons en la Mort	de
3		92
Į	Les Anglois constraints de retours	ner
	à leur Pays.	92
	Confirmation de l'authorité de	la
	01 1 1 1000 111	93
	Loix à la feureté des principaux O	
		94
	Le Chancellier Autheur de ce	
	loix.	94
	Loix contre l'enlevement des fe	m-
	mes. Y and an and any	96
	Loix contre les meurtres & affassir	ats
	96. All heb sterence selement	-
	Loix contre les Clercs convaincuz	de
	quelque crime.	96
	Loix contre les Officiers du Roy	CH
		97
0	Ordonnances contre les Usuriers,	
1	Service of the servic	Re-

Revolte de la Province d'Yorck pour
la levée du subside accordé en l'as-
femblée des Estats. 98
Mort duComte deNorthumberland.
1991
Desfaicte des rebelles par les trouppes
du Roy foubs la conduitte du Com-
te de Surrey. 100
Voyage du Roy à laditte Province
dYorck. 101
Rebellion des Escossos, 102
Desastreuse mort de Jacques III.Roy
d'Escosse tué en la bataille de Ban-
nocksboure. 103
Adrien de Castello Legat du Pape sa-
vorablement accueilly du Roy
Henry.
Assembléegenerale des Estats d'An-
gleterre. 105 Ordonnance sur les bornes des limites
de possessions.
Ordonnance pour l'accroissement des
forces militaires. 107
Au-

Autre ordonnance au maintienemens
des forces navales. 110
Loix pour le reglement des mon-
noves.
Edicts pour la manutention de la dra-
perie & pour la garde des laines.
III.
Estranges revolutions en Flandres,
113.
Maximilien prisonier en la ville de
Bruges, 113 114
Rebellion du Seigneur de Ravesteyn
avec les villes d'Ypre & de l'Esclu-
fe. 114
Dixmude secouru par les Anglois.115.
Bataille entre les François & An-
glois. 115. Victoire des Anglois,
HIII TEXTON HOLD IN SOME COLD
Vaine entreprinse des François sur
Nieuport. 116
Consumation du mariage de Maximi-
lien & Anne de Bretagne par Pro-
cureur, 117

Ceremonie de laditte confumation.
117
Artifices du Roy Charles pour def-
gouster la Princesse de son espoux
& annuller le mariage. 119
Harangue du Prieur de la Trinité
Ambassadeur de France au subject
d'une ligue & Paix entre les deux
Roys. 121
Responce du Chancelier à la harangue
fusdite.
Nonce du Pape au Roy Henry au
melme lujet. 134
Naissance de Henry second fils du
Roy. 135
Mariage du Roy Charles avec Anne
de Bretagne. AV 711 Plo 135
Harangue du Roy Henry à l'ouver-
ture de ses Estats proposant la guer-
re contre la France. 136
L'invention de gratification intro-
duicte par le Roy Edouard IV. re-
mile sur pied.
Li;

The same and same
Liberalité da la ville de Londres. 143
Declaration de guerre contre la Fran-
ce & l'Escosse.
Artifices du Duc de Saxe pour redui-
re la ville de Dame. 145
Prinse de laditte ville, 146
Forces maritimes d'Angleterre au fe-
cours de Maximilien. 147
Reduction de la ville de l'Escluse par
les Anglois. 147
Contenu de la lettre de Ferdinand
Roy d'Espagne au Roy Henry VII.
touchant la finale conqueste de
Grenade.
Harangue du Chancelier sur le subjet
de laditte conqueste, 150
Rejoyssance de la Ville de Londres au
mesmesujet C151,152
Grande armée du Roy contre la
France, 154. Desembarquement de
laditte armée à Calais, 155. Paix en-
- tre Ferdinand & Ifabelle & laFran-
an cel at l'eb lista de un orret 156
Con-

4	1	B	7	77
1.	1	D	L	E

Z ZI D ZI ZI
Philippe tendant afin qu'on mette
entre les mains du Roy la personne
de Perkin, 182
Decret du Roy contre les Flamends
afin qu'ils eussent à sortir duRoy-
aume. 186
Arrest des principaux Fauteurs de
Perkin. 187
Le Second Fils du Roy crée Duc
d'Yorck.
Emprisonnement du Chambellan ac-
cusé de crime de leze Majesté. 191
Sa Mort. 192
Libelles diffamatoires contre le Roy.
197.
Execution de quelqu'uns pour ce
fubject.
Nouvelles forces du Roy envoyées
en Irlande. 197. Le Comte de Kil-
dare Vice-Roy fausement accusé
de trahison.
Vaine entreprinse de Perkin en l'Isse
de Kent. 202
multi de

I A D L E.
Disconfiture de ses gens par ses trou-
pes du Roy. 203
Infame execution des Prisonniers.203
Ligne defensive du Roy Henry avec
les Potentats d'Italie contre les
François. 205
Briefue felicité du Roy Charles en la
conqueste de Naples. 205
Mort de la Duchesse d'Yorck. 206
Assemblée des Estats d'Angleterre.
207
Loix en faveur de ceux du party du
Roy. 207
Ordonnance pour accelerer le paye-
ment des gratuitez, 209
Loix contre les faux accufateurs. 209
Loix contre l'ingratitude des Fem-
mes. 40 1 11 22 210
Loix charitable en faveur des pauvres
plaideurs. 210
Harangue dePerkin au Roy d'Escof-
feimplorant fon fecours. 212. Son
mariage avec la fille du Comte de
Hunts

THE HE HE
Huntley. 218
Sa Declaration au nom de Richard
Ducd'Yorck. 219
Sa vaine entreprinse en la Province de
Northumberland. 225
Commissaires deputez de la part du
Roy & de l'Archiduc pour le resta-
blissement du commerce entre les
Anglois & Flamends. 227
Conclusion du Traitté appellé Inter-
cursus magnus. 228
Assemblée des Estats d'Angleterre.
229 An sales stell note tong De
Harangue du Roy au subject de la
guerre d'Escosse. 229
Loix pour le plus grand benefice du
trafic. 230
Rebellion de Cornuaille pour la levée
du subside accordé en laditte as-
femblée. 230 Fidelité de la Province de Kent. 234
Fidelité de la Province de Kent. 234
Deffaicte desdits rebelles par l'armée
du Roy. 242
Creation

T M D H L
Creation de divers Chevaliers Ban-
nerets au Champ de Bataille. 241
Edict du Roy en faveur de ses soldats
touchant les despouilles des Enne-
mys. 243
Vaine entreprinse du Roy d'Escosse
sur le Chasteau de Northain. 246
Prise du Chasteau d'Athon en Escos-
fe. 246
Ambassade du Roy d'Espagne pour
moyenner les differens entre les
Anglois & Escossois. 248
Conclusion de la tresve entre lesdits
deux nations. 252
Retraitte de Perkin en Irlande, 252
Le Pape honore le Roy d'un espée
benite & d'un manteau de para-
de. 253
Honorable reception du Nonce en la
ville de Londres, 252
Nouvelle rebellion de Cornuaile
fous la conduite de Perkin. 254
Vaine entreprise de Perkin sur la ville
d'Ex-

I A D L Li
Excester. 259
Clemence du Roy envers la femme
de Perkin, 261
La ville d'Excester honorée de l'espéc
du Roy pour sa fidelité, 262
Ridicule cavalcate de Perkin en la
ville de Londres 265. sa prison. 265
Embrassement du Palais Royal de
Shine. 267
Proposition de Sebastien Sabato pour
la descouverte de quelques isles au
nouveau monde. 267
Secours du Roy à l'effect de ladite
descouverte. 268
Nouveaux differens entre les Anglois
& Escossois. 270
Ambassade de l'Evesque de Foxe en
Escosse pour moyenner lesdits dif-
ferens. 271
Publication de la paix entre lesdites
deux nations. 273
Naissance d'Edmond III. Fils du Roy
Henry, 273
Mort

Mort de Charles Roy de France, 273
Nouveaux artifices ne Perkin attirant
à fon dessein le vray Plantagenet
Comte de Warwick, 275
Sa conspiration descouverte, 276
Nouvelle conspiration de Raoul Wil-
ford pretendu Comte de Warwick
276, Son execution, 277
Infame mort de Perkin, 277
Fin lamentable du Comte de War-
wicke, 278
Contagion en Angleterre, 280
Voyage du Roy à Calais. 280
Ambassade de l'Archiduc Philippe au
Roy, 280, leur entreveue à l'effect
d'une estroitte alliance, 281
neciproques propositions de mariage,
281
Ambassade de Louis Roy de France en
Angleterre touchant, la conqueste
de Milan, 283
Mort du Chancelier Morthon, 283,
Son Eloge. 283
Grand Jubilé, 284, Tauxe des Indul-

gences, 285
Nonce du Pape envoye au Roy avec
un bref afin de venir en personne
contre le Turck, 285
Responce pu Roy au Nonce sur le mé-
me sujet, 285
Le roy esseu Protecteur de l'ordre
des Chevaliers de Rodes, 288
Procedures contre les Heretiques
d'Angleterre, 288
Arrivée de Catherine Infante d'El-
pagne en Angleterre, 289, Son ma-
riage avec le Prince Artur, 290,
Sa dote, 291, Vaines predictions &
augures en faveur dudit Mariage,
292, Mort dudit Arttur Prince de
Galles, 292, Son plaifant conte a-
vant sa mort, 293
Henry Duc d'Yorck crée Prince de
Galles, 294, Son contract de ma-
riage avec laditte Princesse Cathe-
rine, 294
Espoulailles du Roy d'Escosse avec la
Prin-
LITII-

Princesse Marguerite fille aisnée du
Roy Henry, 294, Resjouissance de
la ville de Londres à ce sujet, 295,
Consumation dudit mariage, 295,
Dotte de laditte Princesse, 295
Disposition du Roy sur la succession
en cas que ses 2, fils vinssent à de-
faillir fans hoirs, 296
igoureux Ministere de Empson &
Dudley, 297, Description deleur
malices, 297
eprimende du Roy au Comte d'Ox-
ford pour sa splendidité, 300
Fuite du Comte de Suffolke en Flan-
dres, 302, Sa conspiration descou-
verte par les artifices du Roy, arrest
de ses complices, 303, Bule du Pape
contre les fauteurs dudit Comte,
304
Assemblée generale des Estats d'An-
gleterre, 305
Ordonnance contre les deffaillans au
fervice du Roy, 305
Defen.

Defence de porter des estoffes de soie pure ou meslées avec du fil, 305 Ordonnance pour annuller les Patentes accordées aux prisons, 306 Loix contre les compagnies & associations, 307 Loix au faict des monnoyes, 307 Loix contre les vagabonds, Grande richesse du Roy, Mort d'Isbel Reyne de Castille, 310 Ambaffade du Roy Henry à Naples pour differens sujets, Philippe battu d'une rude tempeste es costes d'Angleterre: 316, Vient trouver le Roy à Windsore, 318, Leurs ceremonies reciproques, 318, Leur discours touchant le Comte de Suffolk, 320, Couriers despefchez en Fladres pour persuader ledit Comte à s'en retourner, 320, Il estamene à Calais & conduit à la Tour de Londres, 320, Philippe reçoit l'ordre de la Jarretiere, & le file

fils du Roy celuy de la Toison d	or.
320, Ils font honorablement rec	euz
en Londres, 321, Concluen	
Traicté appelle Intercurfus ma	
Mortdu Roy Ferdinand,	
Le Roy Henry folicite en vain du	
pe Jules la canonization de H	
VI. fon predecesseur,	
Pour parler de mariage entre le	
& Maiguerite de Savoye,	
Conclusion dudit mariage par l'er	itre.
mise de Thomas Wolsey,	324
Maladie du Roi, 325, Ses fondat	ions
religieuses,	326
Conclusion du mariage entre M	
d'Angleterre & Charles de Ca	Stil-
	328
Grande esperance du noi en ce ma	
ge, 328, Sa pietè, 329, Sa moi	tau
Palais de Richemond,	330
Elogie du Roi,	330
SOUND THE RESERVE OF THE PARTY	



# HISTOIRE DU REGNE

DE

# HENRY VII.

Roy d'Angleterre.

PRES que Richard troifiessme de ce nom, Roy seulement en esset, mais dont l'usurpation & le gouvernement d'un saisoient porter le tilture de Tyran, par le commun contentement d'un chacun, qui dennis l'en qualifia

tentement d'un chacun, qui depuis l'en qualifia foufiours, fut par la vengeance divine, qui favorisoit les desseins d'un homme exilé, defait & tué aux champs de Bosworth. Celuy qu'il eut pour successeur au Royaume fut le Comte de

Richemond, qu'on appellera cy apres Henry septiesme. Le Roy n'eut pas si tost gagné la vi-Ctoire, que ne pouvant oublier la bonne nourriture qu'il avoit prife d'une mere grandement portée à la devotion; joint que luy mesme de son naturel estoit grand observateur des ceremonies de la Religion, il fit chanter folemnellement le Te Deum devant toute son armée, & sur le champ de bataille; En suitte dequoy avec un applaudiffement general de tous les foldats, & avec de grands cris d'allegreffe, il fut falué Roy comme par une election ou recognoissance militaire. Cependant le corps de Richard fut ensevely simplement, & n'eut pour toute pompe funebre que les reproches & les indignitez, que le menu peuple fait d'ordinaire aux Tyrans. Carbien que par une grace particuliere le Roy eust donné charge aux Moines de Leycestre d'avoir soing qu'on luy fift un enterrement honorable fi estce que ces personnes, bien que Religieuses, n'estans pas tousiours exemptes des humeursdu vulgaire, ne s'en foucierent aucunement; en quoy toutesfois ils n'encoururent le blaime ny la censure d'aucun. Car tout le general ne pouvoit croire qu'il y eust des outrages & des injures capables de punir un bomme tel que luy, qui faifant un action de bourreau, avoit tué de les propres mains le Roy Henry fixiefme, fans ethre tant soit peu touché de son innocence. A vec celà on ne cognoiffoit que trop qu'il avoit esté l'autheur

theur de la mort du Duc de Clarence son frere, & le meurtrier de ses deux Neveux, dont l'un eftoit desia son legitime Seigneur, & l'autre le devoitestre en cas que le premier vinst à faillir. On le soupconnoit encore d'avoir empoisonné sa femme, pour donner lieu à un mariage illicite, à cause des degrez de parenté. Or quoy que ce Princesefust acquis la reputation d'une vertu militaire, pour avoir avec emulation maintenu l'honneur des Anglois, & fait de fort bonnes loix pour le foulagement du commun peuple; cela ne pût empescher que l'esclat de ce merite ne s'effaçast à la fin par ses cruautez & ses parricides. Aussi n'y avoit-il celuy qui ne creuit que ces chosesestoient plustost en luy des desguisemens & de vrayes affeteries pour colorer fon ambition quede venitables qualitez qui procedassent d'aucune bonne inclination. Cela se rendoit assez manifeste par le jugement qu'en faisoient les mieux advisez, qui par ses dernieres actions se remettoient en memoire les premieres, & comme au temps du Roy Edouard son frere il avoit tasché par toute forte de ruses & des secretes menées de rejetter fur luy la hayne publique pour trouver son gouvernement. D'ailleurs la façon de vivre du Roy luy fembloit promettre qu'il ne seroit paslongremps au monde, pour les grandes desbauches qu'il avoit accoustumé de faire; & qu'ainfi il y avoit beaucoup d'apparence que la minorité de ses enfansluy rendroit un accez plus

Histoire du Regne

facile à la Couronne, où sa qualité de Regent & de premier Prince du fang le pourroit encore mieux establir. De cette profonde racine d'ambition ce qui en proceda, fut qu'aussi bien au traité de paix qui se fit entre Edouard quatriesme & Louys unziefme Roy de France en leur entreveue à Pequigny, comme en plusieurs autres occafions, Richard lors Duc de Glocestre commença depuis à se former tousiours l'honneur pour pretexte de ses actions. Pour cet effet il ne relevoit jamais sa reputation qu'au desadvantage du Roy son frere, joint qu'il taschoit par tous moyens d'attirer sur soy les yeux d'un chacun, principalement ceux de la Noblesse & des gens de guerre; prenant pour pretexte que le Roy s'estoit rendu esseminé par une saçon de vivre voluptueuse, & que pour s'estre marié en bas lieu il paroissoit moins sensible à l'honneur & à la raison d'Estat, que la bien-seance ne requeroit en un Prince. Car touchant les bonnes & faines loix qu'on avoit faites en fon temps, elles estoient expliquées comme autant d'usures d'un Usurpateur, afin de gagner par là les courages du peu. ple & obliger leurs volontez, comme si la conscience luy eût secretement inspiré que les vraies obligations de sa Souveraineté luy manquoient & qu'elles défailloient en luy. Maisle Roy Henry à son avenement à la Couronne, & au mesme instant que le gouvernail de l'Estat luy fut mis en main, rencontra un achoppement si grand

grand & un point tellement embroüillé, qu'il estoit capable d'estonner & de confondre le plus fage Roy qui fut jamais. Ce qui le rendoit plus mil-aifé effoit qu'en la nouveauté de son Estat il n'y avoit point de temps à deliberer la dessus, & qu'il falloit que l'affaire fust mise en deliberation & refoluë tout à mesme temps. Trois differents luy estoient tombez en partage, & se rencontroient en sa personne pour l'acquisition de la Couronne Royale. La premiere estoit celuy de Madame Elizabeth, avec laquelle par un traitté precedent conclu dans le party qui l'avoit porté à celà, il se devoit marier. Le second, l'ancien tiltre de la maison de Lancastre, déslong temps disputé par la langue & par l'espée, & dont il estoit heritier en sa propre personne. Le troissesme, celuy de la conqueste, & des armes, pour y estre parvenu par la victoire d'une bataille : joint que le Roy, qui en estoit en possession, avoit esté tué sur le champ. De tous ces tiltres, le premier estoit le plus beau & le plus propre en apparence à donner du contentement au peuple, qui durant les vingt deux ans du regne du Roy Edouard quatriesme, avoit esté entierement faict capable de l'evidence du tiltre de la Roseblanche, ou de la Maison d'York, & qui par le doux & plaufible Regne du meime Roy, fur ses derniers jours s'estoit rendu affectionné à cette Famille. Cependant il n'ignoroit point qu'en casqu'il nes'appuyast que surce tiltre, il ne seroit

roit Roy que par courtoine, & qu'il auroit plutost une authorité de mary qu'une puissance de Roy. Pource que si la Reyne sa Femme venoit a mourir, soit qu'elle eust des enfans, ou qu'elle n'en laissaft point, le droit luy demeureroit à elle, & qu'ainfi il luy faudroit ceder sa place à un autre efloigne de la Royaute. Or bien qu'il y eust de l'apparence que les Esfats le pourroient continuer, il cognoissoit bien neantmoins la grande difference qu'il y a d'un Roy qui ne tient sa Couronne, que d'un acte civil des Estats, à ceuy qui n'en est redevable qu'à sa naissance & à la loy de nature. D'ailleurs on faifoit desia courir des bruits secrets, qui depuis se renforcerent & se tournerent en de grands troubles, que l'un des jeunes fils du Roy Edouard quatriesme, ou tous les deux ensemble qu'en disoir avoir esté massacrez en la Tour, n'estoient point morts, mais qu'on les avoit envoyez en un lieu d'affeurance & de fauveté, & que cela estant ils devoient preceder en tiltre Madame Elizabeth. Avec celà ce Prince sçavoit fort bien qu'il s'appuyeroit en vain sur le propre tiltre de la maison de Lancastre, dont il heritoit par fon extraction, par ce qu'il avoit esté desia condamné par les Estats, & jugé mauvais par la commune opinion du Royaume. Outre que cela visoit directement à desheriter ceux de la maison d'York, tenus en ce temps là pour effre les successeurs infaillibles de la Couronne. Par ainfi il se proposoit

que

que s'il luy avenoit de n'avoir point d'enfans de la Princesse Elizabeth, qui fussent descendans de l'une & l'autre branche, alors les anciennes flammes de discorde & les guerres intestines sur les pretensions de ces deux Maisons se rallumeroient & reviendroient à leurs premiers embrasemens. Quant à la conqueste, bien qu'apres quelques acclamations & applandissemens que les Soldats avoient faits au camp, Messire Guillaume Stanley eut mis fur la teste de Henry, pour marque de son tiltre principal la mesme Couronne que Richard avoit porté durant la bataille, & qui depuis fut trouvée entre les despouilles, neantmoins il se souvenoit fort bien, sous quelles conditions il avoit esté porté à celà, & que demander la Couronne comme conquerant seroit semer l'allarme parmy ceux de son party, aussitoft que parmy les autres. Il se representoit encore que ces choses qui luy pouvoient donner l'authorité d'aneantir les loix & de disposer absolument de la fortune & des biens des hommes, eftoient fi rudes & fi odieuses, que Guillaume mesme surnommé le Conquerant, de quelque façon qu'il en ait exercé le pouvoir , pour recompenser ses Normans, vonlut bien toutesfois s'abstenir au commencement de ce tiltre, & se contenta de le messer avec une autre pretenfion fondée fur la defignation & volonté d'Edouard le Confesseur. Mais quoy qu'il en deust arriver le Roy emporté par la grandeur de

fon courage, prit austi tost la resolution là dessus, quelques grands que fussent les inconveniens qui le menagoient de toutes parts. Ainsi sçachant bien qu'il n'y pouvoit avoir d'interregne ny de suspension de tiltre, & d'ailleurs son affection naturelle luy faisant preferer celuy de son extraction & de sa tige, par qui il ne relevoit de personne , joint qu'il n'estoit pas homme qui fust apprehensif de son naturel, ny qui s'arrestast beaucoup aux presages des choses futures, mais qui prenoit la fortune du jour en jour comme elle venoit; il se reposa sur le tiltre de Lancastre, comme fur le principal. Il se servoit aussi de deux autres tiltres, à scavoir de celuy du mariage, & de celuy de la bataille gaignée, comme de deux supports, dont l'un pouvoit appaiser les secrets mescontentemens, & l'autre abbatre la contention & le bruit que le peuple en faisoit ouvertement. Davantage il n'oublioit point que ce melme tiltre de Lancastre avoit maintenu par le passé une possession de trois descentes en la Couronne, & qui mesmes eust peu devenir perpetuelle n'eust esté qu'elle finist par la foiblesse & inhabiliré du dernier Prince. Là dessus le Roy prist le mesme jour le tiltre du Roy en son propre nom, fans faire aucune mention de Madame Elizabeth , ny de quelque chose qui enapprochast; Et persista tousiours à l'avenir dans gette mesme course, qui fut le sujet de toutes les feditions & de tous les troubles qui luy arriverent depuis. Dans l'embaras de ces pensées le Roy devant que de partir de Leycestre despeschaMesfire Robert Willoughy au chasteau de Sheriffehutton en la province d'York, ou estoient tenus en seure garde par l'exprés commandement du Roy Richard, Madame Elizabeth fille du Roy Edouard, & Edouard Plantagenet fils & heritier de George Duc de Clarence. Ce mesme Edouard fut par la commission du Roy delivré par le Capitaine du Chasteau, & mis entre les mains de Messire Robert Willoughy, qui prit le soing de le conduire en toute diligence & seureté en la tour de Londres, où il fut reserre dans une estroitte prison. Cette action du Roy n'estant qu'un effect de ruse & d'authorite, ne procedoit point d'aucune apprehension qu'il eust du conte que le Docteur Shawes avoit faict autrefoisà la croix de S. Paul, pour taire croire bastards les descendans d'Edouard quatriesme, veu que cette fable avoit estè rejettée; mais plustost elle prenoit son origine d'une volonté determinée de ravaller toutes les personnes eminentes forties de la maison l'York; & ainsi ce Prince avoit tourné en coustume de se monstrer plustost partifan que Roy, foit que celà procedast de la force de sa volonte, ou de la foiblesse de son jugament.

Quant à Madame Elisabeth, il suy fut enjoint de se rendre à Londres avec la diligence convenable, & d'y demeurer avec la Reyne Douai-

riere sa mere A quoy elle ne manqua de satisfaire bien tost après, & de s'y en aller accompagnée de beaucoup de Seigneurs & Dames de qualité. Le Roy fit les approches en melme temps vers la ville de Londres , & recent le long du chemin une infinite d'applaudissemens & d'acclamations du peuple, en quoy il apparoiffoit affez qu'il n'y avoit du tout de feinte en la demonstration qu'ils en faisoient par leurs cris d'allegresses Car ils croyoient generalement que ce Prince leur fust envoyé du Ciel, pour pacifier les affaires, & par une bonne union mettre fin aux longues diffentions de ces deux Maisons, Et sans mentir bien qu'au temps de Henry quatrief-me, de Henry V. & d'une partie du regne de Henry VI. d'un costé; & de l'autre de celuy d'Edouard IV. il y eust de bons intervalles & d'affez heureux relasches, elles ne laissoient pas neantmoins de pancher toufiours sur le Royaume comme fur le point d'y faire fondre toufiours de nouveaux troubles & d'autres calamitez. Or comme sa victoire rengea sous son obeissance le peuple, & luy fit fleichir le genouil, ainfi la proposition par luy faitte de se marier avec la Princesse Elizabeth, luy donna le cœur & les affections de fes subjets.

D'autre costè comme il n'ignoroit pas ce qui peut donner à un peuple de la crainte ou de l'aftection, pour distiper le soubçon & la terreur qu'enst apporte le bruit d'une conqueste, il avoit mis ordre qu'il ny eust rien en son voyage qui ressemblast à une desmarche guerriere, mais plustost à la reveuë que les Roys ont accoustume de faire de leurs Provinces en un temps d'asseurance & de paix.

Il fit son entrée dans Londres le Samedy, jour auquel il avoit gaigné la victoire; en memoire dequoy il le tint toufiours depuis pour le plus

heureux de la femaine

Lie Maire & les Compagnies de la ville le furent recevoir à Fhoreditch, d'où avec une fuitte honorable de Seigneurs & de personnes de qualité, il fut accompagné solemnellement, & entra dans la ville, n'estant ny à cheval ny en un chariotouvert, mais dans une caroffe fermé, pour monstrer qu'ayant autretois esté proscrit, & l'ennemy de tout l'Estat, il ay moit bien mieux tenir en estat sa Majesté, & le peuple dans la respect, que luy tesmoigner le triomphe qu'il avoit gaigne fur luy.

La premiere chose qu'il fit fut de s'en aller en l'Eglife de sainct Paul, où ne desirant pas que le peuple oubliaft si tost qu'il s'estoit ouvert le chemin dans la ville par la force de ses armes, il offrit ses estandars & ses drapeaux dans l'Eglise. Cela faict , apres qu'on eust chanté le Te Deum , & dict quelques autres prieres, il s'en alla loger au Palais de l'Evesque de Londres, qui luy fut prepare expres, & y tint fa Court par l'espace de

quelques jours,

Histoire du Regne

12 Durant le sejour qu'il y fit il assembla son Confeil, & autres principaux Seigneurs, en la prefence desquels il renouvella sa promesse de se marier avec Madame Elizabeth. A quoy il fe porta d'autant plustost, qu'au sortir de Bretagne, il avoit faict entendre artificieusement, pour entretenir les osperances qu'on se donnoit de luy que s'il pouvoit parvenir à la Couronne d'An-gleterre, il espouseroit Anne, heritiere du Duchè deBretagne, avec qui Charles VIII. Roy de France, se maria quelque temps apres. Ces choses avoient donné de luy des ombrages & des foupcons, qu'il ne procedoit pas franchement, ou du moins, qu'il n'estoit pas ferme en ce qu'il avoit promis, touchant l'accomplissement du Mariage d'Angleterre si desiré d'un chacun. De maniere que cette opinion, bien qu'incertaine, & seulement appuyée sur le bruit commun, ne laissoit pas d'affliger beaucoup la pauvre Princeffe Elizabeth. Mais soit qu'il eust ceste veritable intention, & qu'il defirast aussi qu'on eust ceste creance de luy, pour mieux esteindre l'envie, & les contraires evenemens qui pouvoient s'opposer à ses desseins, il resolut de ne passer plus avant, & ne confummer le Mariage, jusques apres fon Couronnement, & la separation de l'affemblée des Estats : ce qu'il faisoit principalement pour deux choses, l'une pour empescher que son Couronnement, joint à celuy de la Reyne, ne fist eroire qu'il participoit à son tiltre . &

l'autre de peur qu'en luy affeurant la Couronne, chose qu'il esperoit que les Estats luy accorderoient, eux mesmes par leurs voix communes

n'y eussent quelque reflection sur elle.

Environ ce temps là en la faison de l'Automne, & fur la fin de Septembre, la ville de Londres & quelques autres endroits du Royaum: furent affligez d'une maladie qu'on n'avoit point encore cogneue, & qui fut appellée Sudorifique, à cause des symptomes & des accidens qui l'accompagnoient. Le cours de cette maladie fut prompt, tant en la personne de ceux qui en furent affligez, que pour le regard du temps de sa durée: Car ceux qui en estoient frapez ayant eschappé les vingt-quatre heures, se tenoient comme affeurez de n'en mourir pas. Pource qui est du temps de ce mal contagieux, il commença environ le 2 1. de Septembre, & cessa sur la fin d'Octobre, si bien qu'il n'apporta point d'obstacle au Couronnement du Roy, qui fut fait le dernier d'Octobre , ny mesme à l'assemblée des Estats qui ne commença que sept jours apres. C'estoit une fievre pestilentielle, qui selon les apparences, n'avoit son siege, ny dans les veines, ny mesine dans les humeurs, par ce qu'il ne s'ensuivoit point de charbon, & qu'en la persoane de ceux qui en estoient travaillez, on ne remarquoit aucunes taches livides. Tellement qu'on pouvoit bien conjecturer, que ce n'estoit qu'une vapeur maligne, qui enveloppant le cœur, se faisiffoit des esprits vitaux, & ainfi forçoit la nature à un combat violent pour la repousser au dehors, par les sueurs. Aussi l'experience fit voir que cette maladie effoit pluftost une surprise de la nature, qu'un mal qui s'obstinast contre les remedes, puis qu'il en estoit susceptible, si l'on y pourvoyoit de bonne heure. Car fi l'on avoit soing d'user d'une égale moderarion envers le patient, ensemble de le couvrir & le faire boire affez chaudement, luy faifant prendre des breuvages propres à fortifier le cœur, & empelcher, que ny l'operation. de la nature ne fust irritée par la chaleur, ny retenue en ses functions par une froidure excefsive, il ne tardoit gueres à recouvrir, sa santé. Cela n'empescha pas qu'un grand nombre de personnes ne mourust soudainement de ce mal, devant que le methode requise à le guerir sut cognue. L'on s'imaginoit aussi que ce n'estoit pas une maladie Epidemique, maisqui procedoit d'une certaine malignité de l'air, à laquelle les faisons estoient disposées, ce qui se rendit encor plus manifeste par le peu de durée qu'elle euft.

La veille de fainct Simon & de fainct Jude, le Roy fut traicté par Messire Thomas Bourchier Cardinal & Archevesque de Cantorbery. Après le disner il s'en alla par terre dessus le pont à la tour, où le lendemain il fit douze Chevaliers Bannerets. Mais pour les creations des plus hautes dignitez, il s'en dispensa en quelque façon,en s'y monstrant grandement retenu. Car fans mettre en confideration, ny la bataille par luy depuis peu gaignée, ny fon proche couronnement, il se contenta de créer Duc de Bedford Caspar Comte de Pembrok & oncle du Roy, Thomas Seigneur de Stanley, & beau pere du Roy, Comte de Darby, & Edouard Courtney, Com'e de Devonshier. Le Roy neantmoins ne laissoit pas d'avoir intention d'en creer d'avantage durant le temps des Estats, mais il voulut proceder à la distribution de ces tiltres d'honneur avec tant de bienseance, que les uns servissent à rendre son Couronnement plus illustre; & les autres à faire esclatter davantage sa grandeur dans l'assemblée de ses Estats.

Le Couronnement suivit deux jours apres, le tremiesme d'Octobre, & l'an de nostre Seigneur 1485. En ce meime temps Innocent huictiesme estoit souverain Pontise, Frederic III. Empereur d'Allemagne, Maximilian son fils esteu depuis peu Roy des Romains, Charles huictissine Roy de France, & Ferdinand & Izabelle, Roy & Reyne d'Espagne, Jacques III. Roy d'Escosse, avec tous lesquels le Roy vivoit alors en bonne paix & amitié. Ce mesme jour, comme si la Couronne mise sur la teste, l'eust exposé à de nouveaux dangers, il institua pour une plus seure garde de sa personne, une Compagnie de cinquante Archers, qui eussient à le

fuivre par tout, sous la conduitte d'un Capitaine. Et toutes sois afin de faire croire à ses subjets que ce qu'il en faisoit estoit plus sost pour une marque de dignité, à l'imitation de ce qu'il avoit veu dans les Pays estrangers, que pour aucune dessance qu'il eust, il sit entendre que cette institution n'estoit point pour un temps, mais qu'il

l'establissoit à perpetuité.

Le septiesme de Novembre il tint à Westminster l'assemblée de ses Estats, qu'il avoit sommez immediatement apres son arrivée à Londres, Les principales fins qui l'obligerent à user de diligence en celà furent trois. La premiere, afin que par ce moyen il fut mis en possession de la Couron-ne. La seconde pour faire en sorte que les condamnations de tous ceux de son party, qui estoient en ailez bon nombre, fusent tenues pour nulles, & eux absous des actes d'hostilité par eux commis en la defense de sa querelle: comme au contraire les principaux chefs de ses ennemis, declarez attaints & convaincus par les Estats, La troisiesme pour rendre paisibles les apprehenfions de ceux qui restoient dans ce party, par une abolition generale. Car il n'ignoroit pas combien grands sont les accidens qui menacent un Roy, quand ses subjets sçavent en conscience que les dangers leur pendent sur leurs testes. A ces causes particulieres de faire assembler les Estats, lon pouvoit adjoufter celle-cy, que ce Prince, comme prudent & moderé qu'il estoit, faisoit ce juge-

ment,

ment, qu'il luy falloit de necessité monstrer au plustost à ses sujets, comme il ne les vouloit point gouverner autrement que felon les loix, bien qu'il eust acquis son Royaume à la pointe de l'espée : & qu'en qualité de Roy il estoit convenable, qu'il fe fift recognoiftre pour tel, par ceux là mesmes qui avoient auparavant parlé de luy comme d'un enuemy public, ou d'une personne bannie. Quant au droict qu'il pretendoit en la possession de la Couronne, il s'y monstra si absolu, qu'il ne voulut jamais sousserir qu'on sistaucune mention de celuy de Madame Elizabeth; comme en effect il fir en sorte, qu'il emporta ce qu'il desiroit, & n'en fut redevable qu'à sa prudence & à sa conduitte. Car au lieu de demander que l'acte se fist par voye de declaration ou recognoissance de droict, comme d'ailleurs il evisoit qu'il ne se pasfait par une maniere d'ordonnance ou de loy nouvelle, il le contenta de choisir un milieu entre les deux, & d'y proceder par une voye d'establissement, sous la formalité de ces mots couverts, & in differents, Que l'heritage de la Couronne devoit rester & demeurer au Roy, &c. paroles qui pouvoients'entendre également, que la Couronne luy dovoit estre continuée, ou pour le droit qu'il y avoit, ce qui estoit fort douteux, ou par ce qu'en effect il possedoit desia ce que nul ne mettoit en doute. Et ainsi cette explication se prenoit & pour l'un & pour l'autre. Pour le regard de son droit de possession à la Couronne, il ne voulut

pas proposer que les limites en allassent plus avat qu'à ses enfans ou à leurs descendans, sans se mettre en peine des autres heritiers, dont il laissa la disposition à la loy. Ce qu'il sit afin que ce droit sembla fi plustost une faveur particuliere, faitte à luy & à ses enfans, qu'une invention pour defheriter ceux de la maison d'York. Voyla comme cet acte se passa, dont il obtint la confirmation par une Bulle que le Pape luy en donna l'année suivante, où neantmoins en forme de narre, furent specifiez les deux autres tiltres de fon extraction, & de sa conqueste. De cette facon deux nouveaux fleurons furent adjouftez aux trois precedens de son Diademe : Car aux trois premiers de-fa maifon, de celle d'York, & de sa conqueste, en furent joints deux autres, à scavoir l'establissement des Estats, & l'authore du Pape.

Le Roy pareillement eut tout ce qu'il desiroit, tant pour abolir les accusations de ceux qui avoient suivy son party, que pour le descharger des offences qu'ils avoient esté contrains de commettre, pour le bien de son service & de son secours. Les actes en surent donc passez conformement à sa volonté. On y sit neantmoins de la difficulté, pour le faict de quelques particuliers en la Chambre du Commun, pour ce qu'ils avoient esté condamnez, & n'estoient par consequent ny legitimes, ny propres à servir dans l'assemblée; aussi les en estimoit on incapables

au plus haut degré, joint que c'eust esté une abfurdité bien grande, de prendre pour Legislateurs des hommes qui fussent coupables. Il est vray que plusieurs de ceux, qui du temps du Roy Richard, s'estoient monstrez les plus zelez & les plus affectionnez au party du Roy, furent deputez aux Estats, en qualité de Bourgeois & de Chevaliers, foit que telle chose advint par le foing & la recommendation des principaux du Royaume, ou par l'inclination volontaire de quelques-uns d'entre le peuple, qui 2voient autresfois esté condamnéz par Richard III. & jugez incapables des loix. Cependant ces choses mettoient fort en peine le Roy; car bien qu'elles eussent une fort belle apparence, si estce qu'elles avoient quelque reflexion fur ceux de son Party: Toutessois sans faire semblant d'en estre beaucoup esmeu, il ne le voulut prendre que comme un simple poinct de droict, & commanda aux Juges d'entrer en deliberation là dessus. Eux donc s'estans affemblez pour cet effect en la chambre de l'Eschiquier, qui est celle du Confeil des Juges; ils en dirent leur opinion, felon l'importance & la seureté de l'affaire, n'y oubliant rien de ce qui touchoit la Justice & la bien-seance. Elle estoit, que les Chevaliers & Bourgeois, condamnez par le cours des loix, n'eussent à se trouver en l'assemblée, qu'on n'eust auparavant donné une abolition des cas qu'on leur mettoit sus.

Les Juges estoient entrez en consultations là deffus, quand par occasion, ils proposerent ce qu'ilsavoient à ordonner touchant le Roy mesme, qui pareillement avoit esté condamne. Mais tous d'un commun accord resolurent en mesme temps, Que la Couronne ayant cela de propre, qu'elle efface toutes sortes des defauts, & des cause qui pouvoient lervir d'obstacle à la succession des Princes, depuis que le Roy l'avoit prinse, la source en estoit nettoyée, & que le crime, ou telle autre consideration n'avoit plus de lieu. Neantmoins afin qu'à l'advenir telle chose ne tourna point au deshonneur du Roy, il fut ordonne, que tous les memoires & registres où il seroit fait mention des crimes dont on l'avoit accusé, eussent à estre rayez, biffez & deschirez

Mais quand aux ennemis du Roy, l'assemblée declara criminels le dernier Duc de Glocestre, se disant Richard troissessine, le Duc de Norsolke, le Comte de Surrey, le Vicomte de Lovel, le Seigneur de Ferrieres, le Seigneur de Zouch, Richard Ratclisse, Guillaume Catesby, & plusieurs autres Gentils-hommes de qualité Eu ces declarations estoient contenues plusseurs justes clauses, reservations & provisions qui donnoient assez à cognoistre la moderation de son espritence gouvernement. Quant à l'abolition des autres qui avoient esté du party contraire, le Roy sur un second advis ne trouva pas à propos qu'on en traitast dans l'assemblée des Estats.

flats, & jugea qu'il valloit mieux s'en attribuer les remercimens, pour ce que c'estoit une affaire de grace, s'aydant seulement du temps & de l'occasion des Estats pour en semer les faveurs plus au large par toutes les Provinces de son Royaume, Pour cêt effect, durant que l'Assemblee se tint, il sit publier sa Declaration, par laquelle il remit en leurs biens & en leur premier estat tous ceux qui avoient porté les armes contre luy, leur faisant grace pour tous les attentats par eux entrepris fur fa personne, à condition qu'ils se soumettroient à sa mercy, & au jour qui leur feroit prefix, luy rendroient hommage, & feroient le ferment de fidelité. Sur l'affeurance de cette Declaration, plufieurs quitterent les lieux qui leur fervoient comme de Sanctuaire, & deflors la crainte en abandonna beaucoup d'autres, non moins coulpables que ceux qui pour la seureté de leurs personnes s'estoient refugiez dans les Azyles.

Quant aux Finances, le Roy ne jugea pas à propos d'en demander pour cette fois à ses sujets, soit qu'ille fist pour l'extreme contentement qu'il avoit receu d'eux en une matiere de si grande importance, ou pour n'avoir dequoy les recompenser affez dignement, leur ayant octroyé une abolition generale à son Couronnement; mais sur tout à cause qu'il n'y avoit celuy qui ne pût voir combien grandes estoient les amendes & les confiscations qu'il avoit pour lors

entre ses mains, dont il se pouvoit servir. D'ail-leurs ces incidens de la Couronne suffisionnt en quelque façon pour espargner la bourse des sujets: principalement en un temps auquel il vivoit en bonne intelligence avec tous ses voisins. En cette affemblée furent faittes quelques loix, plustost par forme qu'autrement, entre lesquelles il y en eut une pour obliger les Estrangers qui s'estoient naturalisez, à payer les Douanes & les imposts, & une autre pour attirer à foy les saifies & compositions des marchandises des Italiens, non pour les tourner à l'interest du public, mais au profit particulier de ses coffres. Car ce fut une chose qu'il n'oublia jamais dés le commencement de sou regne, & qui luy eust reusli plus heureusement sur la fin, si par une providence trop haftée qui destournoit loing de luyla necessité de faire des exactions sur ion penple, il eust peu par ce moyen moderer son naturel. Durant certe Assemblée, iladiousta à ses premieres creations l'annoblissement de quelques particuliers, comme du Seigneur de Chandos, de Bretagne, qui fot faict Comte de Barthe, de Messire Gilles d'Aubigny, à qui il donna le tiltre de Baron , & de Messire Robert Willoughy, qu'il fit Baron de Bruoke.

En ce mesime temps, le Roy pousse par la grandeur de son courage & par sa bonte, vertus qui avoient pour lors un haut ascendant sur son noturel, remit en estat Edouard Stafford fils aisne de Henry Duc de Buckingham, declare atteint du crime de leze Majeste, du temps du Roy Richard, & le restablit non seulement en ses dignitez, mais en ses biens, dont il possedoit un assez bon nombre. Aussi pour en dire le vray, il s'y croyoit obligé par une espece de recognoissance, à cause que ce Duc avoit le premier de tous remuè la pierre contre la tyrannie du Roy Richard, & par maniere de dire luy avoit faict un pont à la Couronne sur ses propres ruines.

Voylà comme se termina l'assemblée des Eflats, apres laquelle le Roy envoya à Paris quelques sommes d'argent afin de racheter le Marquis de Dorfe , & Messire Jean Bourchier , qu'il y avoit laissez pour cautions, des deniers par luy empruntez, lors qu'il s'embarqua pour l'Angleterre. Cette occasion luy en ouvrit une autre fort propre'à deputer le grand Threforier & le fieur Bray, dont il fe fervoit en qualité de Confeiller vers le Maire de Londres, pour faire un emprunt de la ville de six mille marcs d'argent : Mais apres plufieurs confultations qui fe firent là dessus, le Roy ne peut obtenir que deux millelivres. Ce que neantmoins il recent avec la mesme demonstration de bonne volonte qu'ont accouftume de tesmoigner ceux qui empruntent de l'argent au besoin. Environ ce mesme temps le Roy fit ses Conseillers d'Estat Jean Brotton, & Richard Foxe, l'un Evefque

d'Elie & l'autre d'Excestre, hommes vigilans & fecrets, afin qu'avec luy ils eussent l'œil sur tous les autres. Ceux-cy outre la cognoissance qu'ils s'estoient acquise des affaires du Roy devant qu'il vint à la Couronne, avoient este comme ses Partisans dans les premieres disgraces de sa fortune, incontinent suivit la mort de Bourchier, apres laquelle le Roy fit Morton, Archevesque de Cantorbery, & Foxe garde du Seau prive; depuis il l'avança par degrez, à sçavoir de l'Evefchè d'Exceftre à celuy de Bathe & de Wells, & en fuitte cettuy-cy à Durrhan, & finalement à Winchestre. Car bien que le Roy prit plaifir d'employer & d'avancer les Evesques, à cause que ces Eveschez estans riches, ils leur tenoient lieu d'une grande recompense c'estoit neantmoins sa coustume de les eslever par degrez, afin de n'en perdre les premiers fruits, qui de cette façon se multiploient par le cours de cette gradation.

Le dixhuictiesme Janvier fut enfin solemnifé le Mariage si long-temps attendu d'entre le Roy & Madame Elizabeth. Les magnisicences en furent faites avec plus de triomphes & de demonstrations de rejoüissance, principalement du costè du peuple, que ne furent celles qu'on fit au jour de son entrée, ou de son Couronnement: chose à laquelle le Roy ne prit pastant de plaisir, comme il la sceut bien remarquer. Il est vray aussi que durant tout le temps qu'il vesctu avec la Reyne Elizabeth, qui mourut devant luy; il ne luy fit jamais beaucoup de caresses, quoy qu'elle ne manquast, ny de gentillesse, ny de beauté, & qu'il en eust des enfans. Ce qui procedoit fans doute de l'inclination naturelle, qu'il avoit à n'aimer point la Maison d'York; chose qui se donnoit un si haut Empire fur luy, qu'elle trouvoit place, non seulement en ses guerres & en ses Conseils, mais en fa chambre, & mefme en fon lict Sur le milieu du Printemps, le Roy plein de hardiesse, & d'affeurance, comme celuy qui avoit gaigne la vi-Coire d'une bataille, & tiré de l'affemblee de ses Estats tout ce qu'il en eut sceu desirer ; joint que ses oreilles retentissoient encores des acclamations & applaudiffemens, qu'on luy avoit n'a gueres donnez, cre ut que le reste de son Regne ne seroit à l'avenir qu'une maniere de jeu, & qu'une paisible jouyssance de son Royaume: Toutesfois, comme prudent qu'il estoit, & amy de la vigilance, il ne voulut rien negliger de ce qui pouvoit contribuer à la seurete de les affaires, se proposant tousjours de mettre en execution toutes choses, plustost par une espece d'exercice & de jeu, que par un travail excessis. Estant done veritablement informé, que les Pays Septentrionaux eftoient, non feulement affectionnez à la Maison d'York, mais particulierement voüez au Roy Richard III. il creut ne pouvoir mieux employer l'Esté, qu'en faisant une

une reveile de ces Provinces, afin de remettre l'humeur du peuple, tant par sa propre prefence que par la differente compara son de soy mesme à son devancier. Mais le Roy le trouva grandement trompe au compte qu'il faisoit de son Estat pacifique, & de ses fortunes, qui durant plufieurs années furent pleines de brouillards, d'orages & de tempettes Caril ne fut pas plustost arrivé à Lincolne, où il passa les Festes de Pasques, que des nouvelles luy vindrent comme le Seigneur de Louel, Humphroy Stafford, & Thomas Stafford, refugiez cy devant dans l'azile de Colchester, s'en estoient departis sans qu'on peuft juger en quel lieu ils s'estoient retirez. Or quoy que cêt advis fust donné pour certain au Roy, il le mesprisa neantmoins, & ne laifsa pas de continuer son voyage vers York, où de nouveaux & plus affeurez a lvertiffemens luy vindrent, que le Seigneur de Louel eftoit pres de là avec une bonne troupe, ensemble que les Staffords avoient pris les armes en la Province de Vorcester, & fait leurs approches droict à la ville, pour l'affaillir. Comme le Roy ne manquoit pas de prevoyance à juger des choses, il ne s'efmeut point beaucoup de cecy, par ce qu'il creut, que ce n'estoit qu'un reste de la journée de Bosworth, qui n'approchoit en ri n de la grandeur du party de la Maison d'York. Cependant il se trouvoit plus en peine à faire des levées pours'y opposer, qu'à trouver des moyens pour leur

feur refister, par ce qu'il estoit au milieu d'un peuple dont il soupçonnoit la fidelité. Mais d'autant que cette action ne pouvoit souffrir aucun delay, il leva le plus de gens qu'il peut, à la haste, & envoya contre le Seigneur de Louel, jusques au nombre de trois mille hommes mal armez, mais toutesfois bien affeurez, en ayant pris une partie dans son train, & tiré le reste des fujets de ceux aufquels il sçavoit se pouvoir fier fous la conduitre du Duc de Bedford Or comme c'estoit sa coustume de choisir tousiours plustoft la voye de la clemence, que celle de la rigueur, il donna commission au Duc de Bedford de faire publier une abolition generale en faveur de ceux qui se viendroient rendre à luy, chose que le Duc approchant du Camp de Lovel ne manqua pas d'accomplir, & dont le succez fut conforme à ce que le Roy s'en promettoit. En cette occasion les Herauts servirent comme de pieces d'artillerie, car incontinent apres qu'on eust publie ce pardon, le Seigneur de Louel se desfiant de ses gens s'en fuit en la Province de Lancaster, où apress'estre arreste quelque téps, avec Messire Thomas Brourghton, il fit voyle en Flandres vers Madame Marguerite, & ainfi ses gens abandonnez de leur chef, se rendirent ausli-tost au Duc Les Staffords en firent de mefme avec les leurs, lors qu'ils apprirent ce qui estoit arrivé au Seigneur de Louel, sur qui ils fondoient leur principale confiance; tellement'

que son mauvais succez le mettant dans le desespoir ils se disperserent. Touchant les deux freres, ils se jetterent dans l'azile de Colnham, village assez proche d'Abington. Et toutessois pource qu'en la recherche que les gens du Roy sirent de ce privilege, ce lieu fut jugé n'estre un azile suffisant pour les traistres, Humphroy sut executé à Tiburne, & Thomas eut sa grace pour avoir esté porté à cette entreprins par son frere aissé. Et ainsi cette Rebellion estant disparuë comme un esclair, le Roy s'en retourna à Londres, apres avoir en ce voyage purgé le levain & la lie de ses peuples Septentrionaux, qui auparavant n'avoient pas beaucoup de bonne volonté pour luy.

Au mois de Septembre suivant la Reyne accoucha de son fils aisné. Le Roy en memoire de la race Bretone, dont il estoit descendu luy-mesme, luy donna le nom d'Arthur, en saveur de cet ancien & digne Roy de Bretagne, dont les actions ont assez de verité pour le rendre à jamais memorable, sans mettre en ligne de compte les sables qui se disent de luy. Quoy que ce Prince sus fine dans le huicties me mois, que les Medecins disent estre un mauvais presage pour un ensant, si est ce qu'il ne laissoit pas de se bien porter, & d'estre d'une complexion assez forte.

Cette mesme année, qui estoit la seconde du regne du Roy, il arriva un accident d'Estat fort estrange, bien que les Relations que nous en avons, soient si nues, qu'elles puissent à pesne

fuffi.

suffire pour le faire croire; non tant pour la nature du sujet, puisque maintesfoisil en est arrivé de semblables, que pour sa forme & sa circonstance, principalement en ses commencemens. Voilà pourquoy nous fonderons nostre jugement en cecy par les choses mesmes, selon la lumiere que nous pourrons tirer des unes par les autres, & tascherons le mieux qu'il nous sera possible d'arracher la verité de sa propre mine. Le Roy estoit encor nouveau en son Estat, & affez hay par tout le Royaume, quoy que fon merite le deust rendre exempt de cette animosité. Et neantmoins il ne pouvoit s'en garantir, par ce que la racine en procedoit du mespris qu'il faisoit de la maison de York, qui regnoit encor dans les affections de tous les corps de l'Effat, Telle chose esloignoit de luy de jour en jour les cœurs & les volontez de ses sujets, & les en retira bien d'avantage quand ils virent qu'apres son mariage, & apres la naissance de son fils il faisoit difficulté de proceder au couronnement de la Reine, ne daignant pas feulement de la faire couronner comme sa femme. En effect, l'evenement le donna bien à cognoistre depuis, par ce qu'elle ne fut couronnée que deux ansapres, quand le danger apprit au Roy comment il s'y devoit gouverner. Mais cette haine s'accreust encore plus fort, lors que soit par une maniere d'erreur, ou par l'artifice des mescontens, on sema le bruit que le dessein du Roy étoit de faire mourir

Secrettement dans la Tour Edouard Plantagenet, dont le fait estoit mis de si pres en parallelle avec celuy des enfans d'Edouard IV. en ce qui regardoit le fang, la ressemblance de l'âge, & le mesme lieu de la Tour, que cela irrita plusfort le courage du peuple contre le Roy, comme si par une odieuse ressemblance, il eust voulu devenir un second Richard. D'autre costé l'on faisoit par tout courir ce bruit, qu'il y avoit encore en vie un des fils d'Edouard IV. & cette opinion estoit subtilement fomentée par ceux qui ne buttoient qu'à des nouveautez. Cependant ny le naturel du Roy, ny son proceder n'estoient pas des choies grandement propres pour dissiper ces brouillards; au contraire il les augmentoit d'avantage, par ce qu'il se gouvernoit d'une facon plus propre à engendrer le foup con que l'afseurance. Et voylà comme la matiere combustible tut preparée pour une estincelle qui fut cause d'un grand embrasement qui arriva depuis.

Il y avoit dans Oxford un Prestre grandement subtil, nomme Richard Simon, qui avoit sous sa charge le fils d'un boulanger appelle Lambert Simnel, âgé d'environ quinze ans, beau de visage & de corps,& en qui se remarquoit une grandeur extraordinaire, tant en sa grace qu'en son regard. Ce Prestre oyant ce que les hommes dissoient, & s'entretenant d'une vaine esperance de parvenir à quelque grand Eveschè, se m tà la

fantaifie, de faire en sorte que ce jeune garçon contrefift la personne du second fils d'Edouard IV suppose d'avoir estè tuè. Il est vray que depuis il s'advifa de changer d'intention au maniment de cette entreprinse, & voulut qu'il contrefift le Seigneur Edouard Plantagenet, lors prifonnier en la Tour, trouvant à propos de le regler & l'instruire conformement à cela au personnage qu'il avoit à representer. Voyla ce qui a esté touche cy-devant, & qui sembleroit d'abbord incroyable, fi c'estoit la premiere fois qu'on auroit fact le semblable pour gaigner un Royaume Carnous avons de cecy beaucoup d'exemples, tant anciens que modernes; ce qui monstre affez qu'il n'estoit pas incompatible qu'un pauwre garçon comme celuy dont nous parlons, n'eust peu avoir la pensee d'entreprendre une chole fi importante que celle cy. Auffi est il vray que les conceptions les plus relevées te coulent quelques fois dans les imaginations des moindres personnes, principalement lors qu'elles font enyvrées des nouvelles, & des discours du vulgaire. Toutesfois il n'y a point d'apparence que ce Prestre n'ayant aucune sorte de cognoissance avec le vray personnage, sur le modelle duquel il luy failloit former celuy qu'il contrefaifoit, deust penfer qu'il luy fust possible d'instruire le jeune homme qu'il avoit entreprins de façonner à fa mode, foit qu'il luy voulust faire imiter l'action de celuy qu'il representoit toit, ou raconter les choies passées, tant de sa nourriture, que de sa façon de vivre, ou avoir à commandement des responses propres aux questions qu'on luy faisoit, ou autres choses semblables, afin que par quelqu'une de ses voyes, il peut aprocher de la ressemblance de celuy dont il se proposoit l'imitation Car ce jeune garçon n'avoit pas à representer un enfant, qui eust esté longtemps auparavant pris dans la berceau, & distruit de la cognoissance de toutes sortes de perfonnes; mais bien un jeune Seigneur, qui jusques à l'âge de dix ans avoit esté esleve à la Court, & esclairé d'une infinité d'yeux. Ce qui avint de ce quele Roy Edouard touché d'un remors fecret de la mort du Duc de Clarence ton frere, ne voulut pas restablir au Duché de Clarence son fils. dont nous parlons maintenant, & le crea neantmoins Comte de Warwick, faisant revivre cette marque de dignité du costé de sa Mere, & ayant foing qu'un chacun l'honnorast durant sa vie, encore que depuis Richard troisiesme le confina dans une prison. Cela estant, il n'est pas possible que quelque Grand qui cogneust particulierement Edouard Plantagenet, ne tinft la main à cette affaire, de qui le Prestre peut mieux prendre sa visée. Quoy qu'il en soit, ce qu'il y a de plus probable, c'est que des actions precedentes, & de celles qui suivrent depuis, l'on peut inferer que cette supposition avoit sa principale source, & fon mouvement. Car il est tres-certain que c'eftoit

c'estoit une femme d'un naturel fort remuant, & au cabinet de laquelle se fit l'heureuse conspiration du Roy contre Richard III. & ne s'en souvenoit possible que trop. D'ailleurs en ce mesme temps elle estoit grandement mescontente du Roy, sur la défiance qu'elle avoit, vovant comme le Roy manioit ses affaires, que sa fille n'eust esté ravallée de sa condition, & non pas avancée. Ainsi il n'y avoit personne qui peut fi bien & fi promptement qu'elle tenir le livre, pour faire representer cette Comedie Ce n'estoit pas neantmoins fon intention, ny celle des principaux fauteurs de cette entreprise, que cette Idole desguisée deust posseder le Royaume, mais plustost de faire en sorte qu'avec son propre danger le Roy fust desfaict. Apres cette execution ils avoient leurs esperances dans les desseins particuliers. Or ce qui fortifia le plus cette conjecture, fut qu'aussi tost que l'affaire vint à esclater, le Roy ne manqua point d'enfermer la Reyne Douairiere au Cloiftre de Bermondfey, & de luy ofter avec sa dignité tout ce qu'elle possedoit. Chose qui fut deliberée dans un Confeil fecret, & executée sans autre forme de procez, que sur quelques pretensions, tirées de fort loing; à sçavoir, qu'elle avoit mis entre les mains du Roy Richard ses deux filles, tirées de leur azyle, contre la promesse qu'elle mefme en avoit faicte. D'où l'on peut conjecturer que ce proceder , non moins rigoureux

reux que malieant, tant pour le regard du sujet que de la forme, est une preuve manifeste, qu'il failloit bien necessairement qu'elle fust alors coulpable de quelques chose que le Roy ne vouloit point publier par raison d'Estat, & pour eviter l'envie. Il est encorevident, qu'il y eust en cecy quelque forme de secret, & que l'on en supprima l'examen, puis qu'apres qu'on se fut saisi de la personne du Prestre Simon, il ne fur point executé, & meimes il n'eut pas seulement la question publique, comme plufieurs autres personnes de mesme condition ont acco flume de l'avoir pour des trahifons beaucoup moindres que celles cy : si bien qu'on se contenta de l'enfermer dans un dongeon. A ces choses, il faut adjoufter qu'apres que le Comte de Lincolne, principale personne de la maison d'York, fut mis à mort en la bataille de Stoke, le Roy s'ouvrit à quelques uns de son Confeil, & leur d'et qu'il estoit fasché de la mort du Comte, à cause que par son moyen, à ce qu'il disoit, il eust peu sçavoir la cause & le fonds de ce danger.

Mais pour revenir au recit de la chose, Simon donna premierement des instructions à son Escholier, pour luy faire jouer le personnage de Richard Duc d'York second fils d'Edouard IV. & ce fut en ce temps-là, qu'on fist courir un bruit de toutes parts que le Roy avoit faict dessein de mettre à mort. Edouard Plantagenet pri-

sonnier en la Tour, comme en effect le murmure du peuple en fut grand Mais depuis l'opinion generale des uns & des autres effant qu'apres que Plantagenet se fut eichappé de la Tour, le Prestre subtil trouvant tant d'affection pour luy parmy le peuple, & remarquant une telle réjouissance sous l'opinion qu'il s'estoit sauvé, se mit austi-tost à changer de barterie, & choisit Plantagenet, pour eftre le fujet que son Escholier devoit representer, par ce qu'on parloit alors de luy beaucoup plus, & que les vœux du peuple panchoient entierement de fon costé. Cela s'accommoda mieux à fon intention fur le bruit que Plantagenet s'estoit eschappe. Mais se doutant bien qu'on y regarderoit de trop pres. & qu'il feroit plus aifé de le descouvrir en son desgussement, s'il en faisoit monstre en Angleterre, il jugea qu'il valoit mieux le monitrer de loing, & imiter ceux qui se produisent sur les Theatres Tellement que pour plus grande afseurance il fit voile en Irlande avec son Escholier. Aussi veritablement c'estoit en cette Province que la Mailon d'York estoit en son plus haut alcendant Avec cela le Roy s'effoit monstré si peu toigneux des affaires d'Irlande, qu'il n'avoit pas daigné seulement ofter de leurs charges les Conseillers & autres Officiers de Justice, pour en mettre de nouveaux en leurs places, ou du moins y mester parmy eux des personnes, dont il peuft tirer de l'affiftance au beioing. A quoy B 6

36 Histoire du Regne

quoy fans mentir le devoir, l'obligeoit à ne maaquer pas, cognoiffant de longue main que cette contrée se portoit du tout à l'advancement de la Maison d'York. Joint que l'Estat de cette Province chatonilleux & mal estably estoit bien plus susceptible que l'Angleterre, des remuëmens & des factions. Or ce peu de prevoyance en luy procedoit de l'heureux succez de ses victoires en Angleterre, dont la reputation le fortisoit, & luy faisoit croire qu'il auroit à l'avenir assez de loisir pour tourner ses pensées à un second

Royaume.

Cette nonchalance fut cause qu'à la venuë de Simon en Irlande avec son preteudu Plantagenet toutes choses se treuverent prestes à la revolte, & a la fedition, comme si longtemps auparavant l'on eust travaillé à complotter, & mettre en estat cette affaire Le premier à qui Simon s'addressa, fut le Seigneur Thomas Fitzegerard, Comte de Kildare, & Viceroy d'Irlande. Ce fut devant les yeux de cettuy-cy, qu'il jetta d'abbord un fi grand brouillard, tant par son infinuation que par le comportement de son jeune Escholier (qui sembloit tenir de la nature l'action veritable d'une Prince) qu'ayant possible faict naistre dans l'esprit du Comte des fecrettes vapeurs d'ambition, il s'imagina tout auffi-toft que c'effoit le vray Plantagenet. La premiere chose qu'il fit alors, fut de communiquer l'affaire à quelques Seigneurs, qu'il pria de la tenir secrette. Puis le trouvant de mesme affection que luy, il souffrit à dessein que l'affaire s'esventast & passast jusques à la cognoissance publique: car s'estoit la creance de ses factieux qu'ils ne pouvoient trouver d'asseurance en leur resolution, s'ils ne fondoient auparavant l'inclination & la volonté du peuple. Mais si les Grands se monstroient portez à la rebellion, le peuple tesmoigna qu'il estoit forcené tout à faict, entretenant ce corps emprunté, ou pour mieux dire, ce phantosme, avec une affection incroyable. Ce qui procedoit de l'extreme devotion qu'ils avoient tous ensemble pour la maison d'York, & pareillemet de l'orgueilleuse humeur de cette nation, qui ne desiroit rien tant que de donner un Roy à l'Angleterre. Or ce party ne s'arresta pas beaucoup à la condemnation de George, Duc de Clarence, ayant appris n'agueres par l'exemple du Roy, que les condemnations ne couppent point le chemin au tiltre de la Couronne. Quant aux filles d'Edouard IV. ils creurent que le Roy Richard en avoit affez dit, & ne les prirent qu'en qualité de partisanes du Roy, par ce qu'elles estoient en son pouvoir, & en sa disposition. Toutes ces considerations jointes ensemble, firent qu'avec un commun consentement,& un applaudiffemét merveilleux; le mefme Plantagenet fut mené au Chasteau de Dublin, & là falué, fervi, & honoré comeRay, avec beaucoup de solennité. Cependant ce jeune garcon sçavoit si bien jouer ton personnage, que les choies qu'il faisoit ne trahissoient en rien la basscrite de son extraction Peu de jours apres il sut proclame Roy à Dublin sous le nom d'Edouard VI sans qu'il y eust une seule ess et trèe en sa-

veur de la querelle du Roy Henry.

Comme le Roy ne s'attendoit à rien moins qu'à cela, il se treuva bien en peine quand ilapprist ces nouvelles , par ce que cêt accident touchoit la corde qu'il avoit toufiours craint le plus. Joint qu'il estoit arrive en un lieu où il ne pouvoit le transporter avec asseurance pour enreprimer les mouvemens Car c'effoit la couftume de se monstrer tous jours prest à terminer les affaires par la prefence, loit qu'il y fust pousse par une valeur qui luy estoit naturelle, ou par un soupçon manifeste, parce qu'il ne scavoità qui se fier. Cela fit qu'il appella son Conseil à la Chartreuse de Shine, où l'on proceda le plussecrettement qu'il fut possible, & les principaux arrests qui se mirenten evidence furent les trois fuivans.

Premierement, que la Reyne Doüairiere devoit effre r'enfermée au Cloiffre des Relis ieufes de Bermondfey, & tous fes biens confiquez, par ce que contrevenant à ce qu'elle avoit promis à ceux avec lesquels e le avoit conclu le mariage de fa fille Elizabeth & du Roy Henry, elle avoit neantmoins tirè les filles hors de l'aztle où elles efforent, pour les mettre entre les mains du Roy Richard. Secondement, qu'Edouard Plantagenet, pour lors detenu prisonnier dans la Tour, en devoit estre tirè, afin qu'en la façon la plus remarquable qu'il feroit possible de s'imaginer on eust à le monstrer au peuple, tant pour descharger le Roy du soupçon qu'on avoit qu'il ne l'eust fait mourir secrettement dans la Tour, que pour faire voir au peuple l'imposture & la legereté manifeste des procedures d'Irlande, & que leur prefent Plantagenet n'estoit qu'une pouppée par

eux desguisee & faicte à plaisir.

Troiticfmement qu'une abolition generale seroit publice en faveur de ceux qui a certains jours prefix se viendroient volontairement declarer coulpables & que les formalitez de ce pardon seroient fi amp e, que mesme on n'en excepteroit point les trahifons faittes contre la personne du Roy. Or quoy que cela peust sembler estrange d'abbord, toutesfois il ne l'estoit pas à un fage Roy, qui cognoiffoit que ses plus grands dangers ne venoient pas des moindres trahisons, mais de celles qui estoient en esfet les plus grandes Ces resolutions du Roy & de son Conseil furent aufli-tost m ses en execution L'on commença par la Reyne Doüairiere qui fut incontinent r'enfermée au Monastere de Biermondfey, & fes biens confifquez au Roy, Chofe qui donnoit sujet à plusieurs de s'estonner qu'une femme foible, flechiffant fous les menaffes & sous les promesses d'un Tyran, apres une si gran40

de distance de temps (le Roy n'ayant jusques alors tesmoigné aucune sorte de desplaisir, ny d'alteration) apres un si heureux Mariage du Roy & de sa fille, que la naissance d'un fils avoit rendu recommendable, eust esté neantmoins si severement traittée, & qu'il se fut remarqué tant de changemens en l'esprit du Roy.

Cette Dame merite à bon droict d'estre mise entre les plus memorables exemples de la revolution de la fortune. De pauvre vefve qu'elle estoit auparavant dans les disgraces de ses ennuis, & de ses desolations, elle eust le bon-heur d'estre la femme d'un Roy, qui n'avoit jamais esté marié, & tenu de tous pour l'homme de son temps le plus accomply. Avec cela durant fon Regne elle souffrit une estrange Eclipse par la fuitte du Roy fon mary, privé de la Couronne pour quelque temps. Son bon heur s'augmenta de beaucoup par la tres belle lignée qu'elle eust de luy, joint que pour entretenir la paix de ce Mariage, elle y sceut fort bien joindre des deportemens pleins d'obeiffance, & diffimuler jusques à la fin les plaisirs ausquels le Roy son mary se laissoit emporter. Elle fut tousjours fort affectionnée à ceux à qui elle appartenoit, mesmes jusques à en venir aux factions. Ce qui attira l'envie des sujets contre le Roy, par ce qu'ils estimoient son extraction pour estre messee avec celle du Roy. Cela fit que les Seigneurs qui estoient du Sang Royal se joignirent avec le Baron de Hastings,

fayo.

favorit du Roy, lequel pour grande que fut l'af-fection que le Roy luy portoit, fut neantmoins durant quelque temps estime bien proche de sa cheute par l'animolité & malice de cette femme. Apres la mort de son mary, elle fut le sujet d'une Tragedie, ayant vescu jusques là de voir son frere decapite, ses deux fils desmis de la Couronne, declarez bastards & cruellement mis à mort Neantmoins durant tout ce temps là elle ne laissa pas de jouyr de sa liberte, de son rong, & de ses biens comme auparavant, Mais il avint depuis par une revolution ordinaire de la fortune, qu'apres qu'elle fut faitte Grand mere d'un petir fils, elle se veid soudainement & par des raifons non moins obscures qu'elles estoient incognues, & accompagnées d'estranges pretextes, bannie du monde, & confinée en un Cloiftre, avec tant de severité, que l'on croyoit qu'il y eust du danger de l'aller visiter, ou mesme de la voir. Peu de temps apres, il avint qu'elle y finit ses jours, & que par l'expres commandement deson Gendre, elle fut ensevelie à Windsore avecle Roy fon mary. Elle melme fit une fondation à Cambrige, qui fut depuis appellée le College de la Reine. Ce proceder du Roy envers elle attira fur luy plufieurs murmures, & fascheux mescontentemens, qui toutesfois outre la raison d'Estat s'addoucirent avec le temps par la grande confiscation qui lay revint des biens de cette Princeffe.

Histoire du Regne

Environ ce meime temps Edouard Plantagenet, fut conduit un jour de Dimanche à travers les principales ruës de Londres, pour estre veu de tout le peuple, & mené en procession solemnelle dans l'Egl se de S. Paul, où s'estoit affemblé une grande quantité de peuple Durant cette action publique, l'on avoir mis ordre avec affez d'artifice, que plutieurs d'entre la noblesse & autres personnes de qualité, ceux là principalement que le Roy soupçonnoit le plus, & qu'il sçavoit estre plus avant que les autres dans la cognoissance de Plantagenet, l'entretins fent le long du chemin. L'effect de cette monstre fut tel, qu'outre qu'elle ruina la creance que les habitans de Londres avoient conceue de l'imposture d'Irlande, elle fit qu'à l'avenir ils en furent trompez plus malayfement, & pluftoft par erreur que par malice Toutesfois cet artifice ne pouvoit servir de rien du costé des Irlandois; au contraire ils remirent l'imposture sur le Roy, & semerent le bruit que pour desfaire le vray heritier, se mocquer du monde, & aveugler les yeux des niais, il avoit produit un jeune garçon deiguisé de telle sorte qu'il ressembloit à la personne d'Edouard Plantagenet, & l'avoit monstre au peuple, ofant bien profaner la ceremonie d'une procession, pour donner plus de force à sa tromperie.

Cette action fut suivie bien-tost apres d'une abolition generale, & le Roy n'oublia point avec

prouvé

tela aucune sorte de diligence à donner un ordre exprés pour la garde & seureté des ports, asin que les suitifs mescontens & les personnes soupconnées ne le peussent traverser en Irlande ou en Flandres.

Cependant les rebelles d'Irlande avoient envoyé tant en Angleterre qu'aux Pays-bas de fecrets agents, aufquels l'occation & la rufe avoient donné le pouvoir d'executer en ces deux lieux des choses de tres-grande importance: Car en Angleterre, ils avoient gaigné Jean Comte de Lincolne, fils de Jean de la Pole, Duc de Suffolk. & d'Elizabeth, lœur aifnée d'Edoüard quatrielme. Ce Comte esfoit aussi recommandable pour les merveilles de son esprit, que pour celles de son courage, & avoit entretenu son imagination durant quelque temps dans un comble de penfees, non moins grandes que dignes de luy. Ce qui procedoit de ce que Richard troifiefme animé par la haine qu'il portoit à ses deux freres, le Roy Edouard & le Duc de Clarence, comme pareillement à leurs enfans, ayant souillé ses mains dans le fang de tous les deux, avoit declaré leurs descendans inhabiles sur des faux & ille. gitimes pretextes, l'un de leze Majeste, & l'autre du nom des bastards, & nomme ce Seigneur heritier de la Couronne, en cas que luy meime vinst à mourir fans enfans. Or bien que telle chose ne fust point incognuë au Roy, qui tenoit fecretement l'œil fur luy, fi est-ce qu'ayant esHistoire du Regne

prouvé en l'emprisonnement d'Edouard Plantagenet, ce que pouvoir l'envie du peuple, il ne sçavoit s'il luy falloit assembler d'avantage de reproches & de desgousts par la captivité de Jean de la Poze, croyant qu'il ny avoit point de meilleure finesse, que de le conserver comme un rival à l'autre, Le Comte de Lincolne fut induit participer à cette action d'Irlande, non pas legerement & fur la force des procedures de delà, qui n'estoient proprement que caprices, mais sur les lettres de Madame Marguerite de Bourgongne, pour l'entreprise de laquelle il sembloit cy apresavoir un fondement plus folide & pour la reputation & pour les forces. Le Comte aussi ne retint point l'affaire en arrest, quoy qu'il recogneust affez que le pretendu Plantagenet n'estoit qu'une Idole; Au contraire, il estoit beaucoup plus content que ce fust le faux Plantagenet, & non pas le vray, à cause que le faux estant asseure de tober de soy mesme, cela pourroit ouvrir & preparer un beau chemin à sespretenfions. Avec cette resolution, il fit voile secrettement en Flandres, où estoit arrivè un peu auparavant le Seigneur de Louel, laissant une secrette correspondance en Angleterre, avec Melfire Thomas Broughton, homme qui pouvoit beaucoup en la province de Lancaster. Car un peu auparavant le pretendu Plantagenet estant receu en Irlande, l'on avoit eu soing d'envoyer de secrets courriers à Mad, Marguerite, pour luy don-

donner advis de ce qui s'estoit passe en Irlande, & implorer fon secours en une entreprinse qu'ils disoient estre si juste & si pieuse, que ce ne pouvoit estre autrement par un particulier miracle du Ciel qu'on en avoit veu prosperer les commencemens Ils luy promettoiet là dessusqu'en cette affaire on ne feroit rien fans fon advis & qu'on s'en rapporteroit à elle tant seulement, pui que sa conduitte & sa protection pouvoient ach miner l'entreprinse. Comme Marguerite estoit la seconde sœur d'Edouard quatriesme, elle avoit efté la seconde femme de Charles surnommé, le Hardy Duc de Bourgongne, de qui n'ayant eu aucuns enfans, elle fit en forte d'eslever avec une finguliere affection Philippe &c Marguerite, petits enfans de son mary; chose qui luy acquit autant de bien-veuillance que d'authorité parmy les Flamends. Cette Princesse ayant le courage d'un homme, & la malice d'une femme, que la grandeur de son Doiiaire & fa prevoyauce combloient de threfors, joint qu'elle n'avoit ny des enfans, ny mesme aucun soing qui la peut toucher de prés, fit dessein de voir encore une fois replacée dans sa maison la Royale Majesté d'Angleterre. Pour cet effect elle se proposa le Roy Henry pour un but, à la ruine duquel toutes ses actions devoient viser; comme en effect toutes les factions & les troubles qui luy arriverent depuis, procederent de cette source. Histoire du Regne

46

Car elle portoit une si grande haine à la maison de Lanclastre, principalement au Roy, qu'au lieu d'estre en quelque façon addoucie par l'alliance des deux maisons, avenue par le mariage de sa niepce, elle redoubloit son animosité, comme si telle chose eut servy d'un moyen au Roy, pour l'eslever à la Couronne, & l'y establir. Cela fut cause qu'elle embrassa cette ouverture avec de grands telmoignages d'affection; de maniere qu'ayant pris là deffus le confeil du Comte de Lincolne, du Vicomte de Louel, & de quelques autres du party, il fut resolu que ces Seigneurs afliftez d'un regiment de deux mille Allemans, choitis dan les vieilles bandes, sous la conduitte de Martin Suvart vaillant & experimenté Capitaine, passeroient en Irlande vers le nouveau Roy. Cela le faisoit sous l'esperance que lors qu'une telle action auroit pris la face d'une Royauté, receuë & establie avec un si b. a second qu'estait le Comte de Lincolne, joint à la reputation des secours estrangers, le bruit de cette entreprise feroit tenir prest tout le party des alliez & des mescontens d'Angleterre, pour leur donner du secours quand ils y seroient arrivez. Quantà la perionne du faux Plantageuet, ils estoient demeurez d'accord entr'eux, qu'en cas que les affaires eussent un heureux succez. on se desseroit de luy pour mettre à sa place le vray, fans y comprendre les pretensions que le Comte de Lincolne pouvoit avoir là dessus. Ain-

hapres qu'ils furent arrivez en Irlande, & que ceux de leur party eurent prins courage, comme ils se virent tous en un corps, ils commencerent à se donner quelque esperance d'une bonne issuë; à quoy les poutsoit particulierement cette consideration, qu'ils s'en alloient avec beaucoup plus d'avantage à la ruine de Henry, que Henry n'avoit efte à celle de Richard ; joint qu'ils le faisoient accroire que les espées des Anglois seroient bien avant dans leurs forreaux, ou fort esmoussées, puisqu'en Irlande on n'avoit daigné en tirer aucune contre eux. Perfuadezpar l'accroissement de ce pouvoir, la premiere chose qu'ils firent, fut de couronner en l'Eglise Cathedrale de Dublin, leur nouveau Roy, qu'ils n'avoient fait que declarer auparavant. Alors s'estans ass mblez ils entrerent en deliberation sur ce qu'ils avoient à faire; Et bien qu'il fust d'abbord propose par quelques uns, que le meilleur noyen qu'on pouvoit renir, estoit de s'establir premierement en Irlande, puis de faire de ce hen le fiege de la guerre, & d'y attirer en perfonnele Roy Henry , en l'absence duquelils s'efloient imaginez, qu'il y avoit en Angleterre de grandes revolutions & d'estrang es remuemens; toutestois à cause que ce Royaume estoit pauvre, & eux incapables de conserver leur armée en son entier, & mesme de payer leurs foldats 'Allemands, outre que la plutpart des Irlandois, principalement les gens de guerre, n'aspiroient qu'à

48

qu'à faire leur fortune fur l'Angleterre, & gouvernoient en effect leurs Chefs; choie qui arrive affez fouvent en matiere de factions, & de tumultes populaires: il fut conclu neantmoins que le plus promptement qu'il feroit possible, l'on transporteroit toutes les forces en Angleterre. Durant que cela se passoit eu Irlande, le Roy se trouva bien empesché, lors qu'il en apprit les nouvelles; & toutes fois il ne laissa pas de s'estimer assez puissant pour escarter tous ces Irlandois, comme une volée d'oyfeaux, & chaffer bien loing cet deffein d'abeilles, avec leur Roy pretendu. Mais lors qu'il sceut depuis que le Comte de Lincolne s'estoit embarqué en cette action, & que Madame Marguerite s'estoit anssi declarée; dans les extremitez où il se treuva reduit, il veid bien que son Royaume couroit fortune encore une fois, & qu'il luy falloit combatre necessairement pour le conserver. Or comme auparavant qu'il cust nouvelles que le Comte de Lincolne estoit passé de Flandres en Irlande, il avoit eu cette creance, qu'il seroit doublement attaqué, à sçavoir, du costè Oriental du Royaume par les Flamends ses ennemis, & que les Irlandois s'en viendroient fondre sur luy des parties Occidentales, il s'avisa de se tenir fur les gardes de ces deux endroits. Pour cet effect il ordonna Generaux d'armèes Cæfar Duc de Bedford, & Jean Comte d'Oxford, se propofant d'aller luy-mesme en personne où ses affai-

res le demanderoient le plus. Il est vray qu'il ne s'attendoit point à estre encore cuvertement attaqué par ses ennemis, à cause de la saison de l'hyver, qui estoit desja bien avancé. Neantmoins il fit luy-mesme un voyage au pays de Suffolke & de Norfolke, afin de s'en affeurer. Mais comme il futarrivé à S. Edmonds-barcy, il eutavis que Thomas Marquis de Dorfel qui avoit efte l'un de ses hostages en France, se hastoit de le venir trouver pour se purger de quelques accusations qu'on luy mettoit sus. Mais bien que le Roy luy gardast une de ses oreilles pour luy donner audience quelque jour, si est ce que pour l'incertitude du temps il envoya au devant de luy le Comte d'Oxford avec commission expresse de le mener en la Tour,& luy dire qu'il eut à porter patiemment cette disgrace, qui ne procedoit point d'aucune mauvaise volonté qu'eut leRoy contre luy, ains plustost d'une aprehension qu'il n'entreprit quelque chose contre son service & son propre bien, joint que le Roy pourroit tousjours reparer cela apres que luy se seroit justifié.

De S. Edmonds burcy le Roy s'en alla à Norwich, où il passa les festes de Noël, & de là à Walsingham, où comme par une maniere de pelerinage il visita l'Eglise de nostre Dame rendue fameuse pour ses miracles; Là mesme apresavoir faict des prieres & des vœux pour l'heureux succez de ses affaires, il print le chemin de Cambridge, & s'en retourna à Londres. Peu de temps

apres les rebelles avec leur Roy fous la conduitte des Comtes de Lincolne & de Kildare, entemble du Viscomte de Louel & du Colonel Swart, prirent terre à Fouldrey en la Province de Lancastre , là ou Messire Thomas Broughton les alla trouver, accompagné d'une petite troupe d'Anglois. Le Roy cognoissant des-lors que la tempeste ne se diviseroit point, & ne tomberoit que fur un lieu, avoit desia des grandes levées; & fuivy de ses Generaux d'armée, qui estoient le Duc de Bedfort & le Comte d'Oxford, s'estoit avancé vers la route qu'ils tenoient jusques à Coventrie. De ce meime lieu il envoya une troupe de chevaux-legers pour descouvrir & prendre quelques coureurs de l'ennemis, par le moyen desquels il peut apprendre plus aisement les par icularitez de leurs progrez & de leurs defseins: Ce qui fut incontinent executé, combien que le Roy ne manquast point de secretes intelligences par le moyen des espions qu'il avoit dans leur camp.

Les rebelles prirent le chemin d'York, sans faire aucun degast par où ils passoient, ny aucun acte d'hostilité, pour mieux s'insinuer aux bonnes graces du peuple, & déguiser plus accortement la personne de leur Roy, asin que l'on creust que poussé d'un sentiment de Prince, il espargnoit ses subjets, & en avoit compassion. Mais ce plotton de neige ne s'augmenta pas à sorce de rouller; car tant s'en faut que le peu-

ple s'y attachast, qu'au contraire en quelque endroit que ce fut, il n'y eust personne dans le Royaume qui se soulevast ou se declarast pour eux. Ce qui procedoit en partie du bon goust que le Roy avoit donné à ses subjets de son gouvernement, joint à la reputation de son bonheur. D'ailleurs c'estoit une chose odieuse au peuple, d'endurer qu'un nouveau Roy luy fut apporte comme fur les espaules des Flamends & des Irlandois, dont cette armée estoit presque toute composée. Et certainement le party des rebelles se comporta fort mal en cecy, & n'eut gueres de raison de prendre la routte d'York, au lieu de confiderer qu'encore que cette contrée fut comme la pepiniere de leurs amis, que c'eftoit là neantmoins où le Seigneur de Louel avoit estè contraint de puis peu de se desbander, & là où n'agueres la pre ence du Roy avoit diffipè tous les mescontentemens. Le Comte de Lincolne se voyant trompè dans les esperances qu'il avoit eues que les peuples de cette Province iroient au devant de luy, & jugeant qu'apres estre venu si avant, il n'y avoit plus de moyen defaire sa retraitte, prist resolution de s'en aller droit au Roy, & luy donner bataille, Là dessus ilfit marcher ses troupes vers Nowarke, sur l'efperance qu'il eut de surprendre cette ville. Mais le Roy s'estant rendu un peu auparavant à Nottinghame y affembla fon Confeil de guerre, où il fut misen deliberation, lequel des deux feroit plus

plus à propos ou de differer la bataille ou de se jetter promptement sur les rebelles; à la fin le Roy dont la continuelle vigilance luy donnoit quelques sois des soupçons qui le faisoient penetrer dans les sonds des affaires qu'autre que luy ne cognoissoit, sur d'advis qu'on en vinst aux mains au lieu de retarder le combat, comme en effect telle resolution sur incontinent mise hors de doute, à cause des grands secours qui luy vindrent tant des troupes envoyées expres que des volontaires, qui se rendirent en son armée

de plufieurs endroits du Royaume.

Les principales personnes qui le vindrent secourir à ce besoin, furent le Comte de Shrewesbury & le Seigneur de Strange, fans y comprendre les autres Chevaliers & Gentils-hommes tous jusqu'au nombre de foixant & dix Chefs, lesquels avec leur compagnie faisoient en tous plus de fix mille combatans, laissant à part les autresforces que le Roy avoit avec luy. Voyant donc son armée si puissamment renforcce & l'extreme desir que les siens avoient de combattre, il fortifia la resolution qu'il avoit prinse d'en venir au plustost à une bataille, tellement qu'il s'en alla camper entre ses ennemis & Newarke, n'ayant pas envie qu'ils se prevalussent de la comodité de cette ville. Mais pour tout cela le Comte de Lincolne ne perdit point courage, & s'en alla ce mesme jour à un petit hameau appellé Stoke, se campant la nuict d'apres sur le penchat d'une

d'une montagne. Le jour fuivant le Roy luy prefenta la bataille dans la plaine, où le Comte parut courageusement. Les relations que nous avons de cette baraille sont nuës, bien que la memoire en soit affez fresche, qu'elle donne plustost à cognoistre le succez de cette journée que la ma-niere du combat. Quoy qu'il en soit l'opinion la plus commune est que le Roy partit son armée en trois bataillons, dont l'avant-garde seulement bien fortifiée par les aisles, livra le combat, qui fut fi furieux & fi obstiné, qu'il dura trois heuresdevant qu'on eut moyen de prevoir de quel costé la victoire pancheroit ; si ce n'est qu'on pouvoit possible juger du succez qui en arriveroit à la fin, à cause que l'avan-garde du Roy avoit elle seule soustenu tout l'effort des ennemis, les deux autres bataillons demeurerent fans se remuer, qu'au reste Martin Swart y fit grandement bien fon devoir avec ses Allemans & quelques Anglois qui estoient joints à ses troupes, & que les Irlandois aussi ny manquerent point ny d'ardeur ny de courage, mais qu'estans presque tout nuds armez simplement de darts & de coutelas, c'estoit plustost un massacre qu'un combat que l'on faisoit contre eux, si bien qu'il s'en falloit fort peu qu'une si furieuse execution ne fit perdre courage aux autres. En un mot que les principaux chefs estoient demeurez sur la place, à sçavoir les Comtes de Lincolne & de Kildare, François Vicomte de Louel, sans que Mar-

Martin Swart & Meffire Thomas Broughton abandonnassent jamais le champ de bataille. Quelques uns disent qu'entre les ennemis le Seigneur de Louel prit la fuitte, & que monté fur son cheval il tascha de traverser la riviere de Trente, mais que n'ayant peu prendre bord, à cause de la haute ir du rivage, il fut noyé miserablement: mais les autres n'en parlent pasainfi, & apres sa fuitte le font vivre un assez longtemps dans une certaine grotte, qui luy fervit de retraitte. Le nombre des ennemis qui furent tuez en cette bataille se monta jusques à quatre mille ; du costé du Roy , il demeura sur la place la moitié de son avant-garde, sans les bleffez, qui furent plus fignalez par leur nombre que par leur qualité. En la messee furent prisonniers entre plufieurs autres, le pretendu Plantagenet, qui pour lors reprit le nom de Lambert Simnel, & l'artificieux Prestre qui l'avoit instruit. Le Roy ne voulut point qu'on ostast la vie à Lambert, par ce que la grandeur de son courage saifoit qu'il le prenoit seulement pour une image de cire que les autres avoient moulée à leur mode, à quoy l'incitoit encore cette mesme prudence qui luy estoit ordinaire, jugeant bien que fi on le feroit mourir, la memoire en feroit trop promptement effacée. & tout au contraire fi on le conservoit en vie, il serviroit de spectacle continuel.& de remede à tels abus & enchantemens du peuple, qui pourroient arriver cy-apres. Cela fut cause qu'on le prist pour le faire servir à la Cour dans les plus abjets services de la cuisine; rare exemple d'une grande revolution, qui parut assez clairement en ce qu'on veid depuis tourner une broche à celuy à qui n'agueres on avoit fait porter une Couronne. En quoy il desmentit le proceder ordinaire de la fortune, qui n'introduit point une Comedie sur le Theatre apres une Tragedie. Cettuy cy neantmoins parvint depuis jusques à la qualité d'un des Fauconniers du Roy: & quant au Prestre il sut emprisonné si estroittement qu'on n'en ouit jamais plus parler, tant avoit de prudence le Roy à se mettre à couvert de tous dangers.

Apres l'evenement de cette bataille, le Roy s'en alla à Lincolne, où il fit faire des prieres publiques pour fa delivrance & pour fa victoire. Non contant de cela pour rendre plus fignalées fes devotions, il envoya offrir sa banniere à l'Eglise de nostre Dame de Walsingham, où il avoit fait ses vœux. Ainsi delivré de ces pieges de la, fortune, il revint à la premiere asseurance de sonesprit, ne pouvant croire que toutes ces dangereuses traverses ne luy fussent venues tout à coup. Mais il en arriva plustost selon le discours qu'en fit le commun peuple, lors qu'un peu apres son entrée à la Couronne, il dict, que son Regne seroit penible, à cause qu'il l'avoit commencé. par une maladie pleine de sueur. Mais de quelque façon

façon que le Roy s'estimast estre au portist pour fage qu'il fust, si est-ce que bien souvent sa hardiesse estoit obscurcie par sa prevoyance, principalement en ce qui le touchoit de plus pres Pour ce mesme sujet aussi esmeu par de nouveaux & inesperez dangers qui le menaçoient, il se mit dans l'esprit de destruire ensemble les partisans de cette derniere rebellion , & d'estouffer à l'advenir les semences des rebelles. D'avantage, il fit deffein d'ofter aux mescontens toutes sortes de retraittes & de demeures, afin de les empescher d'y faire esclorre & fomenter des factions qui les peuffent fortifier & causer de nouveaux mouvemens. Mais devant que passer outre, de Lincolne il fit un voyage aux Provinces de North, plustost pour reformer les abus que par une maniere de visite. Car par tous les lieux où il passoit il donnoit ordre que des enqueftes fort severes y fussent faites, tant par la loy des armes que par la voye des commissions, faisant chastier tous ceux qui se trouvoient avoir esté complices de ces rebelles. Il est vray qu'il ne les condamnoit pas tout à la mort, par ce qu'il y avoit eu defia affez de sang respandu dans le champ de bataille, mais bien à de groffes amendes, espargnant leur vie par ce moyen pour amasser des thresors Entre les autres crimes de cette nature l'on fit une exacte recherche de ceux qui un peu auparavant que la bataille fut donnée, avoint fait courir un bruit,que la victoire estoit demeurez aux rebelles,

que l'armée Royale avoit este defaitte, & le Roy mis en fuitte. Par où l'on supposoit que par cette finesse & subtilité plusieurs avoient esté empeschez de venir au secours du Roy, qui sans cela n'eussent pas manqué à leur devoir. Or quoy que telle accufation ne fut pas fans fondement, elle estoit neantmoins embrassée de plusieurs, qui pour n'avoir esté trop affectionnez au party du Roy, ny trop prompts à le secourir, estoient bien-aises de s'aider finement de cette occasion, tant pour pallier leur proceder, que pour couvrir leur mespris d'un specieux pretexte d'empesche ment. Toutesfois le Roy ne voulut point entendre à cette ruse pour le fait de quelques particuliers, encor qu'il ne laissast de s'en servir pour fon interest, selon sa coustume ordinaire.

Maisquand il fut question d'arracher les racianes & les causes de ces divisions pour le temps avenir, le Roy commença pour lors à sentir où son mal le tenoit, car la decadence de la Maisson d'York avoit desja commencé d'essmouvoir, & corrompre les affections du peuple. C'est pourquoy estant maintenant trop sage pour desdaigner plus long temps les dangers, & voulant du moins en apparence luy donner du contentement de ce costé-là, il se resolute ne sin de proceder au couronnement de la Reine Pour cet esset ayant pris le chemin de Londres, il y sit une entrée magnisique, & donna deux jours à sa devotion, pour action de graces de sa vistoire.

58 Histoire du Regne

ctoire Le premier jour il alla en l'Eglise de sainct Paul ou l'on chanta folemnellement le Te Deum, & le lendemain il affifta à la proceffion & ouyt le Sermon à la place de la Croix, Puis le vingtcinquiesme de Novembre & le troisiesme an de fon Regne, environ 2, ans apres fon mariage, il fit couronner la Reine à Westminster; & l'on peut dire, que ce couronnement fut comme une maniere de baptefme, apres lequel l'on attendit longtemps à cause des Parreins. Cette distance de temps si estrange & si peu visitée par le passe, fit remarquer & croire à plusieurs que ce proceder du Roy estoit avenu contre sa volonté, & que les maximes d'Estat l'avoient reduit à cela Incontinent apres pour tefmoigner que les brouillards eftoient diffipez, & que l'emprisonnement du Marquis de Dorset avoit esté faict plustost sur le soupçon du temps que de la personne, ce Seigneur fut mis en liberte sans autre recherche, ny circonstance. Ce fut austi environ ce mesme temps que le Roy envoya un Ambaffadeur au Pape Innocent, pour luy donner advis, tant de son mariage, & de ce qu'apres s'estre eschappé des flots, des travaux, & des troubles, comme un second Ænée, il avoit enfin trouvé un port affeuré. Au reste il remercia Sa Saincteté de ce que son mariage avoit esté honore de la presence de son Nonce, luy offrant sa personne, & les forces de son Royaume, pour le serviren toutes les occasions qui s'en presenteroient. L'Am-

L'Ambassadeur fit sa harangue au Pape, en la presence des Cardinaux, donnant de si grandes louanges au Roy son Maistre & à la Reyne , qu'elles pouvoient suffire pour ennuyer ceux qui l'escoutoient. Apres cela il se mit à louer le Pape de telle forte, que l'on trouva paffable, & fort temperé, ce qu'il venoit de dire de son Maiftre, & de fa Maistresse. Le Pape luy fit le meilleur accueil qu'on sçauroit dire: & bien qu'il cogneut affez, que la foiblesse de son âge ne luy pouvoit permettre gueres plus longtemps d'estre utile à la Chrestienté, il ne laissa pas pourtant de recevoir un extreme contentement, quand il apprit que les Nations les plus efloignées publioient fon nom avec tant de respect & d'affection. Devant fon partement l'Ambaffadeur obtint de Sa Saincteré une juste & honorable Butle, pour la modification des Privileges, des azyles, & lieux de franchise, par qui le Roy avoit si fouvent esté misen peine. Ce qui fut reduits en trois poinces generaux.

Le premier, que celuy qui s'estant jetté dans quelque azyle, en sortiroit de nuict ou autrement en cachette, puis apres avoir commis quelque offence, y retourneroit pour la seconde sois, seroit pour jamais privé des privileges de tels lieux de franchise. Le second, qu'encore que la personne du resugié sut à couvert des poursuittes de ses creanciers, neantmoins que les biens qu'il auroit hors de l'azyle, ne le seroint point Le

troisiesme, que s'il advenoit à quelqu'un de recourir à l'azyle en cas de trahison, le Roy y pourroit mettre des gens, afin de prendre garde-

à luy,

Or afin que le Roy peut mieux affeurer son Estat contre les mescontentemens & les mutineries de ses sujets, dont il avoit veu le Royaume tout plein, & qui pouvoient se refugier en Ecosfe, où le passage n'estoit point ferme comme celuy de ses Ports: Pour cette consideration plustoft que pour aucune doute qu'il eust d'hostilité de ce costé-là; devant que venir à Londres, lors qu'il estoit encore à Niwcastle, il s'advisa d'envoyer une Ambassade à Jacques troisiesme Roy d'Escosse, pour traitter & conclure la paix avec luy Richard Toxe Evefque d' Excefter,& Messire Richard Edgecombe, Controolleur de la Maison du Roy, y furent tous deux envoyez, & grandement bien receus. Mais le Roy d'Ecosse estoit travaillé de la mesme maladie que celuy d'Angleterre, encore eftoit-elle bien plus dangereuse, comme il se manifesta depuis ; c'est à dire, qu'ayant dans l'esprit les mescontentemens de ses sujets, qui estoient sur le point de se mutiner, encore que pour ce qui touchoit fon affection particuliere, il eust volontiers desiré de faire une paix avec le Roy, neantmoins y trouvant l'humeur de la Noblesse contraire, & n'o. sant pass'y opposer, de peur de luy desplaire, il conclui une trefve pour fept ans, avec une

promesse particulier qu'il fit de la renouveller de temps en temps durant la vie des deux

Roys.

Jusques icy le Roy s'est exercé en l'establisfement des affaires de son Estat, mais maintenantil se presente une occasion de regarder au dehors, & prendre part aux choses qui se pasfent chez les Estrangers. Charles huictiefine Roy de France, tant par la vertu & bonne fortune de ceux aufquels il avoit immediatement fuccede, que de son ayeul Charles septiesme, & de son Pere Louys onziesme, avoit receu le Royaume de France en un Estat bien plus florissant & plus estendu qu'il n'avoit esté de plufieurs années auparavant. Car fes principaux membres estoient maintenant reiinis, aprés avoir esté jadis des apennages de la Couronne, & separez en sorte qu'ils demeuroient seulement en un simple hommage, & non pas en souveraineté, comme gouvernez par des Princes absolus. Et telles estoient les Provinces d'Anjou, de Normandie, de Guyenne, de Provence, & de Bourgogne; tellement qu'il ne restoit plusque la Bretagne à reiinir, afin que parce moyen la Monarchie fut reduitte à ses anciennes limites.

Le Roy. Charles avoit un extreme desir de r'entrer dans ce Duché, & le reunir à sa Couronne, mais en cette ambition il se comportoit plus meurement, & avec plus de

62

fagesse qu'il ne fist depuis en ses entreprises sur l'Italie. Car en ce temps là estant nouvellement venu à la Couronne, il se laissoit conduire en quelque façon par les advis de son pere, qu'on pouvoit veritablement appaller Confeils, & non pas Conseillers, par ce que le Roy Louys ne se conseilloit que par soy-mesme, comme ayant prés de soy fort peu de personnes capables: Tellement que Charles sçavoit fort bien que son Pere n'ayant jamais gousté les desseins d'Italie, avoit toufiours l'œil particulierement attaché fur la Bretagne. Or il y avoit plufieurs circonstances qui nourissoient l'ambition de Charles de maintes esperances de bon succez non moins apparentes que fortes Il se representoit le Duc de Bretagne, qui par la foiblesse de ses années estoit comme en lethargie, servy des Conseilliers mercenaires & pere de deux feules filles, dont l'une maladive ne donnoit pas beaucoup d'espoir d'une longue vie. D'autre costé le Roy Charles eftoit à la fleur de son âge & ses sujets de France en ce temps-là fort agguerris, gens de service, & non moins propres à commander, pource sçavoient bien obeyr à leurs chefs. Avec cela ilsestoient encore plein de vigueur depuis les guerres de Louys, avec le Duc de Bourgogne. J'obmets que le Roy iouyffoit d'une paix entiere avec tous les Princes ses voisins. Quant à ceux qui se pouvoient opposer à son entreprise, ils n'estoient quedeux, à sçavoir Maximilian Roy des Ro-

muni-

mains, son corrival és mesmes desirs du Duché. & de l'heritiere, mais foible en moyens, & Henry Roy d'Angleterre, qui luy estant obligé d'un costé pour les bons offices qu'il en avoit receus, de l'autre se trouvoit affez empesché des divifions de son Royaume. Il se presenta aussi une belle & specieuse occasion de tenir couverte son ambition, & faire paroiftre la justice de ses armes contre la Bretagne, parce que le Duc avoit receu & secouru Louys Duc d'Orleans, en; semble quelques autres Seigneurs François, qui s'estoient soussevez contre le Roy. Charles se servant de ce pretexte pour se resoudre à cette guerre, cognoiffoit affez bien que nul ne pouvoits'opposer plus puissamment à son dessein que le Roy Henry, soit qu'il le deust faire, ou par maxime d'Estat pour empescher l'accroissement de la grandeur de la France, ou par une maniere de recognoissance au Duc de Bretagne pour les faveurs qu'il en avoit receue par le passé & à son grand besoin, chose qui luy faisoit croire qu'il espouseroit la querelle du Duc & se declareroit pour luy. Voyla pourquoy il n'eut pas plustost appris comme par la derniere victoire le Roy avoit estably la paix dans son Estat, qu'il n'envoyast en mesme temps des Ambassadeurs versHenry pour le prier de ne donner du fecours au Duc, ou du moins de se monstrer neutre en cette querelle. Les Ambassadeurs treuverent le Roy à Leycestre, & en leur audience luy com-

muniquerent tout ce qu'ils avoient à luy dire fur ce sujet. Par ce mesme moyen ils luy firent un recit particulier du bon succez qu'avoit eu leur Maistre un peu devant contre Maximilian, de qui il avoit recouvré certaines villes; ce qu'ils luy dirent en secret, comme si le Roy ne l'ent pas seulement tenu pour un allié, mais encore comme une personne dont les affections & les fortunes le touchoient, & avec laquelle il prenoit plaifir d'avoir des secrettes communications en ses affaires plus importantes. Apres le compliment fait de part & d'autre, & que les Ambassadeurs eurent tesmoigné au Roy le contentement que leur apportoit l'heureux fuccez de fa victoire, ils entrerent dans le sujet pour lequel ils estoient envoyez. D'abord ils declare. rent au Roy que leur Maistre estoit contraint d'entreprendre une guerre aussi juste que necessaire contre le Duc de Bretagne, pour avoir receu dans ses terres & secouru des hommes tenus pour traistres, & declarez ennemis, tant de son Estat que de sa personne; que ce n'estoient point des gens de peu qui s'estoient refugiez vers luy, mais bien des personnes de qualité si eminente, qu'il y avoit toutes les apparences du monde, qu'ils n'estoient point venus là pour mettre à couvert leur propre fortune, mais plustoft pour chercher à miner la sienne, attendu qu'ils avoient pour chef le Duc d'Orleans, le premier Prince du Sang, & la seconde personne de Fran.

France: Que prenant bien l'affaire, cette guerre estoit plustoit defensive du costé de leur Maistre que non pas offensive, de telle forte que ce qu'il faisoit ne pouvoit estre obmis ny reculé, s'il vouloit butter à la conservation de son Estat; que ce n'estoit pas le premier coup qui faisoit juger la guerre offensive, veu que nulPrince de bon esprit ne devoit jam sis attendre cela, mais la premiere attaque ou du moins les premiers preparatifs, Par ainfi que cette guerre estoit plustost une suppression des rebelles qu'un juste combat avec un ennemis, là où les effets donnoient à cognoistre que ses subjets bien que traistres ne laissoient pas d'estre receuz par le Duc de Bretagne son hoinmiger. Que le Roy Henry cognoiffoit tres-bien quel interest il y avoit en cet exemple, s'il avenoit que les Princes voisins se voulussent rendre protecteurs des rebelles contre la loy des nations & des alliances; toutes-fois que leur Maistre n'ignoroit pas que le Duc de Bretagne l'avoit obligéau besoin, & qu'il ne faisoit point de doute aussi d'un autre costé que le Roy ne se souvinst de la promptitude de leur Maistre, & comme il le fecourut lors que le Duc de Bretagne, ou fes mauvais Confeillers luy manquerent, & le volurent trahir; qu'au reste il y avoit bien de la difference des courtoisses receués de la part de leur Majesté à celle du Duc de Bretagne, dont les intentions pouvoiet avoir pour butles interests particuliers, là où celle de leur maistre ne procedoit que d'une 66

entiere affection. Car s'il eut fallu mesurer la chose par les ruses & les maximes d'Estat, il eut esté beaucoup meilleur pour le bien de ses affaires, qu'un Tyran eut regné dans l'Angleterre, pour lors pleine de divisions & de troubles, que non pas un tel Prince, dont les vertus ne pouvoient manquer de le rendre grand & puissant, fi le bon-heur vouloit pour luy qu'il vint à bout de ses affaires. Qu'en outre pour le regard de ce point d'obligation, que leur Maistre s'asseuroit bien que tout cela ne pourroit divertir le Roy Henry, de faire ce qui estoit de Justice, & qu'il s'empescheroit bien de s'embarquer en une querelle fi mal fondée D'avantage que pour cette mesme raison, puisque la guerre que leur Maistre s'en alloit faire, n'estoit que pour se delivrer des dangers qui le menaçoient, il esperoit que le Roy luy feroit les mesmes demonstrations d'amitié en la confervation de son Estat, qu'il luy avoit tesmoignées autres fois pour la conqueste de son Royaume, & que du moins felon cette mesme inclination avec laquelle le Roy avoit tousjours faict profession de paix, il leur laissaft desmesser leur different, & demeurast neutre, attendu que leur Maistre ne pouvoit legitimement le presser de prendre part en cette guerre, veu que depuispeu seulement il s'estoit estably en la Couronne parmy les seditions intestines. Mais quand il fut question de venir au point de la reiinion du Duché de Bre-

tagne à la Couronne de France, ou par la guerre ou par le mariage de l'heritier de Bretagne, les Ambassadeurs ne voulurent point toucher à ce mystere. Au contraire, ils l'eviterent comme un escueil qui leur pouvoit estre nuisible. Voylà pourquoy au lieu d'en faire mention, ils entremeslerent en leur discours avec le Roy l'intention asseurée qu'avoit leur Maistre d'espouser la fille de Maximilian. Ils entretindrent auffi le Roy de quelques autres discours sur le dessein que faifoit leur Maistre de recouvrer à force d'armes le droict qu'il avoit sur le Royaume de Naples, & de s'y en aller en personne; ce qu'ils disoient exprès pour chasser bien loing toute forte de jalousie qu'eust peu avoir Henry , que Charles voulut empieter fur le Duchè de Bretagne, & qu'ainfi pour esteindre le feu dont il avoit peur, il ne l'allumast en son propre Estat.

Le Roy apres avoir communique ces articles à fon Conseil, & rendu le compliment aux Ambassadeurs, leur sit response qu'il se réjoussfoit grandement, que le Roy eust recouvre ses villes d'entre les mains de Maximilian: sur quoy il leur raconta familierement quelques particularitez de ses propres adventures, & de ses victoires passes. Touchant l'affaire de Bretagne, il leur dit en peu de mots, que le Roy de France & le Duc de Bretagne estoient les deux Princes du monde, ausquels il se sentit le plus obligé, que cela estant, il s'estimeroit fort malheureux,

fi les choses se passoient entre eux de telle sorte qu'il ne peut s'acquitter de la recognoissance qu'il devoit à l'autre, qu'il ne voyoit point de moyen plus propre à un Roy Chrestien, & commun amis de tous les deux, pour satisfaire à ce qu'il estoit obligé de rendre à Dieu & aux hommes, que de s'offrir soy-mesme, à estre mediateur d'un accord ou d'une bonne paix entr'eux; qu'il ne doutoit point que par cette voye l'Estat & l'honneur du Roy ne se conservassent avec plus de seureté & moins d'envie, que par une guerre sanglante, & que pour cet effect il n'éfpargneroit ny despense ny peine, quand mesme il luy faudroit aller en pelerinage pour une fin si bonne & si sainte. Là dessus il conclud qu'en une affaire si importante, & qui le touchoitsi avant dans l'ame, il esperoit de s'experimenter plus amplement par une Ambassade, qu'il despescheroit à l'instant au Roy de France pour ce mesme sujet. Voylà comme les Ambassadeurs furent r'envoyez, le Roy n'estant pas moins foigneux d'esviter de son costé de faire entendre quelque chose qui touchast la reunion de la Bretagne, comme les Ambassadeurs avoient tasché du leur, de n'en faire aucune mention, si ce n'est qu'il leur en donnast quelque atteinte par ce mot d'envie. Aussi pour n'en point mentir le Roy n'estoit pas si despourveu d'esprit ny de conseil que de ne s'appercevoir bien de l'intention du Roy de France, qui estoit de s'investir luyluy-mesine de la Bretagne. Neantmoins il n'a-voit aucune intention d'entreprendre la guerre contre la France; bien qu'en apparence il le donnast à entendre tout autrement : en quoy il se plaisoit beaucoup plus à un bruit de guerre, que non pasà venir à l'execution, s'imaginant que l'un le pourroit faire riche, & l'autre le rendre pauvre D'ailleurs il estoit travaillé de plusieurs inquietudes secretes, touchant son peuple, tellement qu'il apprehendoit de luy mettre l'espée à la main. Et toutes sois comme prudent & courageux il n'estoit pas d'un advisfi contraire & reveche à la guerre, qu'il ne resolut de s'y jetter plustost que de le laisser emporter à la France le Duché de Bretagne. A quoy l'obligeoit encore plus particulierement cette confideration, que c'estoit un Pays si grand, si riche, & fitué fi commodement, qu'il pourroit à l'advenir endommager l'Angleterre par son trafic, & par la force de ses costes. Avec cela le Roy se promettoit que partie par une certaine nonchalance, qui est ordinaire aux subjets dans la Cour d'un jeune Prince, partie par les propres forces de la Bretagne, qui n'estoit pas des moindres, mais sur tout pour le regard de ce grand party que le Duc d'Orleans avoit formé dans le Royaume de France pour y allumer une guerre civile, afin de détourner le Roy de son entreprise fur la Bretagne, & finalement en consideration de la puissance de Maximilian qui estoit le corrival

du Roy de France en cette pretension; ou que telle entreprise abboutiroit à une paix, ou qu'elle se romproit d'elle-mesme. Suivant cela le Roy approuva les choses selon qu'il en estoit befoin, comme l'evenement le fit cognoistre depuis; mais devant que passer outre, il envoya au Roy de France Christophle Urswicke son Chappelain, homme dont il fe servoit volontiers, & en qui il se fioit entierement. Aussi l'employoit-il avec une affeurance d'autant plus grande, qu'estant homme d'Eglise, il en estoit plus propre à une Ambassade de pacification. D'avantage, il luy donna cette autre commission, qu'en cas que le Roy de France consentit à en venir à un traitté de paix, il s'en allast trouver le Duc de Bretagne, & taschast le mieux qu'il pourroit d'accommoder les affaires des deux costez. Urswicke en fit sa declaration au Roy de France, convenable à la response que le Royavoit faicte en Angleterre aux Ambassadeurs. A quoy il messa doucement quelques mots pour l'esmouvoir à recevoir en grace le Duc d'Or leans, luy faifant gouster les conditions de l'accord; mais le Roy de France de son costé ne manqua point d'artifice à dissimuler ce traitté de paix, comme celuy qui ne defiroit rien fi fort que de gaigner le temps, & reculer les secours des Anglois, sous une esperance de paix, jusques à ce que par la force des armes il eut pris port bien avant dans le Duché de Bretagne. A

cau-

cause de cela il sit response à l'Ambassadeur, qu'il estoit content de ce mettre entre les mains du Roy, & le faire arbitre de la paix; fur quoy il confentit tres-volontiers que l'Ambassadeur s'en allast en Bretagne, tant pour y declarer le consentement du Roy, que pour apprendre quelle estoit la volonté du Duc là dessus, prevovant bien que le Duc d'Orleans, par qui le Duc de Bretagne se laissoit entierement mener, le prenant pour estre sur des termes irreconciliables avec luy, ne voudroit point recevoir de traitté de paix , là où il devoit en l'un voiler generalement au dehors son ambition, en gaignant la reputation d'un juste & modere proceder, & s'infinuer en l'autre en l'affection du Roy d'Angleterre, comme une personne prest à se remettre, en tout, à sa volonté : mais ce qu'il y avoit encor de plus r'affiné, s'estoit qu'il luy devoit faire accroire qu'encore qu'il perfistat tousjours en cette guerre, ce n'estoit que pour saire fleschir l'obstination de l'autre party à recevoir la paix, tellement que par ce moyen le Roy ne pouvoit prendre ombrage de son armement, ny de la poursuitte qu'il faisoit, pourveu que cependant le Traitté fut tous jours sus pieds jusques au dernier instant, qu'il seroit victorieux.

Ces fondemens estans sagement jettez par le Roy de France, toutes choses luy succederent solon son desir. Car apres que l'Ambassadeur d'Angleterre su tarrivé en la Cour de Bretagne, Histoire du Regne

il trouva que le Duc estoit à peine en son bon Yens, tellement que ce fut le Duc d'Or'eans qui donna audience au Chappelain, comme ayant le maniment de toutes les affaires de cette Cour. Sur la declaration qu'il luy fit de son Ambassade, il luy respondit en termes un peu altiers, que le Duc de Bretagne ayant esté l'hoste, & par maniere de dire le Pere nourricier du Roy en son âge plus tendre, & en la foiblesse de sa fortune, s'estoit persuade qu'en cette occasion ce fameux Roy d'Angleterre luy deust plustost envoyer de bonnes trouppes pour le secourir, que le vouloir embarquer en un vain traicté de paix; & que fi le Roy pouvoit oublier les bons offices que le Duc luy avoit rendu par le passé, qu'il devoit neantmoins felon son ordinaire fagesse considerer l'advenir, & combien il importoit à sa propre fortune & à sa reputation, tant chez les Estrangers que parmy les fiens, de ne permettre que la Bretagne, dont les peuples estoient les plus anciens alliez d'Anglererre, fut engloutie par la France, & que tant de bons ports & de villes fortes sur sa coste fussent sous l'Empire d'un si puissant Roy leur voisin. Il finit ses paroles par une grande demonstration du desir qu'il avoit que le Roy peníast à cette affaire comme à la sienne propre, & rompit là dessus, desniant à l'Ambassadeur de vouloir entrer plus avant en conference touchant ce traicté de paix.

Avec cette response Urswick s'en retourna

premierement au Roy de France, auquel il fit rapport de ce qui s'effoit passe. Le Roy trouvant que toutes choses alloient fort bien,& selon qu'il les avoit tous jours desirées, luy dict pour responfe, que l'Ambassadeur pouvoit juger maintenant de ce qu'il avoit tousjours creu de cette affaire, que confiderant entre les mains de quelle personne estoit le Duc de Bretagne, il inferoit que la paix ne se pourroit jamais faire que par un traicté messé de force & de persuasion ; Que cela estant, comme il vouloit continuer l'un, il defiroit aussi que le Roy persistast en l'autre. Sur quoy il affeura l'Ambassadeur que pour son particulier il se rangeroit tousjours du costé du Roy, & se laisseroit gouverner par luy en ce qui regarderoit cette paix. Toutes ces choses ensemble furent representées au Roy par Urswick à son retour en Angleterre, si bien que le traitté de paix ne fembla d'abord desesperé en aucune forte, mais pluftoft differe en un meilleur temps, jusques à ce que la force y eust travaille, & rendu de meilleure composition ceux du party de Bretagne. Cependant les deux Roys s'entretindrent de pacquets & de depesches continuelles. Enl'un estoit considerable un extreme desir de la paix, & en l'autre un meilleur artifice pour en distimuler la negociation. La dessus le Roy de France s'en alla fondre dans la Bretagne avec des grandes forces, & affiegea fort eftroittement la ville de Nantes; car bien qu'on luy

Histoire du Regne

attribuaît de n'avoir pas beaucoup de jugement, si est-ce qu'il n'en manquoit point à sçavoir dissimuler à part soy. Pour en donner des preuves, plus il pressoit l'execution de la guerre, & plus aussi il sollicitoit la paix à méssime temps. De sorte que durant le siege de Nantes, apres plusius lettres & Ambassades particulieres, tant pour mieux establir sa dissimulation, qu'asin de r'afraischir le traicté, il envoya au Roy Bernard d'Aubigny, personne de qualité, pour le prier instamment de terminer cette paix, de quelque sacon que ce fust.

Comme le Roy ne defiroit rien tant que donner une nouvelle vigueur à ce traitté, il envoya pour cet effet trois Commissaires de sa part, qui furent l'Abbé d'Abongton, Messire Richard Tunstal, & le Chappelain Urswick, le mesme qui avoit esté employé cy devant à messager ce traitté puissamment, & par toute sorte de voyes, avec la franchise en tel cas requise.

Environ le mesme temps le Seigneur de Woodvile, Oncle de la Reine, Gentil-homme plein de courage, & qui n'aspiroit qu'à s'acquerir de l'honneur, pria le Roy de luy permettre de lever sous main quelques forces de volontaires, & de s'en aller au secours du Duc de Bretagne, sans prendre ny licence ny passeport, asin que le Roy ne s'emblast estre messéen cette affaire en aucune saçon que ce sut. Le Roy ne voulut jamais luy accorder sa deinande, ou du

anoins il en fitseinblant, & luy commanda de se tenir prés de luy, car il ne pouvoit croire qu'il n'y allast de son honneur, si faisant autrement il fortifioit un des partis durant un traicté. Toutes-fois foit que ce Seigneur ne peut obeir à cela, ou qu'il eut opinion que le Roy n'auroit point telle chose desagreable en soy-mesme, quoy qu'en apparence il ne voulut pas l'advouer; fit voile secrettement en l'Isle de Wight, dont il estoit Gouverneur. Là apres qu'il eut faict levée d'environ quatre cens hommes, il passa en Bretagne, & joignit ses gens aux forces du Duc. Cependant les nouvelles de cette action estans venues à la Cour de France, y mirent quelques jeunes hommés en une telle furie, qu'en leur premiere fougue tout ce qu'on peut faire fut de garantir d'un affront les Ambassadeurs d'Angleterre; Toutes-fois soit que le Roy de France voulut conserver le privilege des Ambassadeurs, ou qu'en sa conscience il cogneut qu'en ce trai-Cté de paix il estoit le plus grand dissimulateur des deux, il empescha qu'aucune injure de faict ou de parole ne leur fut faicte, ny à ceux de leur fuitte, En mesme temps un Agent partit d'Angleterre de la part du Roy pour se purger du partement du Seigneur de Woodvile, se servant de principal argument, pour monstrer qu'il n'avoit jamais consenty à cette affaire, de ce que les troupes estoient si petites, qu'elles n'avoient pas mesme la moindre apparence d'un secours

D 2 qui

Histoire du Regne

76 qui eut esté fait par authorité, joint qu'elles ne pouvoient pas beaucoup avancer lesaffaires de Bretagne, Combien que le Roy de France n'adjoustast pas une entiere foy à cette Ambassade, il ne laissa pas neantmoins de faire mine d'en efire content, quoy qu'en effet il ne le fut pas. Un peu apres les Ambassadeurs d'Angleterre s'en retournerent, deux d'entr'eux ayans esté pareillement avec le Duc de Bretagne, & trouverent les affaires au mesme estat qu'elles estoient auparavant. A leur retour ils informerent le Roy des choses qui se passoient, & de combien le Roy de France eftoit efloigné d'une vraye intention de paix. Ils laisserent le reste à la conduitte du Roy, qui pour en dire le vray ne s'estoit point laissé mener en cette affaire par une pure credu. lité, comme on le supposoit generalement. Au contraire, s'il effoit blafmable en quelque chofe, cela procedoit seulement de ce qu'il avoit mal mesure les forces de l'autre party. Car comme nous avons desja dit, le Roy faifoit fon compte de cette forte : Il jugeoit par les apparences que la guerre de Bretagne au regard de la force des villes & de la grandeur du party, ne pouvoit se terminer si soudainement. A quoy l'induisoit encore plus fort cette confideration, que les confeils de la guerre pour lors entreprise par le Roy Charles encore fort jeune contre l'heritier apparent de France, seroient foibles, & par consequent cardives; Qu'au reste il n'estoit pas possible qu'il

ne fürvinst quelque brouillerie en France, & que des nouveaux changemens ne s'y fissent en fa-veur du Duc d'Orleans. D'autre costè il se representoit que Maxmilian Roy des Romains, Prince puissant & fort agguerri, envoyeroit du fecours aux Bretons; & ainsi se persuadant que ceschoses ne pourroient pas avoir une prompte issue, il s'estoit proposé de s'aider de ce temps là pour ses propres affaires. En quoy premierement il avoit pense à prendre advantage sur ses Estats, à cause que le cognoissant affectionne à la querelle de Bretagne, ils ne manquerent de fournir une grande somme de deniers sur le bruit de cette guerre, & qu'en cas que les affaires vinssent à fe pacifier, il pourroit mettre dans son espargne tout cet argent. Or d'autant qu'il voyoit bien que son peuple se portoit avec affection en cecy, il ayma mieux faire accroire qu'il avoit este trompè & endormy par les François, que se defister tout à fait de cette guerre. D'ailleurs considerant que ses subjets n'estoient pas entierement capables des maximes d'Estat, il ne trouvoit point de meilleur expedient en toutes ces propofitions que d'establir & tenir en haleine un traittè continuel de paix, ores le mettant bas, & tantost le relevant, felon que l'occurrence le requeroit. Avec cela il confideroit qu'estant comme arbitre de cette paix il y alloit de son honneur s'il ne taschoit à la moyenner. Là dessusil se proposoit les moyens de se servir de l'envie que le Roy

D 3

Histoire du Regne

78

de France s'en alloit rencontrer dans cette occasion de la guerre de Bretagne, & se fe fortifioit de nouvelles alliances, principalement de celle de Ferdinand Roy d'Espagne, avec qui il avoit de grandes conformitez, tant en fon inclination naturelle, qu'en sa façon de vivre, & semblablement avec Maximilian qui avoit en cecy son particulier interest. Ainsi toutes ces affaires estans jointes ensemble, il se trouvoit que le Roy se promettoit de l'argent, de l'honneur, des amis, & la paix pour conclusion de tout le reste. Mais il ne voyoit pas que ces choses estoient trop belles pour luy fucceder heureusement de tous coftez: car les grandes affaires sont ordinairement trop rudes & trop difficiles pour estre mises à sin par les pointes & les trenchants des esprits les plus r'affinez. J'adjouste à cecy que le Royse trouvoit encore trompè en ces deux principaux fondemens : car bien qu'il eust une grande raison de s'imaginer que le Conseil de Francese monstreroit fort retenu à jetter le Roy contre l'heritier apparent de ce Royaume, toutesfois il ne confideroit pas que Charles n'estoit point guidé par aucun des principaux de son sang, ou de la Noblesse, mais par de petites gens qui vouloient faire une chef d'œuvre de credit & de faveur, en donnant des confeils hazardeux, ce que les plus fages n'eussent ny osé, ny voulu entreprendre D'autre costé pour le regard de Maximilian, il l'estimoit sans doute plus qu'il n'esfoit,

puis

puis qu'on ne cognoissoit pas encore ny la ne-

cessité, ny l'estat incertain de ses affaires.

Apres qu'il eut confulté avec les Ambassadeurs, qui ne luy apporterent point d'autres nouvelles, que celles qu'il s'estoit desja promis d'en avoir, bien que jusques alors il n'en voulut point faire de semblant, il sit incontinent assembler ses Estats, & proposer aux deux Chambres l'affaire du Duché de Bretagne par son Chancelier Morton, Archevesque de Cantorbery, qui parla de cette sorte en pleine assemblée:

Messieurs, le Roy nostre souverain Seigneur m'a commandé de vous declarer les causes qui l'ont esmeu à cette fois à faire assembler ses Estats; dequoy je tascheray maintenant de m'acquitter en peu de paroles, demandant pardon à sa Majessé & à vous si je ne satisfais à cecy com-

me je voudrois bien.

Sa Majesté vous faict sçavoir presentement qu'elle se represente tousjours devant les yeux la souvenance, l'affection, & la fidelité que vous luy tesmoignastes en la derniere assemblée que vous seistes pour l'establissement de la Couronne, tant pour ce qui touchoit la descharge de ceux qui avoient suivy son party, que la consiscation des biens des traissres & des rebelles. En quoy vous vous employastes veritablement avec l'integrité que des sujets sçauroient tesmoigner à leur Prince. Aussi a t'il pris cela de si bonne part, qu'il a resolu en soy-messine de vous compart, qu'il a resolu en soy-messine de vous com-

D 4 mu-

muniquer toutes les affaires qui touchent le public dedans le Royaume, pour la grande affeurance qu'il a en vous qui estes ses chers sujets.

Les causes pour lesquelles il vous a fait assembler sont deux. L'une regarde les affaires des Païs estrangers, l'autre son Estat en particulier.

Il n'est pas que vous n'ayez ouy dire comme le Roy de France a maintenant une grande guerre contre le Duc de Bretagne, & que son armée est à present devant Nantes, ville des principales de ce Duché, également recommandable & pour ses forces & pour ses richesses. Vous pouvez juger de ses esperances, puis qu'il la tient affiegée, & puis qu'il se jette d'abord sur la plus forte partie. Pour le sujet de la guerre, il le sçait affez, & dict l'avoir suscitée à cause de l'entretenement, & du fecours que le Duc d'Orleans & quelques autres Seigneurs François, que le Roy tient pour ses ennemis, ont eu dans le pais du Duc. Il est vray que quelquesuns alleguent pour cause de cela d'autres raisons particulieres. Quoy qu'il en soit les deux parties ont souvent prie le Roy de les affifter. En quoy le Roy de France a requis, ou qu'on luy donnat du secours, ou qu'on fe montrat neutre en cette guerre; & les Bretons ont demandé simplement de l'assistance, disans y estre contraints par la necessité de leurs affaires. Cependant le Roy, comme Prince Chrestien & facre fils de l'Eglife s'est offert pour arbitre en cet affaire, avec intention de moyenner une bonne paix entre ces deux Princes Chrestiens. Or quoy que le Roy de France demeure bien d'accord touchant ce traictè, il ne veut pas neantmoins arrester le courant de la guerre. Cela faict que les Bretons, qui ne defirent rien tant que la paix, ne refusent pas d'y entendre; mais commeils ne peuvent s'affeurer fur leurs forces, ils fe defient du proceder du Roy de France par ce qu'il continue la guerre. Tout cela est caufe que le Roy ayant pris, comme il à fait, autant de foing & de peine qu'on en sçauroit prendre pour establir une paix, & voyant qu'il ne peut ny empescher l'execution d'un coste ny de l'autre arrester la défiance causée par la continuation d'une telle guerre, s'est desiste dece traittè, non pour aucune repentance qu'il en ayt eue mais plustost pour avoir desespere du succez de cette affaire, qui selon les apparences ne sçauroit plus reiissir maintenant, Cela estant, cette narration peut suffire pour vous apprendre ce dequoy il estquestion; & c'est icy quele Roy vous prie de luy dire libremet vostre advis, & si c'est son meilleur qu'il entre en un guerre auxiliaire & defenfive pour les Bretons contre les François.

Or pour vous faire voir clair plus dans cette affaire, le Roy m'a commandé de vous dire quelque chose de sa part touchant les personnes qui s'en messent, & de vous remonstrer aussi quelle est la consequence de cette action, en ce qu'elle à quelque rapport à ce Royaume Sur quoy je vous allegueray des exemples en general fans en venir ny à la conclusion ny au jugement, jusquesà ce que Sa Majesté ait receu vos advis, que j'espere ne devoir pas estre moins sa-

ges que judicieux.

Premierement en ce qui touche le Roy nostre fouverain Seigneur, qui est la principale personne sur qui vous devez avoir l'œil ouvert en cette affaire, Sa Majesté vous asseure veritablement que la chose du monde qu'il desire le plus c'est d'avoir la paix durant son regne. Maisce n'est pas aussi son dessein de l'acheter aux defpens de son honneur, ny avec l'interest des dangers quis'en peuvent ensuivre. Il luy suffit de croire que ce ne fera pas un mauvais change, fi la volonté de Dieu est telle, que de luy donner une guerre honorable en un Paysestranger, au lieu des feditions & des troubles domestiques qui l'ont travaillé jusques à maintenant. Quant aux deux personnes qui agissent principalement en cette action, qui font le Roy de France & le Duc de Bretagne, Sa Majesté vous declare que ce sont les hommes du monde aufquels ila plus d'obligation qu'à tous ses autres amis & alliez: car l'un d'entre eux luy a presté la main pour le delivrer de l'injustice d'un Tyran, l'autre a allongé la fienne pour l'affister au recouvrement de son Royaume. De maniere que fon affection enverseux ne peut estre qu'également balancée. Et bien que vous ayez ouy dire

que Sa Majesté fut contrainte lors qu'elle estoit en Bretagne de s'enfuir en France pour s'y exempter d'une trahison; elle ne desire pas neantmoins que le blasme en revienne au Duc en quelque façon que ce soit, de peur qu'à l'advenir quelqu'un ne reproche au Roy de s'estre servy de ce pretexte pour esfacer ses premiers bienfaicts. Car il est tres bien informé que telle chose n'arriva jamais que par les malicieuses pratiques de quelques particuliers, qui furent alors corrompus durant sa maladie, & que le Duc n'y presta jamais son consentement.

D'avantage en quelque façon que ces choses puissent interesser le particulier du Roy, il ne laisse pas de cognoistre que le lien, qui seul est capable de l'obliger plus estroittement qu'autre chose par toutes sortes de voyes, c'est la seureté de ses bien-aymez sujets, qui le doit mettre hors d'interest tout autrement que cela, en ce qui regarde ses obligations de recognoissance; & si sa Majesté est contrainte de faire la guerre, c'est

fans passion & lans ambition.

Pour la consequence de cette action en ce qui touche ce Royaume, elle est sans doute bien grande selon le dessein qu'a le Roy de France. Carsi ce qui le pousse à cette guerre n'est autre chose que le dessein qu'il a de ranger à la raison ses subjets, que le secours du Duc de Bretagne rends insolents & rebelles, cela ne nous importe en rien que ce soit Mais soit que le Roy de France que ce soit Mais soit que le Roy de Fran-

M 6

84 Histoire du Regne

ce ait dessein ou non de faire de la Bretagne une Province, & de la joindre à fa Couronne, si cela arrive ce ne fera pas une chose digne de peu de confideration. Car d'un coste l'Angleterre en recevra du dommage, & de l'autre la France un accroissement de grandeur, par ce que si elle joint à son Estat ce Duché, qui estend ses rameaux fur nostre mer, toute nostre nation se trouvera defnuèe du fecours que nous ont tousjours donné les Bretons nos anciens alliez. D'avantage il s'ensuivra de cecy que cette Isle se trouvera maintenant tout à faict renfermée des eaux de la mer. & environnée par les costes des Provinces de deux puissants Monarques, elle qui n'aguere estoit puissante, non seulement en terres fermes, mais encor en alliez, tant du coste de la Bourgogne que de la Bretagne; joint que les alliez estoient tels qu'ils dependoient de nous en quelque façon, l'un estant desja tombe partie en la grandeur de France, partie en celle d'Austriche, & l'autre prest à estre soubmis au pouvoir des François.

Pour le regard de l'exemple, il est fondè sur la messime question que nous debattons touchant l'intention du Roy de France. Car si la Bretagne est une fois emportèe & engloutie par les François; comme c'est l'ordinaire du monde d'imputer à l'ambition les actions des Princes; l'exemple en sera dangereux sans doute & universel, en ce que l'Estat voisin & le moindre de-

viendra la proye du plus grand; comme si par un mesme rapport telle chose avenoit de l'Escosse à l'Angleterre, du Portugal à l'Espagne, des moindres Estats aux plus florisfans, & ainsi de l'Allemagne; ou mesme à vous autres qui estans du commun peuple pourriez bien neantmoins vivre en seureté sous quelques uns de ces grands Seigneurs. Cela estant il ne faut point douter que si tel exemple a lieu, l'on n'en attribue le plus grad blasme au Roy, comme à celuy qui estoit le plus interesse en cette affaire, & le plus capable d'en empescher le cours. D'ailleurs comme le pretexte ne manque jamais de pouvoir, le Roy de France en a maintenant un si beau qu'ils'en peut servir d'autant plus aisément que cette entreprise peut sembler d'abbord un ouvrage de necessité, plustost qu'un effet d'ambition, ce qui par raison corrige le danger de l'exemple. Car ce que nous faisons pour nostre propre defense, ne peut estre un exemple dangereux, par ce qu'il est au pouvoir d'un autre de l'esviter. Je ne vous en diray pas d'avantage, par ce que le Roy remet l'importance de cet affaire sur vostre sage conseil, & qu'il est content de se reposer là dessus.

Voylà quelle fut en effect la harangue du Chancelier, touchant l'affaire de Bretagne; car le Roy luy avoit commandé d'en faire l'ouverture de telle forre que les Estats la peussent goufter, sans s'engager neantmoins dans aucune de-

claration expresse.

A ce paroles le Chancelier adjoufta les fuivantes: Quantau gouvernement du dedans, le Roy m'a commandé de vous dire qu'il pente ne s'estre jamais trouvé Prince (pour le peu de temps qu'il a regné) qui ait esté plus que luy combattu de deux diverses passions, de joye & de tristesse. De joye, en ce que Dieu luy a mis au costé l'espée Royale, dont il s'est servy contre tous ses ennemis, & luy a donné des serviteurs & des sujets si fideles, qu'ils n'ont jamais manqué à l'aflifter de leurs bons confeils, ny à fe monstrer tousjours obeytlans, ny à le defendre avec une resolution courageuse: de tristesse, par ce qu'ayant desiré de tout temps de ne mettre la main à l'espée que pour l'administration de la Justice, il a este contraint de la tirer maintes fois, & plus fouvent qu'il n'eut voulu, pour exterminer des fujets perfides, dont il semble que Dieu en ait laissé peu entre tant de peuples, comme des Cananéens parmy les enfans d'Ifraël, pour estre des espines à leurs costez, afin de les tenter & les esprouver; bien que neantmoins la fin en ait este tousjours telle par le bon plaisir 'de Dieu, que la ruine est tombée sur leurs teftes.

C'est pour quoy Sa Majesté dict que ce n'est pas le sang respandu n'agueres au champ de bataille, qui peut empescher qu'il ne s'en respande encor dans la ville, ny l'espée d'un Connestable qui suffit pour mettre en paix son Royaume,

mais que le chemin le plus affeuré qu'on sçauroit jamais tenir en cecy, c'est d'estouffer les rebellions en leur naissance; & pour cet effect confirmer & fortifier les bonnes & faines loix contre les querelles & les affemblées illegitimes du peuple, en empeschant les affociations & les alliances qui se font, tant par le moyen des livrées, que par les noms, & telles autres marques de faction. En un mot l'intention de Sa Majesté n'est autre finon que la paix des Provinces puisse par ses ordonnances comme par des barres de fer , estre puissamment defendue, & que toutes forces & violences en fa Cour, dans les Provinces & dans les maisons particulieres, soient entierement fupprimées. Pour à quoy parvenir le Roy recommande à vostre prudence le soing de toutes ces choses qui vous concernent si fort vous-mesmes, & que la nature du temps semble demander instamment.

Or d'autant que c'est le desir du Roy que cette paix, en laquelle il espere de vous maintenir, ne vous rapporte pas seulement des sueilles, à l'ombre desquelles vous puissiez reposer en toute asseurance, mais aussi que vous en receviez pour fruit des richesses abondamment, Sa Majesté vous prie pour cet essect de mettre en consideration tout ce qui touche le trasic & les manusactures du Royaume, ensemble de reprimer les cours inutiles des monnoyes, & pareillement l'ufure & les changes illegitimes, afin que le com-

merce foit exercé selon que son vray-usage le requiert, & conformement aux Ordonnances des Roys. De cette façon nostre peuple s'addonnant à l'exercice des arts & des meltiers, le Royaume en subfistera mieux de soy mesme, Poyfivité fera bannie bien loing, & le transport de nos laines pour des manufactures estrangeres n'aura plus de lieu. Mais quand vous en le-rez venus à ce poince, il ne faudra pas que vous en demeuriez là. Au contraire vous ne pourrez mieux faire que de passer\_outre, & prendre garde à ce que toutes fortes de marchandifes qui nous viendront de delà les mers, soient legitimement employées fur les commoditez de ce Pays. Par ce moyen vous empescherez que le principal fonds du Royaume ne fediminuë par le trop grand commerce des Estran-

Or comme le Roy est bien asseuré que vous ne voudriez pas qu'il fut incommodé luy mesme, puis qu'il vous desire riches, il ne doute point que vous n'ayez soing de maintenir le revenu de ses Douanes, & autres choses semblables. Il asseure aussi qu'en cas de necessité vous ne manquerez point de contribuer du vostre à son affistance, & cela d'autant plus promptement que vous sçavez bien qu'il est tres bon mesnager, & qu'en esset que le Maistre d'hostel du public, Sur quoy vous devez considerer encore que tout ce qui vient de vous,

n'est que comme une vapeur tirée de la terre, qui se grossit en nuée pour tomber dereches en bas d'où elle est venuë. Avec cela vous n'i-gnorez point que les Estats des voisins deviennent de jour en jour plus puissans, & que le siecle est sort remuant; c'est pourquoy il n'y auroit point d'apparence que le Roy sut sur pris au despourveu. Je n'ay plus rien à vous dire, si ce n'est que je voudrois bien avoir exprimé en meilleurs termes les discours que je viens de vous tenir. Mais je me promets que vostre sagesse & la sincerité de vos affections suppléeront à ce desaut. Dieu benisse vos intentions.

Il ne fut pas beaucoup difficile de disposer les volontez de l'affemblée à prendre cette affaire à cœur, tant pour le regard de l'em ulation d'entre les deux nations, que pour l'envie qui leur revenoit de l'accroissement de la Monarchie de France A quoy les incitoit encore le danger qu'il y avoità souffrir que les François fissent leurs approches d'Angleterre, en s'acquerant une fi riche Province maritime, pleine de fort bonnes villes & de havres, qui pourroiet à l'advenir faire beaucoup de mal aux Anglois, en les attaquant, & mesme interrompre le commerce Aussi tous les Estats furent fort esmeus sur ce point d'oppresfion Car bien qu'il semblast que les François parlassent avec raison, si est ce que leurs arguments estoient trop foibles pour une si grande multitude, & ne pouvoient s'exempter de soupçon. Pour

pour cet effet ils adviserent le Roy d'embrasser hardiment la querelle des Bretons, & ne tarder pas d'avantage à leur envoyer du fecours. Là desfus avec de grands tesmoignages de joye & de bonne volonté, ils fournirent au Roy une grande fomme de deniers. Mais ce Prince, qui ne vouloit rien entreprendre contre le Roy de France, par ce qu'il faisoit profession de luy estre oblige, joint qu'il destroit plustost qu'on l'estimast porte à cette guerre par les apparences que pat les effets, luy envoya un Ambassadeur 'extraordinaire pour luy faire sçavoir la resolution de ses Estats, & pour l'esmouvoir à ce dont il l'avoit desja requis, qui estoit que les François de desistassent de tous actes d'hostilité, ou bien que s'il falloit que la guerre continuast il ne prit point en mauvaife part fi par les perfuafions de ses subjects il se monstroit sensible à la cause des Bretons leurs anciens amis & alliez, & leur envoyoit du fecours Il concluoit ses paroles par cette protesta. tion, qu'afin de conserver tous les traictez & les loix d'amitié, il entendoit limiter ses forces pour secourir ses peuples, & que son intention n'estoit point de faire la guerre aux François autrement qu'en cas qu'ils fe voulussent mettre en possesfion de la Bretagne. Mais devant que cet Ambafsadeur fust arrive en France, il se trouva que le party du Duc avoit desja receu un grand eschet, & qu'il panchoit à une manifeste ruine; Carauprés de la ville de S. Aubin en Bretagne il s'estoit desja donné une bataille où les Bretons avoient esté défaits, le Due d'Orleans & le Prince d'Orange faits prisonniers, & fix mil hommes taillez en pieces du costé des Bretons. Au nombre des tuez estoit compris le Seigneur de Woodvile, avec la pluspart de ses soldats, quoy qu'ils eussent combattu vaillamment. Quant aux François, ils n'y avoient fait perte que de douze cens hommes, sous la conduitte de Jacques Ga-

leot, vaillant & renommè Capitaine.

Les nouvelles de cette bataille estans venues en Angleterre, il fut bien temps que le Roy qui n'avoit point de subterfuge pour continuer son traictè, & qui voyoit presente à ses yeux la perte de la Bretagne, joint qu'il y avoit peu d'apparence qu'il en endurast d'avantage & de son peuple, & des estrangers, à cause de ses delays, envoyaft en toute diligence des forces en Bretagne. Il le fit aussi fous la conduitte de Robert Seigneur de Brooke. Les troupes estoient de huich mille hommes d'eslite, tous armez à l'avantage. Ils eurent le vent fi favorable qu'en peu de temps ils prirent terre en Bretagne, & s'allerent joindre aux forces qui estoient restées aux Bretons apres leur défaitte. Apres cela ils firent marcher leur gros pour aller aux approches desennemis, & se camperent pres d'eux. Mais les François qui mesnageoient sagement la vi-Ctoire qu'ils venoient de gaigner, & qui sçavoient bien que les Anglois ne manquent point de courage, principalement lors qu'ils sont frais, se conferverent finement dans leurs tranchèes, & se refolurent de ne donner point de bataille. Cependant pour travailler & lasser les Anglois, ils envoyoient à chaque occasion leurs chevaux legers, qui s'en alloient fondre sur eux, lors qu'ils y pensoient le moins, bien que toutessois il yen demeurast tousjours quelques-uns que les Anglois surprenoient.

Durant que ces exploits militaires se passerent de part & d'autre, François Duc de Bretagne mourut. Accident que le Roy pouvoit avoir aisément preveu, & par mesme voye y pourveoir; mais lors que les nouvelles luy vindrent de la bataille perduë, le poinct de reputation l'empor-

ta par dessus la raison de la guerre.

Apres la mort du Duc les principaux Seigneurs de Bretagne, partie par argent, & partie par faction, mirent de telle forte en confusion toutes choses, que les Anglois ne trouvans ny telte ny corps avec qui ils peussent joindre leurs forces, veu qu'ils ne se défioient pas moins de leurs amis qu'ils apprehendoient leurs ennemis; outre que l'hyver estout desja commencé, s'en retournement en Angleterre apres avoir faict six mois de féjouren Bretagne. Ainsi la bataille de S. Aubin, la mort du Duc, & la retraicte des Anglois, causerent depuis la perte de ce Duché, dont quelques uns attribuerent la faute au jugement du Roy, & la plus partà l'infortune de son temps.

Quoy

Quoy qu'il en fut, tant y a que ny le fruich de la resolution des Estats, ny l'advis & le secours que les Anglois donnerent à la Bretagne, ne peut reüstir. Ce qui neantmoins n'empescha point que les bonnes & faines loix, qui furent establies en cette assemblée, n'ayent continué depuis jusques aujourd'huy. Car selon la remonstrance du Chancelier, il s'y sit plusieurs excellents Edicts, concernantes les choses que le Roy leur avoit continuandées.

Premierement l'authorité de la Chambre de l'Estoille qui subsistoit par les anciennes & communes loix du Royaume fut confirmée en certains cas, par un acte des Estats. Cette Cour est une des plus nobles & des plus fages institutions de ceRoyaume; car en la distribution des Chambres de la Justice ordinaire, excepté la Cour sou. veraine, ou le Banc du Roy où se tiennent les plaids de la Couronne, les communs, les civils, & mesmes ceux de l'Eschiquier concernant le revenu du Roy, ensemble sa Chancellerie, qui est s'il faut ainsi dire le pouvoir Pretorien, pour addoucir la rigueur des loix en cas d'une extremité par la conscience d'un homme de bien. L'on reserve neantmoins un haut & eminent pouvoir pour le Conseil du Roy en matiere des causes qui en exemple ou en consequence peuvent concerner l'estat du public. Que si jadis elles mesmes estoient criminelles, en tel cas le Conseil avoit feance en la Chambre de l'Estoille, ou bien si elles eftoient civiles on les jugeoit en la Chambre ou en la Sale blanche. D'ailleurs fi la Chancelerie avoit un pouvoir Pretorien en matiere de Justice, la Chambre de l'Estoille en avoit un de Censeur touchant les offenses qui alloient au desfous des capitales. Je diray à ce propos que cette Chambre est composée de bons Elemens, à sçavoir de quatre sortes de personnes qui sont Confeillers, Pairs, Prelats, & principaux Juges. C'est elle auffi qui fait des Ordonnances & des Edicts, principalement fur quatre sortes de causes, de violences, de fraudes, de divers crimes, de Stellionat, & les actes qui approchent des crimes capitaux, comme n'ayans pas esté actuellement perpetrez. Mais ce à quoy l'on butte particulierement en cecy, c'est à la violence & à fes deux principaux appuis, qui font les affemblées ou monopoles, & les factions qui se font pour la protection des Grands.

De la paix generale de ses Provinces le Roy en vint au soing particulier de sa maison Royale, & à la seureté de ses principaux Officiers & Conseillers. Mais cette loy estoit en quelque facon d'une composition merveilleuse, & d'un estrage temperament. Car si quelqu'un desserviteurs du Roy sous le degré de Baron conspiroit contre un Confeiller d'Estat ou tel autre Seigneur du Royaume, cela devoit passer pour un crime, où il y alloit de la vie. L'oncreut qu'autre que le Chancelier n'avoit mis cette loy en a-

vant, par ce qu'estant homme rude & altier, &c sçachant bien qu'il avoit des mortels ennemis à la Cour, il vouloit pourvoir à fa propre seureté en estoussant l'envie qui luy en pouvoit revenir; tellement qu'il faisoit pour ce sujet une loy generale, en communiquant ce privilege à tous les autres Conseillers & Pairs, sans que neantmoins il ofast l'estendre plus avant que jusques aux serviteurs de la maison du Roy : & toutes ses chofes il les faisoit de peur que cela n'eust esté de trop mauvais goust à la Noblesse & aux Communautez du Royaume, qui eussent creu leur ancienne liberté envahie & la clemence des loix d'Angleterre reduitte à neant, fi en matiere de felonie il eust fallu prendre la volonte pour le faict. Et toutesfois s'il y a quelque raison qu'on puiffe alleguer pour laquelle cet acte ceda, c'est à dire pourquoy celuy qui auroit conspiré la mort d'un Conseiller fut reputé criminel, de mesme que s'il eut attenté à la personne du Roy, estoit in different à tous les subjets aussi bien qu'aux domestiques du Roy. Ce qui neantmoins fembloit fuffire au Chancelier pour cette fois, par ce qu'il ne visoit qu'à reduire les affaires à la necessité d'une loy qui fut generale. Ce qui fit qu'il devint depuis aussi odieux dans les Provinces qu'il l'estoit alors à la Cour.

Apres avoir pacifié les affaires de fa maison, le Roy se donna le soing de penser à rendre passibles sesautres maisons & ses familles particulieres; Car l'on fit une excellente loy contre ceux qui feroient convaincus d'avoir enlevé des femmes par force & contre leur volonté, dont le crime fut declare capital, exceptées les femmes es claves, & celles qui feroient fous la garde noble. Sur quoy les Estats croyoient sagement & avec beaucoup d'equité, que la possession qu'on prenoit des femmes par la voye de la force, quoy que depuis le consentement s'en ensuivist par le moyen des allechemens, n'estoit qu'un rapt tiré en longueur, par ce que la premiere force attiroit tout le reste.

L'on fit encore une autre loy pour la paix en general, & pour reprimer les meurtres & les affassinate, ensemble pour amender la loy commune du Royaume, qui estoit qu'encore que par cette mesme loy la poursuitte du Roy en cas de meurtre ne peuft empescher le delay de l'an & du jour, allouez à la poursuitte de la partie par voye d'appel, que neantmoins l'experience avoit faict voir plusieurs fois que les parties s'accordans ensemble s'estoient desistées de la poursuite; à cause dequoy le droit du Roy avoit esté negligé, de maniere que pour obvier à cela il fut ordonné qu'on pourroit entreprendre telle poursuittes dans l'an & jour aussi bien comme apres, sans prejudice de la partie. Le Roy commença ausii pour lors par un effect de prudence & d'equité à retrancher un peu des privileges du Clergé, ordonnant que les Clercs convaincus, de quelque crime seroient brussez à la main, tant afin qu'ils sousstrissent par ce moyen quelque punition corporelle, que pour leur faire porter une marque d'infamie. Et ce sustribuse l'action que Perrin reprocha au Roy, lors qu'en sa declaration il le tint pour un homme execrable, à cause disoit-il qu'il avoit violé les droits & les privileges des Gens d'Eaglise.

Il fefit encore une autre loy pour affermir la paix des Provinces; par laquelle en cas d'illegitime usurpation les Officiers du Roy effoient privez de leurs charges, & leurs droicts confifquez, principalement s'ils fe trouvoient convaincus d'avoir affiste en des affemblées defen-

duës.

Voylà quelles furent les loix qui se firent pour reprimer les forces & les violences qui se pratiquoient en ce temps là , & qui ne pouvoient estre faictes en une meilleure saifon. Aussi furent elles establies avec tant de discretion , qu'elles ont continuè jusques aujourd'huy, avec une grande apparence qu'à l'advenir elles seront tousjours bien maintenués.

J'adjouste à cecy les Ordonnances faictes en cette assemblée contre les incommoditez de l'usure, que j'appelle proprement l'usage illegitime de l'argent. En qu'oy je comprens les emprunts illicites, les trop grands interests.

E

& tels autres proceders, qui tiennent de l'engeance de l'usure. Il se fit encor d'autres Edicts pour la seureté des Douanes du Roy, ensemble pour tout ce qui touchoit les marchandises estrangeres & leur eschange, avec les commoditez du Pays. Et à tout cela furent jointes plusieurs au-

tres loix de moindre importance.

Mais bien que les loix establies en cette assemblée fussent grandement profitables, si est ce que le subside qui les suivit, & qui fut en mesme temps accordé, apporta un fruit de fort mauvais gouft. Que fi on le mit dans les coffres du Roy, ce fut apres la tempeste: car quand les Commissaires vindrent à la taxe du subside dans la Province d'York, & dans l'Evefché de Durefme, le peuple se mutina tout aussi-tost, si bien que tous d'une commune voix dirent, qu'aux precedentes années ils avoient souffert une infinité de miseres, & que resolument ils ne pouvoient ny ne vouloint payer ce subside. Or ce proceder revesche ne naissoit pas seulement de leurs necessitez presentes, mais bien plustost de la vieille humeur de ces Provinces, fur qui la memoire du Roy Richard avoit fait de si fortes impressions, qu'elle estoit restée encore au profond du cœur de ses habitans; & plus on en remuoit le vaisseau, plus elles montoient en haut. Cela procedoit encore des particuliers mouvemens de quelques esprits aussi facetieux que mal-encontreux, qui avoient le principal ascendant sur leurs

leurs volontez. Les Commissaires estonnez de ce refus en firent leur rapport au Comte de Northumberland, qui dans ces contrées estoit le premieren authorité. Le Comte ne manqua point aussi-tost d'en donner advis au Roy, suy reprefentant en quelle humeur estoit le peuple de ce Pays, & qu'il supplioit Sa Majesté d'y mettre ordre. A cet advis le Roy ne fit point d'autre refponse, finon qu'il ne vouloit pas qu'on luy rabatist un seul denier, de ce qui luy avoit esté accordé par l'affemblée des Estats, par ce que ce n'estoit pas son intention de souffrir que le vil populaire choquast l'authorite des Estats sur des choles qu'ils avoient desja refoluës. Le Comte ayant sceu la volonté du Roy fit incontinent assembler les principaux Officiers de la Province, aufquels il tint de la part du Roy ces mesmes langages imperieux, que Sa Majesté luy avoit escrit, ce qui toutesfois n'estoit pas beaucoup excusable en luy, de qui l'on pouvoit direqu'une affaire de discourtoifie estoit tombée entre les mains d'un homme qui n'estoit gueres courtois. Auffi par fon mauvais proceder il n'aigrit pas seulement le peuple, mais par ses discours altiers, il leur fit croire que le Roy ne pensoit à rien moins qu'à ce qu'il l'avoit dict, & que luy melme estoit l'autheur de cette refponse, ou persuade au Conseil. La dessus les plus ravalez d'entr'eux s'estans joints, s'en allerent affaillir le Comte dans fa maison, où

E. 2

els le mirent à mort avec plusieurs de ses servireurs. Ce ne sut pas encore le tout. Ils esseurent pour ches Messire Jean Egremont, homme factieux, & qui des long temps n'avoit point de bonne volonté pour le Roy; à quoy le portoit encor un malicieux coquin nommé Jean Achamber, vray boute-seu, qui ne manquoit pas de credit parmy ces lasches courages.

Ainfi apres que leur faction fe fut authorisée d'un chef, ils entrerent en une rebellion manifeste, & dirent tout haut qu'ils vouloient aller contre Henry, & le combatre pour la desence de

leurs libertez.

Sur l'advis qu'eut le Roy de cette nouvelle émotion, qui estoit une fievre qui le prenoit quasi tous les ans; comme c'estoit son ordinaire de ne s'esmouvoir pas beaucoup des accidens contraires, il ne se troubla gueres de cestuy-cy Toutesfois pour y mettre remede, il envoya Tho. mas Comte de Surrey, n'agueres forty de la Tour, & qui depuis avec une abolition du passo avoit receu des faveurs particulieres du Roy. Ce chef se voyant en main assez de pouvoir contre les rebelles, s'en alla combattre la principale de leurs troupes , & la défit. Avec cela il prit en vie Jean Achamber leur principal boute-feu. Quant à Messire Jean Egremont , il s'enfuit en Flandres vers Madame Marguerite Duchestede Bourgogne, dont le Palais estoit l'azile

de tous les traistres & de tous les ennemys du Roy. Jean Achamber fut executé à Yorke d'une façon extraordinaire: car pour cêt effet on dressa une potèce quarrée sur un eschafaut d'assezbonne hauteur, où le traistre fut pendu, avec quelques-uns de ses complices, qui furent executez à l'entour de luy en un autre gibet plus bas. Pour le regard des autres, ils eurent une abolition generale. Le Roy aussi n'oublia pas sa coustume, d'estre tousiours le premier ou le second en toutes ses entreprinses de guerre, verifiant par les effets ce qu'il fouloit dire quand il oyoit parler de quelques rebelles, à sçavoir qu'il ne desiroit seulement que de les voir Car incontinent apres qu'il euft envoyé contre ceux-cy le Comte de Surrey il s'en alla en personne pour le rencontrer, & bien qu'en ce voyage il eust des nouvelles de la victoire, il ne laissa pourtant de s'en aller jusques à Yorck pour y establir la paix dans les Provinces. Celafait, il s'en retourna à Londres, laissant aux contrées du Nord le Comte de Surrey pour son Lieutenant, & Messire Richard Tunftall pour fon principal Commiffaire aux levées de subside, dont il ne voulut jamais remettre une seule maille à ces rebelles.

Au mesme temps que le Roy sust privé d'un bon sidelle serviteur par la mort du Comte de Northem-berland, il sit perte d'un veritable a, my & d'un de ses meilleurs alliez, à sçavoir de Jaques troisieme, Roy d'Escosse, dont la

mort avint par un miserable desastre. Car apres une longue suitte de mescontentemens & d'inimitiez publicques du costé de la Noblesse & du peuple, qui ne buttoient qu'aux feditions & aux troubles, enfin il se vit par eux affligé jusques au point de prendre les armes contre luy. Non content de cela il se faifit de la personne du Prince Jacques son fils, partie par force & partie aussi par menaces, disant, qu'autrement ils mettroient le Royaume entre les mains du Roy d'Angleterre. Paroles dont ils usoient pour donner couleur à leur rebellion, & pour le fairele chef titulaire & specieux de leurs armes.Le Roy d'Escosse se trouvant trop foible pour s'opposer à cela, eust recours à celuy d'Angleterre, & mefme il pria le Pape & le Roy de France d'appaifer ces troubles d'entre luy & fes subjets, Et certainement ces Rois ne manquerent point de se porter en cette affaire avec tout le foing & toute la franchise qu'on eust sceu requerir d'eux. A quoy ils n'employerent pas seulement les requeftes & les persuasions, mais ils y procederent encor par la voye des menaces & des protestations, declarans qu'en cette affaire il s'agiffoit de la cause commune de tous les Rois; que touts'en iroit en desordre, s'il falloit qu'il fust permis aux subjets de donner des loix à leur Souverain, & que ces confiderations estoient assez fortes à les obliger. Mais comme ces rebelles avoient desja fecoue le plus grand joug, qui confifte en l'obeyffance, beyffance, ils secourent aussi le moindre, qui est celuy du respect. Tellemet que la furie gaignant l'avantage sur la peur, ils sirent response qu'ils ne vouloient point ouyr parler de paix si le Roy ne resignoit sa Couronne au Prince son fils. Sur quoy le traicté d'accord n'ayant point de lieu ils en vindrent à une bataille à Bannocks Bourne, prés de Strivelin. Ce sur là que le Roy, qu'une cholere emportoit, s'estant precipité dans la mescholere emportoit, s'estant precipité dans la mesche s'ins se donner le lossir que toutes s'es trouppes s'usser venues, fut poursuivy jusques dans un moulin situé dans le champ où la bataille se donna, & là tué miserablement, & contre l'ex-

préscommandement de son fils.

Quant au Legat que le Pape envoya, depuis, appellé Adrian du Castello, il eust possible faict quelque fruict s'il fut arrivé plus à temps. Tellement qu'on peut bien dire que cette Ambassa. defut trop tardive, mais affez prompte pour l'Ambassadeur; carpassant par l'Angleterre il fut grandement bien receu par le Roy Henry, qui rendit tousiours toutes sortes de respects au Siege de Rome : ce qui fit que ce Legat s'acquit tellement les bonnes graces du Roy, & l'amitié du Chancelier Morton, que le Roy le trouvant à son gré luy donna l'Evesché de Hereford, puis celle de Bathe,& de Wells, outre qu'il l'employa en beaucoup de ses affaires d'Estat, qui dependoient de la Cour de Rome. Aussi ne pouvoit il faire un meilleur choix: car pour n'en point men-

amentir ce Legat estoit homme grandement advifé; & qui avoit une profon le cognoiffance des affaires Depuisayant efté Cardinal, il n'oublia point à recognoistre les bien-faicts du Roy, & s'en acquita par une infinité de bons advisqu'il luy donna fur les occurrences d'Italie, Neantmoins sur la fin de ses jours il fut complice de la conspiration que le Cardinal Alphonso Petrucci & quelques autres avoient faite contre le Pape Leon; offense d'autant plus odieuse, qu'elle n'avoit pour but aucune sorte de mescontentemet ny de mauvaise volonte, mais le seul desir de parvenir au degré de fouverain Pontite. l'adjouste à cecy que cette ambition déreglée s'accompagnoit d'un messange de folies, & de legereté d'esprit; ce qui procedoit d'une prediction, qui par une fatale mocquerie avoit pied fi avant dans la commune creance du peuple, qu'on souloit direque celuy qui succederoit au Pape Leon, s'appelleroit Adrian, homme âge & de bas lieu, mais recommandable pour sa sagesse & pour son fçavoir, Prediction que cettuy-cy voulut tirerà son advantage, & qui neantmoins fut accomplie en la personne d'Adrian le Flamend fils d'un Braffeur de biere, Cardinal de Sortese, qui ayant esté precepteur de Charles le Quint fut de puis creè Pape sous le nom d'Adrian sixiesme, qu'il ne voulut point changer.

Ces choses arriverent l'année suivante, qui fut la cinquiesme du regne du Roy; mais

fur la fin de la quatriefme, Sa Majeste fit derechef assembler les Estats, sans y estre porte par autre sujet particulier, sinon parce que la derniere assemblée s'estant mise à fin un peu à la haste, à cause des preparatifs de la guerre de Bretagne le Roy creut qu'il n'avoit pas assez bien recompense son peuple, & ainfi il voulut establir quelques autres loix, comme c'estoit sa coustume d'en donner tous-jours de bonnes à ses subjets pour recompense des deniers qu'il recevoit d'eux.D'autre costé la rebellió de ceux du Nord luy ayant appris qu'il y avoit eu du mescontentement au dehors pour le regard du subside, il s'advisa de leur apporter quelque utilité, ce qu'il fit auffi. Car durant tout le temps de sa vie, il rendition Regne recommandable par les bonnes loix qu'il donna toufiours à fon peuple, tellementqu'avec beaucoup de raison on les peut mettre au rang des plus grands Legislateurs que cettenatió ayt eu depuis la mort d'Edouard premier Aussi à bien considerer ses loix on treuvera qu'elles ne sont pas vulgaires, ny fondées furle moment d'une occasion presente, mais bien sur la prevoyance de l'advenir; moyens dont il se servoit pour rendre l'Estat de son peu j plede plus en plus floriffant.

Premierement donc il fit une loy non moins conforme à ses propres actions, qu'elle l'estoit au cours du temps. Car comme luy-mesme avoit son particulier par son mariage

mis fin à la contention de la Couronne qu'on luy disputoit, ainsi par une loy expresse il establit la paix & le repos dans les possessions particulieres de ses subjets, ordonnant que les bornes des possessions d'un chacun seroient limitées pour terminer les differens des estrangers en leurs droits, & que ces bornes estans levées elles seroient solemnellement proclamées, joint que le suject auroit terme de cinq ans pour y prendre garde apres l'accroiffement de son tiltre. Adjustant à celà qu'en cas qu'il allast plus avant que ce terme, il feroit pour jamais frustré de fon droit, & ce neantmoins avec exception des mineurs, ensemble les femmes mariées, & de

telles autres personnes.

Cette loy servoit de restablissement à une ancienne ordonnanca du Royaume, qui estoit bien la mesme chose, mais qui avoit esté faitte pour confirmation de la loy commune. Que s'il y trouvoit quelque changement, il estoitarrivé par le moyen d'un certain Edi& fait au temps d'Edouard III. Et sans mentir cette loy sut comme une espece de presage de la bonne paix qui depuis son temps presque a tousiours continué jusques à present. Or comme on doitavouer que ces ordonnances font grandement propres pour les temps de guerre, quand les hommes sont tellement empeschez apres leurs affaires, qu'ils n'ont pas loifir d'y fonger; ainfi al faut croire que les loix qui rendent paifible la

puissance despossessions sont plus propres pour la paix & pour esteindre les procez & les contentions.

Il se fit encore une autre ordonnance avec beaucoup de jugement pour l'accroissement des

forces militaires du Royaume.

Les parcs en ce temps là commencerent à devenir fort communs, là où les terres labourablesqui ne pouvoient estre cultivées sans avoir des gens, se tournoient en pasturages, dont les bergers ou les bouviers mesmes pouvoient avoir le foing Quantaux fermes elles fe donnoient pour des années, pour la vie, ou à volonté. Sur quoy beaucoup de metayers vivoient. Il est vray qu'il en revenoit un autre commodité : car cela causoit la diminution du peuple, & par consequent le dechet des bourgs & des Paroisses Comme le Roy sçavoit fort bien qu'à ce dechet estoit joint celuy des taxes & des subsides ; pour remedier à cet inconvenient, il fit paroistre son admirable prudence & celles de fes, Estats. Car il ne voulut ny deffendre les parcs, par ce que telle prohibition eust esté nuisible au Domaine Royal, ny auffi forcer les pay fans au labourage, a cause que c'eust esté disputer avec la nature & l'utilité. Mais il fit en forte avec les Estats, qu'à l'advenir on eust à ofter les parcs & les pasturages qui dépeuplent le pays. En quoy neantmoins l'on se fonda plustost fur la consequence que sur aucune volonté determinée qu'on eust d'user

d'user d'une prohibition expresse & imperieuse. L'ordonnance estoit, Que toutes les fermes & metairies, où il y auroit du moins vingt arpens de terres ou d'avantages seroient pour jamais maintenues, avec une proportion de terres suffisantes pour y estre jointes, sans qu'elles en deussent estre separées en aucune façon. Ce qui fut depuis confirmé plus amplement par une autre ordonnance expresse quis'en fit au temps de son fuccesseur. Or les confiscations qui s'ensuivoient de cecy ne se faisoient point par une voye populaire, mais bien par la faifie de la terre mesme, qui estoit faitte au nom du Roy & des Seigneurs du fief, come a moitié de profit, jusques à ce que les terres & maisons fussent remises en leur estat. Par ce moyen outre que les maisons estoient maintenues, il falloit de necessité qu'il y eust quelqu'un qui les habitast, & que la piece de terre qui y estoit jointe pour s'en servir, & la faire valoir, forçast celuy qui y demeuroit à n'estre point un malotru paysant, mais un homme accommodé qui euft moyen d'avoir du bestail & des serviteurs, ensemble de labourer la terre. Telle chose importoit grandement à la puissance & accroissement du Royaume, par ce que ces fermes estoient comme autant des granges & de magafins pour empescher qu'un puissant corps ne tomba en necessité; comme en effet cela a. mortiffoit une grande partie des terres du Royaume, à cause que seux qui tenoient ces fermes eftoient

Pay-

estoient de bons & riches laboureurs. Cela presupposé je trouve qu'il est assez apparét, tant par les principes de la guerre que par l'exemple des autres Royaumes, combien profitable a efté cette reconomie aux forces militaires. Car les hommes les mieux advisez ont tousjours tenu pour veritable cette maxime, bien que quelques-uns l'ayent creu tout autrement & qu'il y ait aussi quelque distinction, que la principale force d'un armée confiste en l'infanterie. Or est il que pour la rendre bonne il est necessaire que les hommes foient nourris & eslevez hors de la bassesse des payfans & del'abondance des Gentils hommes, & qu'ainfi il y ait un milieu entre les deux;esloigné d'une façon de vivre servile ou trop opulente. Voila pourquoy s'il avient qu'en un Estat la pluspart y soient nobles, & que les laboureurs ou gens de charrue ne leur servent que de manœuvres, comme personnes qui ne vivent qu'en maison empruntée, je vous avoue qu'alors vous pourrez bien alors avoir une bonne Cavallerie, mais non pas de forte copagnies de gens de pied. En quoy je ne puis mieux me servir que de la comparaison des bois taillis, qui se tourneront en broffailles& bruyeres, fi vous les laissez croistre trop espais, sans qu'entre les autres il y ait aucune distance. Nous avons d'assez bons exemples de cecy en France & en Italie, ou si vous voulezen quelques autres Royaumes dont les habitans sont tout à faict ou Gentils hommes ou Payfans. C'est pourquoy il n'y a point de gens de pied qui soient tant soit peu recommandables, Tellement qu'on est contraint de se servir de Mercenaires, tels que sont les Suisses & autres d'où il s'ensuit aussi que telles nations ont beaucoup de peuples & peu de soldats. D'autre costé le Roy voyoit bien qu'il s'ensuivroit de ces choses, que l'Angleterre, encore que beaucoup moindre en territoire, auroit toutessois des soldats en plus grand nombre que non pas cesautres nations. Celà sut cause qu'ils'avisa de seme ces testes d'Hydres, d'où, selon la siction des Poëtes, devoyent sortir des hommes armez pour le service de son Estat.

En ce mesme temps le Roy desirant faire son Royaume aussi puissant par mer que par terre: pour maintenir toutes ses forces navales, ordonna que les vins & les garances qui venoient des provinces de Gascongne & de Languedoc ne seroient transportez qu'en des navires Anglois: tournant l'ancienne ruse de cet Estat de la consideration de l'abondance en celle du pouvoir. Car il n'est presque point d'ancienne ordonnance qui n'incite partous moyens les marchands estrangers à transporter toutes sortes de commoditez; n'ayant pour fin que le bon marché, sans s'arrefter fur la maxime d'Estat qui concerne la puissance navale. En cette mesme assemblée le Roy fit un Edict qui servoit comme d'advertissement aux Juges particuliers des lieux , à

ce qu'ils eussent à executer dignement leurs charges, voulant qu'il fust permis de former des plaintes contre eux, premierement à leurs compagnons d'office, puis aux assises, & finalement au Roy même ou au Chancelier; Et que l'Edict qu'il avoit fait publier de cette teneur eût à estre leu quatre fois l'an, ès fessions & seances ouvertes, afin de le mettre en vigueur, inferant par là que les loix en feroient mieux executées, outre que la confiscation & l'obeiffance auroient plus de lieu, Et quoy neantmoins il se monstra un peu trop serieux sur ses derniers jours. Par mesme moyen il ordonna un remede contre les ordinaires abusqui se commettoient à faire arrester & furfeoir les informations fur les loix penales. En faifant que les énquestes par collusion fussent faites par les alliez des delinquans, & poursuivies mollement.

Il fit des loix pour le reglement des monnoyes; & contre ceux qui falfifioient les coins eftrangers qui avoient cours durant fon regne. A vec celà il ordonna qu'on ne feroit point de payement en or à aucun marchand eftranger, afin que les threfors du Royaume fe confervaffent plus aifement, parce que l'or est celuy de tous les metaux qui tient le moins de place.

A cecy j'adjoutte les Edicts par luy faits pour la manutention de la drapperie, & pour la gardedes laines dans le Royaume. Dequoy n'effat pas content il limita le prix des draps, l'un pour les Plus fins, & l'autre pour les plus groffiers Ce que Je suis bien aise de remarquer, tant à cause que c'estoit une chose rare de mettre le prix aux marchandises par un Edict, principalement à celles qui sont de nostre Pays, que pour le sage modelle de cette action, qui ne prescrivoit point le prix, mais l'attachoit à n'exceder une certaine somme, afin que le Drapier peut sournirdes

draps selon ses moyens.

Mais d'autant que j'auray bien de la peine à rapporter icy toutes les autres loix, qui s'establirent en ceste assemblée, je me contenteray d'alleguer les fuivantes, comme les principales. Sur quoy j'ay à prier ceux entre les mains desquels cet ouvrage pourra tomber, qu'ils prennent en bonne part, si je m'arreste si long-temps sur les Edicts qui furent faits durant le regne de ce Prince : car je m'y fuisveu porté infenfibement tant à cause que c'estoiticy une de ses plus eminentes vertus, que pour l'inclination naturelle qui m'oblige à faire ce jugement d'un Roy dont j'ay toufiours honoré la memoire. A quoy je suis encore porté par les defauts que je trouve dans les meilleurs Historiens, qui me semblent ne faire pas mentio des loix aussi souvet qu'ils devroient, principalement des plus memorables qui se sont faites durant le Regne de ceux dont ilsescrivent la vie. Et c'est neantmoins en cela que consistent les principaux actes de la paix. Car bien qu'on les puisse trouver dans les livres origi-

naux

naux des loix, si est-ce que cela n'informe pas si bien le jugement des Princes, des Conseillers & des autres personnes d'Estat, que de les voir representées dans le pourtraict des âges divers.

Environ ce mesme temps le Roy fit un emprunt de la vilse, qui luy presta quatre mille livres sterling, somme plus grande de la moitié que celle qu'il avoit empruntée la derniere sois. Il su soigneux de s'acquiter de l'un & de l'autre avec toutes les conditions requises; car il estoit homme qui pour conserver son credit aymoit mieux emprunter trop tost que payer trop tard.

LeRoy n'avoit point encore mis bas fes foings & ses esperances touchant la Bretagne, croyant de se rendre maistre de l'occasion par la ruse, bien que ses armes eussent esté infortunées & de priver le Roy de France du fruict de fa victoire, En un mot son dessein estoit d'encourager Maximilien à pourfuivre le mariage d'Anne heritiere de Bretagne, & de l'affister pour en venir à la confummation; mais les affaires de Maximilien estoient alors en un grand desordre. A quoy donnoit naissance la rebellion de ses sujets de Flandres, principalement de ceux de Bruges & de Gand. Carces premiers durant le sejour de Maximilien en leur ville en estoient venus jusquesà ce poinct, de prendre les armes, de se fousiever contre luy, de tuer quelques uns de ses principaux officiers, & de le mettre luy mesme dans une prison, où ils le tindrent as-

114 fez long temps, jusques à ce que luy mesme & quelques-uns de fes Conseillers furent contraints par ces factions de jurer folemnellement qu'il leur pardonneroit toutes leurs offenses paifées & ne s'en revangeroient jamais à l'advenir. Neantmoins l'Empereur Frederic, ne put soufrir que cette indignité faite à son fils se passast de cette forte: Si bien que pour avoir ces rebelles & les punir, il fit une rude guerre aux Flamends, Ce tut alors que le Seigneur de Ravenstein, l'un des principaux Conseillers de Maximilien, & qui avoit faict le ferment d'abolition avec luy ; pretendant qu'il estoit obligé de le tenir, ou plustoft-se laissant guider à son ambition , soit qu'il fust corrompu par la France, ou qu'il le fit de son propre mouvement, abandonna l'Empereur & Maximilien fon Seigneur, pour se faire chef de cette faction populaire. Il se faisit donc des villes d'Ypre & de l'Escluse, ensemble de leurs chasteaux, & à mesme temps envoya prier le Seigneur de Cordes Gouverneur de Picardie pour le Roy de France, de luy donner du secours, & de faire en sorte que le Roy de France se declarast protecteur de ces villes unies, & taschast de reduire les autres à force d'armes. Le Seigneur de Cordes embrassa tout incontinent cette occasion, dont luy-mesme estoit l'autheur en partie, & envoya de plus grandes forces qu'il n'eutesté possible de lever si foudainement, s'il ny eust pourveu auparavant

au secours du Seigneur de Ravenstein & de Flamends, avec pouvoir d'investir les villes qui font entre la Flandres & Bruges. D'abord les Françoisaffiegerent une petite ville apellée Dixmeu, où les alla joindre une partie des forces Flamendes. Mais durant qu'ils estoient empeschez à ce fiege, le Roy d'Angleterre sous pretexte de la seureté de ses terres qui estoient autour de Calais, ou plustost pour le regret qu'il avoit de voir-Maximilien ainsi mesprise & dejetté de l'Estat de Bretagne en ce mariage, envoya le Seigneur de Morley avec mille hommes au Seigneur d'Aubigny pour lors Gouverneur de Calais, & en outre luy donna un secret pouvoir de secourir Maximilien & faire lever le fiege de Dixmeu. A mesme temps le Seigneur d'Aubigny feignant de vouloir fortifier les frontieres des Anglois fit fortir les garnifons de Ham & deGuesnes jusques au nombre de mille hommes & davantage. Par ainsi avec le nouveau secours qui luy vint sous la conduitte du Seigneur de Morley, il fit environ deux mil hommes ou d'avantage. Toutes ces forces jointes enfeble avec quelques compagnies d'Allemans se jetterent dans Dixmeu, sans que les ennemys les apperceusfent. Ainsi passans par dedans la ville avec quelque renfort des troupes qui y estoient, ils assail-lirent le camp des ennemis qui le gardoient assez non-chalamment, par ce qu'ils se croioient hors de crainte. La bataille fut fanglate de part&cd'au-

tre, jusquesà ce qu'à la fin la victoire demeura aux Anglois & à ceux de leur party, qui tuerent environ huict mille hommes, fans qu'il eut perte de leur costé que de quelques deux cens soldats, entre lesquels estoit le Seigneur de Morley. Ils prirent aussi leurs pieces d'artillerie, & firent un riche butin qu'ils emporterent à Nieuport, d'où le Seigneur d'Aubigny s'en retourna à Calais, y laissant les blessez & quelques autres volontaires. Cependant le Seigneur de Cordes qui estoit à Ypre avec un grand nobre de gens, penfant recouvrer la perte & la difgrace du combat de Dixmeu, fit ses approches devant Nieuport, qu'il affiegea. Un peu apres il se resolut de hazarder la fortune d'un affaut. Ce qu'il fit un jour, & la chose luy succeda si avant qu'il prit la principale tour de la place, & y planta la banniere de France Mais les fiens en furent incontinent chafsez par les Anglois à la faveur d'un nouveau secours d'Archers, qui arriva de bonne fortune au havre de Nieuport. Cela fut cause que le Seigneur de Cordes per dant courage, & mesurant ce dernier secours, bien que petit par le succez qui en estoit grand, le resolut à lever le siege. Par ce moyen les affairess'aigrirent d'avantage entre les deux Roys de France & d'Angleterre, parce qu'en cette guerre de Flandres les forces auxiliaires des François & des Anglois s'estoient fortacharnées les unes contre les autres. A quoy servit encore beaucoup le Seigneur de Cordes, qui tef-

moi-

117

moignant fon animofité par ses vaines paroles, se declara ouvertement ennemis des Anglois, jusques au point de dire qu'il estoit bien-content de demeurer sept ans en enfer, pourveu qu'il peut

regaigner Calais fur eux,

Apres que par le moyen du secours, dont nous venons de parler, le Roy eut maintenu la reputation de Maximilien, il l'advertit d'infifter à la conclusion de son mariage de Bretagne; suivant quoy Maximilien prevalut fi avant avec la jeune Princesse, & avec les personnes qui la gouvernoient, que le mariage fut confommé par Procureur, avec une ceremonies incognue jusquesalors à ceux de ce pays là. Car elle ne fut pas seulement accordée en public, mais en estat de mariée mise solemnellement dans un lict, où apres qu'elle fut couchée, l'Ambassadeur de Maximilien s'en vint avec ses lettres de procuration,& en la prefèce de plufieurs grands Seigneurs & Dames, mit sa jambe toute nuë jusques au genou dans le lict de la nouvelle espoulée, pour monstrer par cette ceremonie qu'elle estoit comme une conformation & une maniere de cognoissance actuelle. Cela faict, Maximilien de qui la coustume estoit d'abandonner les choses lors qu'elles estoient quasi faictes, & de les achever seulement en imagination, imita les mauvais archers qui ne tirent pas leurs fleches jusques au bout; joint qu'il luy estoit aussi facile d'espouser luy mesme cette Prin

Princesse que d'en faire une maniere de desguifement & de jeu: croyant alors que toutes choses fussent asseurées, negligea durat quelque temps d'y proceder plus avant, & tourna son esprità la guerre. Cependant le Roy de France ayant eu loifir de prendre là dessus l'advis de ses Theologiens, & trouvant que cette pretendue confommation de mariage estoit plustost une pureinvention de Cour, qu'elle n'estoit licite & authorifée par les loix de l'Eglife, commença d'y travailler de fon cofté plus reellement qu'on n'avoit encore fait: Enquoy il se servit de l'assistance de plufieurs Agents fort subtils comme d'instrumens secrets, & mesmes de quelques Dames qui approchoient la jeune Princesse, taschant de defraciner de son esprit le poinct d'honneur & de Religion devant que passer plus outre : en quoy se recontroit un double travail; car elle estoit promise à Maximilien, qui d'un autre costé avoit luy mesme fiancé sa fille au Roy Charles. Ainfi ce mariage sembloit clocher de deux pieds & à le bien confiderer il ny avoit pas beaucoup d'apparence qu'il reuffit de l'autre costé; toutesfois en ce qui touchoit le contract avec le Roy Charles, il y avoit beau moyen de s'en excuser car la fille de Maximilien estoit si jeune, que son âge ne luy permettoit pas d'y donner encore son consentement. Par ce moyen, outre les loix ne l'obligeoient point, il estoit libre à l'un & à l'autre de le faire, ou de s'en deporter. Il est

qui

vray que touchant le contract qui fut fait par Maximilien avec cette Princesse, ils y trouverent bien plus de difficulté, n'ayant autre chose à alleguer là dessus sinon que le contract avoit estè fait sans le consentement de son souverain Seigneur le Roy Charles, dont elle estoit la pupille & la subjette, à qui lay mesme tenoit lieu de pere : Que cela presupposé le mariage estoit nul à faute de ce consentement ; car bien que, à ce qu'on disoit, cela ne fust pas capable de rompre un mariage apres la conformation actuelle, cela fuffisoit neantmoins pour annuller un contract; car pour le regard de la conformation pretendue, ils nefaisoient que s'en rire, disant que c'estoit une marque bien evidente de ce que Maximilien aimoit le vefvage, & que pour estre nouvellement fiance c'estoit un froid amoureux, de se contenter de n'estre espousé que par lieutenant, sans daigner prendre la peine de faire un petit voyage pour mettre tout hors de doute. Voila ce qu'on mettoit dans l'esprit de cette jeune Princesse, à qui ces raisons estoient persuadèes par ceux que le Roy de France avoit commis à cet effect, & gaignez de son coste tant par le moin des recompenses que des promesses qu'il leur faisoit. D'ailleurs la gloire presente & la grandeur du Roy Charles luy estoient de puisfantes amorces pour l'attirer à cela ; joint qu'elle apprehendoit avec raison de rendre son pays le fiege d'une longue & miserable guerre. Ce qui fit qu'elle donna secretement la volonte en faveur du Roy de France. Mais durant ce trai-Cté secret avec la Princesse afin de le mieux fortifier contre l'orage & les traverses qu'on y eust peu opposer à la desrobée, le Roy Charles continuant tousjours fos artifices, & s'imaginant qu'il luy seroit aussi aisé d'emporter l'affaire du mariage comme facilement il estoit venu à bout de la guerre, se mit à entretenir le Roy d'Angleterre par de vaines perfuafions. Pour les mieux authorifer il envoya en Ambaffade folemnelle François Seigneur de Luxembourg, Charles de Marignan, & Roger Guaguin General de l'Ordre des bons-hommes de la Trinité, pour traitter une paix & une ligue avec le Roy. A quoy il adjouffa cet article en forme de requeste: Que le Roy de France peut avec la bonne volonté du Roy, felon son droict de Seigneurie & de tutelle, disposer du mariage de la jeune Princesse de Bretagne felon qu'il le trouveroit; offrant par un proceder de Justice de faire annuller le mariage de Maximilien. Cependant pour mieux amuser le monde, il continue d'avoir en sa Cour & en sa garde la fille de Maximilien, qu'ony avoit envoyée quelque temps auparavant pour estre eslevée & nourrie en France. Avec celail tefinoignoit qu'il n'avoit aucune envie de la renvoyer, maisqu'au contraire son dessein estoit de proceder à cette alliance; & que pour le regard de la Duchesse de Bretagne il desiroit seu-

lement

seulement conserver son droict de Seigneurie, & de la donner en mariage à un allié qui fust tel

qu'il peust dependre de luy.

Si tost que les trois Agents de France furent arrivez à la Cour d'Angleterre, ils declarerent incontinent le fujet de leur venue au Roy, qui les remit à son Conseil, où quelques jours apres ilseurent audience. Ils firent leurs propositions par la bouche du Prieur de la Trinité, qui estant le plus eloquent d'entr'eux, bien qu'il fust le dernier en rang, se mit à parler de cette sorte.

M Essieurs, Le Roy nostre Maistre, le plus puissant Prince qui ait regné en France depuis Charles le Grand, duquel il porte le nom, à creu que ce ne seroit deroger à sa grandeur de vous proposer maintenant la paix, & de prier le Roy d'Angleterre d'y vouloir entendre. Pour cet effect il nous a deputez pour Commissaires instruits & fortifiez d'un ample pouvoir de la traitter & conclurre; nous chargeant en outre de vous faire sçavoir plus particulierement quelle est son intention en une autre affaire plus secrete. Il monstre par là que les gages le plus precieux d'affection entre les grands Rois confiftent à se communiquer les uns aux autres l'estat veritable de leurs affaires, & passer par dessus certaines poinctilleuses maximes d'honneur qui ne doivent point estre capables d'interrompre

rompre les affections ny de leur faire la loy. D'une chose vous puis-je bien afseurer, Mesfieurs, qu'il n'est pas possible que vous vous ima-giniez combien est grande la syncerité des intentions du Roy nostre Maistre envers vostre Souverain. De quoy pour estre bien esclaircis il faudroit que vous fussiez prés de luy comme nous fommes: vous ne sçauriez croire quel est le respect qu'il luy porte, & combien grand le contentement qu'il luy revient du ressouvenir de leur premiere cognoissance à Paris: ce qui fait qu'il ne parle jamais de luy qu'en mesme temps il ne tombe fur le discours de la misère des grands Roys, en ce qu'ils ne peuvent converser avec leurs egaux, mais seulement avec leurs serviteurs. Sans doute Dieu a voulu que cette affection fut mutuelle entre ces deux Roys pour leurs vertus fignalées, pour le commun bien de la Chreftienté,& pour des raisons qui ne nous sont point encor cognues. Asseurement cette amitié ne peut avoir une autre racine, & que c'est le meime Comte Richemond qui est maintenant Roy d'Angleterre. C'est pourquoy le premier motif qui fait que nostre Roy desire la paix & la ligue avec vostre Souverain, procede d'une bonne affection, & de quelque autre particularité qu'ila dans fon ame. A vec cela cette affection est fortifiée de puissantes raisons d'Estat: car nostre Roy s'ouvrant à vous en toute franchise, vous advise qu'ayant une intention aussi honorable que sainte, qui est de faire un voyage de guerre en quelques pays assez es eloignez, il se represente que ce ne sera pas une chose de peu d'essect au point dela reputation, si l'on sçait par tout qu'il est en bonne paix avec les Princes ses voisins, principalement avec vostre Roy qu'il estime plus que les autres.

Permettez-moy maintenant, Messieurs, de vous oster en peu de paroles toute sorte de scrupules qui ont pris naissance entre vostre Souverain & le nostre, de certains termes mal entendus touchant quelques actions dernieres, qui pourroient sans doute interrompre l'estat de la paix à faute d'estre esclaircis. Pour ce qui est des affaires passes, afin que les deux Rois n'ayent suite de penser qu'ily aiteu de la discourtoise d'un & d'autre costé, vous vous souviendrez que j'entends par ces dernieres actions celle de Bretagne & celle de Flandres J'advoue que les armes des subjets des deux Rois se sont este différentes pour le regard de leurs alliez.

Touchant l'action de Bretagne, le Roy vostre Maistre sçait mieux que personne tout ce qui si est passé. C'est une guerre de necessité du coste de nostre Maistre: & bien que les motissen sus-sent plustost avec une branche d'olive, qu'avec un rameau de l'aurier, comme preserant la paix à la victoire : outre que de temps en temps

F 2

il envoyoit la carte blanche pour y escrire les conditions; carbien qu'il y allast en cecy & deson honneur & de la seureté de sa personne, toutesfois il n'estimoit pas tellement ny l'une ny l'autre qu'il ne les peuft mettre en toute affeurance entre les mains du Roy d'Angleterre. Voyla pourquoy le Roy nostre Maistre ne prend point en mauvaise part que le vostre ait envoye du secours au Duc de Bretagne, car le Roy sçait tres. bien que les Souverains ont accouftume de faire beaucoup de choses pour le contentement de leurs peuples; joint qu'il n'est pas difficile de discerner ce qui procede du Roy mesme, Maiscet affaire de Bretagne est maintenant appailée & finie par la volonté de Dieu : Aussi le Roy se promet qu'elle ne laissera non plus de traces de divifion que le navire laisse des marques de la route qu'elle prend fur la mer. Et voila dequoy il s'affeure de son costé.

Quant à l'action de Flandres, comme la guerre de Bretagne se faisoit par necessité, de meime celle-cy estoit un effect de Justice: Car c'est elle qui en la personne d'un bon Roy est ègalement necessaire pour obvier aux dangers d'un Estat, autrement il derogeroit à la dignité du Roy Les peuples de Bourgongne sont subjets en chefà la Couronne de France, & leur Duc en est hommager & vassair jusques à ce que Maximilien les à mal traittez depuis peu. Ce que ne pouvant

vant souffrir, ils ont recours au Roy pour en avoir la Justice, que le Roy ne leur à peu denier, pour les delivrer de cette oppression; toutesfois c'est dequoy il n'a point voulu tirer d'avantage, & Maximilien euft bien faict d'arrefter , s'il euft peu, la furie, & prevenir le desespoir de ce peuple mutiné. Ce que je viens de dire, Messieurs, pourroit en quelque façon estre hors de necesfité, n'estoit que le Roy nostre Maistre est fort religieuxà ce qui touche le moins du monde l'amitié qu'il a vouée à l'Angleterre ; aussi estelle inviolable entr'eux : & bien que leurs fubjets de part & d'autre en soient venus aux prises, cela n'est de rien à la Paix publicque des deux Royaumes; puisque ce n'est pas d'aujourd'huy qu'il est avenu aux meilleurs & plus anciens alliez de se donner attaintes, & d'espandre leur fang au champ de bataille, & ce qui est encor bien plus, ce que l'on void affez fouvent ceux d'une mesme nation suivre deux partis differents, sans que neantmoins il arrive pour tout cela que le Royau ne soit aucunement divisé en foy mefme

Il ne nous reste plus maintenant, Messieurs, qu'à vous faire part d'une affaire, de laquelle pour mon perticulier, je m'asseure que vous vous resjouyrez, par ce qu'elle importe à toute la Chrestienté, plus qu'aucune action qui soit de long temps arrivée: C'est que nostre Roy a resolu de s'en aller faire la guerre au Royaume

de Naples, qui est maintenant en la possession d'un bastard d'Arragon, qui l'a usurpé sur Sa Majesté, à qui il appartient de droict, Celaestant, si le Roy ne taschoit de le recouvrir par la justice des armes, qu'il offenseroit sa reputation, son peuple en auroit du mescontentement. Voyla pourquoy ses pensées genereuses & Chrestiennes n'en demeurent pas là, car en ce dessein il se promet de faire en sorte que le Royaume de Naples par luy reconquis luy ferve comme d'un pont pour transporter ses forces en Grece,& ny espargner ny argent ny fang,luy deustil couster l'engagement de sa Couronne, & le dépeuplement de la France; dequoy il ne se defistera jamais jusques à ce qu'il ait mis bas l'Empereur des Ottomans, si le mal-heur n'est si grand pour luy qu'il y meure en chemin. Le Roy sçait fort bien que ce dessein ne pouvoit pas tomber en la pensée d'aucun Monarque qui n'eust pour but de ses actions le service de Dieu, auquel appartient cette querelle, & de qui tant la vo'onté que l'effect procedent ensemble. Toutesfois c'est la chose du monde qui luy convient le moins, à luy qui a l'honneur de porter le tiltre de Roy tres-Chrestien, & le fils aisné de l'Eglise. Aquoy il est aussi invité par l'ancien exemple de Henry quatriesme Roy d'Angleterre, Prince qui s'est faict renommer le premier entre ceux de la Maison de Lancastre, qui sur la fin de ses jours eut cette mesme intention de faire le

pour-

voyage de la Terre faincte. De cecy nous avons encor un exemple devant nos yeux, en cette honorable & religieuse guerre que le Roy d'Espagnefaict maintenant pour le recouvrement du Royaume de Grenade d'entre les mains des Mores. Or bien que ce soit une entreprise quisemble d'abord excessive, de dire qu'un Roy vueille entreprendre avec sessorces particulieres une chose qui a travaillé autrefois tous les Princes Chrestiens joints ensemble, si est-ce que sa Majesté considere sagement, qu'encore qu'une moindre puissance ne face pastant d'esclaten l'opinion du vulgaire, qu'en font les plus grandes forces diversement ramassées par des affociations & des ligues, que neantmoins il arrive d'ordinaire qu'apres leurs commencemens elles se changent en autant de divisions & des troubles. Mais, Mefficurs, cette meime voix qui du haut du Ciel appelle le Roy à cette entreprise, est maintenant une division dans la Maison des Ottomans. Je ne sçay qu'en cette famille les freres se sont autres fois soussevés contre les freres; mais il ne s'en trouvera pas un feul, qui ait eu son refuge aux armes des Chreftiens, reservé Gemez frere de Baiazeth, qui regneaujourd'huy, & qui est le plus brave des deux : car pour l'autre il tient trop du Moine & du Philosophe, comme plus capable d'expliquerl'Alcoran & Averroez, qu'il n'est propre à tenir le Sceptre d'un Empire fi aguerri. Voy la pourquoy ce n'est pas sans dessein que le Roy nostre Maistre à fait cette resolution heroique & memorable, d'entreprendre une guerre saincte. Or d'autant que c'est son dessein de representer en cecy la personne d'un Soldat Chrestien, aussi bien que celle d'un grand Monarque temporel, il commence par l'humilité, & pour cette cause il est bien content de chercher à recevoir la paix des mains des autres Rois Chrestiens Il reste encore une requeste qui est plustost civile qu'elle n'est une partie estentielle de nostre negotiation que nostre Maistre faict à vostre Souverain. Il y a celuy qui ne sçache que le Roy est Seigneur en chef du Duché de Bretagne, parce que c'eit à luy seulement à qui appartient la disposition du mariage de cette heritiere: C'est un droict de Domaine particulier, & non pas une affaire d'Estat. Toutesfois pour proceder honorablement envers vostre Roy, d'avec qui il desire d'estre inseparable d'affection & de bonne volonté, la fin de sa priere n'est autre sinon qu'avec la faveur & le consentement du Roy il puisse dispofer de son mariage comme bon luy semblera, & rendre nulles les pretensions de Maximilien selon l'equité. Voyla, Messieurs, tout ce que j'ay à vous dire, vous priant de me pardonner si parlant à vous je ne me suis acquitté de mon devoir comme je l'eusse bien desiré.

Les Ambassadeurs de France firent cette Harangue avec une grande demonstration de

l'affection de leur Maistre. A quoy ilsentremeslerent encore plusieurs paroles de compliments pour addoucir les affaires entre les deux Rois.Elles tendoient à deux fins, l'une à empescher que le Roy ne remuast jusqu'à ce que le mariage de Bretagne, fust faict, chose qui n'estoit proprement que le fruict d'un Esté, qu'il croyoit estre presque meur & prest à estre bien tost cueilly : l'autre de plus longue durée buttoit à le mettre dans une telle moderation, qu'il n'apportaft point d'empeschement au voyage d'Italie. Cependant les Seigneurs du Conseil ne firent point d'autre response à cecy, finon qu'ils sçavoient tres-bien qu'ils ne pouvoient les resoudre de ces affaires, qu'ils n'en eussent auparavant faict leur rapportau Roy; & là desfus ils se leverent du Coseil. Durant cecy le Roy ne sçavoit que penser du mariage de Bretagne. Il voyoit que le Roy de France avoit un dessein formé tout à faict de se faire maistre du Duché; & là dessus il s'estonnoit de ce qu'il vouloit introduire en sa Maison un mariage litigieux, principalement quand il se mettoità considerer qui estoit son successeur. Cela fit qu'apres avoir bien balancé une chose par l'autre, il creut à la fin que la Bretagne s'en alloit perdue. Toutesfois il se resolut de faire son profit de cette entreprise sur la Bretagne, comme d'une querelle pour la guerre, & de celle de Naples comme d'une guide à la paix ; n'ignorant pas combien puill'amment le Roy de Pranca

France estoit porté à cette action. Pour cet esfect ayant conferé maintes sois avec son Conseil, & se tenant quelque peu secret, il commanda à son Chancelier de respondre formelement aux Ambassadeurs: Puis le tirant à part il voulut qu'il parlast en termes qui sussent propres à rompre un Traicté qu'à le commencer; & avec cela il luy recommanda particulierement de n'user d'aucuns termes qui peussent tant soit peu resroidir le voyage d'Italie. Un peu apres les Ambassadeurs surent appellez au Conseil, où le Chancelier parla de cette sorte.

M Efficurs, je feray response succinctement, & par le commandement du Roy mon Maistre, à l'eloquente declaration que vous, Monsieur le Prieur, avez taicte. Le Roy n'a pas perdu la memoire de la premiere amitié & de l'ancienne cognoissance qu'il à eûe de vostre Prince, Mais nous n'avons pas besoin d'une plus longue repetition de cecy. Car s'ils vivent maintenant entre eux en une aussi bonne intelligence qu'ils vivoient auparavant, voila qui va bien; comme au contraire s'il y a de l'alteration, ce ne seront pas mes paroles qui y apporteront du remede.

Touchant l'affaire de Bretagne, le Roy trouve un peu estrange que vostre Maistre en face mention comme d'une chose qui le touche peu. Car ce qu'il l'employoit en cela n'estoit pour autre sujet que pour s'en servir comme d'un instrument afin de surprendre un de ses meilleurs alliez. Et pour le regard du mariage, le Roy seroit bien content de s'en messer point, si ce n'estoit que vostre Maistre la voulest marier avec le livre à la main, & non pas avec l'espèe.

Pour à l'affaire de Flandres, si les subjets de Bourgogne se fusient addressez à vostre Roy comme à leur fouverain Seigneur, & premierement par voye de supplication, il est certain qu'en cela il y eust eu quelque forme de Justice mais c'estoit un proceder tout nouveau, de dire que les subjets emprisonnassent premierement leur Prince, qu'ils tuaffent les officiers, & qu'ils vinssent par apres à se plaindre tous les premiers. Quant à nostre Prince au temps que luy mesme &le Roy de France envoyerent des gens aux fubjets d'Escosse qui s'estoient desia fouslevez contre leur Roy, ils parlerent tous deux en autres termes, & comme Princes firent paroiftre en quelle horreur ils avoient les attentats populaires commis contre la personne & l'authorité des Rois. Voila, Messieurs, le sentiment du Roy touchant ces deux actions: que d'un costé il n'a pas receu de vous aucune sorte de satisfactio touchant ces deux poincts, & d'ailleurs qu'il ne les préd pas si avat qu'il vueille pour leur regard refuser de traicter la paix, si les autres affaires y seblet estre disposées. Touchat la guerre de Naples & le dessein contre le Turc, le Roy m'a com-

mandé expressement de vous dire, qu'il desse de tout son cœur que son frere le Roy de France ait une fortune qui soit conforme a ses esperances & à ses honorables intentions, & qu'à chaque sois qu'il entendra par les preparatifs de son entreprise contre la Grece, comme c'est le plaisir de vostre Maistre de dire maintenant qu'il demande la paix du Roy, de mesme le Roy luy demandera pour lors d'avoir part à cette

guerre.

Il me reste maintenant, Messieurs, à vous proposer quelque chose de la part de nostre Prince. Le Roy vostre Maistre a appris à nostre Roy ce qu'il avoit à dire & à demander. Vous dites, Mofieur le Prieur, que vostre Roy est resolu de recouvrer le droict qu'il a fur le Royaume de Naples, injustement usurpé sur luy, & que s'il n'en venoit là, son honneur y seroit en quelque façon offencé, joint qu'il ne pourroit respondre au commun desir de son peuple. Croyez moy, Messieurs, le Roy nostre Maistre vous dit la mesme chose derechef touchat les Provinces de Normandie, de Guyenne & d'Anjour & mesmes en ce qui est de tout le Royaume de France, Je ne scaurois l'exprimer mieux qu'en vos propres termes. Si douc vostre Maistre veut consentir que le tiltre que nostre Roy s'est acquis sur la France, ou du moins un tribut luy foit accordé en ce Traicté, le Roy est content de poursuivre le reste, autrement il refuse de passer outre.

Les Ambassadeurs rendu honteux par eette demande, respondirent à la chaude qu'ils ne doutoient point que l'espée du Roy leur Souverain ne fust capable de maintenir son sceptre,outre l'affeurance qu'ils ne pourroient & ne voudroient en venir à aucune diminution de laCouronne, en ce qui regardoit son Domaine & sa Royauté; mais qu'en effect c'estoient des matierestrop haute pour eux, & qu'ils n'en pouvoient purler sans se faire tort, n'en ayant point de commission. Là dessus il leur fut que le Roy n'attendoit point d'autre response d'eux, mais que de ce pas ils envoyeroient ses Ambassadeurs au Roy de France. Il se fit aussi ceste question à la table, à scavoir si le Roy de France voudroit bien agréer d'avoir la disposition du mariage de Bretagne avec une exclusion, qu'il ne l'espouseroit point luy mesme? Les Ambassadeurs repliquerent, que cela estoit si esloigné de la pensée du Roy, qu'ils n'avoient receu aucune instruction là deffus. Ainfi les Ambaffadeurs furent congediez, exceptê le Prieur, & suivis immediatement parThomas Comte d'Ormond & parThomas Goldenston Prieur de l'Eglise de Christ à Canterbury.

Ce fut en ce mesme temps que Lionel Evesque de Concorde sut envoyé Nonce de la part du Pape Alexandre six essent deux Rois pour les obliger à faire une Paix. Car le Pape se trouvant si estroittement reserré

par une ligue& affociation des principaux Estats d'Italie, qu'il ne pouvoit s'ouvrir une voye à l'avancement de faMaison, ne desiroit rien tant que de troubler l'eau en Italie, afin de pescher plus à son aife, jettant le filet non de la Nacelle de St. Pierre, mais de celle de Borgia. Or par ce qu'il apprehendoit que les affaires d'Angleterre ne fussent capables d'arrester le voyage du Roy de France en Italie, il s'advisa de deleguer cet Evesque, pour accorder s'il estoit possible les differends des deux Rois. Pour cet effect il commença par le Roy de France; & le voyant porté d'inclinatio à ce qu'il avoit desja pense, il passa outre en Angleterre. Mais à son arrivée à Calais il trouva les Ambassadeurs que le Roy envoyoit en France. Apres quelque conference aveceux, il passaen Angleterre, où il fut receu honorablement,& y eut audience du Roy : toutesfois quoy qu'il eust un nom de fort bon presage pour saire la paix, la chose ne reussit point neantmoins; car à mesme temps il avint que le Roy ne pouvant plus dissimuler l'intention qu'il avoit de se marier avec la Duchesse de Bretagne, cela fut cause que les Ambassadeurs d'Angleterre prirent leur congé.Le Prieur aush sur le comandement qu'il eut de se retirer, partit d'Angleterre si mescontent que pour tesmoigner son ressentiment, il ofa bien composer contre le Roy des vers Latin fort picquans, & qui tenoient du Pedant plu-Aoft que de l'Ambassadeur : & toutesfois le Roy

de

ne laissa pas de luy respondre en semblables versa mais en termes de mespris & de mocquerie.

Environ ce mesme temps nasquit au Roy fon second fils Henry qui regna depuis. Un peu apresaush s'ensuivit la solemnité du mariage de Charles & Anne Duchesse de Bretagne, à qui ce Duché fut donné pour douaire. Devant que l'accomplir on avoit eu foin de renvoyer la fille de Maximilien en la Cour de son Pere : de quoy ce Prince s'estonna d'autant plus, qu'il ne s'attendoit à rien moins qu'à cela; tellement qu'il eurbien de la peine à le croire, jusques à ce que l'affaire en fut vuidée, estant tous jours le principal à se tromper luy-mesme, quoy qu'en cecy le Roy de France le secondast assez bien. Et ainsi apres avoir resvé longtemps, & considerè combien luy devoit eftre fenfible ce double mefpris, tant du mariage de sa fille, que du sien propre, (fur quoy fon imagination s'estoit fixement attachée) il perdit à la fin toute forte de patience. Ausii cela fut cause que soulant aux pieds le respect qui se doit continuer entre les grands Princes, mesmes quand leur sang est le plus bouillant, il se jetta dans les invectives, s'attaquant aux actions & à la personne du Roy de France. Et bien qu'il ne fut pas en estat de faire beaucoup de choses, si est-ce que sa passion ne laissa pas de luy faire dire contre le Roy Charles toutes les injures dont il fe peut adviser, luy reprochant qu'il estoit l'homme du monde le plus perfide,

85

& qu'il avoit faict un mariage composé d'adultere & de rapt, chose qu'il disoit estre arrivé par un juste jugement de Dieu, afin que la nullité en estant evident aux yeux de tout le monde la race d'une personne si indigne ne peust regner en France. N'estant pas content de cela, ilenvoya incontinent des Ambassadurs aussi bien au Roy d'Angleterre qu'à celuy d'Espagne, afin de les esmouvoir à la guerre, & de Traicter d'une ligue offensive contre la France, avec promesse d'y apporter beaucoup de ses forces, Cependant comme le Roy d'Angleterre alloit toufiours fon grand chemin, il fit affembler ses Estats là dessus la septiesme année de son regne : & alors au pre mier jour de l'ouverture qui enfut faicte, estant affis fous fon dais Royal, il parla en ces termes à l'Assemblée

M Esseurs, La derniere fois je vous propufay de faire la guerre en Bretagne par mon Lieutenant, la declaration vous en fut faicte par mon Chancelier; mais maintenant que c'est mon desseur et la France, je viens moy messeur vous declarer cette guerre, & vous dire que je m'y veux trouver en personne. Celle-là n'essou que pour desendre le droich d'un autre mais celle-vy est pour recouver ce qui nous appartient. Celle-là s'acheva par un accident, & nous esperons que celle-cy finira par une victoire. Le Roy de France trouble l'estat des Chrestiens ce qu'il possed en el uy appartient pas, & toutes-foisil en demande encore d'avantage: c'est luy qui s'est emparé de la Bretagne, luy qui maintent les rebelles en Flandres, & luy qui menace Pitalie. Pour ce qui nous touche en particulier, de la dissimulation il est venu au mespris, & du mespris à l'injure. Il a pris les armes contre nos Alliez, il nous refuse nostre tribut; en un motil demande la guerre. Son pere n'en faisoit pas ainsi, car il nous a tous iours recherché de paix & possible que cettuy-cy le pourra bien imiter quand le temps & le bon Conseil luy auront fait voir autant des choses que son pere en a veu.

Cerendant fervons-nous de son ambition à nostre avantage, & qu'il ne tienne à quelque petite somme de deniers qu'assistez par la faveur de Dieu tout puissant nous n'entreprenions sur la Couronne de France, à quoy nostre devoir nous oblige. Souvenons nous qu'il y a eu un Roy de France prisonnier en Angleterre, & un Roy d'Angleterre couronné en France Le nombre de nosalliez n'est point encore diminué: la Bourgogne est en une main plus puissante qu'elle ne fut jamais, & ne fut oncques si travaillée. Il est vray que la Bretagne ne nous sçauroit secourir, ce qui toutesfois n'empescha pas qu'elle ne leur face beaucoup de mal. Les nouvelles conquestes sont quelques fois autant de fardeaux plustost qu'autant de nouvelles forces. Ce qu'il qu'il y a de mescontens dans son Royaume ne sont pas des personnes abjectes ny des imposseurs titulaires, mais d'une condition plus relevée. Le Roy d'Espagne se joindra sans doute avecque nous, ne scachant pas jusques où se portera l'ambition du Roy de France. Avec cela nostre S. Pere le Pape n'aime point qu'on passe les Monts pour aller traverser l'Italie. Maisquoy qu'il advienne de ces Alliez, il y saut plustost penser qu'en faire compte. Car les affaires d'Angleterre iroient bien mal, s'il falloit qu'elle ne sur pas capable de tirer raison de la France, sans avoir un second.

Aux batailles de Crecy, de Poictiers, & d'Agincourt, nous n'avons eu besoin d'autres forces que des nostres. La France a beaucoup de peuples, mais peu de foldats : leur Infanterie n'est pas si bonne qu'on diroit bien: pour leur Cavallerie, qu'ils en facent gloire tant qu'ils voudront, si est ce qu'à le bien considerer ils trouveront qu'elle n'est pas beaucoup propre aux guerres defensives, où les actions sont au choix des assaillans. Nous ne devons la perte de la France qu'à nos discordes: maintenant comme nous jouysfons de la paix, nous devons esperer avec l'aide de Dieu qu'elle mesme nous la rendra. Dieu a tousjours beny mon espée jusques icy : durant mon regne j'ay fceu aussi bien retrancher mes mauvais subjets, qu'esprouver mes bons serviteurs. Mon peuple & moy nous cognoiffons affez affez bien, & c'eft ce qui nous donne de l'affeurance. Ques'il y reste encor quelque mauvais fang, une guerre honorable contre les estrangers nosennemis le fera fortir, & fera capable de le purifier. Ce n'est donc pas sans raison qu'en une affaire de telle importance je demande vostre advis & voftre secours. Si quelqu'un d'entre vous avoit envie de faire son fils Chevalier, vous pourriez par les voyes ordinaires de la Justice vous faire affister de vos tenanciers. Representez-vous le mesme en cette action, où il y va de l'honneur & de la dignité du Royaume, duquel estant Pere, je suis non seulement obligé de le maintenir, mais encore de l'agrandir. Pour ce qui est des deniers necessaires à cet effet, je defire qu'ils soient pris, non sur les pauvres, mais sur ceux qui de cette guerre en peuvent tirer quelque fruict La France n'est point un desert; & par ainsi comme j'ay fait profession d'estre bon mefnager, l'espère de faire en sorte qu'apres les commencemens la guerre se payera d'elle mesme. Voilà ce que j'ay à vous dire. Allez-vous-en tous ensemble au nom de Dieu, & ne perdez point de temps, car ce que j'ay convoqué cette Astemblée n'a esté que pour ce sujet.

Ce fut la Harangue que le Roy fit à l'Affemè blée: mais pour tout cela, quoy qu'il fe montrast grandement ardent à cette guerre, & qu'en apparence il en donna des preuves à ses Estats,

& mesme à ceux de sa Cour & de son Conseil privé, refervé aux deux Evefques, & à quelque peu d'autres; neantmoins en ses plus secretes intentions il n'avoit aucun dellein d'entamer cette guerre contre la France. Que s'il en faisoit sem. blant, c'estoit seulement pour tirer quelque argent de son peuple. Il sçavoit tres bien que la France estoit pour lors plus puissante que jamais & que ses subjet vivoient en fort bonne intelligence les uns avec les autres. Il avoit appris aussi par la défaitte des forces qu'il avoit envoyéesen Bretagne, que les François sçavoient affez bien comment faire la guerre aux Anglois; Que leur coustume estoit de ne mettre point les choses au hazard d'une bataille, mais de lasser leurs ennemis par de longs fieges de villes, & de se camper en des lieux bien fortifiez. D'autre colté il se representoit que Jacquestroisiesme Roy d'Escoffe fon ancien amy & meilleur allie n'estoit plus en vie, que Jacques quatriesme son successeur favorisoit entierement la France, & qu'il n'avoit point de bonne volonté pour luy. Quant à l'alliance de Ferdinand d'Espagne & de Maximilien, il ne pouvoit jetter là dessus aucun fondement; car l'une avoit du pouvoir & point de volonte; l'autre au contraire manquoit de puilfance, & non pas de vouloir. Avec cela il consideroit que Ferdinand ne faisoit que prendre haleine depuispeu de la guerre qu'il venoir de faire contre les Mores : joint qu'en ce

mef-

melme temps il sembloit marchander avec la France pour la restitution des Comtez de Rousfillon & de Parpignan engagez aux François. A cey estoit jointe une apprehension de mescontentemens de quelques particuliers pleins de mauvaises humeurs Et bien qu'il eust tousjours accoustumé de les reprimer & les purifier en personne, il avoit peur neantmoins qu'elles ne se resveillaffent en un temps auquel il seroit de là la mer, & engagé à la guerre. Tous ces inconveniens & ces obstacles que trouvoit à prendreles armes luy firent penier à part soy com-ment il pourroit venir à bout de deux choses, l'une de faire son profit par la declaration & le commencement de la guerre; l'autre de s'en defgager son honneur fauf. Touchant le profit, il le pretendoit par deux voyes, fçavoir fur fes fubjets par la guerre, & sur ses jennemis par la paix imitant en cela les bons marchands qui cherchent à tirer un gaing des commoditez qu'ils transportent au dehors, & de celles qu'ils ramenent au dedans. Quant a son honneur, qui demeuroit offensé en quelque façon s'il abandonnoit cette guerre, il consideroit bien qu'il ne pouvoit se fier au secours de Ferdinand & de Maximilien, car l'impuissance de l'un & le double proceder de l'autre luy presentoient une belle occasion de faire la paix. Aussi sceut-il prevoir ces choses si fagement, & les conduire avec tant d'artifices, que tout luy fucceda felon fon defir.

242 Cependant les Estats s'eschaufferent incontinent à la guerre de France, à laquelle ilseftoient affectionnez; à quoy les invitoit principalement l'extreme desir qu'ils avoient de reparer le deshonneur qu'ils croyoient que le Roy eutreceu n'agueres par la perte du Duché de Bretagne. Cela fut cause que portez à cette guerre d'un incroyable desir, ils tesmoignerent d'en estre bien contents, & y pousserent le Roy tout le premier. Or quoy que l'assemblée des Estats sut composée de la premiere & de la seconde Noblesse, ensemble des principaux Citoyens & Bourgeois; toutesfois à cause qu'ils portoient plus de respect au peuple de qui ils estoient deputez, qu'à leurs personnes particulieres, & qu'ils avoient desja remarqué l'inclination du Roy par la Harangue du Chancellier; ils confentirent que les Commissaires eussent à partir pour s'en aller faire une levée de deniers des mains de ceux qui en auroient plus de moyen. Cetteruse desguisée du nom de gratification fut premierement inventee par le Roy Edouard IV. & luy fit beaucoup d'ennemis; depuis Richard III. s'avisa de l'abolir par un Acte des Estats, afin de gaigner à foy l'amitiè du peuple. Mais maintenant le Roy la remit sus pied du commun consentement de l'Assemblée: chose qui ne se pratiqua point du tout au temps d'Edouard. Quoy qu'il en soit, par cet artifice le Roy fit de si grandes levées de deniers, que la seule ville de Lon-

dres

dresy contribua de sa part jusques à neuf mille livres sterlins & d'avantage: somme affez remarquable en ce temps-là, qui fut levée fur les plus riches. Nous avons encore par tradition un Dilemme, dont l'Evefque Morton Chancellier fe fervoit ordinairement, pour faire monter plus haut cette gratification. Quelques-uns l'appelloient sa Fourche, & les autres sa Crosse, Car dans les instructions données aux Commissaires deputez pour la levèe de ces deniers, il y avoit miscet article : Que si d'aventure ils en rencontroient qui fussent par trop avares, ils leur devoient dire qu'il falloit de necessite qu'ils fussent grandement riches, puis qu'ils avoient tant de soin de serrer leurs biens. Que s'il s'en trouvoit d'autres qui fussent grands despensiers, de leur façon de vivre, on en tiroit cette mesme consequence, qu'ils estoient riches: si bien que de cette façon ny les uns ny les autres ne pouvoient le fauver de cette contribution.

L'assemblée de ces Estats ne fut proprement qu'un conseil de guerre, par ce qu'elle fut en mesme temps declarée contre la France & l'Escosse, & des Ordonnances furent faites sur ce sujet, comme la secrete punition de morte payes, & la retenue des monftres des soldats par les Capitaines : fans oublier cette mesme rigueur à l'encontre de ceux qui s'eschapperoient sans congé. A cela fut adjouftée la confirmation de la loy commune en faveur des sauvegardes pour ceux

ceux qui estoient au service du Roy. Il sutencore ordonné que tous ceux qui se voudroient sournir d'argent pour la guerre pourroient vendre ou engager leurs terres sans aucuns deniers d'alienation, avec une expresse Declaration aux Escossois de vuider l'Angleterre. En dernier lieu l'on fit un Edict pour l'ouverture des magasins par tout le Royaume, asin que ce sust un moyen de mettre un ordre aux poids & aux mesures,& pour deux ou trois autres choses de moindre im-

portance.

L'assemblée des Estats, qui ne dura que fort peu, ne fut pas si tost rompue, que le Roy sit ses preparatifs pour la guerre de France, Cependantil ne negligea point les affaires de Maximilien, tant pour rendre paisible l'Estat de Flandre, que pour remettre le Prince en authorité parmy ses subjets. Car en ce mesme temps le Seigneur de Ravenstein faifant l'office d'un subjet rebelle & d'un serviteur revolté, usoit de toute sorte de violences dans les villes de Bruge & de Gand, & avoit pris les deux chasteaux, comme nous avons dict cy-devant. De quoy n'estant pas content,& la commodité du havre luy servant de sujet pour jetter sur mer en quelques navires, il se mit a faire le mestier de Pyrate, & a prendre tous les vaisseaux estrangers qui passoient du long de cette costé, soit qu'ils fissent voile à Anvers ou aux Provinces de Brabant, de Zelande & de Frize. Car outre qu'il trouvoit affez de moyens pour fe

fe ravitailler en Picardie, il ne manquoit pas de commodité de vivres qu'il pouvoit tirer de l'Efclule & des pays d'alentour, par le moyen du grand butin qu'il faifoit. En quoy les François l'affistoient tousiours sous main, pendant que luy mesme, à l'imitation de ceux qui ont estè de l'un & de l'autre party, se sit accroire à la fin qu'il n'y auroit point d'asseurance pour

luy s'il ne s'appuyoit d'un tiers.

A deux lieües de Bruges ou environ tirant versla mer il y avoit une petite ville appellee Dam, qui servoit comme d'une approche à Bruges & à l'Escluse. Le Roy des Romains avoit desia souvent fait des entreprises sur cette ville, non qu'elle fut bonne en quelque façon, mais plustoit pour en incommoder Bruges, & la separer de la mer, quoy que son dessein n'eut jamais peu reuffir. Sur ces entrefa ctes le Duc de Saxe descendit en Flandres; & quoy qu'il fust entierement porté pour Maximilien, il se fit mediateur entre luy & ses subjets pour pacifier leurs differents Sous ce pretexte il s'en vint Bruges, apres avoir faict entendre aux Bourgeoisqu'il desiroit d'y entrer paisiblement, & deretenir pres de soy quelque nobre de soldats convenable à fa qualite, & d'autant plus neceffaire pour sa garde qu'il se disoit être en un pais quiestoit en armes. Là dessus il n'oublia point à kurfaire entendre qu'il avoit plufieurs choles : de grande importance à leur comuniquer pour

le comun bien de tous apres avoir obtenu d'eux ce qu'il defiroit il envoya son bagage & ses Fourriers devant luy, afin de pourvoir a son logement, Ainsi ses gens d'armes entreret dans la villeen un fort bon ordre, mais d'une façon fort paisible, & luy mesme vint apres eux. Cependant comeils marchoient toûjours devant s'enquerans des hostelleries & des logements, comme s'ilseussent voulu demeurer là toute la nuict, ils pafferent de cette façon, jusques à ce qu'ils vindrent à la porte qui meine droit à Dam, où ceux de Bruges qui ne taifoient que les regarder leur donnoient paffage Durant tout cecy les Capitaines & les habitans de Dam qui ne se doutoient de rien de ce qui se pouvoit passer dans Bruges, desceuvrans ces troupes de loing supposerent que c'estoit du secours qui leur venoit de leurs amis, qui les croyoient en quelque danger; & ainfi ne le doutans de rien, environ le soir ils leur donnerent entrée dans leur ville : & voila comme par cette rufe, plustost que par un autre stratageme de guerre, la Ville de Dam fut prise, & celle de Bruges estroittement bloquée Ce qui de part & d'autre ravalla beaucoup le courage des habitans.

Le Duc de Saxe ayant gagne la ville de Dam, despelcha un courrier an Roy, pour luy faire entendre que c'estoit le Seigneur de Ravenstein & ceux de l'Escluse qui faisoient subfister larebellion de Flandres; qu'au reste s'il plaisoit au Roy de l'affieger par mer, qu'il en feroit autant par terre & qu'ainfi l'on mettroit fin à ces troubles.

A ce rapport le Roy qui defiroit avec passion soustenir l'authorite de Maximilien, afin que celuy fust un moyen de tenir la France en allarme, joint qu'il y estoit porté d'ailleurs par plufieurs marchands qui se plaignoient de ce que le commerce estoit rompu par les Navires du Seigneur de Ravenstein, despescha tout aussitoft Messire Edouard Poinings vaillant Capitaine avec douze vaisseaux tous bien fournis de soldats & d'artillerie, afin de nettoyer la mer, & d'affieger l'Escluse de ce costé là: & certainemet l'effect en fut tel, que les Anglois n'escarterent pas seulement le Seigneur de Ravenstein de telle sorte qu'il ne se remuoit plus, mais qu'ils affiegerent encore la ville du costé de la mer, & affaillans le chasteau renouvellerent l'affaut par l'espace de vingt jours, car durant tout ce temps ils ne manquerêt jamais de faire des forties avec leurs Navires à chaque marée, & ainfi ils firent un grand meurtre de ceux du chasteau, qui ne cessoient de combattre pour les repousser. Ce quineantmoins ne peut empescher que du cofté des Anglois le frere du Comte d'Oxford ny laiffast la vie, avec quelques autres.

Cependant le fiege de renforçant de plus en plus, & les deux chafteaux, d'ou dependoient les principales forces de la Ville, estant reduits 148

à un fort mauvais estat, l'un par le Duc de Saxe, & l'autre par les Anglois, le Seigneur de Ravenflein fut enfin contraint de les rendre aux Anglois, & la ville au Duc par composition, à quoy l'incita principalement un stratageme des ennemis, lesquels à la faveur de la nuict mirent le seu dans un pont qu'il avoit faict entre les chasteaux par où le secours pouvoit passer de l'un à l'autre. De maniere que cet evenement inopiné luy fit perdre l'esperance de pouvoir tenir plus long temps la ville. Apres cette conquefte le Duc de Saxe & Meffire Edouard Poinings traitterent avec ceux de Bruges, afin qu'ils euflent à le foufmettre à Maximilien leur Seigneur; ce qu'ils firent auffi quelque temps apres. Et ainfi apres qu'ils eurent fatisfaict aux plus grands frais de la guerre, les Allemans & autres foldats effrangers furent congediez. A l'exemple de Bruges plufieurs autres villes qui s'eftoient revoltées le rangerent à leur devoir Par ce moyen Maximilien se vid bien hors de danger, mais non pas hors de necessité, car de la façon qu'il avoit accoustumé de manier ses affaires il se trouvoit tousiours incommodé, Ces choles ainsi miles à fin, Messire Edouard Poinings fejourna un affez long temps à l'Escluse, jusques à ce que toutes choiesestans bien restablies, il s'en alla retrouver le Roy qui pour lors effoit devant Bologne.

Environ ce meime temps des lettres vindrent au Roy de la part de Ferdinand & d'Ilabelle.

ce . 8:

Elles tenoient une relation de la conqueste finale de Grenade contre les Mores. Et bien que cette action full affez recommandable d'elle mesme, le Rov Ferdinand, qui avoit cette coustume de donner de l'esclat aux choses pour eminentes qu'elles fussent, rendit encor celle-cy plus signalée par l'ample declaration qu'il en fit. Car dans ses lettres ne fut obmise pas une des particularitez & des religieuses ceremonies qu'on avoit observées en prenant possession de cette ville & dece Royaume. Là se remarquoit entre autres choses, comme le Roy n'avoit en aucune facon voula entrer en personne mesme jusques à ce qu'il eust veu la Croix arborèe sur la plus haute tour de Grenade, pour marque que cette terre estoit maintenant Chrestienne. D'avantage devantque s'y donner une entrée, du haut de cette mesme tour il sit publier par un Heraut, qu'il recognoissoit avoir recouvré ce Royaume par la seule assistance de Dieu tout-puissant, de la gloneuse Vierge, & du valeureux Apostre sainct lacques, comme aussi du fainct Pere Innocent huictiefme, enfemble par le fidele fervice de fes Prelats, de sa Noblesse, & de ses autres subjets. Cescholes ainti ordonnées, ne partit point de fon camp jusques à ce qu'il eust veu une petite armée des Martyrs, comme de fept cens Chreftiens, qui jusques alors avoient vescu esclaves des Mores, passer devant luy, chantans des Hymnes pour action de grace de leur delivran-

ce, & qu'il ne leur eust faict de grandes aumoifnes, pour recognoissance de la possession qu'il s'en alloit prendre de la ville Et voilà tout le contenu de la lettre que Ferdinand escrivoit au Roy qu'il avoit augmentée de beaucoup d'autres ceremonies pleines d'une belle apparence de

pieté.

Le Roy qui se proposoit toûjours pour but les actions religieuses, & qui se portoit d'inclination envers le Roy d'Espagne, qui l'aimoit autant qu'unRoy en pouvoit aimer un autre, tant pour ses vertus, que pour s'en servir contre la France, a'eut pas fi toft veu ces lettres qu'il fit assembler en corpstous les Seigneurs & Prelats qui se trouverent pour lors à fa Cour, ensemble le Maire de Londres & les Eschevins, qui s'en allerenten l'Eglife de sainct Paul en grande solemnité, pour y entendre la declaration que leur devoit faire le Chancelier, qui pour lors estoit Cardinal. Pour cet effect apres qu'ils furent tous assemblez, le Cardinal se tenant debout sur le plus haut degré de devant le Chœur, & les Prelats & Gouverneurs de la ville à l'entour de luy, il leur fit une Harangue, par laquelle il leur donna à entendre qu'ils estoient assemblez en ce lieu sacré pour y chanter à Dieu un Hymne de recognoissance & de graces. Car, dit-il, il y a defia fort longremps que les Chrestiens n'ont faict aucune conquefte fur les Terres des infideles, ny eftendu plus avant les limites de la Chrestienté; qui neantmoins

moins est advenu maintenant par la protiesse & la pieté de Ferdinand & d'Isabelle, qui pour leur plus grande gloire ont recouvré les riches Royaumes de Grenade, & la puissante ville qui porte le mesme nom, qui par l'espace de fept-cens ans & davantage a efte fous la tyrannie des Mores. Celà estant, cette assemblée en particulier & tous les Chrestiens en general doivent avec beaucoup de raison rendre sans fin grace à Dieu, & celebrer cette genereuse action du Roy d'Espagne, par laquelle il ne se monftre pas seulement victorieux, mais Apostolique acquerant des nouvelles Provinces à la foy Chrestienne, Or ce qui rend encore plus signalée cette victoire, c'est qu'il ny a paseu beaucoup de sang respandu; ce qui nous fait esperer enfemble la conqueste d'un nouveau pays,& d'une infinité d'ames à l'Eglise de Jesus-Christ, que le Tout-puissant semble avoir reservées a fin qu'elles fussent converties. Là dessus il leur fit une relation des particularitez les plus memorables de cette guerre : & apres avoir finy fa Harangue, toute l'affemblée marcha en procession, & le Te Deum se chanta solemnellement.

Si tost que l'on eut achevé cecy, le Roy s'en alla passer le premier jour de May en son Palais de Sheine, maintenant appellé Richemond, où, pour eschausser à la guerre les courages de sa Noblesse, il sit faire avec beaucoup de magnificence des Jouftes & des Tournois qui continuerent tout le reste de ce mois là Cependant Meffire Jacques Parker & Hugues Vaugham Gentilshommes de la Chambre du Roy, ayant eu querelle pour quelque armes que l'Heraut avoit données à Vaugham, il fut ordonné qu'ils feroient quelques courses l'un contre l'autre. Mais le malheur voulut pour Parker que son habillement de tête venant à manquer en la premiere course qu'il fit, il fut frappé à la bouche avec tant de violende, que son ennemy luy poussa la langue jusques au derriere de la teste, tellement qu'il en mourut sur la place. Ce que le vulgaire tint depuis pour une maniere de dueil & d'essay de droict, à cause de leur querelle precedente.

Sur la fin de l'Esté, le Roy ayant mis sus pied les torces avec lesquelles il devoit aller contre la France, quoy qu'elle n'eussent point fait monstre encore, envoya pour Ambassadeurs vers Maximilien, Urswick, qu'il fit alors son Aumosnier, & Messire Jean Rissey, pour advertir l'Empereur qu'il estoit en armes & près de passer en France; qu'au reste il n'attendoit plus qu'apres luy, asin qu'il prist temps & lieu pour le joindre selon la promesse qu'il luy avoit said

par Countebalt, ion Ambassadeur.

Les Ambassadeurs d'Angleterre estans arrivez un peu apres à la Cour de Maximilien, trouverent qu'il y avoit une distance bien gran-

de de son pouvoir à sa promesse, & qu'il estoit entierement despourveu d'hommes, d'argent & de forces pour une telle entreprise, tellement qu'on pouvoit dire à bon droict de luy . qu'il n'avoit aucunes aisles pour voler, à cause que son patrimoine d'Austriche n'estoit point encore entre ses mains, parce que son pere vivoit Iomt que les Terres qu'il avoit eues en mariage estoient en partie annexees au Douaire desa belle mere. Avec celà il n'en pouvoit tirer aucune forte de service à cause des dernières rebellions: & ainfi il se trouvoit despourveu de tous movens de faire la guerre, Les Ambassadeurss'estans apperceus de cela, s'aviserent fort fagement d'en advertir le Roy avant que s'en retourner, & d'apprendre sa volonté la dessus, Cependant cela n'empescha pas que Maximilien ne parlast alors aussi haut qu'il avoit faict auparavant & qu'il ne les entretinst toufiours de responses & de delays, capables de retarder grandement leur Ambassade. Mais le Roy qui fe doutoit bien de l'affaire, & qui l'avoit preveuë depuis le commencement jusques à la fin r'eicrivit aux Ambassadeurs, louant leur discretion en ce qu'ils n'étoient point retournez. D'avantage il les chargea de tenir secret l'estat auquel ils avoient trouvé Maximilien, & d'attédre qu'il leur envoya de ses nouvelles plus amplement Cependant il continua toufiours son desfein, & commença de s'en aller contre la France, supprimant pour un temps l'advertissement qu'on luy avoit donné, touchant le peu de

pouvoir de Maximilien.

On avoit desja, durant ce temps là, affemblé une grande & puissante armée dans la ville de Londres, en laquelle estoient remarqués, pour estre les plus signalez, Thomas Marquis de Dorfet, Thomas Comte d'Arondel, Thomas Comte de Cerby, George Comte de Shreusbury, Edouard Comte de Sufflolk, Edouard Comte de Devonthere, George Comte de Kent, enfemble le Comte d'Effex & Thomas Comte d'Ormond, tous suivis d'un grand nombre de Barons, Chevaliers & Gentils-hommes de qualité, entre lesquels estoit remarquable Richard Thomas, pour les belles troupes qu'il avoit amenées du Pays de Galles, L'armée effoit d'environ seize cens chevaux & de vingt cinq mil hommes de pied. Gaspar Duc de Budford, & Jean Comte d'Oxford en ayant esté faicts generaux, le neufiesme de Septembre, & l'an hui-Ctiesme du Regne du Roy, il partit de Grenewich, au grand estonnement de tout le monde qui ne pouvoit s'imaginer pourquoy pour le commencement de cette guerre, il ne choififsoit une meilleure faison. Ce qui faisoit croire à plusieurs que cette guerre ne seroit pas longue. Le Roy neantmoins donnoit à entendre tout le contraire, & disoit que son intention n'estant de faire une guerre fans terme prefix, il n'y

VOU-

vouloit point mettre des limites jusques à ce qu'il eust recouvré la France, & qu'ainsi en quelque faison qu'il la commençast il n'y avoit point de danger. A quoy il adjousta, qu'en casque la necessité de la guerre le requist, il pourroit hyverner à Calais. Le fixiesme d'Octobreil s'embarqua à Sandwich, & le mesme jour il prit terre à Calais, où estoit donné le rendez-vous à toutes ses forces. Mais en ce sien voyage vers les costez de la mer, où pour les raifons que nous alleguerons cy apres, il s'arresta d'avantage, il reçeut des lettres que le Seigneur de Cordes luy envoya. Comme il ny en avoit point qui en temps de guerre fut eschauffé que luy contre les Anglois, il avoit un merveilleux credit en une negotiation de paix, joint qu'on le tenoit pour un homme grandementouvert & de bonne foy. Le contenu de ces lettres estoit une ouverture que le Roy de France faifoit, avec les conditions qui estoient telles, que le Roy les trouvoit affez a son goust. Mais d'abord cette affaire se mania fort secrettement. Le Roy ne fut pas plustost arrivé à Calais, que les orages de la guerre commencerent àse calmer. Car les Ambassadeurs d'Angleterrerevenus de Flandres d'aupres de Maximilien asseurerent le Roy qu'il ne devoit attendre aucun secours de ce Prince, parce que luy mesme en estoit entierement despourveu, & qu'au reste il manquoit d'argent, mais non pas

de bonne volonté. Ces nouvelles se publierent par toute l'armée, si bien qu'encore que les Anglois n'en fussent aucunement estonnez,& quece foit la coûtume des foldats lors qu'on leur rapporte deschofes qui leur desplaisent deparler avec plus de refolution, tout cela neantmoinsfut une maniere de preparatif pourla paix. En suitte de tout cecy, comme le Roy eut mis ordre à ce qu'il avoit à faire, des nouvelles luy vindrent que Ferdinand & Ifabelle avoient conclud une paix avec le Roy Charles, qu'il leur avoit rendu les Comtez de Roussillon & de Perpignan, cy devant engagées à la France pour la somme de trois cents mille escus, par Jean Roy d'Arragon pere de Ferdinand, laquelle debte fut par le moyen de cette paix entierement acquittée. Et vrayement celareulsit fort'a propos, pour faire la paix de bonne grace, tant à cause qu'un si puissant allie s'estoit retiré, que pour servir d'un bel exemple d'une paix que l'on avoit acheptée, où le Roy n'estoit pas feul marchand. Sur les erres de cette paix, le Roy fut content que l'Evesque d'Exeter & le Seigneur d'Aubigny Gouverneur de Calais donnassent lieu de rencontre au Seigneur de Cordes, pour le Traicté de la paix. Ce qui toutesfois n'empescha point que le quinziesme d'Octobre il ne partift de Calais, & que quatre jours apres il ne se campast devant Bologne.

Du-

Durant ce siege, qui dura bien prés d'un mois, il ne se passa aucune action memorable, ny aucun evenement de guerre, fi ce que Messire Jean Sauvage vaillant Capitaine y fut tué fortuitement, lors qu'il le promenoit à cheval autour de la ville, pour en remarquer les fortifications. Or quoy que la ville ne manquast ny de munitions, ny de gens de guerre, & qu'elle fuit grandement bien fortifiée; pour tout cela neantmoins on ne laissa pas de s'y porter de telle facon, qu'elle fut fur le poinct d'avoir un affaut, où se fust respandu sans doute beaucoup de fang, fi on l'euft donné comme on croyoit, & la ville eust esté prife asseurement. Mais à mesme temps il se conclud une paix par les Commissaires, à continuer durant la vie des deux Rois. Dans les Articles il n'y eut rien de remarquable, fi bien que ce fut plufost un marché, que non pas un Traicté; car toutes choses demeurerent en l'estat qu'elles avoientesté, excepté qu'on devoit payer au Roy fept cens quarante cinq mille ducats pour les frais de fon voyage, & vingt cinq mille efcus par an pour la despense qu'il avoit faicte au secours des Bretons; pour lequel payement annuel, encor qu'il cuft defia obligé Maximilien touchant ces frais là, neantmoins ce changement de creancier luy tenoit lieu de sa debte principale. D'avantage cela s'estant faict sans determiner du temps auquel cette

rente devoit estre amortie, les Anglois creurent que c'estoit une maniere de tribut qu'on avoit emporté sous les precieux pretextes de ce Trai-Cté. Aussi est il vray que cette rente fut depuis payée, & au Roy & a fon fils Henry huictieime , plus longtemps qu'elle n'eust peu continuer sur la supputation de la despense. D'ailleurs le Roy de France fit de beaux presens, & ordonna de grandes pensions aux principaux Confeilliers du Roy d'Angleterre. Et soit que le Roy le permift, ou pour espargner ses finances, ou pour attirer fur eux une partie de l'envie de cette affaire, qui estoit desplaisante à son peuple, tant y a que l'on interpreta diversement. Car pour en dire le vray, l'esprit du Roy n'estoit porté en aucune façon à s'attribuer cette paix. A cause de quoy un peu auparavant qu'elle fust conclue, il gagna sous main plusieurs de ses Capitaines & gens de guerre, à ce que par une forme de requeste ils eussent à luy demander la paix : & certainement elle fut agreable à l'un & à l'autre, à Charles, pour ce qu'elle luy rendoit affeurée la possession de Bretagne, & luy facilitoit son entreprise de Naples ; & à Honry, par ce qu'elle remplissoit ses coffres, & qu'en ce tempslà il prevoyoit qu'une tempelte de guerre civile s'en venoit fondre fur luy, comme en effect l'evenement s'en ensuivit bien tost apres. Mais d'un autre costé cela ne donna pas moins

de mescontentement à la Noblesse & aux principaux de l'armée, plusieurs desquels avoient ou vendu ou engagé leurs biens sur les esperances de la guerre. Ce qui fut cause que s'en voyansfrustrez, ils ne seignirent point de dire tout haut, Que le Roy ne se soucioit point de plumer sa Noblesse of son peuple, pourveu qu'il s'en remplumass. Que que uns aussi par une maniere de gausserie, se mirent à dire, que le Roy leur avoit tenu promesse, se ressouvenans qu'en pleine assemblée des Estats, il leur avoit ditau ressois, qu'il scavoit bien se faire payer dessrais de la guerre, par la guerre messon.

Apres que le fiege de Bolongne fut levê, le Roy s'en vint à Calais, où il demeura quelque temps; de ce lieu il escrivit une lettre au Maire & aux Eschevins de Londres, ce qui estoit une forte de courtoifie dont il usoit quelquesfois. Dans cette lettre il se vantoit de la grande somme de deniers qu'il avoit receüe pour donner lapaix, ne doutant point que ce ne fust une tre-bonne nouvelle aux habitans de Londreso quand ils scauroient que les coffres du Roy estoient pleins : Mais la nouvelle eust esté bien meilleure encore, fi auparavant ils luy euffent fait un prest plustost qu'une gracieuseté. Le vingt-septiesme de Decembre suivant, ils'en revint à Westminster, & y passa les festes de Noël.

Un peu apres fon retour, il envoya l'Ordre

de la sarretiere à Alphonse Roy de Calabre, fils aifné de Ferdinand Roy de Naples, honneur que ce jeune Prince avoit recherchée pour se rendre plus recommandable envers les Italiens, joint qu'en attendant les armes de Charles, ils prisoient beaucoup l'amitié d'Angleterre pour s'en servir comme d'une bride pour tenir la France en arrest. Alphonse receut cet Ordre avec toute la ceremonie & la pompe qu'on scauroit imaginer, comme l'on a accoustumé de faire des choses dont on se veut prevaloir en l'opinion des hommes. Uriwick en fut le porteur, & le Roy luy donna cette Commission pour le recompenser de plusieurs employsqui ne luy avoient esté gueres profitables.

Environ ce mesme temps, le Roy commenca d'estre derechef tourmenté de diversesprits par la Magie & les artifices curieux de Madame Marguerite. Car ce fut elle qui fit revenir l'efprit de Richard Duc d'Yorck, fecond fils d'E. douard IV. pour s'en servir à donner des inquietudes au Roy. C'estoit une pierre bien mieux contrefaicte que celle de Lambert Simnel, & qui avoit esté mise en œuvre par de meilleurs ouvriers, & portée par des personnes de plus grande qualité, tels qu'estoient les Roys de France & d'Ecosse, sans y comprendre la Duchesse de Bourgogne. Quant à Simnel, il n'y avoit point de partie en luy qui le rendit recommandable que la beaute, fi bien

qu'on pouvoit dire deluy, que sa mine ne faisoit point de honte à son vétement Ce jeune home de qui nous allons parler estoit si bon Mercusialifte, que son pareil est encore à naistre; & quoy qu'il luy avint de faillir quelquesfois, cela n'empeschoit point qu'au besoin il ne sceust fort bien tenir sa partie. Voy la pourquoy cet exemple estant une deschoses des plus memorables avenues aux tems anciens & modernes. il merite bien d'estre icy descouvert, & rapportè au long, combien que la coustume du Roy qui estoit de ne produire les choses que par pieces, & de les faire paroistre fort sombres, & ait rendu l'evenement si douteux, qu'il a esté jusques aujourd'huy comme un mystere caché.

Madame Marguerite, que les amis du Roy fouloient appeller Junon, par ce qu'elle luy estoit ce que cette Deesse estoit à Ænee, troublant le Ciel & l'Enfer pour luy nuire, ne manquant point de fondement en ses partialitez & pratiques particulieres contre le Roy, ne cessa de nourrir, maintenir & divulguer par toutes les voyes qu'elle peut, le bruit qui couroit que Richard Duc d'York, second fils d'Edouard IV. n'avoit point esté tué en la Tour, come c'estoit la commune opinion, mais qu'on luy avoit fauvé la vie par ses mesmes Ministres de cruauté envoyez pour en faire l'execution ; car à mesme temps que ceux-cy eurent maffacré l'aifné, ils furent touchez d'un certain remord

de conscience & d'une compassion envers le plus jeune, qui les obligea de le mettre fecrettement en liberté pour aller chercher sa fortune. Elle s'avisa donc de s'aider pour l'heure de ce commun bruit,s'imaginant que cette creance, jointe à l'exemple de Lambert Simnel, qui estoit encore tout frais, attireroit tost ou tard d'autres oyfeaux à s'y venir jetter dessus. D'avantage ne trouvant pasà propos d'abandonner toutes choses à la mercy de la fortune, elle n'espargna aucune sorte de diligence dont elle fe peut aviser. Pour cet esfect elle avoit de toutes parts des espions secrets, qui luy rendans les mesmes offices que les Commissaires rendent au Turc pour les enfans du tribut, alloient en quester de toutes parts pour luy amener des jeunes garçons les plus beaux & de la meilleure mine, afin d'en faire des Plantagenets & des Ducs d'Yorck. Par ce moyen elle fit en forte qu'à la fin elle en trouva un tel qu'elle eust sceu desirer pour s'en servir en cette occasion, & le faire paffer pour un Richard Duc d'York,

Ce fourbe dequoy nous allons d'éscrire la fortune, s'appelloit Perkin Warbeck, entierement propre à l'execution de cette entreprife, car avec ce que ses jeunes ans s'y accommodoient fort bien, il estoit doüé d'une singulière beauté. A cela estoit jointe, je ne sçay, quel air si accort & si charmant en luy, qui le rendoit capable d'esmouvoir à pitié ceux qui le

voyoient,

voyoient, & les obligeoit à croire ce qui leur fusoit entendre. En troissesme lieu, des son enfance il avoit si bien faict le mestier d'un vagabond & d'un coureur de pays, comme le Roy l'appelloit, qu'il estoit fort difficile de sçavoirau vray de quels parens il estoit sorti. D'avantage il s'eschappoit si subtilement d'un lieu àl'autre, que ny par sa compagnie, ny par sa conversation, nul ne le pouvoit descouvrir ny recognoistre; en un mot ce qui donnoit la principale vigueur à cet affaire estoit, qu'il avoit pour parrein le Roy Edouard quatriefine, comme le rapporte un certain, qui dés ce temps là a remarqué cette circonstante, Que luy qui estoit un Prince desbauché ne s'estoit pointfait parrein sans sujet d'un enfant qu'on estimoit estre de si petite extraction, & qu'il falloit, felon l'apparence, qu'il fust fils naturel de la Maison d'Yorck. Quoy qu'il en fust, ce jeune garçon se voyant appellé filleuil du Roy Edouard, & possible son fils, par une maniere deraillerie, celà luy donna sujet de se former ce beau dessein dans l'esprit. Car il ne parut pas que personne l'eut instruit à cela, comme il estoit avenu à Lambert Simnel, jusques à ce qu'il s'en al aft vers Madame Marguerite.

Suivant cela l'on tient que l'affaire se passa de cette sorte. Un Just converti nommé Jean Osbecke i habitant de Tournay, où il avoit eu quelque charge, ayant espousé Catherine de

Fare,

Fare, fut oblige d'aller vivre à Londres pour quelques années avec sa femme, pour la pourfuite de ses affaires, & ce durant le Regne d'Edouard quatriefme Darant ce temps là la femme d O becke estant accouchée d'un fils, le Roy luy fit I honneur d'en estre le parrein, foit qu'il s'y portaît par un respect à la Religion, à cause qu'il estoit converty, ou parquelque particuliere cognoissance qu'il eust avec luy. En ce baptefine le Roy donna le nom de Pierre à cet enfant, qui depuis estant devenu fort beau & fort gentil, fut appelle par diminu. tif Peterkin, ou Perkin. Car touchant le nom de Warbeck, il ne luy fut donnè que par opinion devant qu'on en eust fait une recherche plusample, quoy que neantmois on eust tant parlé de luy sous ce nom là, qui luy demeura depuis, mesmes apres qu'on eut sceu qu'ils'appelloit veritablement Osbeck. Il n'estoit encore qu'un enfant lors que ses parens le menerent à Tournay, où il fut mis à Anvers, en la maison d'un sien cousin nommé Jean Steenbeke depuis il fit plufieurs petits voyages d'Anvers à Tournay & autres villes de Fladres: ce qu'il pratiqua un affez long temps, durant lequel il se trouvoit fort souvent en la compagnie des Anglois, avec qui il avoit des communications, parce qu'il sçavoit leur langue parfaitement. Il arriva donc qu'estant devenu grand & fort beau garçon, quelques espions le presenteretà Madame Marguerite, qui d'abord se mit

le bien confiderer, & remarquant en luy un corps susceptible d'une haute fortune, un visageagreable, & un bon eiprit, elle creut auffitost avoir trouvé une fort belle piece de marbre, pour en tailler l'image du Duc d'York Pour cet effet elle le garda pres d'elle un long tems, & le plus secrettement qu'elle peut. Cepandant elle eut plufieurs conferences avec luy dans fon cabinet,& le mit à l'instruire en diverses façons. 1. Elle luy apprit les deportemés qui luy étoiét necessaires, afin de se faire croire Prince, luy monstrant comme quoy il devoit maintenir sa grandeur, avec une modeftie qui donnoit à cognoiftre l'effat de ses infortunes. Apres cela elle l'informa fur toutes les circonstances & les particularitez qui touchoient la personne de Richard Duc d'York, qu'il avoit à representer : là desfuselle luy descrivoit la taille & les traicts de vilage du Roy & de la Revne, ses pretendus pete& mere, enjemble de jes freres, de ses sœurs, & de plufieurs autres qui effoient plus prés de luy en son enfance, avec tout ce qui s'étoit passé ou de secret, ou de commun, autant qu'elle jugea propre pour la portée d'un enfant, jusques alamort du Roy Edouard.

A cecy elle adjoufta les particularitez du temps, depuis la mort du Roy jusques à ce que luy & son frere furent mis prisonniers dans la Tour, ensemble ce qui avint depuis qu'il en sut dehors, & lors qu'il se refugia en un azile, sans oublier ny le temps qu'il passa en la

Tour, ny les circonstances de la mort de son frere, ny de quelle façon il s'estoit eschappé. Or sçachant bien que s'estoient des choles que fort peu de perfonnes pouvoient controeller, elle le contenta de luy apprendre d'en faire un fimple recit, & qui tint seulement du vray femblable. D'un autre coste ils demeurerent d'accord entr'eux du conte qui fe devoit faire de ses voyages, y entremessant plusieurs choses vrayes, & telles que d'autres en pouvoient rendre des tefmoignages capables de mettre le reste en credit. Ainsi ces choses estans proprement jointes ensemble, il y avoit de l'apparence qu'elles ferviroient à faire reuffir la partie qu'il avoit entrepris de joiler. Elle luy apprit encore les moyens d'eviter plusieurs questions captieuses qui luy devoient estre faittes, selonla vray semblance de la chose.

À quoy elle le trouva fi propre, qu'elle mit dés lors une grande confiance en la promptitude & vivacité de fon esprit: Ce qui diminua beaucoup de la peine qu'elle eut peu prendre à l'instruire. Pour en venir à bout plus facilement, elle releva ses pensées par des recompenses presentes & des promesses futures, luy proposant devant les yeux l'honneur & la fortune d'une Couronne, si les affaires vénoient à luy reussilir, & un asseuré refuge en sa Cour, si le fuccez n'en estoit conforme à ses esperances. Là dessus après qu'elle l'estima capable de jouer

d'Ir-

jouer parfaictement son personnage, elle se mit a fonger à part foy de quel cotte elle feroit paroiftre ce Comete, & en quel temps il devoit fetaire voir dessus l'horison d'Irlande; car desia une pareille Meteore avoit produit une influence bien forte en cette contree. Le temps de l'apparition devoit effre lors que le Roy feroit bien avant dans une guerre avecque la France. Pour fon particulier elle cognoiffoit affez qu'on tiendroit toufiours pour suspect tout ce qui viendroit de fa part. Voyla pourquoy s'il falloit d'abord qu'elle le fit fortir de Flandres pour s'en aller immediat ment en Irlande, on la pouvoit soupçonner de s'y estre employée, joint que la facion n'estoit pas assez meure, attendu que les deux Rois estoient en termes de paix. Elle s'avisa donc d'y apporter quelque delay, & de ne le garder plus long temps presd'elle, pour chaffer bien loing toute sone de défiance, n'ignorant point que les secrets ne sont jamais de longue durée. Ainsi pour s'efloigner de tout foupçon elle l'envoya pour lors en Portugal incognu, en la compagnie d'un Dame Angloise nominée Brampton, qui prit une particuliere charge de luy durant le lejourqu'il y devoit faire, en attendant de plus amples directions. Cependant elle n'obmit rien de tout ce qu'elle jogea propre à faire en forte qu'à fon retour il fut le bien venu, & reçeu de tous, non seulement au Royaume d'Irlande, mais à la Cour de France. Sur cet, entrefaictes, il demeura en Portugal environ en an, pendant lequel le Koy affembla fes Elfats, comme nous avons defia dit, & declara guerre ouverte aux François.

Alors le figne commençant d'estre à son afcendant, & la constellation estant venue sous laquelle Perkin fe devoit faire paroiftre, il receut commandement d'aller en Irlande, où d'abord il fit sejour dans la ville de Corke. A son arrivec (comme il le declara depuis par sa confession) les habitans se trouvans en bon equipage, se firent accroire qu'il estoit le mesme Duc de Clarence qui avoit esté desia en leun pais; puis changeant d'opinion, ils s'imaginerent que c'estoit plustost le fils naturel de Richard III. & finalement ils le prirent pour Richard Duc d'York, second fils d'Edouard IV. Sur cette diverfite d'opinions Perkin, leur asseura le contraire, renonçant à tous ces tiltres qu'on luy donnoit, & s'offrit à jurer fur les Evangiles qu'il n'estoit rien moins que cela jusques a ce qu'enfin ils l'y forcerent, & luy dirent qu'il n'eust à craindre aucune chose. Voyla quelle fut sa confession bien esloignée de la verité; Car l'on tenoit qu'immediatement a fon arrivée en Irlande il le dit estre le Duc d'Yorck, & que par toute forte de voyes & de moyens dont il peut s'avifer, il attira des complices & desconfidens, juiques au poinct d'ef-

en

arire des lettres aux Comtes de Desmond & de Kildare, par lesquelles il les prioit de luy donner du secours, & se jetter dans son party: ce qui paroist evident par les lettres qui s'en voy-

ent encore aujourd'huy.

Un peu auparavant que tout cela se passast, la Duchesse avoit encore gaigne un ferviteur des plus proches du Roy Henry, nommé Estiéne Frion son Secretaire en la langue Françoise. homme actif & qui estoit ensemble turbulent & fort mescontent. Ce Frion estant enfuy en France, vers le Roy Charles, se mit à son service, comme il veid que les Rois d'Angleterre & de France commençoient de se declarer ennemis. De forte que le Roy Charles instruit là deffus de tout ce qui touchoit la personne, & les desseins de Perkin, s'avisa de s'aider de cetavantage côtre le Roy d'Angleterre, car avec ce qu'il y eftoir pouffe par Frion, Madame Marguerite l'y avoit defia preparé. Il despescha donc vers Perkin ce mesme Frion, & un certain nommé Lucas, en qualité d'Ambassadeurs, pour l'advertir de la bonne inclination qu avoit le Roy pour luy, & qu'il estoit resolu de l'assister à recouvrer fon droict contre le Roy Henry , ufurpateur de la Couronne d'Angleterre, & ennemy de la France : fur quoy il le prioit de le venir trouver à Pari . Perkin s'estimoir detia l'homme du monde le plus heureux, de se voir invite par un si grand Roy de si bonne façon, &

en termes si honorables. De maniere que faisant part de ces bonnes nouvelles a ses confidens d'Irlande, pour les encourager d'avantage, fur ce que la fortune l'appelloita des chofes si eminentes; & sur les grandes esperances qu'il avoit de les faire reuffir, il fit voile en France. Y estant arrivé, le Roy le receut en sa Cour avec beaucoup d'honneur, & melme le faluant il l'honnora de la qualité de Duc d'Yorck, & l'affifta de toutes les choses qu'il jugea necessaires à cette grandeur. Avec cela, pour le mieux faire paroistre en Prince, il luy donna des gardes pour sa personne, desquelles le Seigneur de Concresal estoit Capitaine. Alors tous les Courtifans, quoyque les François n'ayent pas beaucoup de sujet de s'en mocquer, firent gloire de s'accommoder a l'humeur de leur Roy, & le firent par une maxime d'Estat. Ce fut encore en ce meime temps que Perkin fut visité de plusieurs Seigneurs Anglois, tels que furent, Messire George de Neuville, Messire Jean Taylor, & environ quelquescent autres. Parmy ceux cy fe mettoit des plus avant dans la confidence ce mesme Estienne Frion, dont nous avons parlé cy-devant, qui pour lors & long temps apres suivit la fortune de Perkin, de qui pour dire le vray il estoit le principal Conseiller & l'instrument de toutes ses entreprises, Mais tout ce qu'en faifoit le Roy de France n'efloit qu'une pure invention pour attirer le Roy Hende Henry VII.

Henry plus facilement à la paix. Ce qui parut affez en ce que toute la faveur de Perkin se veid reduire en fumée au premier grain d'encens qui fut brussé fur l'autel de la paix dans la ville de Bologne. Pour tout cela neantmoins le Roy de France ne le voulut point mettre entre les mains de Henry, qui l'en avoit grandement fait folliciter, & voyant que s'il faifoit autrement cela choqueroit fon honneur; il luy fit dire tout doucement qu'il eust à se retirer; de quoy Perkin fut bien content, comme celuy qui avoit defia fait son conte de gaigner pays, apprehendant qu'on ne luy tramaît quelque embusche pour se saisir de luy. Il prit donc le chemin de Flandres, & s'en alla vers la Ducheffede Bourgogne, prenant pour pretexte, qu'apresavoir efte diversement agité par la fortune, il prenoit sa route verselle, comme en un port deseureré, sans que neant moins il fist le moindre semblant de s'estre jamais trouvé en ce pays là, comme si c'eust este sa premiere addreffe. La Duchesse d'autre costé telmolgna par ion action que cette affaire ne luy iembloit pas moins estrange, que celuy estoit une nouveauté de le voir. En quoy elle donnoit à cognoistre d'abord d'estre obligée par l'exemple de Lambert Simnel, à ne recevoir pour bonne une estosse contrefaicte. Faisant donc semblant de n'estre pas beaucoup contente de cela, elle dit publiquement qu'il estoit necessaire de le son-

H2

der

der afin de le surprendre, & sçavoir par ce moyen si c'estoit le vray Duc d'York, ou bien s'il ne l'estoit pas. Mais apres qu'elle eut feint d'estre entierement fatisfaicte par ses responses, comme si elle eust esté transportée d'un certain estonnement, melle d'une secrette allegreffe, elle tesmoigna devant tous que cette delivrance miraculcuse passoit le degre d'admiration. Elle le receut alors comme un homme refluicité, inferant par là que Dieu l'ayant garanty de la mort d'une façon si merveilleuse, Pavoit reservé pareillement à quelque haute fortune. Quant à son renvoy de France, ils ne l'expliquerent pas comme fi c'eust esté un imposteur evident; au contraire ils infererent par la qu'il failloit necessairement que la desfous il y cust quelque grand mystere caché, parce que la paix s'estoit ensuivie de ce qu'on l'avoit abandonné : ce qui n'estoit proprement que le facrifice d'un Prince afflige, pour satisfaire à l'ambition & aux interests particuliers de deux grands Monarques. Cependant Perkin ne manquoit point de son costé, ny en fa façon, ny en fa grace, ny en fes responses propres & promptes, de tout ce qui le pouyoit faire paffer pour Prince. D'ailleurs il n'igmoroit point comme quoy il falloit contenter & careffer ceux qui se venoient rendre à luy, & comment rebutter & payer d'un deidain ces autres en qui il remarquoit quelque defiance.

En

En un mot il jouoit fi bien fon personnage, &c s'acquittoit si dignement de tout ce qu'il entreprenoit, qu'en tout le corps de la Noblesse & dutiers Estat, il n'y avoit celuy qui ne le prist veritablement pour le Dac d'Yorck : & ainfi à force de se desguiser & de soustenir son imposture, il avoit pris une si forte habitude, que luy mesme se croyoit estre en esset ce qu'il n'estoit pas Par où la Duchesse estant comme mise has de doute ne manquoit à luy rendre tout Phonneur qui se doit à un Prince, & l'appellant son nepveu, le qualifioit d'utitre de la Rofe blanche d'Angleterre. Pour authoriser d'avantage cette opinion, elle luy donna une garde de trente foldats, qui portoient la halebarde devant luy pour la defense de sa personne, & qui estoient vestus d'une livrée de rouge & de bleu. En un mot à fon imitation tous ceux de la Cour, ensemble les Flamands & les estrangers ne luy rendoient pas moins de respect que la Ducheffe.

Darant que ces choses se passoient en Flandres, les nouvelles aussi promptes qu'un esclair en vindrent en Angleterre, où la renommée publia de toutes parts, qu'asseurement le Duc d'York estoit en vie. Car quant au nom de Perkin Warbek, il n'estoit point encore cognu, & tout ce qu'on apprenoit de cette affaire estoit sous le nom du Duc d'York, à sçavoir qu'il avoit esté entretenu en France, & qu'il estoit

174 maintenant advoué pour tel, & en grand honneuren Flandres. Cette nouvelle brouilla diverlement l'esprit de plusieurs, qui se porterent volontairement à la croire, les uns pour estre mescontens, les autres pour leur ambition, ou par une legeraté d'esprit & un desir de changement,& quelques uns aussi par un scrupule de conscience; mais la plusparts'y l'aisserentaller par une fimplicité, joint que plusieurs autres s'y accorderent pour complaire à quelques uns des plus relevez, qui favorifoient ces bruits fecrettement & les nourriffoient. Par ainfi cette nouveauté ne fut pas long tems fans engendrer d'autres humeurs de scandale & de plainte contre le Roy, de qui l'on blasmoit le gouvernement ; car on disoit de luy qu'il faisoit de trop grands imposts fur le peuple, & qu'il mettoit fa Noblesse hors de contenance. A quoy l'on adjouftoit la perte de la Bretagne, & la Paix de France, mais principalement le grand tort qu'il faifoit à la Reyne, en ce qu'il ne vouloit pas regner en son nom. Cela les obligeoit à dire que Dieu avoir fait pousser dehors une branche de la Maison d'Yorck, de laquelle il ne disposeroit pas à son plaisir, quoy qu'il ravallast ainsi cette pauvre Dame affligée. Et ainsi comme il arrive d'ordinaire en matiere des choses que le vulgaire publie, ces bruits devindrent si communs en la bouche d'un chacun, qu'on n'en pût sçavoir les autheurs; en cela semblables à certaines her-

herbes rempantes qui n'ont point de racine afseurée, ou bien à des pas confusement imprimez fur la terre. Mais apres que ces mauvaises humeurs eurent gaigné jusques au chef, c'està dire lors qu'elles le furent sai sies de l'esprit de quelques hommes de condition eminente, tels qu'estoient Messire Guillaume de Stanley grand Chambellan de la Maison du Roy, le Seign de Fitzwater, Messire Simon de Montfort, & Messire Thomas Thuvastes, ceux-cy conspirerent secrettement en faveur du Duc d'York; Et toutesfois parmy ce nombre, il ne s'en trouva que deux qui engagerent ouvertement leur fortune, à scavoir Messire Robert de Clitford, & Guillaume de Barley. Ceux-cy s'érans mis fur mer prirent la route de Flandres, & v furent expressement envoyez par les Conspirateurs, pour apprendre au vray la verité deschoses qui s'y passoient. Ce qui ne se fit pas fins quelque lecours d'argent d'Angleterre, afin de resoudre là dessus par forme de provifion, en cas que ces pretensions se treuvassent veritables. La fut le tres-bien venu le sieur de Clitford, tant pour son ancienne Noblesse, que pour la grande estime qu'on faisoit de luy. De quoy luy donna de fort bonnes preuves Madame Marguerite; qui apres avoir passé quelque temps à conferer avec luy, juges qu'il estoit à propos de luy faire voir Perkin; Commeen effect il le voit depuis fort fouvent, & s'entre-

H4

tint

175

tint avec luy sur plusieurs affaires. De maniere qu'à la fin, soit qu'il sus par la Duchesse pour embrasser ce party, ou induit par l'imposteur Perkin à le croire tel qu'il se disoit, il envoya des letters en Angleterre, par lesquiles il maintenoit d'avoir cogneu la personne du Duc d'York, aussi bien qu'il cognoissoit la sienne, & que ce jeune homme estoit sans doute le viay Prince. Par ces moyens toutes choses commencerent à se preparer à la revolte en Angleterre, entre laquelle & la Flandre, la conspiration se donna lieu desormais.

Mais d'un autre costé le Roy ne s'endormoit point, & s'il ne daignoit armer ou faire aucunes levées, c'estoit pour ne tesmoigner de la crainte,& pour ne rendre trop d'honneur à cette Idole: Il ne laissa pas pourtant de mettre ordre, que les ports fussent fer mez, & mesmes pour empescher que rien ne passast qui peust apporter le moindre soupçon : il mit de toutes parts de bonnes & seures gardes: Pour le regard du refte, il s'appresta le mieux qu'il peut à la contremine, ayant pour cet effect un double dessein, qui d'un costé le faisoit travailler à esveter cette fourbe, & de l'autre à rompre le nœud d'une si dangereuse conspiration. Pour y parvenir il n'y avoit que deux principales voyes;la premiere, de faire voir à tout le monde, que le Duc d'York avoit esté tué veritablement ; la seconde, d'esprouver que soit qu'il fust encore en

vie, ou qu'il ne le fust pas, cela ne guarantissoit point Perkin de la qualité d'Imposteur. Pour le premier point, il ny avoit que quatre personnes qui peuffent parler avec conoissance du meurtre commis en la personne du Duc d'York à scavoir Messire Jacques Tirrel, que le Roy Richard y employa, Jean Dighton & Miles Forest ses valets, qui en furent les bourreaux, ensemble le Prestre de la Tour qui ensevelit les deux Princes. Ord'autant que de ces quatre, Miles & le Prestre estoient decedez, & qu'il ne restoit seulement que Messire Jacques Tirrel & Jean Dighton, le Roy les fit mettre tous deux prifonniers en la Tour, & commanda qu'on eust à les examiner, touchant les circonstances de la mort des deux jeunes Princes : Les dispositions del'un& de l'autre furent conformes, du moins le Roy fit entendre, que Richard ayant donné commission de les faire executer à Brakenbune, Lieutenant de la Tour, sur son refus il mit en fa place Meffire Jacques Tirrel, pour une nuict seulement, & luy dict que pour son service particulier il eust à prendre les clefs des mains du Lieutenant; que pour obeyr à ce mandement Mestire Jacques Tirrel s'en alla droict à la Touren pleine nuict fuivy des deux valers fusinommez, qu'il avoit choisis à cet effect : que luy mefme se tenoit au pied du degré durant que les traistres estoient apres à faire leur coup; qu'ayans abbordé les Princes, ils les estouffe-HF

\$78 Histoire du Regne

estoufferent cruellement en leur lict; & qu'apres cela ils appellerent leur Maistre pour voir ces corps privez de vie. Qu'au reste ils furent ensevelis sous un escalier & couverts de quelques pierres, & que le Roy Richard en ayant appris les nouvelles, en remercia grandement Meffire Jacques Tirrel. Toutesfois par ce qu'il n'approuva pas qu'on les deust enievelir sous les degrez, ce lieu luy femblant trop abject pour les enfans d'un grand Roy, il renouvella cette commission, & les fit enlever delà parle Prestre de la Tour, qui les ensevelit aussi tost en un endroit qu'on n'a peu sçavoir depuis, à cause de la mort de ce mesme Prestre qui arriva peu apres. Voylà tout ce que le publicena peu apprendre de la mort de ces Princes, par les depositions de ces personnes; de quoy neantmoins le Roy ne se servit point en aucune de ses Declarations, ce qui ne fit qu'embrouiller l'affaire & attirer de nouvelles doutes. Quand à Messire Jacques Tirrel, il eut bien tost apres la teste tranchée en la place de la Tour, pour quelques autres trahifons par luy commités: Il n'en fut pas de mesme de Jean Dighton, qui pour avoir rendu ses discours plus conformes au contentement du Roy, à ce que l'ons'imagina, eut la liberté, & fut depuis un des principaux inframents pour authorifer cette creance: Cela fut cause que le Roy trouvant trop que cette maniere de preuve, s'avisa d'insistee fue

fur le detnier poinct, qui rendoit à recognoiftre qui estoit Perkin Pour ce sujet il envoya des hommesen plufieurslieux, & principalement en Flandres, où il entretient des secrets espions, dont les uns feignans de s'en fuir vers ce Prince pretendu, & les autres de s'aller rendre à luy pour embraffer fon party, taschoient sous divers pretextes de descouvrir au vray toutes les circonstantes & les particularitez de cet Impofteur, comme ses parens, sa naislance, sa personne, sesvoyages, & finalement tout ce qui leux pouvoit ayder à faire un journal de sa vie & de les actions: à quoy le Roy ne voulur rien espargner, fournissant liberalement d'argent ceux qu'il employoit. Par mesme moyen pour s'en affeurer plus au vray, il les chargeoit expressement de ne perdre aucune occasion de l'advertir de tout ce qu'ils descouvriroient Et ainfi. comme un avis en attiroit toufiours un autre. des nouvelles personnes ne manquoient point d'estre employées où l'affaire le requeroit.

Le Roy n'estant pas content de cela, se servoit encores d'autres hommes qu'il cognoissoit d'un naturel plus confident, pour estre comme ses Pionniers en la principale contre mine : ceux cy avoient charge de s'infinuer en la familiarité des principaux qui tenoient le party de Perkin en Flandres, & d'apprendre quels associet, se quelles correspondances en Angleterre, ou ailleurs : ils taschoient encore de son der combien avant chacun d'eux s'engageoit, & quelles sortes de gens ils s'efforçoient de nouveau d'attirer à eux. Or cela ne se pratiquoit pas seulement sur les personnes, mais encore fur les actions, afin de penetrer, s'il eftoit possible, juiques aux des les plus cachez de Perkin, & de descouvrir les intentions, les esperan. ces, & les menées des Conspirateurs, Parmy ces derniers espions, ils'en trouvoit quelques uns dont les instructions alloient encore bien plus avant; car afin d'attirer les meilleurs amis & serviteurs de Perkin, ils leur remonstroient combien foible estoit le fondement de leurentreprife, combien vaine leur esperance, & avec quel Roy ils avoient à faire; que c'estoit un Prince dont l'esprit n'estoit pas moins à crain. dre que sa puissance, joint qu'il y avoit moyen de leur faire donner une abolition du passe & des recompenses bien amples. Mais fur tout il leur recommandoit de talcher par toute forte de voyes d'esbranler la constance de Messire Robert Cliffort, & de l'attirer s'ils pouvoient, par ce que c'estoit l'homme du monde qui avoit plus de part à leurs secrets, & qui estant une fois gaigné estonneroit tout le reste, rompant le nœud de cette conjuration.

De ce temps là l'on faisoit une conte bien estrange, qui est venu jusques a nous, c'est que le Roy ne sçachant à quoy se resoudre, ny à qui se sier, à cause des evenemens qui suy donnoient tousiours de nouveaux ombrages, avoit

d'agir

de secrettes intelligences avec les Confidens & familiers de diverses personnes de qualité. D'avantage que pour augmenter le credit des espions qu'il tenoit au dehors, auprés du party contraire, il les faisoit excommuniquer parnom & parfurnom dans la grande Eglifo de Sainct Paul, & les mettre au nombre de œuxqui estoient couchez fur le roolle des ennemis du Roy, selon la coustume de ce temps B. Cependant ces espions firent si bien leur charge de leur costé, que Perkin estant encore en vie, le Roy en eut la dissection toute entrete: caravec ce qu'il fut amplement informé desparticulieres correspondances des Conspirateurs, il eut advis de plusieurs autres mysteres qui luy furent relevez : Messire Robert Clifford fut en mesme temps gaigne au servi-cedu Roy, & s y porta depuis avec beaucoup d'ardeur : à cause de quoy le Roy fut content de sa diligence, & grandement satisfaict d'apprendre de luy plutieurs particularitez, divulga premièrement l'imposture & les tours de souppleffe dont ufoit Perkin, enfemble fes voyages & leurs circonstances, qu'il eut soin de faire publierparle Royaume : ce que neantmoins il ne fit point en forme de Declaration, parce que les affaires estoient encor dans les termes d'un examen, & qu'elles pouvoient recevoir quelque chose de moins ou de plus; mais bien par un commun bruit de Cour qui a cette coûtume,

18.2 Histoire du Regne

d'agir plus puissamment dans les esprits que ne font les declarations imprimées. Alors il jugea qu'il estoit temps d'envoyer un Ambassadeur en Flandres vers l'Archiduc Philippe, pour luy renvoyer Perkin, & l'obliger à l'abandonner en cette Ambassade furent employez. Messire Edoüard Poinings & Messire Guillaume Warham Docteur en Droict Canon Comme l'Archiduc estoit jeune, il se laissoit gouverner à son Conseil, devant que les Ambassadeurs eurent audience, où le Docteur Warham se mit à parler ainsi.

M Essieurs, Le Roy nostre Maistre est gran-dement saiche de ce que l'Angleterre& la Flandre ayans esté par le passé si estroitement alliez enfemble, il faille maintenant que ce Pays ferve comme d'eschafaut, sur lequel un vil & infame Imposteur contreface le Roy d'Angleterre, non seulement au des-honneur de Sa Majelte, mais au mespris & reproche de tous les Souverains Princes, Vous fçavez, Meslieurs, combien font punisfables par toutes fortes de loix, coux qui par des coings fallifiez contrefont les visages des Souverains, & alterant leurs monnoyes : Mais contréfaire l'image vivance d'un Roy en faperionne, est une chose qui excede les fauilletez des plus fignalees, fi l'on excepte celle de Mahomet ou de l'Antechrift, qui s'attribue l'honneur Divin : Toutesfois le Roy

rous estime trop sage, & l'opinion qu'il a de ce Conseil est si grand, qu'il ne peut s'imaginer qu'aucun de vous se laisse abuser à ceste fable : Certes, quoy que vous puissiez contribuer à la passion de quelques-uns, si faut-il que vous confessiez que la chose d'elle mesme est tout à faitefloignée des preuves, car laissant à part les teimoignages de la mort du Ducd'York, qui font intaillibles dans les memoires qu'en a le Roy, sa Majesté est bien content de ne s'en servir pas, parce que la chose estant manifeste de foy, il n'y a point de pouvoir qui puisse commader aux fens & à la raison Quoy, Mestieurs, croyez vous qu'il soit possible que le Roy Richard ait voulu damner fon ame, & rendu infame fon nom par un fi abominable meurtre, & toutesfois n'en profiter point ? Pensez vous que ces Ministres sanglants se peussent fleschir pitie, lors qu'ils estoient au milieu de leur execution? N'est-ce pas la coultome des bestes les plus cruelles, & des hommes mesmes, d'acconftre leur rage quand ils ont commencé de sebaigner dans le sang d'autruy? Ne scavez vous pas que les fanglans executeurs des Tyrans ont defia la corde au col, quan lils vont à leurs commissions, detelle forte que s'ils ne font ce quileur est commandé, ils sont bien affeurez d'en mourir? Pensez vous que telles gens vouluffent hazarder leur vie pour espargner celle d'un autre? Supposez, s'il vous plaist, qu'ils l'ayent

184 Histoire du Regne

l'ayent sauvé, en tel cas qu'en eussent ils faich? l'eussent ils expose dans les rijes de Londres, afin de le livrer au Guet ou aux passants, & le faire mettre entre les mains de la Justice, ainsi rendre l'effect manifeste? ou bien l'eussent ils gardé fecrettement auprès d'eux? Non, sans doute, & cela feulement est requis un grand nombre de foings, de charges, d'inquietudes & de craintes continuelles. Mais cependant que je parle ainsi, je ne m'apperçoy pas, Messieurs, que je me travaille un peu trop à une affaire trop claire & trop evidente: affeurez vous que le Roy eft fi fage, & qu'il a de fi bons amis,qu'il cognoiff maintenant le Duc Perkin dés le berceau : & d'autant que c'est un grand Prince, si vous avez icy quelque excellent Poëte, on luy pourra bien fournir de memoires pour descrire fa vie & en faire un Paralelle avec celle de Lambert Simnel, maintenant Fauconnier du Roy, Cela estant pour ne vous desguiser, c'est la chose du monde la plus estrange, de dire que Madame Marguerite, excusez nous s'il vous plaist, fi nous la nommons, la malice de laquelle comme elle est sans cause envers le Roy, aussi est elle sans fin , deust maintenant qu'elle est devenue vielle, au temps que les autres femmes cefsent d'enfanter, de deux si hor ribles monstres. n'estans pas d'un terme de neuf ou dix mois, mais de plufieurs années; c'est merveille, dy-je de voir que là où les autres meres mettent au

monde des enfans foibles, & qui ne sont pas capables de s'ay der foy mesme, elle au contraire en enfante de si robustes, qu'aussi tost qu'ils ent veu le jour ils ont affez de force pour combattre les plus puissans Roys de la terre. C'est bien à regret, Messieurs, que nous insistons là dessus, & pleust à Dieu qu'au lieu de s'amuser à ces choles, cette Dame prist plaisir à gouster les contentements que le Ciel luy presente en voyant regner sa niepce en honneur, & que la posterité de cette Princesse luy tint lieu de ses meilleures fortunes Maintenant toute la requeste que j'ay à vous faire de la part du Roy, c'est que vous bannissiez de vos Estats un tel Imposteur, à l'imitation du Roy Charles. Mais par ce que nostre Prince se peut d'avantage promettred'un ancien Allié, que d'un ennemy reconclié depuis peu, ce qu'il desire de vous, c'est que vous ayez à le mettre entre ses mains, car vous ne pouvez point mettre en doute, que tels pyrates & imposteurs n'estans propres qu'à estre declarez les ennemis communs du Genre humain, ne doivent par consequent estre protegez parles loix des Nations.

Voylà quelle fut la Harangue des Ambassadeurs, lesquels apres quelque temps de delsberation recurent cette response en peu des paroles.

Q Ue pour l'ancienne alliance qu'avoit l'Archiduc avec le Roy Henry , ils ne vouloient en aucune façon que ce fust affister le Duc pretendu, mais en toutes choses se conserver l'amitié qu'ils avoient avec le Roy: Qu'au reste, pour ce qui touchoit la Duchesse Doüairiere, qu'elle estoit absolue dans son Pays & qu'ils ne pouvoient l'empescher de disposer de ce qui luy appartenoit,

Le Roy ne fut gueres satisfaict de la response que ses Ambassadeurs luy apporterent à leur retour, car avec ce qu'il sçavoit bien, qu'un Domaine de Doüaire n'emportoit point une partie de la souveraineté, ou du commandement des forces, les Ambassadeurs luy-dirent franchement, qu'ils n'avoient que trop cogneu, que la Duchesse avoit un puissant party dans le Conseil de l'Archiduc : aussi apperceut-on depuis qu'encore que cette affaire fust menée comme par la voye d'une connivence, si est-ce que l'Archiduc ne laissoit pas sous main de continuer d'affifter Perkin Cela fut cause qu'en partie par un traict de courage,& en partie ausli par un tour de subtiliré, le Roy fit commandement à tous les Flamends de le retirer, & leur defendit le commerce dans son Pays : Par mesme moyen il voulut que les marchands fes subjets qui trafiquoient à Anverss'en revinssent au plustost. D'avantage il transporta la foire des draps d'Angleterre à Calais, & voulut qu'à l'avenir cette forte de trafic cessalt aux terres de L'Archiduc.

Voylade quoy s'avila le Roy fort genereufement, comme sensible qu'il estoit au poinct d'honneur, ne pouvant souffrir qu'un Impofeurqui pretendoit à la Couronne d'Angleterre, l'ofast affronter de si prés, & que luy cependint demeurast en termes d'amitie avec un Pays qui le soustenoit. Par cecy neantmoins il buttoit encore bien plus avant, car il estoit afseré que les Flamands tiroient une si grande commodité du trafic d'Angleterre, que par ces defenses ils se lasseroient bientost de Perkin ; joint que les troubles de Flandres'estoient encorefi nouveaux, que le Prince ne pouvoit qu'à fon delavantage melcontenter fes fubjects. Toutefois pour en avoir sa revanche, & par une maniere de droit de represailles . l'Archiduc de fon costé chassa les Anglois de Flandres.

Le Roy bien adverty que Perkin se fioit plus aux amis & Partisans qu'il avoit dans le Royaume, que non pas aux forces estrangeres, creu qu'il ne pouvoit mieux faire que d'appliquer le remede ou estoit le mal, & de proc. der avec severité contre quelques uns des principaux Conspirateurs de dans son Royaume, asin de purger par là les mauvaises humeurs d'Angleterre, & de faire refroidir les esperances de Flandres Pour cet esset, il sit arrester prisonniers presque en même temps, Jean Ratclisse, Seigneur de Fitzuvater, Messire Simon de Monfort, Messire Thomas Thuvaires, Guilleaume

d'Aubigny, Robert Ratcliffe, Thomas Chreffenor , & Thomas Astwood , qui furent tous accufez, convaincus & condamnez de crime de leze M ijesté, pour avoir promis aide à Perkin. Du nombre de ceux-cy fut tiré le Seigneur de Fitzwater, & men é à Calais, où l'on le garda quelque temps, en esperance de vie, jusques à ce que peu apres, soit que l'impatience l'y portaft, ou qu'il fust trompé, il voulut pratiquer sa garde afin d'eschapper, & là dessus ileut la teste tranchée: Quant à Messire Simon de Monfort, Robert Ratcliffe, & Guillaume d'Aubigny, ils furent decapitez immediatement apres leur condamnation. Pour les autres il leur fut pardonné, ensemble à plusieurs Ecclesiastiques, entre lesquels estoient deux Religieux de S Dominique, & Guillaume Worfeley Doyen de l'Eglife de S. Paul, qu'on interrogea fans le mettre à question.

Cependant on ne voulut point toucher au Chambellan, soit que le Roy le fit exprés pour n'esmouvoir trop d'humeurs à la sois, & que se lon la coustume des Medecias, il voulust purger la teste la derniere, ou soit que Clissord, qui avoit revelé la pluspart de ses menées, reservait cette piece pour son arrivée, & qu'ilsist seulement entendre au Roy, qu'ilse doutoit bien que quelques uns des plus grands trempoient dans cette affaire, mais qu'il luy en rendroit un compte plus ample, quand il seroit prés de sa

Majesté.

La veille de la Toufiaints, qui faifoit l'an 10. du Regne du Roy, son second fils fut crée Duc d York, Par meime moven plufieurs Seigneurs & Gentils-hommes du Pays furent faicts Chevaliers du Bain. Immediatement apres les festes de Noël, que le Roy avoit passees à Westmynster, ils'on alla dans la Tour de Londres. A quoy il fe refolut aufli-toft qu'il eut advis, que Mestire Robert de Clifford, en qui se reposoient la pluspart des secrets de Perkin, estoit arrivé en Angleterre; & vrayement ce ne fut pas fans raison que le Roy se retirast là , par ce que la Tour luy tembla un lieu grandement propre, afin quefi Clifford accutoit quelquesuns des Grands ils peuffent à l'instant estre au stez sans aucun bruit ny loupgon, la Cour & la prison estans l'anceinte d'une seule muraille. Un jour ou deux apres, le Roy y attira un Conseil de per-sonnes qu'il choisit luy mesme, & admit Clifford, qui premierement fe jetta aux pieds du Roy, & luy demanda pardon d'une tacon fort humble, Le Roy luy donna d'abord une abolition du passe, combien qu'auparavant il l'eust asseure de sa vie en secret. Alors luy estant commande de dire ce qu'il sçavoit, entre pluficurs autres qu'il accusa de ton propre mouvement, & lansestre interroge, il noma M. stire Guillaume Stanley, Chambellan de la Mailon du Roy.

D'abord, le Roy ne fut par moins estonné d'ouy rommer ce Seigneur, qu'il l'eut este si 198 Histoire du Regne

luy eust parlé de quelque effroyable prodige. Car il ne pouvoit se persuader d'avoir pour ennemy un homme qui luy avoit rendu un fervice fi confiderable & fi important, que de luy avoir fauvé la vie, & mis la Couronne fur la teste, un homme qui par sa faveur estoit au comble de la grandeur des honneurs & des biens de la fortune, un homme qui luy estoit estroittement oblige d'un lieu d'alliance sort proche, son frere ayant espousé la mere du Roy; & pour le dire en un mot, un hommed qui il avoit confié sa personne en le failant son Chambellan. Il ne pouvoit, dy je, s'imaginer que cet homme là n'estant ny disgracie, ny mescontenté, ny intimidé en aucune façon, luy fust infidele, & usast d'ingratitude enven luy. Toutes ces confiderations furent caufe qu'on fit redire plus d'une fois à Clifford les particularitez de cette accusation, apres l'avoir adverty qu'en une matiere de si peu d'apparence, & qui touchoit un fi grand serviteur du Roy, il devoit bien prendre garde à ce qu'il di-Soit, & nes'en foncer trop avant : Maiscomme le Roy s'apperceut, que froidement & sans hefiter, ny mesme ians changer de visage, ildemeuroit ferme en sa deposition, offrant à justifier fon dire for fon ame & fur fa vie, il luy commanda de se retirer. Là dessus ayant fait de grandes plaintes à son Conseil, il mit ordre que Messire Guillaume Stanley fut reserre en

6

à propre chambre qui étoit en la Tour quarree. Le jour d'apres, il fut examiné par Meffieurs du Confeil, aufquels il denia peu de choles de ce dont on l'accufoit, sans se mettre autrement en peine d'excuser sa faute : De maniere que s'imaginant peu sagement de la rendre moindre en la confessiont, il la fit assez grande pour sa comdamnation; à quoy Pon tentqu'il fut pouffe, tant par la bonne opinion deser premiers merites, que par l'interest que son frere avoit avec le Roy : mais ces aydes trop legeres estoient balancées & emportées par beaucoup d'autres choses, qui faisoient directement contre luy, & qui prédominoient en la nature & en l'esprit du Prince son Maistre. Car premierement, par ce qu'il alleguoit de fes fervices, il ne confideroit pas qu'un merite convenable, anquel une recompense peut atteindrefacilement, aggree plusaux Roys que touteautre chose. Pour le regard de son pouvoir, illedevoit croire fort inutile, attendu que le Royn'ignoroit, que celuy qui l'avoit peu establir, effort celuy-là meime qu'il luy failloit apprehender le plus Troifiefmement, ce n'eflot pas une petite amorce que la confiscation desonbien, pour estre estimé le plus riche de tous les subjets du Royaume; car dans son seul Chasteau de Holt, il y fut trouvé quarante milkmarcs d'argent, fant en monnoye qu'en vaifselle, sans y comprendre les joyaux, les meubles 192

bles & les grandes provisions. l'obmets que le revenu de ses terres & pensions le montoientà trois mille livres sterlin, ce qui estoit beaucoup en ce temps-là En dernier lieu, devoit estre mis en confideration la nature du temps, parce que si le Roy n'eust apprehende la perte de son Estat, il estoit affez vray semblable qu'il luy eust fauvé la vie, mais les nuages d'une figrande rebellion s'en allans fondre fur luy, il fe refolut de jouer au plus affeuré. De maniere qu'apres quelques fix femaines que le Roy interposa honorablement pour donner temps aux prieres de son frere, & faire voir à son peuple qu'il se trouvoit combattu en luy mesme sur ce qu'il avoit a deliberer la dessus, il fut convaincu de crime de leze Majesté, & eut peu apres la teste tranchée.

C est ce qui se passa touchant cette action, dont la memoire est encore obscure jusques aujourd'huy, & ne sçait on non plus, ny le sujet pour lequel ce Seigneur mourut, ny pourquoy il quitta le service du Roy, ny d'où proceda la cause de sa disgrace. Il est vray que la plus commune opinion l'attribue à ce que s'entrenant un jour avec Messire Robert de Clissord, il luy dit, que s'il estoit bien asseuré que ce jeune hôme fut le fils du Roy Edouard, il ne voudroit jamais porter les aimes contre luy; Paroles qui s'embloient estre un peu trop rudes, soit pour le regard de la condition, ou de

exem-

sefie qu'elles contenoient. Quant à la condition, les Juges de ce temps là comme scavans qu'ils estoient, & les trois principaux du Privé Confeil opinoient que c'estoit une dangereuse choie d'admettre s'il effoit &c. pour adoucir desparoles de trahifon, par où toute forte de gens pourroient aifément exprimer leur maliœ& s'exempter des dangers. Je diray à ce proposqu'à cecy fut semblable ce qui advint de-puis à Elisabeth Barton, la fainte Vierge de Kent, lors qu'elle dit, que si Henry VIII. ne reprenoit derechef sa femme, il seroit privé de la Couronne & mourroit en chien. Il y a plufieursautres maux de cette mesme nature qui ne doivent point avoir de lieu chez les Iuges equitables, que le devoir oblige de n'admettre aucune trahison à condition. Touchant ces paroles positives de Stanley, qu'il ne vouloit point porter les armes contre le fils du Roy Edouard. bien que ses paroles semblent pacifiques, si est cequ'elles inferent un manifeste mépris du titre de Roy, ou pour la Maison de Lancastre, ou pour l'acte des Etats. Ce qui fut sans doute beaucoup plus sensible au Roy, que s'il eust veu Stanley au champ de bataille mettre contre luy sa lance en arrest : Car si Stanley se vouloit tenir à cette opinion, que le fils d'Edouard woit meilleur droit que luy, il est certain qu'esant un des principaux du Royaume, & qui avoitun merveilleux credit pres du Roy, fon

194 Histoire du Regne

exemple obligeoit toute l'Angleterre d'en dire autant. Tellement qu'il n'est pas à croire de quelque importance essoit ce mot, & jusques où il pouvoit aller en ce temps là. À cela l'on peut adjouster l'opinion de quelques Escrivains qui accusent ouvertement Stanley, & disent de luy, qu'il promit du secours à Perkin, & mesme qu'il l'assistant d'une grande somme de deniers.

Pour qui est du sujet qui paust esmouvoir ce Seigneur à quitter le party du Roy, il est vray qu'aux champs de Busworth Henry se trouvantassiegé des troupes du Roy Richard, & en un manifeste danger de sa vie, Stanley fut envoyé par son Frere avec trois mille hommes pour le tirer de peril, de quoy il s'acquita fi dignement, que le Roy Richard y demeum fur la place; tellement que la condition d'un homme mortel n'est pas capable de recevoir un meilleur office que celuy qui revint alorsà Henry des mains de Stanley, dont le bien fait fut semblable à celuy de Jesus Christ, qui sauve & couronne tout à la fois. Auffi pour recognoissance de ce service, le Roy l'obligea de plufieurs grands dons, & le fit en outre son Confeiller & fon Chambellan. Avec cela, contre son naturel il forma les yeux aux grandes defpouilles de cet te journée, qui tomberent prefque toutes entre les mains de Stanley, qui en devint infiniment riche. Pour tout cela neantmoins, enflé de l'imagination de son merite, il

ne laissoit pas de faire accroire que la mesure n'en estoit point assez grande : & sans mentir son ambition desreglée alla jusques à ce poinct, qu'il ofast bien demander au Roy, d'estre faict Comte de Chester, ce qui estant un appennagede la Principauté qui se donnoit ordinairementaux enfans des Roys, sa demande n'aboutit pas seulement à un refus, mais à un desgoust manifeste. Depuis le Roy commença de n'estre point trop content de luy, s'appercevant que ses desirs estoient immoderez, ses pensées vaftes, & fes biens-taits hors de toute confideration: alors comme il ne faut qu'un peu de levain de mauvais goust pour aigrir toute la masse des merites precedens, l'esprit du Roy commença de fuggerer en fa passion, qu'encorequ'il fust venu assez à temps pour la conservation de fa vie, qu'il avoit neantmoins affez tardé pour l'exposer au peril: Mais n'ayant rien quifuit capable de le convaincre pour lors, il le continua toufiours en les charges jusques à cettechente.

Ala charge de Chambellan, fucceda Giles Segneur d'Aubigny, homme dont la valeur & la probité le rendoient d'autant plus recommandables qu'en fon humeur, il eftoit fort agrable & plein d'une honneste moderation.

Ence melme temps on faifoit courir un bruit que Meffire Robert Clifford, qui pour lors fervoit de Rapporteur à tout l'Estat, avoit dès le commencement fervy d'espion au Roy, du consentement duquel il s'estoit refugié en Flandres: maisil y a peu d'apparence que cela fust, veu qu'il ne recouvra jamais le degré de grace qu'il avoit auparavant prés du Roy; joint que ce qu'il avoit descouvert du Chambellan, qui estoit le plus signalé de ses services, n'estoit pas venu de ce qu'il en pouvoit avoir appris dehors, attendu qu'il le sçavoit desia bien de-

vant qu'il fut forty d'Angleterre.

Ces publiques executions, principalement celle du Chambellan, qui estoit le principal nerf du party, & le proceder de Messire Robert Clifford, à qui les factieux se fioient plus qu'à tous autres, r'abbattirent fort les desseins de Perkin & de ses complices, dont ils ravallerent les courages & les tindrent en defiance : aussi estoient ils alors mal liez ensemble, comme du fable fans chaux, principalement tout autant qu'il y en avoit d'Anglois, qui se regardans l'un l'autre ne scavoient à qui se fier desormais, & faisoient leur compte que le Roy partie par ses amorces, partie par ses filets attireroit les uns apres les autres tous ceux qui seroient en quel-que consideration. En esse l'evenement ne fut pa beaucoup contraire à ce qu'ils en pensoient, & il arriva que plusieurs s'y trouverent pris. Barlay, qui avoit esté joint Commissaire avec Clifford, fut l'un de ceux qui continua le plus long temps dedans le party, jusques à ce que les affaires de Perkin fussent presque toutes en desordre. Ce qui neantmoins n'empeschapas qu'à la fin il ne fit sa paix: Mais la cheuted'un homme de si grande authorité prés du Roy, ensemble la façon de laquelle on y avoit procedé, comme filong temps auparavant on cust fait de luy une recherche secrette, & le sujet pour lequel il avoit esté executé, qui n'étoit gueres moins que dire en effet, que le droict de la Maifon d' York valloit plus que celuy de Lancaftre, estoient des choses qui donnoient beaucoup de terreur à tous les sujets & domestiques du Roy. A cause de cela personne ne se croyoit affeure, & les uns n'osoient communiquer avec les autres, la defiance estant generale de toutes parts: Ce qui neantmoins rendoit le Roy plus absolu, mais moins affeuré, car le sang qui se respand au dedans & les vapeurs enfermées estouffent plustost que ne font celles qui agissentau dehors. Là dessus s'espandirent incontinent des effeins & des volces de libelles, qui fervent ordinairement d'amorce à la fedition. Ces libelles estoient autaut d'invectives contre le Roy & contre quelques-uns de son Consel, dequoy l'on fit une fort exacte recherche, & cing. personnes de moyenne conditionne furent prises & executées pour ce sujet.

Tandis que cela se passoit en Angleterre, le Roy d'un autre costè ne negligeoit point l'Irlande, qui estoit le pays où ces champignons

venus en une nuict prosperoient plus qu'en toute autre contrée : Voylà pourquoy pour l'establissement de ses affaires, il y envoya pour Commissaire le Prieur de Lanthony, qu'il voulut estre son Chancelier en ce Royaume, & Messire Edouard Poinings, avec de bonnes trouppes & une commission de Mareschal, portant pouvoir de Lieutenant, & mandement au Viceroy mesme, qui estoit le Comte de Kildare, de ne contredire ce qu'il loy seroit enjoint de sa part. Mais les sauvages Irlandois, qui estoient les principaux autheurs de la rebellion, s'enfuirent tous dans les bois & en des lieux marescageux, comme ils ont accoustumé d'ordinaire, & ceux d'entre les autres qui se cognoissoient coulpables s'enfuirent vers eux. De sorte que Messire Edouard Poinings sut contraint d'aller à la chaffe apres eux, & de les traitter en bestes sauvages : Ce qui neantmoins ne luy reuffit gueres bien, à cause de la hauteur des Montagnes. Tellement que poussé d'un soupcon melancholique, à cause du mauvais fuccez, ou defireux de destourner la disgrace au service qu'il rendoit, il en voulut attribuer la cause aux secours qu'il disoit que ces rebelles recevoient sous main du Comte de Kildare, foupçon leger & qui luy venoit d'un autre Kildare, un des complices de Lambert Simnel, & qui depuis avoit esté tuć en la bataille de Stokefield. Sur cet umbrage il le fit apprehender, & l'envoya en Angleterre, où il se justifia si clairement de ce de quoy on l'accusoit, qu'il sutrestably en son Gouvernement. Quelque temps apres Pomings voulant par des actions de paix recompenser le peu de service qu'il avoit rendu par ses armes, assembla les Estats du Pays; où se sitcet acte memorable, qui s'appelle encor aujourd'huy la Loy de Poinings, par laquelle toutes les Ordonnances d'Angleterre furent mises en leur pleine force & vigueuren Irlande, car auparavant elles ne l'estoient point, & mesmes aujourd'huy celles qui ont esté faictes en Angleterre depuis ce temps, qui estoit l'an dixiesse du Regne de Henry, ne sont point receües en Irlande.

Environ ce mesme temps l'on descouvrit en la personne du Roy, cet avare inclination, qui depuis somentée par de mauvais Conseils & Ministres, devint l'infamie de son Regne, car il faisoit coustume de prester les bourses de ses subjets pour amasser des Thresors, & de chastiet par amendes les peines dont leurs crimes les rendoient dignes. Cela sut capable d'essmouvoir les esprits du peuple, pour la grande apparences qu'il y avoit que telle chose procedoit plussos du naturel du Roy, que d'une incommodité en ses sinances. Car avec ce qu'un peu auparavant il avoit reçeu de l'argent pour la paix de la France, il s'estoit accommodé des gracieusetez de ses subjets, ensemble des grandes conspi-

14

rations

rations du Chambellan & de plusieurs autres. Le fait le plus remaquable, fut celuy de Guillaume Capel Eschevin de Londres, qui apres avoir esté condamne à la somme de deux mil fept cent livres sterlin, composa depuis avec le Roy pour feize cens livres, & toutefois il ne tint à Emphon l'un de ses Ministres, qu'il n'entirast encor une autre fort bonne fomme de deniers.

L'Esté d'apres le Roy voulant consoler sa mere, qui avoit toufiours affectionnée, & faire à son peuple une demonstration manifeste que son proceder contre Guillaume Stanley avenu pour establir un ordre aux affaires de son Estat, n'avoit en aucune façon diminué l'amitié qu'il portoit à Thomas son frere: en la visite qu'il sit de ses Provinces, ils'en alla à Latham, où il passa plusieurs jours à se re-jouy avec sa mere & avec le Comte.

Commeil est grandement difficile d'arrester le cours des affaires quand elles sont en leur decadence, si l'on n'est pourveu de nouvelles forces; durant cette visite du Roy, Perkin Warbeck trouvant que ces mémes delais, qui luy estoient avantageux lors que ses menées estoient à couvert, se tournoient maintenant à sa ruine, se resolut de tenter le hazard en donnant quelque atteinte à l'Angleterre: Aquoy l'obligeoit la cofiance qu'il se donnoit tousiours des affections du commun peuple envers la Maison d'York, Or d'autant qu'il se persuadoit qu'on pourroit

roit difficilement gaigner les volontez du commun, comme celles des gens de qualité, s'avifa que le meilleur que l'on pouvoit faire pour les enseignes aux champs, & choisir pour cet effect la costé du Kent, qui estoit le lieu où il devoit faire son entreprise.

Le Roy cependant avoit emporté cela sur les espits de ses subjets, de passer pour un Prince siacort & si rusé, que les succez de toutes sortes d'evenements estoient imputez à sa prevoyance, comme s'il les eust auparavant premeditées: Cequi parut assez manifeste en cette particularité du dessein de Perkin sur la Province de Kent, car pour l'attirer plus facilement le Roy s'en estoit alié tout exprés vers le Nord, assez loing de là, laissant une Province ouverte à Perkin, afin de le faire venir s'enfermer, & puis le talonner de bien prés, ayant mis ordre auparavant à la seureté de Kent.

Les forces de Perkin estoient composées d'hommes ramassez & de gens de toutes sortes denations, qui n'estoient point à mespriser, ny pour le nombre, ny mesme pour leur courage; Mais rien ne les pouvoit faire redouter à l'égal de leur mauvaise inclination & de leur fortune parce que c'estoient des banqueroutiers, & des gens, comme l'on dict, de sac & de corde

Les ayant faict embarquer, il s'en alla mouiller l'anchre à la coste de Sandwich & de Deale

1 5

en

Histoire du Regne

202 en la Province de Kent, environ le mois de de Iuillet; là pour sonder les affections de ce peuple il fit prendre terre à quelques uns de ses Soldats, qui d'abord commencerent à se vanter qu'une puissante armée les fuivoit. A cette arrivée ceux de Kent s'appercevans que Perkin n'estoit assisté d'aucun Anglois qui fust remarquable de nom & de reputation, & que les forces n'estoient composées que d'estrangers ramassez, & plus propres à ravager un Pays qu'à conquerir un Royaume, ne furent pas beaucoup en peine de ce qu'ils avoient à faire, car ils s'en allerent incontinent trouver les prin-

leur fust permis de prendre les armes. La Noblesse du Pays ayant deliberé là desfus, trouva à propos que les habitans paruffent fur la coste en assez bon nombre que quelques uns fiffent figne aux foldats de Perkin de prendre terre, commes'ils eussent eu intention de se joindre à eux, & que les autres montrassent efpars en divers endroits, faifant semblant d'avoir pris la fuite, afin d'encourager leurs compagnons à gaigner le bord. Mais Perkin à force de contrefaire le Prince ou d'être instruit par le Secretaire Frion, estoit si sçavant, qu'il avoitappris jusques à ce poinct, de pouvoir juger qu'un peuple qui se tient dans les bornes d'une

cipaux Gentils-hommes de la Province qu'ils affeurerent de leur affection envers le Roy, pour le service duquel ils demanderent qu'il

obeyf.

obeyffance à cette coultume, de se conseiller premierement, puis de marcher en bataille, là où les rebelles tout au contraire vont pesle-mefle, & en confusion, confi derant les delais qu'ils y apportoient, ensemble leur armement faict avec ordre & fans bruit, se douta du faict tout incontinent. Cela fit que se tenant sur ses gardes, il ne voulut jamais mettre un pied hors du navire, jusques à ce qu'il peust voir quelque scureté de sesaffaires : Alors les forces du Roy s'appercevaus qu'il ne leur feroit pas possible d'en faire sortir d'avantage, que ceux qui avoient desia pristerre, se jetterent sur ces nouveaux venus, & lestaillerent en pieces devant que par la fuitte ils peuffent gaigner leur navire, En cette escarmouche, il y en eut cent cinquante de tuez ou de prisonniers, sans y comprendre ceux qui prirent la fuitte. Or comme le Roy s'avisa là dessus que d'en punir peu pour fervir d'exemple, seroit une action plus propre à estre exercée en la personne des Genuls-hommes que des faquins, il se resolut à leur faire passer le pas,& tint cela pour une maxime tres-necessaire, principalement en la naissance d'une entreprise des factieux. De maniere qu'ayant bien jugé que les forces de Perkin n'estoient composées que de gens de peu, & depersonnes desesperées, il les fit tous pendre pour donner plus de terreur aux autres. Pour cet effect ils furent amenez à Londres tous

liez

liez à de fortes cordes, comme pourroient estre deschevaux qu'on attacheroit à une charette, les uns furent executez à Londres & Wapping, les autres en divers lieux fur les costes maritimes de Kent, de Suffex & de Norfolk, pour apprendre, aux gens de Perkin a n'aborder point ces plages. Cependant les nouvelles estans venues au Roy que les Rebelles avoient pristerre il se proposoit desia de discontinuer la visite de ses Provinces; mais le jour d'apres ayant sceu au vray que les uns d'entre-eux avoient esté desfaits, & les autres mis en fuitte, il passa outre, envoya au pays de Kent Meffire Richard Guilford, qui apres avoir faict assembler ceux de la Province loua grandement leur fidelité,& le bon succez avenu tant par leur adresse que par la grandeur de leur courage, dont il les remercia tous en general de la part du Roy, & promit desrecompenses à quelques particuliers.

Le seiziesme jour de Novembre & l'an onziesme du Regne du Roy, sut celebrée la seste des Magistrats Provinciaux en un lieu nommé Elyplace, où surent creez nœus Officiers nouveaux: Pour honorer ceste seste le Roy s'y voulut trouver à disner avec la Reyne, car c'estoit un Prince qui se monstroit toussours prest à se ranger du party de la Justice; ayant cela de recommandable, que comme il gouvernoit ses subjets par les loix ainsi il gouvernoit les loix,

par les gens de loy.

Cette mefine année le Roy fit une ligue avec les Potentats d'Italie, pour la defense de leur Payscontre les François, car le Roy Charles ayant conquis le Royaume de Naples, l'avoit desia reperdu, comme s'il n'eust possedè cette telicité qu'en fon jour. Il passa d'un bout de l'Italieà l'autre, fanstrouver personne qui luy refiftalt, de forte que par ce moyen se trouva vray femblable ce que le Pape Alexandre avoit ac. coustume de dire, Que les François estoient venus en Italie la craye en la main pour marque? leur logis, plustost qu'avec l'espèe pour se combattre, comme en effect il gaigna tout le Royaume sans coup ferir: Mais austi-tost apres il fit unfi grand nombre de fautes, que les plus fortunez eussent bien eu de la peine à les reparer. Il nedonna point de contentement aux Gentils-hommes de Naples qui estoient du party desAnglois, mais il espandit ses recompenses selon la faction mercenaire de quelques uns qui estoient prés de luy. D'avantage il mit toute l'Italie fur ses gardes en se faifant Maistre d'Hostel & prenant sous sa protection la liberte de ceux de Pise: Ce qui fit soupçonner à tous que ses intentions alloient plus avant que le Tiltre de Naples. Il tomba trop tost en division avec Louys Sforce , qui tenoit les clefs qui pouvoient l'enfermer dehors, comme elles l'avoient fait entrer dedans Ce ne fut pas une petite faute qu'il fit quand il negligea d'esteindre quelquelque flammesche restée de la guerre, joint que le peu de resistance qu'il eut à traverser l'Italie le mit dans un trop grand mespris desarmes des Italiens. A caufe dequoy à fon partement il en laissa moins pourveu l'Estat de Naples; fi bien que peu apres son retour, le Royaume se revolta en faveur du jeune Ferdinand, & les François furent tous chassez : A cause de cela Charles faifoit des grandes menaces & de grands preparatifs pour r'entrer en Italie, c'est pourquoy à l'instance de divers Estats du Pays, principalement du Pape Alexandre, il se fit une lique, dont les principaux Chefs qui s'affocierent à luy, estoient Maximilien Roy des Romains, Henry Roy d'Angleterre, Ferdinand& Isabelle d'Espagne, carils sont ainsi placez en l'original, Augustin Barbadic Duc de Venise, & Louys Sforce Duc de Milan. Cette lique fut faicte pour la commune defense de leurs Estats: là où combien que Ferdinand de Naples nefust pas nomme comme principal, si est ce que ce Royaume là y estoit sans doute tacitement compris, comme fief de l'Eglife.

Cette mesme année mourut en son Chasteau de Barkamssed Cecile Duchesse d'York, mere d'Edouard quatriesme, apres avoir veu quatre de ses enfans tuez, & trois Couronnez: elle futensevelle à Foderingham présde son

mary.

Ce fut encore cette année là que le Roy affembla fembla fes Estats, où se firent plusieurs Loix qui n'estoient pas si considerables qu'elles doivent retenir le lecteur dans le cours de ceste Histoire. Ce qui peut faire inferer par les procedures suivantes, qu'encore que ce Prince excellast en l'establissement de bonnes Loix, pour la confervation de son Estat, il avoit neantmoins un fecret dessein de s'en servir au si bien pour l'acconssisement de ses finances, que pour la reformation des abus.

La principale Loy qui se fit en cette Assemblécestoit plus juste que tormelle, & plus genereuse que circonspecte. Elle ordonnoit que quiconque auroit affifté le Roy aux occasion presentes, ou par armes, ou autrement, ne pourroit estre arresté ny accusé, ou par le cours de la lustice, ou par un acte des Estats; mais que filarrivoit qu'on fit tel acte, il feroit de nulle valeur, car c'estoit une chose qui s'accommodoit fort bien à la maxime d'Estat, que le sujet nes'enqueste point de la Justice de ses armes ny de sa querelle, Cela ne contredisoit point encore à la fincerité de la confcience, que par tout où la fortune de la guerre feroit, le sujet n'eust pointà fouffrir pour fon obeyffance La force do cette Loy oftoit grandement puissante, & femblable en matiere de guerre à celle de David. lors qu'il dist pour le sujet de la peste: F'ay peché, frappe moy; mais qu'est-ce qu'ont faitt ce pauvres brebis? Cette meline Loy ne manquoit 108 Histoire du Regne

non plus de partie de la prudence, & d'une prevoyance profonde, en ce qu'elle oftoit au peuple le fujet de s'embaraffer l'esprit fur les pretensions du Roy : Car quoy qu'il en arrivast, on avoit desia pourveu à leur seureté. Outre que ce ne luy estoit pas une petite amorce pour attirer les affections des subjets, parce qu'il faisoit paroistre par là d'estre plus soigneux de leur conservation que de la sienne propre. Cela neantmoins retrancha de son party ce grand lien de necessité de combattre & de venir victorieux en plein champ de bataille, confiderant que leurs vies & leurs fortunes estoient mises en seureté, soit qu'ils demeuraffent, ou qu'ils euflent recours à la fuite. Mais la force de cette Loy se destruisoit d'elle mesme, comme ce qui en touchoit la derniere partie par un acte precedent des Estats, qui lioit ou frustoit ce qui seroit fait apres. Car une puisfance absolue ne peut se limiter soy mesme, ny ce qui est d'une nature irrevocable, estre rendufixe, ny plus ny moins que fi un homme declaroit par sa derniere volonte, que s'il venoit à faire un autre testament, il seroit de nulle valeur. Par ce qui touche cet acte des Estats, il y en a un exemple fort remarquable au Regne de Henry VIII qui se doutant qu'il pourroit mourir, fon fils estant encor mineur, voulut qu'aucune ordonnance faite durant la minorité du Roy, ne le peut lier ny luy ny ses succefesseurs, si elle n'estoit confirmée par le Roy fous son grand Seau, lors qu'il seroit declars Majeur. Mais le premier acte qui sut fair lors du Regne du Roy Edouard VI. sut un acte de revocation de ce premier, bien que neantmoins

le Roy fust mineur en ce temps-là.

L'on fit encore une autre ordonnance pour foustenir celle des gratieusetez, afin que les sommes qu'un chacun avoit aggrée de payer, aqui neantmoins n'estoieut point apostèes, peussent estre livrèes par la voye de la Justice: Ce qui non seulement hasta le payement des arrerages, mais donna vigueur à toutel'affaire: lequel acte on pretendoit avoir esté conformément au desir de ceux qui a peus la conformément au desir de ceux qui a peus seule de conformément au desir de ceux qui a peus seule de conformément au desir de ceux qui a peus seule de

voient payé les premiers.

A cette Loy en fut jointe un autre, qui formal'accusation, sous un faux donner à entendreentre les parties, à quoy auparavant il n'y avoit point de remede: Elle ne s'estendoit pat tartaux actions capitales, parce qu'elles se sont apluspart à la poursuite du Roy, qu'à cause qu'en elles estans poursuivies par voyes d'accusation se rend une double Justice, des accusateurs & des Commissaires, & ainsi le Jugement nes faict pas par douze hommes, mais par vingtquarte. Mais ce n'estoit pas là le fond de la rasson, attendu que cellecy n'avoit point de lieu en l'appel, là où cecy s'observe principalement pour empescher qu'en cas de vie & de mort les

Iuges

Tuges ne fussent descouragez, s'il falloit qu'il fussent subjets à la poursuite & à l'amende, où la fureur de la vie feroit contre eux. Elle ne s'estendoit non plus en aucun procez, où la demande sut au dessous de quarante livres sterlin, car en cas de si petite somme cela n'acquitteroit point les mises qui s'y feroient.

En suite de cette Loy l'on en fit une contre l'ingratitude des femmes, qui apresavoir esté avancées par leurs maris, ou par leurs predecés feurs, voudroient chercher à fruster les heritiers, ou ceux qui leur appartiendroient, des possessions qui auroient esté mises en leur pouvoir. A quoy le remede qu'on apporta, sut de donner pouvoir au plus proche parent d'y r'en-

trer par retraict lignager.

L'on passa aussi une Loy charitable en saveur des pauvres plaideurs, qu'on leur rendoit Justice, sans rien donner, ny au Conseiller, ny à l'Advocat, ny au Clerc; si bien que par ce moyen les pauvres estoient plus capables de poursuivre qu'ils n'avoient esté auparavant de se desendre. J'obmets plusieurs autres Loix qu'on sit en cette Assemblée, & me contente desprincipales.

Cependant le Roy ne laissoit pas de prendre feance en l'Assemblée, de mesme que s'il eust esté en pleine paix, si bien qu'on eust dit qu'il ne faisoit non plus d'estat des desseins de Perkin, qui pour lors s'en estoit retourné en

Flan-

l'andres, que d'un jeu de peu d'importance ; au contraire se comportant tousiours en Prince benavifé, qui ne paroissoit pas moins resolu par dehors, qu'apprehensif par dedans, il avoit misordre, que par toutes les costes il y eust de bonnes & feures gardes : les renforçant aux leux qui en avoient plus de besoin. S'estant anfi fortifie il ufoit d'une merveilleuse vigilanæ, avoiroù s'en iroit fondre ce nuage que les vents chassoient ainsi de part & d'autre. Mais Perkin, estant avisé d'empescher que le seu parluy allumé, qui jusques icy avoit tousioure bruste fur du bois verd, ne vint à s'esteindre en y fouffant continuellement, fit voile derechef en Irlande, d'où il estoit party cy devant, poussé par le grand espoir qu'il avoit en France. En quoy il ne confideroit pas que le Roy par fa diligence, & par la commission donnée à Poinings, avoit tellement estably les choses en co pays-là, qu'il n'y restoit plus rien pour Perkin, qu'une bien chetifve affection d'un peuple nud & fauvage. Voilà pourquoy son Conseil l'aviad'implorer l'affistance du Roy d'Ecosse, qui estoit un jeune Prince fort renommé pour sa valeur, & qui vivoit en fort bonne intelligence avec ses subjets, joint qu'il n'avoit point de bonne volonté pour le Roy Henry : Ce fut encore en ce mesme temps que Maximilien & Charles de France comencerent à ne vouloir pas beauoup de bien à Henry. Ce qui procedoit en l'un, 212 Histoire du Regne

de ce que le Roy avoit empeiché le commerce avec la Flandre, & en l'autre du foupçon qu'il fe donnoit du Roy, à cause de la ligue en la quelle il estoit entré avec les Italiens. Ces choses firent qu'outre les secours manisestes de la Duchesse de Bourgogne, laquelle à voile & à rame avançoit les affaires de Perkin, cet Imposteur n'eut pas faute de marées secrettes qui luy vindrent du costé de Maximilien & de Charles, qui n'espargnerent rien pour avancer sa sorte jusques à le recommander au Roy d'Escosse.

A la faveur de ces esperances, Perkin s'en estant allé en Escosse, le Roy le receut honorablement, & incontinent apres son arrivée, il luy donna une audience solemnelle en saChambre en la presence de plusieurs grands Seigneum Ce fut alors que Perkin grandement bien suitey, tant de ceux que le Roy avoit envoyez au devant de luy, que de se gens mesmes, entra dans la Chambre ou estoit le Roy, & s'approchant de luy, apres s'estre un peu baissé pour l'embrasser, il sit quelque pas en arriere, puis d'une voix assez haute, asin que tous ceux qui estoient là presens le peussen auriere, il sit sade-claration en cette maniere.

Res grand, tres-puissant Roy vostre Majesté, & ces Seigneurs que voicy, sont suppliez de vouloir donner une favorable autience à ce jeune Gentil-homme, qui de droit

faire

levroittenir en sa main le Sceptre d'un grand Royaume, & qui toutes-fois en est si esloigné. que la fortune qui se joue de luy le jette comme une pelotte de misere en milere, comme de lieu en lieu : vous voyez icy devant vous le fpedade d'un Plantagenet, qui des bras de sa nournœa este porté dans un azyle, d'un azyle en une espouventable prison, de la prison en la puissance des bourreaux, & de leurs mains en devastes solitudes, car sans mentir je les peux ben nommer ainfi, puisque j'ay tou fiours vescu dans le monde comme dans un desert. Voyla comme il est advenu qu'un homme qui sembloit estre ne pour poceder un grand Roysume, n'a pas maintenant un pouce de terre pour y affeoir le pied, fi ce n'eft le lieu eù par vultre permission Royale vous l'y souffrez marcher. Edouard IV. Roy d'Angleterre comme vostre Majesté peut bien avoir ouy dire, laitsa deux fils, à sçavoir Edouard & Richard Ducd York, I'un & l'autre fert jeunes, Edouard l'aimé fucceda à fon Pere à la Couronne, fous le nom d'Edouard V. Mais Richard Duc de Glocestre leur oncle enyvré premietement d'une ambition deréglée de porter fur son chef une Couronne, comme il estoit alteré de leur sang, & du desir qu'il avoit de pourvoir à sa propre asseurance, choisit parmy ceux aufquels il s'affeuroit le plus, un infirument qui luy sembla le plus propre à

Histoire du Rogne

214 faire reussir fon dessein. Mais celuy qui avoit la charge d'executer cette tragedie execrable, ayant cruellement mis à mort le Roy Edouard l'aime des deux, fut en partie esmeu par un certain remord de conscience, & en partie de quelque autre dessein, de sauver son frere Richard. Neantmoins ayant fait entendre au Tyran, que suivant son commandement il avoit mis à mort les deux freres, ce rapport ne fut pas plustost public qu'on n'y adjoutast foy, tellement que tout le monde a creu depuis, qu'avec une barbarie plus qu'inhumaine on avoit mis à mort tous les deux, bien que toutesfois la verité ait des estincelles qui volent au dehors jusques à ce qu'en une failon favorable elle paroist à la fin comme celle cy a faict: Mais ce grand Dieu tout-puissant qui ferma la gueule au Lyon, & qui preserva le petit Joas de la tyrannie d'Athalia, quand elle maffacra les enfans du Roy, luy meime, dy-je, qui fauva Ifaac fur le poinct que le bras de son pere estoit haufse pour le sacrifier, garantit le second frere de la meschanceté qu'on luy brassoit Car moymesme que vous voyez icy devant vous, suis veritable ment ce Richard Duc d'York, frere de cet infortuné Prince Edoffard cinquiesme; & me puis vanter maintenant d'estre le plus juste heritier, survivant au v ctorieux Edouard quatriesme Roy d'Angleterre Quant à la facon de laquelle je suis eschappé, il est necessaire

VIDS

len'en parler point ou du moins que la refoluimen soit plus secrete, parce que cela choque sinterests de quelques-uns qui sont encor en rie, & la memoire de quelques autres qui font telia morts. C'est pourquoy il me suffira de dre, que j'avois alors pour mere une Reyne quiattendoit tous les jours du Tyran le meline traitement qu'en avoient reçeu ses enfans. Ainsi ayant pleu à Dieu par sa bonté de me füre eschapper de Londres en mes plus tendres unées, je fus fecrettement amené par delà la mer. Apres que j'eus fait quelque sejour, ceux iqui on m'avoit donné en charge, changerent tevolonté pour moy, fur quelques nouvelles mintes qu'ils eurent, & m'abandonnerent budainement. Alors je fus contraint de m'en Iller par-cy par-là, & de me servir de mon intuffrie pour l'entretien de ma vie. Cela fut aufe que me trouvant esbranssé de diverses paffions, dont l'une procedoit de la crainte que avois, qu'estant recognu le Tyran ne formast derechef quelque nouveau deffein contre moy, & l'autre du juste ressentiment de vivre sevilement comme je faisois, à cause qu'on ne scavoit pas qui j'estois; je resolus en moy-mesmed'attenere la mort du Tyran, puis de me etterentre les mains de matœur, l'heritiere la plus proche de la Couronne. Mais en ce mesme temps il arriva qu'un certain Henry Tidder, Skd'Edmond Tidder Comte de Richemond,

216 Histoire du Regne

vint de France & entra dans le Royaume, let forçant par moyens peu honnestes de m'oster la Couronne qui de droict m'appartenoit: Tellement que ce n'estoit rien qu'un change de Tyran à Tyran. Si tost que ce mesme Henry qui estoit mon ennemy mortel, eust advis que je vivois encore, il brassa ma ruine totale, par les moyens les plus fubtils dont il fe peut avifer, Car il ne voulut pas seulement persuader au monde que je n'estois qu'un Imposteur, qui pour abuser le peuple me donna des noms à plaifir, mais de plus pour esloigner & empescher mon entrée en Angleterre, il offrit plusieurs grandes sommes de deniers à l'intention de corrompre les Princes & leurs Ministres, chez lesquels j'avois quelque retraitte : dequoy n'estant pas content, il tascha par ses importunitez de suborner quelques uns de messervieeurs, induisant les uns à m'empoisonner, & les autres à m'abandonner entierement, comme a defia faict Meffire Robert Clifford. Ceschoses bien considerées, il n'est pas possible qu'un homme qui a tant soit peu de raison n'approuve facilement, que Henry fe difant Roy d'Angleterre n'avoit que faire de donner de figrandes sommes de deniers, ny de se travailler si fort qu'il a fait pour me faire mourir, fi j'eusse esté quelque Imposteur. Mais la verité de ma cause estant si manifeste, qu'elle a esmeu tresjustement le Roy tres-Chrestien de France &

Ma-

Madame la Duchesse Douairiere de Bourgogne ma tres-chere tante, non feulementà me recognoiftre, mais austi à m'astister amiablement; Maintenant il me semble que la toutepuissance de Dieu, tant pour le commun bien de ceste Isle, que pour l'union de ces deux Royaumes d'Angleterre & d'Escosse, reservé aux armes & au secours de vostre Majesté à l'eflever au Throne Royal d'Angleterre. Aussi pour en dire le vray, ce n'est pas la premiere foisqu'un Roy d'Escosse a supporté ceux qui estoient despoüillez du Royaume d'Angleterte, comme il arriva n'agueres en la personne deHenry fixiefine. Cela estant , & vostre Majesté ayant donné de grands tesmoignages, que vous ne leur estiez pas inferieur en generosité, ne trouvez point estrange si ce pauvre Prince affligé se vient mettre entre vos Royales mains. Cequi m'y oblige, c'est l'esperance que j'ay que vous m'affifterez à recouvrer mon Royaume d'Angleterre, sur la promesse que je vous faisde ne me comporter point autrement avec yous, que fi j'eftois vostre frere propre; joint que pour recognoissance de l'obligation que je vous auray de m'avoir faict recouvrer mon Estat, je vous rendray tous les plaisirs qu'il me kra possible de vous rendre.

Perkin ayant ainsi raconté l'Histoire de sa ve, le Roy Jacques, luy dit pour response, que

quelque condition qu'il fust, il ne se repentiroit jamais de s'estre jetté entre ses bras. Depuis, quoy qu'il se trouvait assez de gens qui taschoient de persuader au Roy, que tout cela n'estoit qu'une illusion & qu'une vraye imposture; neantmoins soit qu'il fust charmé par la bonne mine de Perkin, ou qu'il se laissaft aller à la recommandation des Princes estrangers, ou qu'il se vouluft servir de ceste occafion, comme d'un pretexte pour faire la guerre au Roy Henry ; tant y a qu'avec ce qu'il luy donna un enfretenement convenable à la perfonne du Duc d'York, il se resolut de soustenir fa querelle. D'avantage afin qu'il parust manifeste a tous qu'il le prenoit pour un grand Prince, il consentit que ce Doc pretendu prist à femme Madame Catherine de Gordon fille du Comte de Huntley, qui estoit douce d'une excellente beauté, & proche parente du Roy melme.

Quelque temps après le Roy d'Escosse acompagne de Perkin, ay ant mis sus pied une bonne armée, quoy qu'elle ne fust composée que de gens de guerre, levez à la haste sur les frontieres, s'en alla fondre duns la Province de Northumberland. Alors Perkin rak hant de se mettre tousiours en bonne odeur, sit publier la Declaration suivante au nom de Richard Duc d'York, vray & legitime heritier de la Couronne d'Angleterre.

C'Està nous a rendre graces à Dieu, qui de-pose de leurs Thrones les plus puissans, & y esleve les humbles, ne souffrant pas que les esperances des justess'ancantissent, de ce qu'il luy a pleu nous donner enfin le moyen de pamiftre armes devant nos fujets d'Angleterre. Mais jamais ne puisse avenir que nous ayons la moindre intention de leur nuire, ny de leur fire la guerre, autrement que pour nous delivier & eux mesmes de l'oppression & tyrannie qu'on exerce contre nous. Car Henry Tidder nostre mortel ennemy, usurpateur de la Coutonne d'Angleterre, qui nous appartient en ligne directe, scachant fort bien dans son ame ledroict que nous y avons, nous estans comme nous lommes le vray Richard Duc d'York, leplus apparent heritier furvivant au noble & victorieux Edouard quatricime, ne nous a pas seulement privez de nostre Royaume, mais par des voyes illicites & meichantes il a cherché a nous trahir & à nous ofter la vie. Que s'il le lust contente de n'attenter qu'à nostre perionne, fan que la tyrannie allast plus avant, quoy qu'ayant l'honneur d'estre de sang Royal, cela nous apprenne à eftre ientibles aux injures, nofre reffentiment en euft efte moindre Mais ce qu'il y a d'iniupportabl en cecy, c'est que Tidder qui se vante d'avoir surmonte un Tyran, n'a faict luy meime autre choie depuis K 2

fon advancement à la Couronne que de pratiquer des actions tyranniques Bien que le desir de regner eust aveuglé le Roy Richard nostre oncle, neantmoins comme un vray Plantagenet, il aymoit l'honneur du Royaume, le contentement de la Noblesse, & la tranquillité de fon peuple. Il n'en est pas de mesme de celuycy, comme mortel ennemy qu'il est des gens de bien, conformément à fon abjecte naissance. Il a foulé aux pieds, l'honneur de cette Nation, & vendu'à beaux deniers comptans les meilleurs alliez que nous euffions, faifant trafic du fang des Estats & des fortunes de nos subjets, par des guerres feintes, & par des paix qu'on pouvoit nommer honteufes, parce quelle ne buttoient qu'à l'accroissement de ses finances. l'obmets son mauvais gouvernement & ses deportemensinjustes dans le Royaume, qui n'ont en rien defmenti ses mauvaises inclinations. Car premierement pour fortifier sa fausse querelle, il a fait cruellement mettre à mort plusieurs Seigneurs de ce Royaume, desquels il fe desfioit. Il a commencé par nostre coufin Meffire Guillaume Stanley, grand Chambellan d'Angleterre. En fuitte de cestui-cy il a fait mourir Messire Simon de Montfort, Messire Robert Ratcliffe, Guillaume d'Aubigny, Humphroy, Stafford, & plufieurs autres, fans mettre en ligne de compte ceux qui par des ra nçons insupportables ont cherement achepté

leurs vies, ou fe font la plus part refugiez dans lesazyles. Par mesine moyen ila tenu longteps en prison, & v tient encore nostre bien av mé Coufin Edouard fils & heritier de nostre oncle le Duc de Clarence, & autres grands Seigneurs, qu'il a meschamment frustrez de leurs justes & droits heritages, afin qu'ils ne peuffent jamais avoir la puissance de nous assister en nostre necessité, par les devoirs qu'ils sont obligez de nous rendre, Il a aussi marié par force une de nos sœurs, ensemble la sœur de nostre Cousin le Comte de Warwick, & plufieurs autres Dames defang Royal, à quelques-uns de ses alliez & amis, dont la condition est fort peu considerable, pour estre sortis de bas lieu. En un mot, il abannis de l'administration des affaires les plus honnestes gens de son Royaume, si bien qu'il n'a maintenant pour tous confidents, que l'Eveique Foxe, Sawth, Bray, Lovel, Olivier, King, David Owen, Rifeley, Turberville, Tiler, Cholmeley, Empfon, Jacques Hobart, Jean Cut, Garth, Henry Wyat, & tels autres hommes pleins d'infamie, qui par le moyen de leurs pilleries & de leurs meschantes pratiques ontefté les premiers Autheurs du mauvais gouvemement & des perfidies qui regnent en Angleterre.

Nous à cet effect ayans en horreur les execrables offenses qui se commettent de jour en jour par nostre plus grand ennemy, & par ceux de sa

faction, en violant les libertez & les franchises de nottre Mere la faincte Eglife, für des pretextes d'une abominable & payenn maxime, au grand meioris de Dieu tout puissant; outre les trahifons infinies, les meurtres, les affadinats, les vols, & les extorfions qui fe font, en pillant journellement le peuple par dixmes, taxes, tailles, subrides, & autres impositions illegitimes, tendans à la commune defolation de tout le Royaume; Voulons & entendons, affiftez par la grace de Dieu, par les forces de ceux de nostre sang, & par les bons advis des Ministres de l'Estat, que les commodirez de nostre Royaume ne s'employent qu'à son plus grand avantage, & que le commerce ne s'exerce que pour le bien & la commune tranquillité de nos subjets. Ordonnons en outre que tels & femblables fublides, dixmes, taxes, tailles, impositions, & exactions illegitimes, soient re-Vocquées, rejettées, & abolies pour jamais, fi ce n'est és cas que nos nobles Predecesseurs les Rois d'Angleterre ont de toute ancienneté accoustumé de tirer de leurs fideles subjets.

Et afin que le contenu de cetre Declaration foit plus exactement observé; Nous de nostre grace & faveur speciale octroyons par celles-cy à tous nos subjets un pardon & abolition de toutes les offenses par eux commisés par le passée, soit courre nostre personne, ou contre nostre Estat, en a lherant aux factions de nostre enne-

my, par lequel nous sçavons bien qu'ils ont esté subornez; à condition neantmoins que dans le temps prefix ils ayent à se sousmettre nostre mercy. Asseurans au reste ceux qui s'en viendront à nous des premiers pour nous affilter en la Justice de noître cause, de leur faire avoir si bonne part en nostre faveur & bonté Royale, qu'il leur en reviendra un merveilleux fruict, tant pour eux que pour leurs descendans. Par mesme voye nous promettons d'employer tous les moyens que Dieu nous mettraen main pour le soulagement de toutes fortes de personnes de quelque estat & condition qu'elles foient; Dequoy nous nous obligeons par ferment : Enfemble de maintenir en leur entier les libertez de la faincte Eglise, & de preserver les honneurs, les Privileges & les preéminences des Nobles contre le mespris de œux qui leur font inferieurs. Protestons aussi d'ofter de dessus les espaules de nos subjets les pesants fardeaux qui les accablent, & de confirmer nos Citez, villes, bourgs & villages en leure franchifes, libertez, & Privileges, mesmes de lesaugmenter, en cas qu'ils s'en rendent dignis; afin de faire paroiftre en tout à nos bons subjets l'extreme desir que nous avons de faire remistre l'heureux & juste gouvernement du Roy Edouard, nostre tres-honoré Seigneur & Pere de glorieuse memoire.

Et d'autant que mettre à mort nostre enne-

224 Histoire du Regne

my mortel, ou le prendre en vie, est le vray moyen d'arrefter une grande effusion de fang qui s'ensuivra autrement, si par contrainte ou par belles promesses, il attire à soy un nombre infiny de nos subjets pour nous resister. A ces causes estant bien informez que nostre-ditennemy a deffein de s'enfuir hors du Pays, & mesme qu'il a desia faict transporter de grandes fommes du thresor de nostre Couronne, afin de s'en mieux prevaloir dans les pays estrangers: Nous declarons à cet effect que de quelque condition que puisse estre celuy qui s'en saifira, il sera recompensé de mille livres sterlin d'argent qui luy seront mises entre les mains,& de cinq marcs par an d'heritage, sans y comprendre ce qu'il pourra meriter d'ailleurs envers Dieu & le pauvre peuple pour la ruine d'un tel Tyran.

Pour conclusion, nous faisons sçavoir à tous qu'il appartiendra, & prenons Dieu à tesmoin de cette Declaration, qu'encore que sa divine bonté ait touché le cœur de nostre tres-cher cousin le Roy d'Escosse, à nous ayder en personne en nostre juste que relle, si est ce qu'en cela il n'y a ny pacte ny promesse, ny demande d'aucune chose que ce soit qui puisse prejudicier à nostre Couronne & à nos subjets: Au contraire nous sommes bien asseurez de la part de nostre dit cousin, que lors qu'il nous trouverz munis de sorces suffisantes pour gaigner

le dessus à nostre ennemy, ce que nous espenons devoir bien tost arriver, il s'en retournera paisiblement en son Royaume, se contentant de la gloire d'une si honorable entreprise. & de la sincerité de nostre affection. A quoy moyennant la grace de Dieu, nous mettrons unsi bon ordre, que le tout reussira, comme nous esperons, au commun bien de nostre Royaume.

Voilà quelle fut la Declaration de Perkin, dont le pouvoir ne fut gueres grand fur les volontez des Anglois. Joint qu'il ne pouvoit estre le bien venu, à cause des gens qu'il menoit: Dequoy s'estant apperceu le Roy d'Escosse, & que personne ne bransloit en faveur de Perkin, il tourna son entreprise en un degast du Pays, mertant à feu & à fang toutes les Provinæsde Northumberland, par où il paffoit. Mais comme il apprit qu'il y avoit des forces qui s'acheminoient contre luy, ne voulant pas qu'elles rencontraffent ses foldats, chargez & appesantis de butin, il rebroussa chemin en Escoste, avec de grandes despouilles, & differa cette poursuitte à une autre fois. Cependant Perkin qui representoit tres-bien la personne d'un Prince, voyant que les Escossois s'ehoient mis à fourrager le Pays, s'en alla trouver le Roy avec une esmotion extraordinaite, & le pria de faire cesser ce desordre de K5 fal226 Histoire du Regne

foldats, disant que tous ces degasts n'estoient pas des loix de la guerre, & qu'au reste il n'y avoit point de couronne qui fust si chere à sa pensée, que de la vouloir avec le sang & la ruine de son Pays. Sur quoy le Roy ne se pouvant empescher derire: Je me doute fort, luy di-il, que vous ne soyez un peu trop soigneux d'une chose qui ne vous appartient nullement; car à ce que je voy, vous estes trop bon mesnager de conserver ainsi ce Pays au prosit de vostre en-

nemy.

Environ cette mesme année l'onziesme du Regne du Roy, la discontinuation du traficentre les Anglois & les Flamands commença de tra vailler grandement les Marchands des deux Nations. Cequi les esmeut par toute sorte de voyes qu'ils peurent s'imaginer, à faire affe-Chionner à l'un & à l'autre de leurs Souverains, le droict mutuel du commerce de melme qu'auparavans: En quoy fans mentir le temps leur fut grandement favorable; Car l'Archiduc ayant com nencé de recognositre pour lors, que Perkin n'estoit veritablement qu'un vagabond & qu'un Citayen du monde, il jugea bien qu'il n'y avoit plus d'appurence de Pallifter, & coque c'effort à faire à desenfans, & non pasa des Princes à sam ifer à des choies contrefaictes D'un autre colté le Roy apres les entreprises que e t Impolteur avoit faicles fur les Provinces de Kent & de Northumber-

land,

land, commença de rabbatre beaucoup de l'opinion qu'il en avoit, de maniere qu'il ne s'en foucia pas beaucoup depuis, & ne daigna mefmeen faire aucune consultation d'Estat. Toutesfois rien ne l'affligeoit si fort que ceste seule confideration, qu'estant Roy & porte naturellement à aimer les biens, il ne pouvoit endurer que le trafic cessant le corps de son Estat en fust afforbly, &c qu'il s'y fit quelque obstruction dans la veine porté, qui luy distribue le fang partous les autres membres Et toutesfois il proceda fi ryoalement en cela, qu'il voulut qu'on le recherchast le premier : A quoy les Marchands contribuerent de leur costé, &c commeil y en avoit de grandement riches, faifant entr'eux une puissante compagnie, ilss'acquitterent fort dignement de cecy , entreprenans à leursperils & fortunes la distribution des commodiez du Royaume, quoy qu'elles leur fuffat demeurces for les bras à faute de vente. Ala fin les Commissaires deputez pour cet effect le trouverent à Londres, pour y traitter de hpart du Roy l'Everque Foxe garde du Seau privé, le Vicomte de Wels, Kendal Prieur de fanct Jean, Warham Confervateur des Regifires publics, qui étoient grandement bien dans leiprit du Roy, autquels forent adjoin's Urfwick & Rifeley. P'Archiduc auffi y envoya des deputez de la part, dont les principaux fuunt le Seigneur de Bievres son Admiral, le

Seigneur de Verunsel Prefident de Flandres,& autres des plus qualifiez. Ceux-cy conclurent un Traicté parfait & d'amitié & de communication mutuelle entre le Roy & l'Archiduc, contenant des Articles d'Estat, de commerce & de liberté de pesche. C'est ce mesme Traicté qui est encore appellé des Flamends pour le jourd'huy Intercursus magnus, tant pour estre plus complet que les Traictez precedens, qui furent faicts chi la troifie me & quarriefme année du Regnedue Roy, que pour discerner la difference du Traicte qui s'ensuit en l'an vingtuniesme du Roy, qui fut appellé Intercursiu malus. En ce Traicté il y eut un Article exprés contre la reception des rebelles de l'un &de l'autre Prince, portant qu'en cas que quelque rebelle fust demandé par son Prince, il se feroit cout auffi toft une Declaration par le Prince son allié, qui luy commanderoit de vuider hors de des terres dans quinze jours, ou qu'à faute de ce faire le rebelle seroit sujet à la proseription & mis hors d'azyle Or quoy que Perkin ne fuft point nomme, ny possible au compris en cetArticle, parce qu'il n'estoit point rebelle, neantmoins on luy coupa les aitles par ce moyenen retranchant les Anglois de fa faction. Joint qu'il fut expressement comprisau Traicte, que cela s'estendroit juiques aux terres de la Duchesse Doüairiere. Ainfi apres que le mutuel comerce fut une fois remis, les Marchands Anglois s'establirent

blirent derechef dans Anvers, où ils furet receus wecheaucoup de contentement des habitans.

L'hyver fuivant de l'année douziesme du Regnedu Roy . il fit derechef affembler fes Estars, où il se plaignit ouvertement de la guerrepleine de voleries que depuis peu le Roy d'Escosse luy avoit faicte. Le sommaire de sa harangue fut, qu'il n'eust jamais creu que ce Prince faifant profession d'amitié avec luy, qui nel'avoit point provoqué en quelquefaçon que ce fust, le deust jamais mal traicter, jusques à ce poinct de se servir de Perkin pour troubler le reposde son Estat, combien qu'il n'ignorast point quecet Imposteur étoit descouvert & rejetté de tout autre lieu; Que le Roy d'Escosse ayant apperceu que la partie n'estoit pas egale, avoit toumé les armes contre un peuple desarmé, 30 remply quelques Provinces de son Royaume demaffacres & de volleries, contre les communesLoix de la paix & de la guerre; Qu'au reste l ne pouvoit, ny avec honneur, ny avec la feureté de son peuple, qu'il estoit obligé de prendreen fa protection, fouffrir ces injures & ces affronts L'Assemblée ayant gousté les discours du Roy, prit part à ses interests, & pour l'assister, elle contribua jusques à la somme de fix vingt milles livres sterlin, fans le quinziesme du revenu d'un chacun, payable par deux diverses fois; Car ces guerres luy estoient toufiours une mine d'une estrange sorte d'ala 230 Histoire du Regne

d'alloy, en ce qu'il trouvoit le fer au dessu, & l'or & l'argent au dessus. Or d'autant que l'année d'auparavant l'on avoit employé beaucoup de temps à faire des Loix és precedentes Assemblées, en celle cy l'on n'en fit aucune, aussi n'estoit elle convoquée que pour le sujet de la guerre d'Escosse, Neantmoins, il ensut d'Angleterre contre ceux de Londres, pour mettre ordre aux monopoles & exactions qui se pratiquoient sur le trafic, A quoy les Anglois se licentioient, pour se fauver un peu des pettes qu'ils avoient en és à cause de l'intercession du commerce; mais les Estats y pourveurent au

grand allegement du public.

C'eftoit au Roy une chose fatale de combattre pour son argent; comme n'ayant pas seulement en tesse les ennemis de desors, mais ceux de dedans, qui étoient les rebelles. Car l'on n'ent pas sittost commence de lever le subside en Cornuaille, que le peuple en murmura grâdement. Et sans mentir le Roy pouvoit dire qu'il avoit à faire à une maniere de gens fort insupportables pour estre altiers de courage, puissants de corps, et accoustumez de peu dans un Pays infertile. Comme en estect, la plus part d'entre eux travailloient aux mines d'estain. Se pouvoint vivre sons terre en cas de necessire. Ils se mutinerent donc, dirent resoluement, que ce n'estoit pas une chose qu'il fallust foussiri, qu'ily avoit

pud'apparence que pour une petite esmotion les Escossois, ils deussent estre si mal traittez, &c omme aneantis par ces payemens, A cela ils adjoultoient que ce n'estoit pas à eux à fournir ces gandes sommes de deniers, muis bien a ceux quien avoient trop, & qui vivoient dans l'oisiveté, qu'au reste personne ne se vanteroit jamais de leur avoir arraché des mains le pain qu'ils gaignoient à la fueur de leur corps Là dellus comme quand les marées sont une fois hutes, elles ne manquent point de vents qui Isefmenvent davantage, & rendent la mer plus orizeuse, ainsi durant ces desordres ce peuple n'eutpas faute de violence à se mutiner, & tombaentre les mains de deux Capitaines fort factieux. L'un ie nommoit Michiel Joseph Marefe chal de Codmin, grand discoureur, & qui par cette action voulut qu'on parla de luy, & l'auteThomas Flammock Adv qui a force de dire ales voifins qu'ils avoient raiton de le louflever &que la Juitice eltoit de leur cofté, avoit gaigné une grande authorite parmy eux. Cer hom ne parloit sçavamment,& il ne tine pas à luy qu'il neleur perfuadait, qu'ils pouvoient faire une rebellion fans romore l'un on de la paix Il leur fitemendre que les subsides ne devoient point offre offrayez by levez en tel cas, qui elfoit pour la guerre d'Escoste, & encores moins qual toutes choses estoient passibles; que les Loix avoient delia pourveu à telles expeditions par

le Ban & l'arriere-Ban, & que cette guerre n'eftoit qu'un specieux pretexte, pour escorcher & piller le peuple. Que cela estant il ny avoit point d'apparence qu'ils se sousmissent volontairement comme de pauvres brebis à se faire ofter la laine de dessus le dos : au contraire que C'estoit à eux à se mettre sur la desensive, sans toutesfois offenser personne, & à s'en aller trouver le Roy, pour luy presenter leur requeste tendant aux fins de les exempter des subsides & punir ceux qui luy en avoient donné le confeil, afin que cela servist d'exemple aux autres pour leur apprendre à gouverner à l'avenir en femblable cas. Il conclut là dessus, que pour luy il ne voyoit point par quel moyen ils pouvoient faire le devoir de bons Anglois & de fideles fubjets,s'ils ne s'en alloient delivrer leRoy de quelques meschants qui le vouloient destruire luy & son Estat Par où il entendoit parler de l'Archevesque Morton, & de Messire Regnauld de Bray qui servoient comme d'escran au Roy en cette commune envie.

Apres que Flammock & le Marefchal, à force de cajoller ce peuple groffier, eurent trouve des tefmoignages de confentement dans les plus foibles eiprits, ils s'offirirent à eux pour les conduire jusques à ce qu'ils eussent rencontré pour chefs des hommes plus relevez, dont ils dissient ne vouloir estre que simples serviteurs; Qu'au reste c'estoit leur desseun de s'exposer les pre-

miersaux dangers, & qu'ils ne doutoient point que par leur adresse ils ne peussent joindre enémble l'Orient & l'Occident d'Angleterre en me fi bonne querelle : joint qu'à le bien prendre, tout ce qu'ils faisoient, n'estoit que pour kervice du Roy. Il n'en fallut pas dire d'avantage pour les animer à la fediton, tellement qu'ils s'armerent à l'instant d'arcs & de Acches, ensemble de coignées, de hoyaux, & de telles autres armes que la fureur leur mit mmain, comme à un peuple rude & brutal. De ce pas fous le commandement de leurs guides, ils fortirent de Cornuaille, & passerent de Dovonshere à Tanton, qui est en la Province de Sommerfet, sans faire aucune sorte de rarigeny de violence dans le pays, fi ce n'est qu'à Tanton ils tuerent un Commissaire, appellé le Prevost de Perin, parce qu'ils le trouveunt par trop ardent à exiger le subside. Delà ismarcherent droit à Wells, où le Seigneur d'Audeley, avec qui leurs Chefs avoient deface quelque intelligence, s'en vint les trouver. Comme c'estoit un homme d'ancienne Maison, fort populaire, & qui ne demandoit qu'à remuer, il fut receu d'eux avec de grandesacclamations, fi bien qu'ils le declarerent leur General, bien glorieux d'avoir pour chef un homme de cette condition. Ce Seigneur les mena de Wells à Salisbury, & de Salisbury à Winchester. Delà ce peuple insense, qui en effet

se pouvoit vanter de fe faire suivre par se Capitainer, voulut estre conduit à Kent, s'imaginant de gaigner les habitans du pays En quoy fans doute ils le trom poient fort, & ne confideroient pas la grande fidelité que ceux de Kent avoient depuis peu telmoignée au Roy Mais d'autant qu'ils avoient ouy dire à leur Docteur Flammock, que Kent n'avoir jamais efté conquis, & que ceux de cette Province estoient les rdus libres d'Angleterre, Sur ces vaines fantalies ils se prom troient d'eux mesmes de fort grande choses en une cause qu'ils pretendo ent estre pour la liberté des fubjets Mais à leur arrivée à Kent, ils se veirent bien loing de leur compte, & trouverent cette Province fi ferme au fervice du Roy, foit pour le bon traittement qu'on leur avoit fait depuis peu, ou pour le credit & le pouvoir du Comte de Kent, du Seigneur d'Abergavenny, & du Baron de Cobham, qu'il n'y eut ny Bourgeois ny Gentil-homme qui daignast venir à leurs secours : Dequoy les plus timides d'entr'eux furent fi fort effrayez, qu'ils prirent la fuitte secrettement, & s'en retournerent en leurs maisons: mais les plus hardis & les plus engagez demeurerent fermes, & devenus plus altiers qu'auparavant, monstroient resmoigner en apparence qu'ils ne manquoient n'y d'espoir ny de courage. Car encore que cela les eust bien estonnez d'abord de voir que le peuple ne daignoit se joindre à

eux, ils se rasseuroient neantmoins sur ce que les forces du Roy ne les avoient encore attaquez, ayant marché d'un coings de l'Angleterneà l'autre. A cause de cela ils continuerent leur course, & se camperent prés de Blackeheath, entre Grenewich & Eltham, menaçant le Roy ou de luy donner bataille, car la marée s'eltoit hauss'ée par dessus Morton & Bray, ou del affis ger dans Londres, & de prendre la ville, s'un ginans en eux messeus qu'ils ne trouveroient pas moins de terreur dans le courage deshabitans, que de richesses dans leurs maifons.

Mais pour revenir au Roy, fi tost qu'il ouit puler premierement de l'efmotion de ceux de Cornuaille, avenue pour raison du subfide, il s'en mit grandement en peine, non tant pour h chose mesme, que pour le regard des autres dangers qui luy pendoient sus en ce temps là. Caril apprehendoit que la guerre du costé d' Eoffe, la rebellion de Cornuaille, ensemble les menées & les conspirations de Perkin & de ses Partifans, ne luy vinsfenttout à coup fondre fur les bras, car il fçavoit des long temps que c'estoit une dangereuse connexion à une Monichie, de trouver ensemble en un mesme poinct les armes d'un Eltranger, les mescontentemens des subjets, & le tiltre du pretendant. Neantmoins l'occasion ne le prit point au despourveu : car en mesine temps que les Estats fufurent congediez, il mit fus pied une groffe armée pour faire la guerre aux Efcoflois. Le Roy d'Ecosse en fit de mesme de son costé, & n'oublia pas un preparatif necessaire, tant pour se defendre que pour affaillir de nouveau l'Angleterre. Cependant le Roy se tenoit prest à faire marcher ses trouppes vers ces quartiers là, fous la conduitte du Seigneur d'Aubigny Chabellan. Mais si tost qu'il sut adverti de la rebellion de Cornuaille, il arrefta là fes forces, & les retint à fon service pour plus grande seureté de sesaffaires. Avec cela il despescha vers le Nord le Comte de Surrey, pour defendre & fortifier ce pays là, en cas que les Ecossois fissent mine dese remuer. Quant au proceder dont il usa contre les rebelles, il trouva tout à faict different de la coustume or dinaire, qui estoit de leur courir fusen diligence, de leur faire telte, & de les combattre aufli tost qu'il les surprenoit. Voilà de quelque façon il se gouvernoit autresfois. Mais maintenant que son aage avoit refroidi cette ardeur, & qu'il s'exposoit moins volontiers aux dangers, à cause de la continuelle jouissance de sa Couronne, la variable apparence des perils de differente nature luy fit jugerque ce feroit pour son mieux de tenir ses forces ensemble dans le centre de son Royaume. D'ailleurs aucune forte de necessité ne pouvoit l'obliger à changer d'avis, car les Rebelles n'avoient point fait de degast dans les

pays

mysparoù ils avoient passe, & en tel cas ceby euft efte un des honneur que d'abandonper son peuple. D'un autre cofte leurs forces ne devenment ny plus grandes ny plus puissanres: Ce qui l'euft peu obliger à se precipiter, & à fen aller les affaillir devant qu'ils devinfient top forts. Pour conclusion, & la raison d'Efat & celle de la guerre tembloient s'accorder mela: car c'est la coustume du commun peuple qui se revolte d'avoir des commencemens funeux & tout pleins de violence. Par ces mefmes moyens il avoit cet advantage sur eux, que de les combattre en un temps auquel ils estoient tous fatiguez du chemin, esloignez de leur pays, & par consequent incapables de fepouvoir faire une retraitte, & renouveller les troubles par une fuite foudaine.

Donc apres que les Rebelles se furent camitz prés de Blackheath, sur une montaigne afiz haute, d'où ils pouvoient voir à l'aise la ville de Londres, & l'agreable vallée d'alentour : le Roy sçachant bien qu'à l'advenir il s'en depecheroit d'autant plussoft qu'il avoit tardé par les passe à s'en detaire, pour ne les avoir rencontrez, afin qu'on peust veoir de quelle moderation il avoit usé à choisir son temps, il se resolut de les assail promptement avec tant de prevoyance & de seurete, qu'il laisseoit peu de chose à executer au hazard & à la Fortune. Or comme il estoit assisté de puissantes forces,

238 Hi stoire du Regne

pour mieux maistrifer toute sorte d'accident & d'evenemens, il les divisa en trois trouppes; la premiere estoit conduitte par le Comte d'Oxford, accompagné des Comtes d'Eslex & de Suffolk. Ces Seigneurs fuivis dequelques Cornettes de Cavallerie & de compagnies de gens de pied, apres lesquels on conduisoit l'artillerie en assez bon nombre, eurent ordre de le flanquer par delà la montaigne où s'estoient campez les Rebelles, & de se faisir de toutes les avenues, horimis de celles qui regardoient la ville de Londres, afin de les envelopper de toutes parts comme des bestes lauvages qu'on enfermeroit dans des toilles. La seconde partie de ces trouppes, qui estoient celles qui devoient faire le plus grand effort, & au quelles il fe fiort d'avantage, pour le fuccez de la journée, fut donnee au Chambellan, qui eut commandement de les conduire & les oppofer au front de l'ennemy du costé de Londres. Quant à la traffielme, elle effoit composee de gens fort aguerris, qu'il s avila retenir pres de luy, afin qu'en tout evenement ils se tinssent press à remettre le combat , haster la victoire , & mettre la ville en seureté. Pour cet esfect il se campa en personne aux champs de fain ? Georges, fe mettant entre la ville & les Revelles Maisil advint cependant que les habitans firent millire une grande esmotion, comme ils veirent campez auprés d'eux ces trautres & ces rebelles:

Cho.

Chose affez familiere aux villes riches & bien peuplées, qui ont accouftumé de se comporter infi, principalement celles là qui pour leur gandeur & leur fortune font les Reynes des Provinces, qui voyent rare ment de leurs fenefires ou des tours de leurs villes des armées dennemis. Mais ce qui les falchoit le plus, c'efloit de veoir qu'ils avoient à faire à des hommesde peu, avec lesquels il n'y avoit ny composition, ny maniere de traitter, s'il en estoit aceffaire; mais seulement un appetit delreglé de piller & tailler tout en pieces; Car bien qu'ils cusiont ony dire que les Rebelles s'estoient fort modestement comportez par tous les chemins, happrehendojent neantmoins que cette humeur ne changeast, & que cela re leur donnast enfin un plus arcent appetit de se laisser aller au pillage. A cause de cela le peuple ne famoit que courir par la ville, les uns aux portes, les autres aux murailles & que lques uns aux bords delariviere, se donnant ainsi des terreurs paniques & de continuelles allarmes. Ce qui n'empetcha pas que le Seigneur Tate Maire de la ville, enfemble les Fichevins Shaw & Haddon, ne s'acquittaffent de leur de voir, & ne fiffentarmer le peuple. Pour les seconder le Ray kur donna quelques Capitaines grandement experimentoz au faict de la guerre, afia qu'ils cuffent à conduire les Bourgeois. Mais un pou spres, comme les Labrians ouvrent que le Roy avoit 240 Histoire du Regne

aveit mis un fi bon ordre à ses affaires, qu'il falloit necessairement que les Rebelles gaignaffent trois batailles devant qu'ils euffent moven de s'approcher de la ville, que luy mesmey exposoit sa personne, & qu'il avoit plus de soing d'empescher que pas un d'eux ne s'eschappast, que d'apprehension de ne les point vaincre, leur courages se calmerent, ils poserent bas toute crainte. Avec cela ils se reposoient entierement fur la vigilance de trois Chefs, qui estoient Oxford, Effex & Aubigny, tous Seigneurs dereputation & grandement cheris du peuple: Car quant à Gaspard Duc de Bedford, de qui le Roy avoit accoustumé de se servir en cespremieres guerres, il estoit indisposé pour lors d'une maladie dont il mourut peu apres.

Ce fut le Samedy vingt deuxicime de Juin, qui estoit le jour de la semaine que le Roy affectionnoit le plus, que l'on donna la bataille: Combien que le Roy se fut servy de toute sorte d'artisses pour faire croire aux Rebelles que ce seroit le Lundy suivant, afin que par ce moyen il les peust mieux surprendre au despourvei. Les Seigneurs ausquels on avoit donné commission d'environner la montagne, s'estoient campez quelques jours auparavant comme pour les recevoiren des lieux convenables a ce effect. L'apresdisnée, environ le declin du Soleil, ce que l'on sit afin de leur mieux persuader que le Roy ne voudroit Point combattre

ciour là ) le Seigneur d'Aubigny fit marche! Esgens contre eux, & battit en premier lieu quelques uns des trouppes de ceux de Delfordbrege. Et quoy que de part & d'autre l'on combattit vaillamment, neantmoins les ennemis n'estans pas en grand nombre fussent bientoftrepouffez, & se retirerent bien viste fur la montaigne au principal gros de leur armée. Alors comme les ennemis eurent ouy dire que les forces du Roy s'approchoient, leur armée feresolut de se mettre en ordre, & s'y mit en effect, bien qu'avec beaucoup de confusion. Mais d'autant qu'ils n'avoient placé aucunes forces fur les avenues du pont, pour seconder œux d'embas qui le gardoient, ny meime avancé leur principal bataillon, qui se tenoit en ordre affez loing de là, fur le proche fommet de la montaigne; le Comte s'avisa d'y monter wee fes trouppes, & avec cela fe rendit maiftre de la plaine, sans aucune forte de refistance. En meime temps le Seigneur d'Aubigny donna fureux avec tant de furie, que peu s'en fallut qu'il n'arreftat la fortune de cette journée; car lors qu'avec un courage un peu trop ardent il combattoit à la teste de les trouppes, le malheurvoulut pour luy qu'il fut faict prisonnier par les Rebelles, & auffi toft apres heureusement delivré. Il fut combattu de part & d'autre fort peu de temps, parce que les Rebelks ne peurent soustenir le choc, & ne mon-Arerent

firerent aucun defaut de courage, parcequ'e. fant malarmez & mal conduits, n'ayans ny chevaux ny artillerie, les uns d'entr'eux furent mis en funte, & les autres taillez en pieces. Quant à leurs trois Chefs, qui estoient le Seigneur d'Audeley , le Mareschal , & Flammock, comme c'est l'ordinaire des Capitaines des fa-Lieux de n'estre qu'à demy courageux, ils fouffriroient d'estre pris en vie. Il en fut tué deux mille du costé des Rebelles, dont l'aimée estoit composée de seize mille hommes. Tous les autres ne peurent esviter d'estre emmenez prifonniers; car la montaigne, comme nous avons desia dict, estoit environnée de toutes parts des forces du Roy. De son costé il en demeura fur la place quelques trois cens, qui furent la plus part tuez à coups de flesches, que l'on tient avoir esté de la longueur d'une aulne, ceux de Cornuaille ayans accoustumé dese fervir d'arcs grandement forts & pefants.

La victoire estant ainsi gaignée, le Roy crea plusieurs Chevaliers Bannerets, aussi bien sur Blackheath cù son Lieutenant avoir gaigné le champ, & cù il s'en alla en personne pour cette mesme creation, comme en la prairie de fainct George, où luy mesme s'estoir campé. Là par un Edict public il donna les biens de tous les prisonniers à tous ceux qui les avoient pris popour s'en faisir en ceste sorte, ou pour composer avec eux comme ils pourroient. Apres ce suite

sujet de largesse suivit celuy de severité &c d'execution : car le Seigneur d'Audeley sut mené de la porte neuve au mont de la Tour, avec une casaque de papier où ses armes estoient peintes le haut en bas, & la casaque thant deschirée il eut la teste tranchée sur le haut de la Tour. Touchant Flammock & le Mareschal, ils furent pendus à Tiburne, & mis en quatre quartiers. Cependant il sembloit que le Mareschal prit plaisir à ce tintamaire, par les paples qu'il prononçoit, s'imaginant qu'il se deuft rendre fameux aux fiecles futurs. Or quoy que le Roy se fut desia propose qu'il seroit bon d'envoyer en Cornuaille Flammock & le Mareschal, afin d'estre executez pour y faire plus de terreur; neantmoins sur l'advis quiluy vint que la Province n'estoit pas encore pailible, il crent que le meilleur feroit de n'irtiter pas le peuple d'avantage. Les autres eurent un pardon general par une Declaration quife fit là dessus, & il fut permis de seeller leur abolition à tous ceux qui le voudroient faire. De forte que par l'expiation de cette grande Rebellion le Roy fut fatisfait d'avantage de la tie de trois agresseurs, que de tout le lang respandu au champ de bataille.

C'estoit une chose estrange, de remarquer linegalité des executions & des pardons du Roy, si bien que d'abord un homme les eust prisplustost pour toute autre chose, que pour

43

eftre

244 effre une maniere de fortou de chance : Mais y regardant un peu de plus pres, l'on pouvoit juger qu'à faire cela il y avoit beaucoup plus de raison que nous ne sçaurions voir possible apres une si longue distance de temps, en l'esmotion de Kent, qui n'estoit que d'une poignee de gens,il y en eut d'executez jusques au nombre de cent cinquante, & en cette grande Rebellion Pon n'en fit mourir que trois; soit que le Roy mist en ligne de compte ceux qui avoient este tuez en la bataille, ou qu'il ne voulut point user de severité en une cause populaire, ou que le proceder de ce peuple venu de l'Occident d'Angleterre jusques en l'Orient sans faire aucune forte de ravage, luy euft amolly le cœut en quelque façen, ou finalement foit qu'ily euft une grande difference entre le peuple qui s'estoit mutine par caprice, ou ceux qui se rebelloient par nece flitè.

Apres la défaitte de ceux de Cornuaille, il vint de Calaisau Roy une honorable Ambassade de la part du Roy de France. Les Ambassadeurs estant arrivez à Calais un mois auparavant, à cause des troubles, furent entretenus & defrayez magnifiquement. A leur premiere arrivée, le Roy envoya au devant d'eux, & les pria d'avoir un peu de patience, jusquesace qu'une petite fumée qui s'estoit levée en fon Paysfust evaporee. Au refte il leur fit esperer, comme c'eftoit sa coustume, que celane seroit soint de longue durée, quoy que neant moins

ly procedaft ferieusement.

Encette Ambassade il n'estoit point question legrandes affaires, mais seulement du delay de quelques jours pour le payement des sommes, tée quelques autres particularitez touchant is frontières; de saçon que cela ne tenoit lieu que d'une manière de compliment, afin que proes respects on s'entretinit en l'affection du Boy. L'on ny mit aussi rien en avant qui derogest au dernier Traicte du Roy avec les feliens

Mais durant que ceux de Cornuaille s'avancoient vers Londres, le Roy d'Escosse bien avertide tout ce qui se passoit, & s'asseurant qu'il mmanqueroit point de sujet de combattre. bienque ces esmotions s'appaisassent, ne negligea point l'occasion qui luy estoit presentee! Carfur cette creance que le Roy en avoit affez. firles bras, il entra derechef avec une armèe dinsles frontieres d'Angleterre, & affiegea en personne leChasteau de Norham avec une partedeses forces, envoyant le reste au fourrage du Pays. Dequoy s'estant bien douté Toxe Eresque de Ducesme, homme sage, qui par le present pouvoit juger le futur, il eut soing de faire fortifier son Chasteau de Norham & le fournir de toute forte de munitions, par mesme moyen il le remplit d'hommes en plus grand nombre qu'il n'en estoit de be-

L 3

Histoire du Regne

soin, faisant son compre qu'on le viendroit assaillir plustost par un assaut surieux, que par un long fiege. Quant à la seureté du Pays, il avoit mis ordre que le peuple retiraît tout le bestail & les biens en de fortes places, qu'il ne seroit pas aifé d'aborder. Au reste il despescha un Courrier exprés vers le Comte de Surrey, en la Province d'Yorck, qui n'estoit pas beaucoup esloignée, afin qu'il s'en vinst en diligence le secourir. Ainsi avec ce que le Roy d'Escosse faillit l'entreprise sur le Chasteau, ses gens de guerre remporterent quelques petites despouil-les de ce qu'ils s'estoient imaginez: mais lors qu'il y eut des nouvelles affeurées que le Comte de Surrey s'en venoit vers eux avec des grandes forces, il rebroussa chemin en Escosse. Là desfus le Comte trouvant le Chasteau libre & l'ennemy retiré, le poursuivit à la haste jusques en Escosse, se promettant de trouver le Roy & de luy livrer la bataille : mais ne l'ayant peu atteindre, il se campa devant le Chasteau d'Aton, qu'il ne tarda gueres à prendre, bien qu'on le tinst pour une des plus fortes places qui fussent entre Barwicke & Edenbourgh. Un peu apres leRoy d'Escolle s'en estant retourné plus avant dans fon Pays, & le temps fe trouvant extraordinairement sale & plein de tempestes, le Comte prit le chemin d'Angleterre. De sorte que les expeditions factes de part & d'autre, aboutirent en effect à la prile d'un Chasteau; Ce qui ne responmpondoit ny à la puissance de leurs forces, ny l'ardeur de leur querelle, ny mesmes à leurs

operances.

Durant ces troubles estrangers & domestisses, arriva d'Espaigne en Angleterre Pierre Ayala, que quelques une nomment Elias, pirce qu'affeurément il fut l'avant coureur bonheur que nous possedons aujourd'huy: Carfon Amsfassade ayant estably la trefve entre Angleterres l'Ecoffe, la trefve amena la paix, apaix tira apres foy un Mariage, & ce Mariage bus a depuis apporté l'union de deux Royaunes, Auffi effoit-ce un homme grandement ige&quin'avoit rien de commun avec l'ignoance de son temps. Le Roy Ferdinand & la Reyne Habelle d'Espagne l'envoyerent pour mitter du Mariage entre Catherine leur fille wisnée, & le Prince Artur, comme en effect Traicté fut heureusementesbauché & presque mené à sa perfection. Mais lors qu'ils en thient fur la conclusion, il arriva que le Roy quiavoit cette coustume de s'infinuer si avant uxbonnes graces des Ambassadeurs des Prints Estrangers, que s'il les trouvoit à son gré . buvent il communiquoit avec eux & les employoit à son service, romba fortuitement sur sdiscours de mettre fin aux differends d'entre Angleterre & l'Escosse Car le Roy n'estoit mint porté d'inclination aux infertiles guerres is Escossois, bien que neantmoins il ne laissoit

L. a

pas

pas de tirer profit du bruist qu'on faisoit de ces remuemens. D'un autre colté au Confeil d'Efcosse il ne manquoit point de gens qui taschoient de perfuader à leur Roy de faire la moitié du chemin pour terminer les troubles d'Angleterre, sous pretexte d'estre bons compatriotes, quoy qu'en effect ils le fissent pour favorifer les affaires du Roy. Mais comme il avoit le cœur trop genereux pour se rendre le demandeur de la paix, aussi avoit il rencontré en Ferdinand un allié tel qu'il luy falloit : Car apres que le Roy Ferdinand fe fut entierement affeure que le Mariage se feroit, il pritsur soy la personne d'un allié fraternel du Roy: joint qu'il luy sembloit estre de la bien seance de la gravité d'Espagne, de conseiller le Roy en ses affaires. D'ailleurs le Roy ne s'oublia point foy mesme, & se fe servant de l'humeur de chacun, tâchant de tirer son advatage en ce qu'il croyoit n'estre de la bien seance, ne autrement à propos que cela procedast de luy, remettant l'evenement de ces choses, ou bon ou mauvais, au confeil de Ferdinand: A caufe de cela il fut bien aife que Ayalas'en allast en Escosse pour y trai-Cher d'un accord entre les deux Roys, comme d'il eust entrepris cette affaire de son propre mouvement Ayala s'estant chargé de cette com mission, s'en alla trouver le Roy d'Escosse, & apresqu'avec beaucoup d'artifice il l'eut fait arrester sur les Conseils les plus asseurez & les plus plus paisibles, il escrivit au Roy qu'il esperoit quela paix se pourroit cimenter & clorre sans beaucoup de difficulté . s'il luy plaisoit envoyer quelques uns de ses plus sages & plus avisez Confeillers Le Roy commanda là deffus à l'Eresque Toxe', qui pour lors estoit en son Chafeau de Norham, de conferer avec Ayala, &c que par mesme moyen l'un & l'autre eussent à micter avec les Commissaires qui seroient deputez de la part du Roy d'Escosse. Aussi tost presce mandement les Commissaires s'assemblerent de part & d'autre. Mais apres une longue dispute esmeile sur les Articles proposez, touchant les conditions de la paix, ils ne la peuent conclure. Le premier obstacle qui s'y prefenta fut la demande au Roy : Car il vouloit qu'on eust à luy mettre Perkin entre les mains, comme un reproche à tous les Roys, & une personne qui ne devoit estre protegée par la loy des Nations. D'un autre costé le Roy d'Ecosse dict absolument qu'il n'en feroit rien, & que pour son particulier il n'estoit point Juge competent des pretensions de Perkin, mais qu'ill'avoit receu en qualité de suppliant, & pris en sa protection comme un homme qui s'estoit refugié par devers luy, qui avoit espousé sa patente, & qu'il croyoit estre Prince : Que pour ces confiderations l'ayant affifté de fes armes, il ne pouvoit pas maintenant avec honneur fe desdira de toutce qu'il avoit fait par luy, en le livrant à fes LS enne250 Histoire du Regne

ennemis. Par cette mesme voye l'Evesque (qui du commencemet suivit les instructions altieres du Roy fon Maistre, qui remettoit toutes les affaires à sa discretion, luy recommandoit qu'en aucune façon que ce fust il n'eust à rompre le Traicté) voyant qu'il ne pouvoit obtenir que Perkin luy fust livré, vint au second poinct de ses Instructions, qui estoit que le Roy d'Escosse voulust donner une entre-veue en personne à Neucastle. Maisapres qu'on luy eut donné advis de cela, il ne fit point d'autre responce, sinon que son intention estoit de traicter une paix & non de l'aller gueuser. L'Evesque aussi conformément à un autre Article de ses Instru-Ctions demanda restitution des despouilles prifes par les Escoffois, & qu'on en reparast les do. mages; mais les Commiffaires d'Elcosse respondirent que tout cela proprement estoit comme de l'eau respandue sur la terre, qu'on ne pou-voit derechef reprendre; qu'au reste les subjets du Roy estoient plus capables de suporter ceste perte que le Roy mesme de la reparer. Neantmoins comme personnes susceptibles de raison, ils differerent ce Traicté plustost qu'ils ne le rompirent, & conclurent là dessus une trefve pour quelques mois enfuivans. Mais pour le regard de Perkin, combien que le Roy d'Escosse voulust point retracter fon jugement, où luy meime s'estoit engagé bien avant, si est ce qu'il ne laissa pas de le soupçonner enfin d'estre un Imposteur, induit à cela, tant par les advertissemensqu'on luy en donnoit de toutesparts, que par les contes qu'il en avoit ouy faire aux Anglois. A cause de cela l'ayant faict venir à soy, une action genereuse, il luy remonstra jusques aquel poinct il l'avoit obligé, tant en le faifant smallié, qu'en provoquant pour le sujet de sa querelle offensive par l'espace de deux années. A ces choles il adjoufta pour comble qu'il avoit refuse une paix fort advantageuse, de laquelle only faifoit offre, en cas qu'il le voulust livier. Mais que pour ne luy manquer de parole il avoit grandement offencé sa Noblesse & Isfubjers, qu'il ne pouvoit mescontenter plus long temps & les tenir en longueur, qu'à l'advenir c'estoit à luy à songer à sa fortune, en failitelection du lieu qu'il jugeroit le plus propre pour son exil: Il luy dit encore qu'il ne pouvoit mettre en doute que les Anglois ne l'eufsent abandonné devant que les Escossois, puis qu'en deux divers essais qu'il en avoit fait personne ne s'estoit declaré de son costé : Qu'il ne vouloit pas neantmoins retracter la parole qu'il ley avoit donnée à son arrivée, qui fut, qu'il ne se repentiroit point de s'estre jetté entre ses bras, car il ne le vouloit point chasser, mais l'affilter de navires & de moyens, afin qu'il s'acheminaft où il voudroit. Ces paroles ne furent pas capables de ravaller tant foit peu le courage de Perkin, qui respondit au Roy succincte-

1.6

ment:

ment: Qu'il voyoit bien que son temps n'eftoit pas encore venu, & qu'en quesque saçon que ce sust, il parleroit tousiours honorablement du Roy, sans se mettre en peine du traictement que la Fortune luy pourroit saire. La dessus ayant pris son congé, il ne voulut plus songer à la Flandre, se doutant bien que ce ne seroit pour luy qu'une terre creuse, pour raison du Traicté qui avoit esté conclu avec l'Archiduc l'année d'auparavant. Là dessus accompagné de sa semme & de ceux qui estoient interesses à ne le quitter point, il sit voile ea Irlande.

Cette mesme année douziesme du Roy, le Pape Alexandre, qui avoit de coustume d'aimer les Princes les plus effoignez, & ceux avec lesquels il avoit moins de choses à démesser, prenant en tres-bonne part de ce que le Roy s'estoit jetté dans une Ligue pour la dessence de l'Italie, le recompensa d'une Espée beniste & d'un manteau de parade, que son Nonce luy apporta. Le Pape Innocent en avoit defia faict de mesme, mais son present ne fut point reçeu avec tant d'applaudiffement & degloire que celuy-cy; car le Roy commanda au Maire & aux Eschevins d'aller au devant du Nonce jusques au Pont de Londres, sans que depuis l'un des bours du Pont jusques au Palais de S. Paul, où le Roy pour lors tenoit fa Cour, il y cust une seule rue qui ne fust tapissée & remplic de Henry VII.

153 plie des Citoyens, chacun paré de sa livrée. Le Indemain qui estoit le jour de la Toussaints. leRoy suivy de plusieurs de ses Prelats, de sa Nobleffe & de ses Principaux Courtifans, s'en ills en procession à fainct Paul, faifant portet levant luy l'Espée & la Cape qu'il venoit de reevoir de la part de fa Sainctete. Apres la Proession le Roy estant demeuré assis dans le Chœur; l'Archevesque fit une grande haranque sur le degré, par laquelle il publia tout hut l'eminence de cet honneur que le Pape mitrenda au Roy, en ces ornemens & enseigasdebenediction. Il adjoufta là deffus, que cla n'avenoit que fort rarement & à des persones qui se faisoient cognoistre par leurs mentes. A ce mesme propos il leur rapporta les principales actions du Roy, qui l'avoient faict proistre digne de cet honneur à sa Sainteté.

Durant que ces choses se passoient il sembloit que la rebellion de Cornuaille, dont nous avons pidé, n'eust rien de commun avec Perkin, si ce n'est que luy mesine par sa Declaration, en laquelle il promettoit d'annuller toute forte de payemens & d'exactions, leuravoit donné fujet de penser à luy; maintenant ces brouillons commence às'affembler, com ne ilsont accouftumé de faire quand on les agite au deffus de l'eau. Cependant les Rebelles de Cornuaille, iqui l'on avoir donné la vie, comme il a esté dit, & pluficurs desquels avoient n'agueres esté

vendus par ceux qui les avoient pris pour dix ou vingt sols, estoient de retour leur pays. Comme la clemence du Roy les avoit plustost enhardis que r'appellez, ils ne seignoient point de dire, qu'il avoit bien faict de leur pardonner, parce qu'il sçavoit bien qu'il laisseroit fort peu des subjets en Angleterre, s'il falloit qu'il siste pendre tous ceux qui adheroient à leur opinion. Ils commencerent alors à se picquer les uns contre les autres pour en venir à une nouvelle est motion: Mais sur tout les plus advisez d'entre eux ayans en advis que Perkin estoit venu en Irlande, trouverent moyen de luy faire dire qu'ils le serviroient tres-volontiers s'il les vouloit venir trouver.

Perkin n'eut pas si tost reçeu ces nouvelles, qu'il commença de reprendre courage, & confulta là dessus avec ses principaux Conseilliers, qui estoient le Mercier Herne, qui s'en estoit fuy pour ses debtes, Skelto Tailleur, & Astley Notaire; car pour le regard du Secretaire Frion il s'en étoit allé depuis peu Ceux-cy luy remonstrerét d'abord qu'il avoit faict une grande faute lors qu'il s'en alla en Kent, & qu'ils en avoit commis encore un autre depuis passant en Escosse. Car l'une disoient-ils, estoit une place trop proche de Londres & à la barbe du Roy, & l'autre une Nation fi haye du peuple d'Angleterre. qu'en cette compagnie ils n'eussent jamais pris ion party, quand mefine ils cuffent eu de l'affection

fction pour luy plus que pour tout le reste du monde: Qu'au reste si le bonheur eust voulu pour luy qu'il se fust trouvé en Cornuaille. orque le peuple commença d'y prendre les mes, il eust este Couronné à Westmynster devant ce temps là. Car ces Rois, comme il l'experimentoit maintenant, ne faisoient point édifficulté de vendre de pauvres Princes pour une paire de souliers : En un mot que le meillurpour luy, c'estoit de s'appuyer entierement fur les affections du peuple, & que pour or effect on luy conseilloit de faire voile en Comuaille le plus diligemment qu'il pourroit. Perkin fuivant ce confeil fe mit auffi toft fur amer, n'ayant pour toute fa flotte que quatre pentes barques, où estoient six ou sept vingts foldats. Au mois de Septembre il arriva à Whitfandbay, & tira droit à Bodmin, ville d'où effoit le Marcichal. Là les habitans luy vindrent offrir main forte julques au nombre detrois mille hommes: Sur quoy il fit un nouveau Manifeste, par lequel il se mit à cajoller lepeuple & à l'entretenir de belles promesses, uchant de le tenir en humeur, avec les invedires contre le Roy & contre le gouvernement deson Estat. Apres cela il mit tant la fumée, qui ne se perd jamais que lors qu'elle monte aplus haut, maintenant devant sa derniere fin, il fe mit à relever son stile, ne se difant plus Richard Ducd' York, mais Richard quatrief-

me Roy d'Angleterre. Or auparavant que paf-fer outre, son Conseil fut d'avis que par toute forte de voyes il taschast de se faire Maistre de quelque ville bien fortifièe, ensemble d'amorcer ses gens par le goust des richesses & des defpouilles,& finalement d'attirer à luy toute forte de peuple desbauché par de pareilles esperances de butin. Chose qui luy pouvoit encore servir de seure retraicte, en cas qu'il vinst à avoir une mauvaise journée, ou qu'un combattant le fort des armes tombast fur luy, suivant ce Conseil ceux de son party prirent courage, & s'en allerent affieger Excefter, principale ville de ces contrées, tant pour raison de ses forces que de

ses grandes richesses.

Estans arrivez près d'Excester, ils defendirent d'abord qu'on n'eust à user d'aucune sorte de violence, & puis faifant des cris continuels, ils voulurent espouvanter les babitans, qu'ilsapelloient de divers endroits, & parloient à eux du bas des murailles : pour les mieux attirer à leur party, ils leur disoient que de leur ville le Roy en feroit comme une autre Londres, s'ils confentoient qu'elle fust la premiere du Pays à le recognoistre. Mais pour n'avoir pas eu l'esprit de leur envoyer aucun Ordre ny aucuns Agens pour communiquer avec eux, les Citoyens de leur costé se monstrerent grandement hardis & fideles, car ils virent bien que les Rebelles n'estoient pas en si grand nombre qu'ils les peuf-

feur

Ent desia faire craindre; joints qu'ils esperoient desia du secours de la part du Roy, devant que burarmée s'accreust Avec cela ils croyoient que le plus grand mal qui leur peust jamais idvenir, c'estoit de s'abandonner à la mercy de apeuple definué de com noditez & mal orboné. A cause de cela apres avoir mis les chosen bon ordre dedans la ville, ils descendirent vec des cordes de plusieurs endroits de la munille, & envoyerent divers meffagers, afin que l'un venant à manquer , l'autre peuft servir purs'en aller advertir le Roy de l'estat prefent de la ville, & par mesme moyen implorer braffistance. Mais Perkin apprehendant que k secours n'arrivast trop tost, se resolut faire un effortpeurasfaillir la ville, & pour cet effect sant mis ordre qu'on appliquast en divers leux quantité d'efchelles contre la muraille, il stàmesme temps une entreprise sur l'une des portes de la ville : muis pour ce qu'il n'avoit meune piece d'artillerie, ny autre machine de guerre, & qu'en vain il taschoit de les abbattre force de groffes pieces de bois, fans qu'il y aftrien qui luy peuft servir que le feu, il les mit en l'une des portes ; dequoy les habitans fefans apperceus, devant que la porte peuft eftre entierement consommée, ils la blocquetent incontinent, y mettans aux environs quantité de fagots & d'autres matieres combustibles, &cainsi ils repousserent le feu par le

feu, faifans cependant des remparts de terre & des fort profondes tranchées pour s'en fervirau besoin, & de murailles & de portes. Quant à Pefcalade, le fuccez en fut encore mauvais, car les Rebelles en furent repoussez avec la perte d'environ quelques deux cens hommes.

Quand les nouvelles vindrent au Roy que Perkin affiegeoit la ville d'Excefter, il nefit que s'en mocquer, & dit à ceux qui estoient prés de luy, que le Roy des Coquins avoit pris terre en Occident, & qu'il esperoit maintenant d'avoir l'honneur d'abborder celuy qu'il n'avoit encor peu voir. Là dessus il leur fit cognoiftre qu'il se rejouissoit grandement de ce que ce nouveau Roy estoit en Angleterre, où il ne pouvoit plus avoir de retraitte, se promettant qu'il seroit bien tost guary de ces points qu'il avoit eu si long temps prés du cœur, & qui avoit quelque fois rompu fon fommeil au milieu de sa plus grande felicité. Ne se contentant pas de cela, pour mieux eschauffer leurs courages, il les affeura par toute forte de moyens, que ceux qui le serviroient maintenant ne seroient pas plus mal receus que ces manœuvres dont il est parlé dans l'Escriture, qui pour n'eftre venus qu'à l'unziesme heure du jour, ne laisserent pas de recevoir la paye d'une journée entiere. Sur cette affeurance ne manqua pas de gens qui le vindrent trouver de toutes parts. Llenvoya donc à Excester en toute diligence

fer-

brand Chambellan, le Seigneur Brooke, & Mellire Rice Ap-thomas, avec commission exreffe de femer le bruit qu'il fuivoit en personvila teste de son armée En ce mesme temps Comte de Devon, accompagné de fon fils, memble les Caros & les Tulfords, & autres Civaliers de cette Province, sans estre mandez lela Cour, fur ce qu'on leur dit que le Roy doit affectionne à cette maniere de service, fiunt diligence avec les trouppes qu'ils avoient bices, afin d'estre les premiers à prevenir par eur fecours celuy qu'envoyoit le Roy à la rle d'Excester. Le Duc de Buckingham se mitenarmes pareillement, avec plusieurs auues Gentils hommes, sans attendre la venue di Chambellan, ny celle du Roy. Ainfi tous memble ayans fait un corps d'armée le plus momptement qu'ils peurent, ils luy firent sçaloir qu'ils estoient tous prests à le servir, & qu'ils n'attendoient plus qu'apres sa volonté.

Cependant Perkin oyant ce tonnerre d'arms & de preparatifs qui se faisoient contre luy detoutes parts, leva promptement le siege, & sen alla droit à Taunton, commençant de sia detourner un ceil à la Couronne, & l'autre à lazyle, sans avoir e'gard aux serments que luy lissient ceux de Cornuaille, qui devenus opimistres, & s'emblables au metail, qui s'endurer dans le seu, luy juroient de rompre mille sisplustost que de plier, & derespandre à son

260

service jusques à la derniere goutte de leur sang! A son partement de devant Excester, il se trouva fuivy d'environ fix ou fept mille hommes, plusieurs desquels l'estoient venus trouver au bruit d'une si grande entreprise, & afin d'avoir part du butin, bien que neantmoins plusieurs s'eschappassent à messae temps qu'il levoit le fiege, Estant arrivé près de Taunton, la premiere chose qu'il fut de dissimuler toute crainte, de tesimoigner ce jour là une grande diligence à mettre ses gens en ordre pour le combat : Mais environ la minuict il s'enfuit avec soixante chevaux, & tira droit à Bejoley en la Forest neuve, où luy mesme & plusieurs de sa compagnie prirent azile, apres avoir abandonné ceux de Cornuaille. En quoy il ne derogeapoint en fa compassion ordinaire, ny au'vœu qu'il avoit fait autresfois de n'assifter jamais là où le fang de ses subjets seroit respandu. Si tost que le Roy eut des nouvelles affeurées de la fuitte de Perkin, il envoya cinq cens chevaux apres luy pour le faire prendre devant qu'il peuft gaigner la mer, ou cette petite Isle qui fert de lieu de refuge à ceux qui sont criminels. Mais estans arrivez trop tard, tout ce qu'ils peurentfaire fut d'investir l'azyle, & d'y mettre une forte garde à l'entour, jusques à ce qu'ils sceussent plus amplement quelle estoit la volonté du Roy. Quant aux autres Rebelles, se voyans fans Chef, ils poserent les armes bas, &

le rendirent à la mercy de leur Prince, qui s'ayant jamais accoustumé d'estre cruel lors qu'il estoit en seurete, & qu'il voyoit les dangers passez, trouva plus à propos de leur pardonner que de les faire mourir : en cela semblable au bon Medecin, qui tire du sang au malade plustost pour luy sauver la vie que pour la luy ofter De ce nombre neantmoins il en tira quelques uns des plus desesperez, qu'it voulut the immolez à la tranquilité publique, afin que les effects de sa clemence esclatassent davantage enverstout le reste. Cela taich, des chevaux furent envoyez en diligence au Mont faint Michel en Cornuaille,où Madame Catheme de Gordono avoit este laissée par son mary, quil'aimoit entierement en toutes ses fortunes, adjoustant cette vertu à toutes les autres belles qualitez de son sexe. Le Roy y envoya avecd'autant plus de diligence qu'il avoit de peur qu'elle fust enceinte, car si cela eust esté. l'affaire n'eust pas esté terminée en la rerionne de Perkin. L'on tient que lors qu'elle fut amenée au Roy, il ne la reçeut pas seulement avec de la copastion, mais avec des telmoignages d'amour: Aussi comme son excellente beauté donnoit de vives atteintes à la pitié qu'il en avoit, la reservant aussi bien pour le contentement de sesyeux que pour s'acquerir de la renommée,il l'envoya à la Reyne sa femme, afin de demeumravecelle, & Juy donna pour cet effer un bon entretenement, dont elle jouyt durant la vie du Roy, & plusieurs années apres. Depuis le nom de la Rose-Blanche, qui avoit este au saux titre de son mary, sut continué en discours commun quand l'on parloit de son excellente beauté.

Le Roy passant outre vers Excester y sit une entrée fort solemnelle, & remercia les habitans du bon service qu'ils luy avoient rendu encette occasion. N'estant pas assez content de cela, il tira son espee de son costè. & l'ayant donnée au Maine de la ville, voulut qu'à l'advenir elle fust tousiours portée devant luy. D'avantage il sit executer là messae quelques-uns desplus factieux de Cornuaille, pour avoir donné l'al-

larme aux Bourgeois,

Ces choses ainsi mises à fin, le Roy sit assembler son Conseil a Excester, & mit en deliberations'il devoit offrir la vie à Perkin, en casqu'il voulust quitter son azyle, & se sousmettre à luy volontairement. Le Conseil se trouva diviséen ses opinions, car les uns estoient d'avis de le tirer par sorce de ce lieu, le de le mettre à mort, comme par cas de necessité, qui dispense d'elle mesme des lieux & des choies sacrèes. En quoy ils ne faisoient point de doute que le Roy ne trouvast le Pape facile à ratifier le taict, ou par une Declaration, ou du moins par une Indulgence. Les autres voyans toutes choses passibles, & que le plus sort du mal estoit passe.

discient que cela ne meritoit pas d'exposer le Roy à un nouveau scandale, & d'attirer la hainefur luy. A ces deux fortes d'opinions effoit jointe celle de quelques autres qui Touftenoient qu'ilne seroit jamais possible au Roy de donser satisfaction au monde, touchant cette Imposture, ny d'apprendre le fonds d'une telle conspiration, fi l'on ne taschoit premierement d'avoir Perkin par belles premesses de pardon, adeluy fauver la vie. Voilà quels furent les idvis des Conseillers d'Estat, qui devant que ladire firent tous une maniere d'avant propos furla pitoyable condition du Roy, où fut jointeune espece d'indignation contre sa Fortune : Car ils s'affligeoient de veoir que ce Prince douiè d'une incomparable vertu, estoit fi fouvent trouble par tant de vaines idoles. De quoy butesfois telmoignoit ne fe soucier pas beauoup, & leur disoit pour response : Que les ido-Isavoient bien avile autresfois s'attaquer à la Divinite, & qu'ainfi il ne devoit point s affliger decela, maisle prendre pour un tesmoignage qu'il eftoit des amis de Dieu; qu'au reste tout educil qu'il avoit procedoit de ce que son puple en avoit receu tant d'incommoditez &c detroubles. Là dessus se fortifiant de la troiselme opinion, il fut d'advis de despescher quelques uns pour traitter avec Perkin : Qui levoyant prisonnier & destitue de toute sorte desperances, apres avoir en vain esprouvè le 264 Histoire du Regne

fecours des Princes, du peuple, des Grands & des Petits, & trouvé qu'ils effoient tous trompeurs, lafches ou infortunez, il fe femit bienheureux d'accepter ceste condition. Le Roy donna aussi mandement au Seigneur d'Arcy & à quelques autres Commissiaires, d'imposer des amendes sur tous ceux qui pouvoient avoir quelque bien, & qui avoient assiste Perkin, & pris part avec luy ou avec ceux de Cormaille.

Ces Commissaires y procederent avec tant de rigueur, que ce fut un grand nuage à la clemence du Roy, de leur faire faigner de fi grand threfors pour le lang qu'il avoit espargne. Perkin fut amené en la Cour, mais non pasen la presence du Roy, qui neantmoins pour satisfaire à sa curiosité le voulut voir quelquessois par une fenestre, ou de dessus une gallerie. En apparence il effoit en liberte, mais en effect on luy avoit donne des gens qui respondoient de sa personne, de peur qu'il ne s'eschappast. Ayanteu commandement de suivre le Roy à Londres, il se trouva bien estonne quand il luy fallut paroiftre par un fi ample theatre en qualité de Sycophante & de Batteleur. Et vrayement en lieu de la premiere personne de Prince qu'il avoit re presentée, tout le monde peut penser comme quoy il fut expose à la commu-ne risee non seulement des Courtisans, mais auffi du peuple qui s'affembloit tout autour de luy : Tellement que par le vol des cyfeaux

de Henry VII.

26

apouvoit recognoistre d'assez loing où estoit

khybou.

Les uns en estoient sur la raillerie, & les autres fur l'estonnement. Il y en avoit aussi qui luy fonnoient des maledictions, cependant que quelques uns de diverses choses en tiroient auunt de sujet de parler de luy. De sorte que le fux honneur & le vain respect qu'on luy avoit porte fi long temps, luy turent payez bien amplement par une matiere de meipris & de mocquene, Si toft qu'il fust arrivé à Londres le Roy conna à la ville le contentement de ce jeu de May; car Perkin fut conduit tout bellement à theval d'une façon plussost ridicule qu'ignominieuse à travers les ri es de Cheapfide & de Comuaille, juiques à la Tour, & de là il fut mene'à Westmynster parmy le bivict confus de mile tortes d'injures & de reproches qu'en luy faileit Mais afin que cette monftre publique lemblast meilleure, un peu apres l'on fit suivre un de ses plus secrets Conseilliers, qui avoir estè Mareichal des Escuyrie du Roy. Ce faquin apres que Perkin se fut refugie dans sen azyle ima mieux cheifir un fair et habit qu'un faint leu, & le desguisa en Hermite. En cet equipage Isenalla par le Pays, ne le peut fi bien defguiler qu'il ne fust enfin descouvert & faict prikonier Cet imposteur sut conduit par les prinopales rues de Londres les mains & les pieds liez, & ne retourna point avec Perkin, mais

M

fut laissé en la Tour, & execute peu de jours apres Cependant on cen mença d'interroger Perkin, qui pouvant mieux que tout autre parler de la genealogie, fut examine foigne un ment & apres qu'en eut pris la contestion, l'en fitun extra et des poir ets les plus propres a effre divulguez, & imprima-en en plufieurs endroits divertes copies; & fans mentir en cela le Roy ne fit pas beaucoup de bien à soy mesme Car comme ce n'effort qu'une penible narration des particularitez du pere & de la mere de Perkin, de son grand pere & de sa grand mere, ensemble de tes oncles & ses cousins, par noms & furne ms, comme auffi des lieux cu il avoit voyagé : Ainfi rien ne s'y voioit qui fust de quelque confideration touchant ses desseins & les meners qu'en avoit faites avec lui. Là n'estoit nommée en accune façon la Duchesse de Ecurge gne, que y que tout le monde seeust bien que c'estoit elle qui avoit donné l'efire & la vie à toute l'affaire; de forte que les plus curieux qui lifoient ces relations venants à manquer en ce qu'ils cherchoient, ils trouvoient je ne içay qu'oy qu'ils n'entendoient pas, & s'engageoient à de nouvelles doutes Mais quoy qu'il en fut le Roy aima beaucoup mieux ne satisfaire à la curiosité de ses subjets, qu'attiser un seu qui de soy mesme estoit assez violent En ce temps là il n'apparut point ny par interrogations ny par commissions qu'aucune

intre personne de qualite fust atteinte de ce fist là, bien qu'il le remarquast assez que le Roy ne disoit pas tout ce qu'il penson, usant de la tenue ordinaire.

Environ ce temps là un grand feu se prit souimement la nuiet au Palais Royal de Sinne intpres du quartier du Roy, de sorte qu'une pande partie du bastiment fut redulte en cenires, & beaucoup de riches meubles y furent ussi brustez: Ce qui donna suj t au Roy de latir ce beauChasteau de Riche mond que sub-

life encor aujourd huy

Un peu auparavant arriva une chofe grandement memorable Il y avoit à Brifton un certin Venetien nomme Sebattien Gabate, homme grandement experimentez au fact ce la Colmographie & de la navigation. Cettui cy fe propolant possible l'exemple de Christophle Colomb, en cette heureuse descouverte qu'il fifix ans auparavant vers le Sudouest, le perhadaqu'il y pouvoit avoir encor des terresà descouvrir vers le Nordeii ft. Et sans ment rit til vray iemblable qu'il avoit de cela desconiduresplus fermes & plus olides que Co on b n'in avoit eu d'abord de cet autre monde. Car bdeux grandes lifes du vieil & de nouveau mende, estans en leur forme & en leur facon largesvers le Nord & printues vers le Sud i y id grandes apparences que la pr miere de fouverte commença cu les terres le rencontr nt

268

plus près: joint que devant ce temps là on avoit descouvert quelques terres qu'en prencit pour des Isles, & qui estoient sans doute le comment de l'Amerique versle Norde üeft Ainfi peff ble que quelque rapport de cette nature venant par apresen la cognoifiance de Colemb, cemme il defira de rendre son entreprite le fru et de saicience & de sa fortune, au lieu de suivre une premicre descouverte, il se donna luy mesme une meilleure affeurance, que tout ce qui regardoit l'Ouest de l'Eure pe & de l'Afrique, n'estoit pas mer le fondant là deflus ple fteft que ser la prediction de Seneque, ou sur les Antiquitezde Platen, ou sur la Nature des marces, ou finalement sur la cognoissance des vents & des chofestemblables, qui effoient les conjectures qui fe donnoient, & fur lefquelles il falloit qu'ils'appuyast Neantmoins il est certain que cette defcouverte fortuite se doit attribuer à un Pilote Espagnol qui apres avoir esté battu de la tempeste se rendit en la maison de Colomb, où il mourut. Mais ce Gabato failant entendre au Roy, que s'il luy plaiscit de l'assister, il esperoit de trouver une Isle fournie de toute sorte, de richesses & de commoditez, le Roi luy accorda un navire bien équippé d'hommes & de vivres, ! pour prendre telle route qu'il voudroit, Avec ce vaisseau se mirent à l'aventure frois autres petits navires qui appartenoient à des Marchands de Londres, chargez de marchandiles grof-

gossieres de peu de valeur, & propres au commerce d'un peuple Barbare. Avec cet équipaeil fit voile, comme il l'asseura depuis,& commeilen fit la carte, bien avant vers le Quest aec un quartier du Nord vers la partie Septentionale de la terre de Labrador, jusques a ce qu'il vinst à la latitude de soixante & sept degré kdemy, trouvant toufiours la mer ouverte. Il abien certain aussi que la fortune du Roy eut marrest en la conqueste de ce grand Empire des Indes Occidentales, non qu'il en eust faict refus, mais bien parce que ce fut un delay qui paraccident le priva d'une grande acquisitions ar Christophle Colomb se voyant rebutté par kRoy de Portugal, quine vouloit pas tout à la foisembraffer les Indes Orientales & Occidenules, envoya Barthelemy Colomb fon frere vers Roy Henry, pour negocier avecluy touchart che descouverte. Mais le malheur ayant vouapour lay qu'il fust pris fur mer par les Pyrats, cet accident l'empescha de veoir le Roy de longtemps apres. Si bien que l'entreprise fut aheyée devant que le Roy eut peu entrer en apitulation avec fon frere, & ainfi les Indes Occidentales furent par la Providence divine relervées à la Couronne, de Castille. De quoy le Roy fe picqua fi fort, que non feulement ta ce voyage, mais de rechef au fixjefme an de son Regne, & semblablement au dixhuictiefine, il donna des nouvelles com-

M 3

mif-

270 Histoire du Regne

missions pour descouvrir des Provinces incog-

Ce fut encore en cette mesme année quatorziesme du Regne du Roy, que par la merveilleuse providence de Dieu qui tourne toutes choses à sa volonte, & attache à de petits filets de pefans fardeaux, il arriva une chole qui bien que petite de foy ne laissa pas de produire des effets grands & heureux. Durant la trefve avec l'Efcoffe, quelques jeunes Gentilhommes de Norham, apres y avoir faict bonne chere avec des Anglois, sortirent de la ville fortuitement & s'amuserent à regarder le Chasteau. A quoy ceux de dedans ayans pris garde deux ou trois fois, & n'ayans pas leur cerveau encore bien purgé des mauvaises vapeurs des hostilitez derniere, ils les foupçonnerent d'abord comme espions, & les querellerent Là dessus ils en vindrentaux injures, & des injures aux coups, tellement que de part & d'autre il y en eut beaucoup de bleffez, & les Escossois y eurent du pire, comme Estrangers qu'ils estoient : car quelques uns d'entre eux y demourerent fur la place, & les autres s'enfuirent chez eux. Un peu apres les plaintes en avant este faictes, & le sujet debattu de part & d'autre devant les gardes des frontieres, fans qu'on y milt aucun ordre, le Roy d'Efcoffe prit cette injure comme faicle à foy-mefme, & s'en offensant, il envoya un Herautau Roy, par lequel il luy denonça la guerre en

esqu'il ne fit punir cette injure, felon les conbions du Traicté. Le Roy qui avoit souvent esprouvé les revolutions de la fortune, & qui se portoit d'inclination à la paix, ne fit point d'aureresponse a cela, finon que ce qui avoit esté hit, s'eltoit passe entierement con re sa volonté tà fon desceu, & qu'ainsi il estoit prest à faire ounir les foldats de la garnison, pourveu qu'ils k trouvassent coulpables, ne demandant pas meux que d'observer la trefve de poinct en poince Mais cette responce fut prise du Roy l'Ekoffe comme un delay, afin que les plaintes selvanouissent avec le temps: si bien que cela neservit qu'à l'aigrir d'avantage au lieu de luy frisfaire Cependant l'Evesque Foxe ayant apprisque le Roy d'Escosse estoit tousiours mescontent, il fut bien fasché que l'occasion de compre la trefve se presentast; & pour appaiser kRoy d'Escosse, il luy envoya plusieurs lettres pleines de respect & de foumission. Sur quoy Roy Jacques amolly par fes protestations & par l'eloquence de ses paroles, luy rescrivit, Qu'encore que ses lettres l'euffent touché veritablement, que neantmoins il ne se tenoit point du tout pour satisfait, s'il ne traittoit avec luy aussi bien touchants les presents differends que pour les autres affaires qui importoient au bien commun de ces de ux Couronnes L'Evesque ayant donné advis au Roy, s'achemina en Efcosse. Le lieu de leur entreveuë fut en l'Abbaye

MA

de

272

de Cifteaux à Melrosse, où estoit la Couralors La premiere chose que le Roy d'Escosse dich à l'Evesque, fut qu'il s'offensoit grandement de ce qu'on avoit ainsi rompu la trefve par l'insolence de ceux de la garnison de Norham : A quoy l'Evelque Foxe fit une res-ponse si douce & si humble, qu'elle ne fut pas moins utile que le baume pour la guerifon d'une playe, cela s'estant faice en la presence dn Roy & de son Conseil. Un peu apres le Roy tiral'Evefque à l'escart , luy disant , que ces paix & cestrefves qui se faisoient de temps en temps, estoient bien tost aussi ruinées; mais que pour son particulier il desiroit de faire une amitié plus estroitte avec le Roy d'Angleterre. Là dessus descouvrant sa pensée, il luy dit, que si le Roy luy vouloit donner en Mariage fa fille aisnée, ce seroit veritablement un lien indissoluble: Qu'il sçavoit bien quelle part il avoit aux bonnes graces du Roy fon Maistre, & quel rang il meritoit prés de luy ; qu'ainfi il ne doutoit point que cette affaire ne reuffift s'illa vouloit prendre à cœur, & y travailler avec affection. L'Evelque luy repartit sobrement, qu'il se croyoit plus heureux que digne entremetteur d'une affire de telle importance, & que neantmoins il nes'y espargnerott point Un peu apres l'Evefque s'en retourna en Angleterre, ou rendit un compre tres-estroit de tout ce qui s'estoit passe, Mais comme il vid sa volonté disposée à ce qu'il luy proposoit, il l'advisa premierement de proceder à une conclusion de paix, puis de venir par degrez à celle du Mariage. La paix sut en mesme remps arrestée, & publiée un peu devant les sestes de Noel, en l'année quatorziesme de son Royaume, pour estre continuée durant les vies des deux Rois & un an apres. En cette paix estoit compris dans un Article, que nul Anglois ne pourroit à l'advenir entrer en Escosse, ny aucun Escossois en Angleterre, sans des leutres expresses de recommandation de l'un ou de l'autre. Ce qui d'abbord pouvoit sembler les trop grandes frequentations entre ceux des villes frontieres.

Cette messine année nasquit au Roy un III. Fils, qui sut baptis, & nomme Edmond, mas qui ne vescut pas long temps. Un peu apres la morr des nouvelles vindrent en Angleterre de celles de Charles Roy de France, de qui l'on sit solemnellement la Pompe sunebre.

Cependant comme Perkin avoit cela des communs avec que le vifargent, de ne pouvoir demeurer enfermé, il ne fut pas longtemps dans la prifon fans commencer à remuer. Car trompant fes gardes, il prit la fuite vers la coste de la mer Mais si tost qu'on s'en apperçeuton le fit poursuivre de toutes parts par des hommes envoyez expres; tellement qu'il fat

M

con-

274 Histoire du Regne

contraint de retourner en la Maison de Betleheem, appellé le Prieuré de Shine, Là comme il y avoit lieu de refuge & d'azyle, il se mitentre les mains du Prieur du Monastere. Comme ce Prieur avoit la reputation d'un fainct homme, & estoit grandement respecté en ce temps-là, ils'en vint trouver le Roy, qu'ilsupplia de donner seulement la vie à Perkin : mais alors il s'en trouva plusieurs qui plus eschauffé qu'ils n'avoient jamais esté, furent d'avis qu'on le tirast de là, & que le Roy le fist pendretoutesfois le Roy qui estoit genereux, & qui ne pouvoit hayr une personne qu'il mesprisoit, commanda qu'on fist sortir ce Coquin, & qu'on le mist publiquement au carquant. Ainsi sous promesse qu'il auroit la vie sauvé il sut tiré de l'Azyle: mais deux jours apres on le fit voir publiquement tur un eschafauten la Cour du Palais de Westmunster, où apres luy avoir mis les fers aux pieds, on l'exposa tout le jour à la risée du peuple. Le lendemain on luy en fit autant à la Croix de Cheapside, & en ces deux lieuxil leut la Confession dont nous avons parlé cy devant, puis de Cheapside il fut conduit à la Tour. Mais tout cela ne pouvoit empelcher que le Roy ne fust soupçonné d'avoir faict trahir Perkin Car comme les actions de cePrince estoient toufiours en butte aux traits de la Fortune, on disoit que telle chose n'estoit point advenue au desceu du Roy, qui durant tout le temps de la

fuitte

fuitte de ce mal-heureux, l'avoit tous jours tenu comme par le bout de sa ligne. L'on adjoustot àc la, que le Roy l'avoit saict exprés, asin que celuy sust un sujet d'en haster l'execution, &c de s'en dessaire une sois pour toutes. Neant-moins il n'y a pas beaucoup d'apparence à cela, veu que les mesmes instrumens qui furent obfervez en sa fuitte l'eussent peu empescher de

fejetter dans l'azyle.

Mais il sembloit estre ordonné du Destin que ce lierre rampant de Plantagener, feroit mourir le vrayarbre mesme Car apres que Perkineut este quelque tempsen la Tour, il commença de s'inlinuer en la faveur de ses gardes & des domestiques de Messire Jean Digbye lieutenant de la Tour, qui estoient quatre en nombre, à sçavoir Strangewayes, Blewer, Astwood & Long-rogea. Il tascha donc de les corrompre à force de belles promesses qu'il leur fit : mais cognoissant bien que sa propre Fortune estoit devenue si mesprisable qu'elle ne pouvoit entretenir l'esperance d'aucun homme, bien que n'ayant point de recompense à donner, il fallut de necessité qu'il travaillast de ces costé-là Il s'advisa donc d'un artifice fort ample & tragique, qui fut d'attirer à son dessein E lou u'd PlantagenetComte deWarwick, lors prisonniers en la Tour, qu'un long emprisonnement, & la continuelle apprehension d'estre mis à mort rendirent à la fin susceptible de ce conseil qu'on luy 276

luy proposoit pour sa delivrance. Doncques apres que par deux ou trois Messages Perkin eut sondé le consentement de ce jeune Prince, il fut accordé entre eux que ces quatre tueroient de nuict le Lieurenant de la Tour, leur Maistre, qu'apres cela ils se faisiroient de l'argent & des meubles qui seroient les plus commodes à porter, & qu'ayans pris les clefs de la Tour, ils en feroient aussi tost sortir Perkin avec le Comte. Mais cette conspiration fut descouverte devant qu'elle peust estre executée. En quoy derechef l'opinion qu'on avoit de la grande fagesse du Roy attira sur luy ce mauvais bruit, que Perkin n'estoit qu'un leurre pourattirer le Comte de Warwick. Joint qu'en melme temps qu'on travailloit à cette conspiration, comme fi cela se fust fait par l'industrie du Roy, il arriva faralement qu'on veid paroiftre un nouveau Comte de Warwick contrefait, fils d'un cordonnier, dont le nom estoit Raoul Wilford, jeune homme qu'un certain Religieux Augustin nommé Patrice avoit instruit à representer ce personnage. Tous deux sortis de Suffolk, s'en vindrent en Kent, où ce Moime ne fit pas feulement entendre jous main que ce Wilford effoit le vray Comte de Warwick; mais trouvant encore que le peuple donnoit quelque legere croyance à cotte Imposture, il prit la hardi. Il de la declarer en pleine chaire, de la declarer en pleine chaire, de la declarer en pleine chaire, de la declarer en pleine chaire,

quoy tous deux estans arrestez, le pretendu Comte fut execute, & le Moine condamné à une prison perpetuelle. Telle chose arrivée bien point pour representer le danger ou pouvoit efre expose le Roy par la personne du Comte de Warwick, & pallier parce moyen la feverité quis'en ensuivit, ensemble l'imprudence du Moine à publier si follement une trahison devant qu'elle eut pris aucune vigueur, son impunité qui n'estoit neant moins que le privilege de son Ordre, & la pitié du comman peuple, qui à cette coustume de faire tousiours rejaillir du fandale & de l'envie, si elle coule au plus fort de leau: Toutes ces confiderations, dy-je, firent qu'on dift generalemét, plustoft qu'on ne creut que cela procedoit des desseins & de l'artifice du Roy Quoy quillen fuft, Perkin qui pour lors avoit offense pour la troisiesme fois, fut misentreles mains des Commissaires pour luy faire lon proces Estant donc convaincu à Westmynfler de diverses trahifons par luy commises, depuis son arrivée en Angleterre, peu de jours apresil fut executé à Tiburne, où il leut encor fa confession, & en confirma la verité de sa propre bonche. Voila quelle fut la fin de ce petit Bafilic de Roy, qui possible eust esté capable de ruiner ceux qui au comencement ne s'en estoient point donné de garde. C'est une sorte de Tragedie des plus longues dont la memoire nous wite, & politole que cet Imposteur eust peu avoir 278 - Histoire du Regne

avoir un autre succez s'il n'euit eu à faire à un Roy, en qui la sagesse, le courage & le bonheur se trouvoient également joints ensemble.

Quantaux trois Conseillers de Perkin qui gaignerent avec luy le droist de l'azyle, soit qu'on seur pardonné, ou qu'ils eussent continué dans leur privilege, tant y a qu'on ne pro-

ceda point contre eust.

Avec Perkin on executa le Maire de Corke & fon fils, qui avoient esté les principaux Agens de ces trahisons. Peu apres on condamna pareillement huict autres personnes pour la conspiration faicte dans la Tour, & de ce nombre estoient les quatre valets du Lieutenant, mais de ces huict là, il n y en eut que deux d'executez Immediatement apres eux le pauvre Comte deWarwick fut accusé devant le Comte d'Oxford, lors grand Maistre d'Angleterre, non pour avoir simplement entrepris de rompre les prifons, (Car avec ce que cela ne s'estoit point fait, quand mesme il fust advenu, l'on ne pouvoit l'appeller trahifon par la Loy, ) joint que son emprisonnement a estoit point cause pour aucune entreprise contre l'Estat, mais pour avoir -confpire avec Perkin:en intention d'efmouvoir des troubles & d'attenter à la personne du Roy. De maniere que le Comte ayant confesse ce de quoy on l'accusoit, sut juge là dessus, & eut peu apres la teste tranchée sur le mont de la Tour.

Voylà

Volla quelle fut la fin lamentable d'Edouard Comte de Warwick , fils aisnè du Duc de Clarence,&comme avec luy prit fin encore la ligne masculine des Plantagenets, qui avoit fleuris dans la Royautè depuis le temps du fameux Roy d'Angleterre Henry second : Quoy que pour en parler sainement, cette famille Royale le fust plongèe en son propre sang : depuis ausii bien la branche Royale que les autres Maisons ont estè transplantées en d'autres Familles Que s'il en faut dire le vray, n'avoit point de crime pour faire condamner ce Prince, comme il ny eutencore depuis aucune raison d'Estat capable d'esteindre l'envie que le Roy attira sur soy pour cette sanglante execution. Tellement qu'il l'advisa de transporter cette haine hors de son pays, & de la mettre fur Ferdinand Roy d'Efpagne son neveu alliè. Ainsi comme ces deux Roiss'entendoient l'un l'autre à demi-mot;on receut bien toft des lettres d'Espagne, dont les principaux poincts qui concernent le Traictè de Mariage, monstroient que Ferdinand avoit escrit au Roy en termes exprès, qu'il ne voyoit point d'asseurance en sa succession, joint que le Comte de Warwick vivoit, & qu'il avoit bien de la peine à se resoudre d'exposer sa fille à tant dedangers & de peines Par cet artifice comme le Roy efloignoit de luy l'envie en quelque façon, il ne voyoit pas d'un autre cofte que par ce mauvais augure il apportoit à ce Mariage une forte de malh ur& de malediction, dequoy les evenemens rendirent des preuves: Car le Prince Artur ne fut pas long temps marie, joint que Madame Catherine, femme fage & religieuse, est ant long temps apres avisée par le Roy Henry huiétiesme de la resolution qu'il avoit prise, de faire divorce avec elle, usa de ces messes termes: Qu'elle n'avoit point offense, mais que c'estoit un particulier jugement de Dieu, pour son prince mariage avoir esté figne de sang, entendant par la celuy du Comte de Warwick

La quinzieline annèe du Regne du Roy ily eutgrande contagion à Londres, & en plusieurs autresendroits du Royaume, à cause de cela le Roy fit voile à Calais avec la Reyn , apres avoir change d'air fort souvent, soit qu'il le fist pour esviter les dangers de la maladie, où pour se donner une occasion d'entre-veue avec l'Archiduc, ou pour tous les deux ensemble. A sonarrivée l'Archiduc luy envoya une honocable Ambaffade, tant pour luy faire la bienvenue, que pour luy donner advis, que s'il luy plaifoit, il viendroit luy faire la reverance. A quoy toutesfoisil adjoulta pour condition, que le Roy trouvalt bon d'ordonner pour cet effect d'un lieu qui fust hors d'une ville e sclose de muraille ou de quelque forteresse, car il avoit defnié la mesme chose au Roy de France en pareille occasion, A cela il adjousta, qu'encore

qu'il mist une grande difference entre les deux Rois, qu'il seroit neantmoins bien fasché de donner un exemple qui peuft à l'advenir estre mendude luy par un autre, auquel il se fiast moins. Le Roy accepta cet offre de courtoifie, admit fon excuse. & prit pour lieu d'entre-veue l'Eglife de fainct Pierre hors de Calais, Mais avec cela il envoya vifiter l'Archiduc par fes Ambaf-Adeurs, qui turent les Seigneurs de fainct Jean &le premier Secretaire d'Estat, ausquels l'Archidac fit l'honneur de les mettre allant à la Messe, l'un à sa main droicte & l'autre à la gauche, & ainfi il s'en alla en l'Eglise ayant à les costez l'un & l'autre. Le jour de l'entre-veue kRov s'avança pour recevoir l'Archiduc, qui fehasta de mettre pied à terre, & s'offrir a tenirl'estrier au Roy, qu'il ne le voulut jamais permettre, estant descen lude son cheval il l'em. briffa avec beaucoup d'affection, puis mena dins l'Eglise, en un lieu preparé expres, où ils eurent une longue conference ensemble, non feulement sur la confirmation de leurs premiers Traictez, mais auffi fur des Mariages reciproques, pour estre faicts entre le Duc d'York, fecond fils du Roy, & la fille del'Archiduc, & de rech fentre Charles fils heritier de l'Archiduc & Marie seconde fille du Roy. Mais ces fleurs de Mariage n'estoient que d'aimables souhaits, quoy que l'un vinft depuis à conclusion en traicté, & non pas en effect, Or cependant

que ces deux Princes communiquoient ensemble dans les fauxbourgs de Calais, leurs demonstrationsestoient pleines d'affection mutuelle; principalement du colté de l'Archiduc, Caroutre que cePrince estoit d'un naturel grandemet bon, & qu'il n'ignoroit point le grand mal que fon Conseil avoit faict au Roy en l'affaire de Perkin, il s'efforça par tous moyens de se remettre aux bonnes graces. D'ailleurs il avoit les oreilles sans cesse battues des conseils de son pere & de son beau pere, qui pour satisfaire à la ja. loufie & haine qu'ilsavoient conceue contre le Roy de France, advisoient tousiours l'Archiduc de s'entretenir dans l'amitié de Henry Roy d'Angleterre. Ainsi l'Archiduc estoit maintenant bien aise qu'une occasion si favorable se presentalt pour mettre en usage les Conseils de I'un & de l'autre; tellement que pour amadouer le Roy if l'appelloit maintenant son support, son pere & fon protecteur, qui furent les propres mots dont usa le Roy dans Londres lors qu'il Juy certifia l'amiable entre veue de l'Archidue. Là vindrent aussi trouver le Roy, le Gouverneur de Picardie & te Baillif d' A miens, envoyez de la part de Louys Roy de France, pour le saluer, & luy dire des nouvelles de la conqueste qu'il avoit faicte du Duché de Milan, Le Roy fut sans doute bien content des honneurs qu'il receut durant son sejour à Calais, du moinsil en asseura luy mesme fort particulierement le

Maire

cher

Maire & les Eschevins de Londres: Ce qui sut cuse qu'il s'en parla fort dans la ville. Car bien que le Roy ne peust gaigner l'amitié des Bourgeois comme avoit fair Edouard IV. il ne laissa pas neautmoins de tascher à leur complaire, par son humeur affable & par les saveurs

qu'il leur faisoit.

Cette année mourut Jean Morton Archevéque de Cantorbury, Chancelier d'Angleterre & Cardinal : C'estoit un homme grandement fig: & fort eloquent Il est vray qu'il y avoit je ne sçay quoy d'altier & de difficile en son humeur : Ce qui n'empesch it pas qu'il ne fult d'autant plus cheri du Roi qu'il estoit hay dela Nobleffe & du peuple. Que fi on n'avoit point couché fon nom en la Declaration de Perkin, ce n'estoit point pour aucune bonne volonté qu'on eust pour lui, mais plutôt à caufequ'on ne le vouloit point mettre au rang de certaines petites personnes qui ne servoient que comme de jettons au Roy, parce que l'honneur qu'il avoit d'estre Cardinal, faisoit qu'on l'en respectoir d'avantage On tient qu'il gaigna l'affection du Roy, tant pour sa merveilleuse diligence que pour la fi lelité, mais principalement à cause qu'il avoit esté l'un de se vieux serviteurs en ses moindres fortunes, joint qu'il s'effeit toufiours rendu odieux à laMaifon d'York pour avoir autres fois esté en peine à son occafion. D'ailleurs comme le Roy ne vouloit cher-

cher aucun subtersuge, mais seulement resister à l'envie, il mit en evidence en cela ce qu'il avoit sur le cœur: Ce qui sit que l'envie devint universellement plus grande contre luy, bien que moins hardie. Mais en matiere d'exactions le temps monstra par apres qu'en ce qu'il entretenoit l'humeur du Roy, il la moderoit plustost qu'il ne l'aigrissoit. Luy mesme avoir esté mis autressois comme en garde entre les mains du Duc de Buckinqham, par le Roy Richard troisseime, qui l'incita depuis à se revolter contre luy.

Mais apres que le Duc se sur engagé, & qu'il creut que l'Evesque se deust servir comme de principal Pilote en la tempeste de ce grand Navire, il se jetta dans une chalouppe, & s'ensuit delà la mer. Mais quelque chose qu'on blasmast en cet homme là, sa memoire est grandement recommandable, & merite que la posterité s'estime beaucoup, pour avoir esté la principale cause de joindre les deux Roses ensemble. Aussi mourutil plein d'années, de biens &

d'authorité.

L'année suivante mil cinq cens sut la seiziefme duRegne du Roy, en laquelle se sit le grand Jubilé Pour cet effet le Pape Alexandre trouvant à propos de remedier aux hazards & aux depenses qui se saisoient pour aller à Rome, eschangea ses graces pardelà, à tous ceux qui voudroient payer une certaine somme, attendu

qu'ils

m'ilsne pouvoient les aller querir. A cette inention fut envoiè en Angleterre Gaspard ont, Nonce & Commissaire du Pape, mieux toisi que ne furent depuis les Commissaires Pon ife Leon employez en Allemagne, car mania cette affaire avec beaucoup de fagesse ld'apparence de sainctete, tellement qu'il atradans les threfors du Pape une grande fomrede deniers, sans aucune forte de scandale, Quelques-uns creurent depuis que le Roy aiteu part à cet argent; mais le contraire apautdepuis par une lettre que le Cardinal drian escrivit au Roy Car ce mesme Prelat untàperiuader au Pape Jules en faveur du loy, qu'il luy pleust d'accorder l'expedition ela Bulle de dispense pour le Mariage d'entre Prince Henry & Madame Catherine, treuunque le Pape faisoit difficulte de l'octroyer, le servit comme d'un Principal argument, uchant le merite du Roy envers le sainct Siea, qu'il n'avoit pris aucuns deniers de ceux e Pont avoir levez en Angleterre. Mais in que pour la fatisfaction du commun cuple, il parust que cet argent estoit destipour un bon ufage. Le meime Nonce apona depuis un Bref du Pape au Roy, par ledelil l'exhortoit à s'en venir en personne conrle Turo. Car le Pape poussé d'un foin d'un truniversel, voyant presque devant ses yeux merveilleux fucces que faifoit cet ennemy

de la Foy, avoit fact en son Conclave, on ilefloir affifté des Ambaffadeurs des Princes Filtrangers, diverles consultations touchant une guerre faincte & une expedition generale de tous les Princes Chrestien contre les infideles La desfus confentement de tous, il fut art ste, que ceux d'Hongrie, de Pologne & de Boheme luy feroient la guerre en Thrace; les François & les Espagnols en Grece Qu'au reste le Pape voulant le lacrifier luy melme pour une fi bonne caufe, s'en iroit en perionne en la compagnie du Roy d'Angleterre, des Venetiens, & de quelques autres Estats, dont le pouvoir maritime eftoir grand, qui tous ensemble fercient voile à Constantinople, le Pape ayant pour cet effect envoyé des Nonces à tous les PrincesChres stiens Ce que sa Saincteté avoit faict tant pour faire cesser entr'eux toute sorte de querelles & de differends, que pour moyenner par là qu'un chacun contribualt de son propre argent & de fe forces pour une fi San e entreprise.

A celà le Roy, qui içavoit fort bien ce qui estoit de la Cour de Rome, fit une responce plus solemnelle que serieuse, dont le contenu

effort,

Q U'il ne se trouveroit pas dans le monde un Prince plus obey ssant que luy & plus porte d'inclination à une si sacte guerre, mais que a distance des lieux estort si grande; qu'il ne

garde

souvoit faire aucunes levées qui ne lui coustasentau double de ce qui pourroient employer bautres Princes, dont le Paysestoit plus pres ces quartiers la. Qu'avec cela n'ayant aucu-Galleres, ny les vaisseaux, ny les Pilotes ne thouveren pas fi propres que les leurs pour mer Mediteranee, Que cela estant, sa Sainteteferoit bien d'inciter un des autres Rois qui roknt une fituation plus commode en leur wspour l'accompagner par mer : Qu'en ce lant toutes choies en teroient pluflost prestes sec moins de charges, d'emulation, & de diinon, pour le commandement qui pourroit ullre entre les Rois de France & d'Espagne, Le devoient tous deux joindre par terre peur maller affaillir la Grece. Que pour son partiuier, il ne manqueroit point à donner toutes saides & contributions necessaires, & qu'en sque ces deux Rois refutaffent de l'accomener, que luy meime essoit tres content de trirà cela; pluste st que de permettre que sa inclete s'en alla seule. Qu'il se tiendroit prest pluftoft qu'il luy seroit pe flible: Pourveu nemoins qu'ai paravant que de paffer outre, fulf fi heureux que de veoir tous les differens Princes Chrestiens appartez & qu'ils fusient Il patibles que luy, qui n'avoit querelle asperiorne, Que pour le r gard du refte, il Peroit d'avoir quelques bonnes villes fur les Mesa'Italie, tant pour sa retraicte & sauve.

garde particuliere, que pour celle de ses gens,

Avec cette response Gaspard Pont, s'en retourna sans avoir receu aucune sorte de mescontentement que ce fust; car mesme cette Declaration de Roy quesque superficielle quesle sust, le mit tellement en honneur & en reputation, que peu apres, il set esseu par les Chevaliers de Rhodes Protecteur de leur Ordre, tant il est verstable que toutes choses contribuent à la gloire de ceux qui ont à traister avec des Princes pleins de sageste & de jugement.

Ences deux dernieres années furent faites quelques procedures contre les Heretiques, chode rare au Regne de ce Roy, & qui le fit par forme de penitence. Le Roy meime, quoy qu'il ne fust pas des plus de êtes, eut le bon-heur d'en convertir quelques uns en une dispute qui

fe fit à Cantorbury.

Cette meime année aussi, quoy que le Roy ne sust plus importuné de cescipits malins, & qu'à force de les arrouser en partie d'eau, & en partie de sang, il les eust chassez; si est ce qu'il y eut quelques apparitions qui l'importunerent grandement, se monstrant tousiours en un metme climat, qui estois la Maison d'York. Harriva pareillement que le Comte de Sussio k fils d'Elisabeth, sœur aisnée du Roy Edeüard quatricime, & du Duc Jean sontecond mary. & frere de Jean Comte de Lincolne, qui fut tué

en la lournée de Stoke, estant d'une humeur prompte & cholere, tua un homme à la chaude, & en eut sa grace du Roy; mais devant qu'en venir là, le Roy luy voulant faire sentir combien estoit grande la faveur qu'il luy faifoit, le produisit ouvertement pour plaider sa cause : ce qui fit que le Comte, comme c'est une chose ordinaire à ceux qui ont le cœur altier, prist cela pour un affront beaucoup plus grand que ne pouvoit estre son pardon; & ainli cette ignominie s'imprima bien plus avant dans son ame, que n'avoit faict cette grace. De quoy il tira un sujet d'un si grand mescontentement, qu'il s'enfuit en Flandres à la defrobée vers la Duchesse de Bourgogne sa tante. Cette action mit fort en fougue le Roy. Toutefois comme les troubles passez luy avoient apprisà se servir de remedes doux & faciles, il sie en forte par le moyen de ses Agens qu'il le r'appella, scus les bonnes asseurances qu'il luy donna. A quoy n'apporta pas beaucoup d'obstacle la Princesse Marguerite, qui s'adoucit à la fin, ennuyée de faillir si souvent en ses experiences d'Alchymie, joint que celuy estoit une espece de contentemét de veoir qu'en la confession de Perkin leRoy n'avoit fait aucune métion d'elle. Au commencement de l'année suivante. le dixsepticsme du Regne du Roy, arriva en Angleterre Madame Catherine , quatrieime fille du Roy Ferdinand & d'Elitabeth N Roy-

200 R. yne d'Espagne. Elle prit terre à Plimmonth le second d'Octobre, & fut mariée avec le Prince Artur en l'Eglise de fair et Paul, le quatriefme de Novembre enfuivant, le Prince effant alors âge de quinze ans & la Princesse de dixhuict Les ceremonies de la reception, celles de son entrée à Londres, & lessolemnitez de for Manage, furent magn flouement accomplies pour le regard de la monstre, de l'ordre, & de la despense. La principale personne qui eur l'intendence de tour cecy ; fut l'Evelone Fixe, quin'estoit pasteulement un grand hemme d'Estat en temps de paix & de guerre, mais un excellent espriten ce qui touchoit les ceremonies & autres choses qui regardorent le service de la Cour & de la Maifon d'un grand Roy L'on fut presque sept ansentiers à traitter de ce Mariage; & ce delay precedoit en partie du bas age de ces mariez, principalement du Prince: Mais il en failloit imputer la vraye raison à ce que ces deux Princes estans grandement prudens, & deliez d'un profond jugement, voulurent effre long temps à confiderer la fortune de l'ur & de l'autre Cependant ils cognoissoient affez que ce Traicté ne pouvoit reuffir qu'à leur advantage, & que ce delay leur estoit utile, en ce que par cette bonne intelligence ils se mettoient en estime parmy les autres nations, bien que toutesfois cela n'empeschât pas qu'ils ne demeurassent libres, Mais enfin quand la for-

tune

sune de l'un & de l'autre Prince devint chaque jour de plus en plus affeurée, & qu'ayant regarde tout à l'entour d'eux ils ne veirent point de meilleures conditions, ils conclurent ce qu'ils avoient commence.

L'argent du Mariage que la Princesse apporta, & qui devoit demeurer au Roy par acte de renonciation, fe monta jusques à deux cent mil ducats. De laquelle somme la moitié devoit estre payée comptante dix jours apres la folemnite, & l'autre à divers payemens annuels, dont une partie confistoit en joyaux & en vaisselle d'argent. Le deüaire de la Princesse faisoit la troisseime partie du revenu de la Principaute de Galles: du Duche de Cornuailles, & du Comte de Chefter, pour effre à l'advenir mise & rendue separement. Eten casqu'elle vinst à estre Reyne d'Angleterre,ion devaire estoit laisse comme indefini, de telle facen near moins qu'il devoit effie au fi grand que jamai Reyne d'Angleterre en eut.

En tous les desseins qu'on fit pour les magnificences de ce Mariage, il y avoit beaucoup de figures d'Astronomie. La Princesse s'y voyoit amparée à Hesperus, le Prince à Arcturus, & le vieux Rey Alphonse, qui estoit le plusgrand Astrologue des Rois, & l'un des Ancestres de la Poncesse, y fut introduit pour predire les bonmes adventures de ce Mariage. Quoy qu'il en soit, ce qu'il y avoit de plus excellens en ces in-

N 3

ventions, c'est qu'elles n'estoient point Pedartesques. Sur tout on n'oublia point à representer le Roy Artur de Bretagne, ny comme Madame Catherine effoit descendue de Lancastre. Mais il ne servit pas de beaucoup de tirer les bonnes fortunes de ce Mariage des influences des estoiles, car ce jeune Prince qui en ce temps la avoit attiré fur luy non seulement les esperances de son pays, mais aussi les yeux & l'attente des Estrangers, mourut peu apres au commencement d'Avril dans le Chafteau de Ludlow, où il s'en estoit allé tenir sa Couren qualité de Prince de Galles. Il nous est resté fort peu de particularitez de luy, tant pour ce qu'il mourut si jeune, qu'à cause de la nourriture qui luy avoit faict prendre son pere, qui ne jettoit pas beaucoup de lustre sur ses enfans. Tout ce qui nous en reste, c'est qu'en un âge encor tendre il estoit fort studieux & sçavant, pardesfusl'ordinaire des grands Princes.

Au temps advenir il y eut une doute fort difficile à refoudre, quand le divorce du Roy Henry huictieime mit en peine tant de monde, pour sçavoir si Artur l'avoit cogneue ou non. Par où cette mauere de cognoissance actuelle peut estre fait une partie du divorce. Il est vray que cette Princesse le densa elle mesme, ou du moins que son Conseil l'affirma tousiours, sans vouloir jamais essacer cet advantage, encore que l'authorité du Pape en sa Dispense en sufficient su là principale question. L'on trempa long temps dans cette doute pour le regard des deux Reynes, qui succederent, Marie & Elisabeth: car leurs legitimations estoient incompatibles l'une avec l'autre, quoy que leur fuccession fust approuvée par Ordonnance des Estats. Avec cela le temps qui favorifoit la legitimation de la Reyne Marie, aidoit beaucoup à faire croire qu'il n'y avoit aucune cognoissance entre Artur & Catherine, non qu'on voulust pourtant deroger par là au pouvoir absolu du Pape, de dispenser, mesme jusques à ce cas, mais seulement pour le poinct d'honneur, & pour rendre la chose plus douce & plus favorable. Quat aux temps qui faisoient pour la Reine Elisabeth, qui furent les derniers & les plus longs, ilsfirent voir le contraire. Or les memoires que nousavons de tout cecy monstrent qu'entre la creation de Henry Prince de Galles, & le temps que le Prince Artur mourut, il se passa demie année. Cela fit dire qu'on attendoit un terme entier, par où l'on peut cognoisfre si la Princesse Catherine estoit enceinte du Prince Artur, on fi elle ne l'estoit pas. Quoy qu'il en tust, cette Princesse mesme pour plus grande confirmation de son Mariage, obtint une Bulle avec la clause de ( vel forsan cognitam ) ce qui n'estoit pas en l'autre premiere Bulle. D'avantage quand la cause du divorce fut traittée, l'on mit en evidence un traiet bien plaisant, qui

294

fur, qu'au marin le Prince Artur s'estant levé q'aupres d'elle, avoit demandé à boire, & que voyant un des Gentils-hommes de sa Chambre qui luy en apportant sous sous les Prince luy dist qu'il avoit esté cette nui et au milieu de l'Espagne, que c'estoit un Pays bien chaud, que le chemin luy avoit donné une grande soif, que s'il falloit que l'autre sist un parest voyage qu'il en reviendroit bien plus alteré. A cette creance servoit encore beaucoup, que ce Prince estoit agé de seize ans, & fort robuste de corps.

Le mois de Fevrier ensuivant Henry Duc d'Yorck fut crée Prince de Galles & Comte de Chefter & de Flint car le Duché de Cornusille luy estoit devolu par une Ordonnance des Etats. Le Roy aussi estant bien fasché de donner un second Douaire, & d'un autre costé fort porté par sa propre inclination & par ses miximes d'Estat à continuer l'alliance avec l'Espagne, fit en forte avec le Prince, bien que ce ne fut pas sans une m miere de repugnance, qu'elle pouvoit estre en cer âge là , parce qu'il n'avoit point encore douze ansque le Contract futfait avec la Princesse Catherine, la secrete providence de Dieu ordonnant que ce Mariage fast l'occasion de plusieurs grands changemens & revolutions.

Certe messine année furent saistes les espoufailles du Roy d'Escosse de Madame Marguerite, fille aisnée du Roy, elles se sirent par Procureur, & se publicrent à la Croix de fainct Paul le 15. de Janvier, auquel jour on chanta folemnellement le To Down ; Mais il est certain quela joye que la ville témoigna de cette alliance, tant par le son des cloches, que par les feux qui le firent, fut beaucoup plus grade qu'on ne pouvoit esperer, à cause de l'extreme inimitié qu'il avoit eu e depuis peu entre les deux nations principalement à Londres, ville trop effoignée pour se ressetir des calamitez passées de la guerre Ce qui me fait croire qu'on pouvoit attribuer cela veritablement à une certaine inspiration secrette, qui quelquesois n'agit pas seulement dans les veines du peuple, comme il s'est veu par la felicité qui s'en est depuis enfuivie

Ce Mariage fut confummé au mois d'Aoust fuivanten la ville d'Edimbourg. Le Roy mefme accompagna la Princesse sa fille jusques à Colliweston, où il la remit entre les mains du Comte de Northumberlaud, lequel en la compagnie de plusieurs grands Seigneurs & Dames pritle soin de la mener en Escosse au Roy son mary. L'on employa presque trois aus entiers à trastère ce Mariage depuis le temps que le Roy d'Escosse descouvrit son dessen à l'Evesque Foxe. La dot donnée par le Roy fut de dix milles livres sterlin, à s'son doüaire luy sut affeure par le Roy d'Escosse de mille livres sterlin, apres la mort du Roy Jacques, & autant de

N 4

present par an pour l'entretenement de la Princesse. Ces sommes devoient estre employées en terres, du meilleur & plus certain revenu. L'on dit que durant ce Traicté le Roy en ayant remis l'affaire à fon Conseil, où luy même voulut asister en personne, il y en eut qui se donmerent la liberté de dire que si Dieu prenoit le deux fils du Roy fans enfans, le Royaume d'Angleterre tomberoit alors entre les mains du Roy d'Escosse; Ce qui pourroir estre dommageable à la Monarchie d'Angleterre. A quoy le Roy me fit point d'autre responce, sinon qu'en cas que telle chose advinst, l'Escosse ne seroit plus qu'un accessoire à l'Angleterre, & non pas l'Angleterre, à l'Escosse, parce que le plus grand tireroit à foy le moindre : Et que c'estoit une maniere d'union plus asseurée pour l'Angleterre, que non pas celle de France, Cette refponce du Roy passa pour un Oracle, & impofa filence à ceux qui avoient mis en avant cette question.

Cette année fut encore fatale aussi bien pour les morts que pour les Mariages, & avec un temperament egal. Car les refiouissances & les festins des deux Mariages furent suivis des marques de dueil & des funerailles du Prince & de la Reyne Elisabeth, qui mournt en couche à la Tour, & son enfant ne vescut pas long temps apres. Ce fut encore en ce mesme temps que deceda Messire Regnaud de Bray, qui

oftoit celuy des Confeillers qui parloit au Roy, avec plus de liberté, fans y apporter aucune forte de flatterie; ce qui ne peut empefcher que les exactions, dont il avoit esté cause, n'at-trassent sur sa memoire la haine du peuple.

Il y avoit alors une pleine prosperité dans l'Angleterre, a cause de l'alliance d'Escosse, joint que les Estats d'Espagne & de Bourgogne la fortifioient grandement, que tous les troubles domestiques estoient esteints, & tout bruit de guerre diffipé vers l'Italie, où il se faisoit enten-dre comme un tonnerre, lors que l'inclination naturelle, qui est heureusement arrestée & tenue en bride par les liens de la Fortune, commença de porter à l'avarice l'esprit du Roy, &c de pouffer comme avec une violente marée fes pensées & ses affections à faire un amas de threfors, Et comme il est bien plus aife aux Rois de trouver des instruments à leur convoitife & mauvaise humeur, que pour leur honneur & pour leur service, pour cet effect il s'en estoit acquis deux, à sçavoir Empson & Dudley, que le peuple estimoit comme ses sangsues, hommes effrontez, peu curieux de l'honneur, & qui tournoient à leur profit une partie de ce que leur Maistre prenoit. Dudley eston de boune famille & fi eloquent, qu'il pouvoit faire paroiltie juste une affaire quelque odieuse qu'elle fust. Quad à Empson, qui estoit fils d'un homme de peu, il s'attribuoit toufiours la gloi-

re de toutes fortes d'actions bonnes ou pruvaises, quiluy estoient in differentes, de quelque nature qu'elles fussent. Ces deux hommesestoient de robe longue & Conseilliers au Conseil Privé; au reste fort grands en authorité, Ainfi comme la corruption des meilleures choses est tousiours la pire, ils tournoient le Droict & la Justice en vollerie & envermine : Car premierement c'estoit leur coustume de faire en forte que plusieurs d'entre les subjets, fussent accusez de divers crimes, puis d'y proceder par forme de Droict. Mais quand les informations estoient faictes, ils confinoient les accusez dans une prison, sans permettre qu'ils fussent receus à temps à leur justification : au contraire ils les tenoient en langueur par divers artifices, & par des inventions pleines de terreur, ils tiroient d'eux de grandes sommes de deniers, & des ranconsinfupportables, qu'ils nommoient voyes de composition & de douceur.

En un mot ils ne daignoient pas mesme observer la moitié des choses requise pour faire surftice aux accusez, mais envoyoient des comman de mens pour faire venir les uns devant eux & quelques autres en leurs maisons particulieres, & en chambre des Commissaires, où sans aucun essay de Droict, ils procedoient par examinations, prenant sur eux route la charge de traitter des plaidoyez, de la Couronne, & les contro-

verles civiles.

Ils avoient auffi accoustumé pour lors de faifir les terres des particuliers, qui ne relevoient que de leursSouverains, en y faisant trouver des defauts pour les offices & par ceux qui les tenoiét, par où ils s'attribuoient les tutelles, les lots & ventes, les premieres, faifines & alienations qui en dependoient, refusans sur divers pretexte & delais d'admettre des gens pour troubler ces faux offices felon la Loy. Ceux-là mesime qui avoient esté soubs la tutelle Royale, apres qu'ils avoient accomplis leur âge, ne pouvoient estre mis en possession de leurs terres, sans payer au prealable des fommes fort excessives. De quoy n'estans pas contents ils tourmentoient aussi les personnes, leur faisans accroire qu'ils avoient injustement usurpé les biens qu'ils tenoient. pour à quoy parvenir ils monstroient des tiltres qui n'avoient presque point du tout d'apparence.

Que si quelques uns estoient mis hors de la Loy pour des actions personnelles, en tel cas ils ne leur vouloient pas souffrir de poursuivre leurs lettres d'abolition, s'ils ne leur payoient de grandes & insupportables sommes. Se tenans sur le poinch rigoureux du Droich, qui donne la confiscation des biens de ceux qui sont hors de la Loy. D'avantage contre toute sorte d'apparence, ils soustenoient que le Roy devoit avoir par l'espace de deux ans la moitté des terres & des rentes de ceux qui estoient hors de

la Loy. Ils traittoient fort mal encor les Juges particuliers, & les forçoient de faire ce qui par eux leur estoit enjoint, sinon ils les emprisonnoient & les chastioient par grosses amendes.

Voila quels estoient les proceders de cesmeschants Officiers, qui tous deux s'en allount fondre fur le peuple comme des fau cons apprivoifez pour leur maistre, & sauvages pour eux mesmes. Tellement qu'en fort peu de temps ils devindrent grandement riches de la fubstance d'autruy. Mais ce à quoy ils travailloient le plus, estoit apres les Loix penales, où ils n'efparnoient ny les petits ny les grands. Aveccela ils ne confideroient nullement fi elles effoient justes ou non , si receijes on hors d'usige, mais ils ramaffoient toute forte d'Ordonnances. vieilles ou nouvelles, quoy qu'elles eussent esté faictes la pluspart plustost pour donner de la erainte que pour estre executées;à la rigueur. Pour cet effect ils avoient toufiours à leur commandement un tas de faux tesmoings, & de chiquaneurs, fi bien que par ce moyen ils ne manquoyent jamais de trouver tout ce qu'ils defiroient en la chose mesme ou en sa valeur.

Pour confirmer cette inclination que le Roy avoit à l'avarice, on r'apporte qu'estant un jour traitté magnifiquement dans le Chateau d'Henningham, par le Comte d'Oxford, qui estoit un de ceux dont il se servoit plus volostiers en temps de paix & de guerre, comme

il estoit sur le point de s'en aller, voyant les domestiques du Comte rangez comme en have & en fort bel ordre pour fon pastage, ilappella le Comte, & luy diet; Mon Cousin, ce n'est pas d'aujourd'huy que j'ay ouy parler de vostre hospitalité, mais à ce que je voy maintemat elle est biea plus gran le qu'on ne m'a dit; ces beaux Gentils-hommes que je voy là sont affeurement vos ferviteurs. Là deffus le Conte s'estant mis à rire, Sire, luy respondit, vostre Mijesté m'excusera, s'il vous plaist, il n'est pas besoin que j'ayetant de gens à ma suitte, car mesaffaires n'en iroient gueres bien : la pluspart de ceux que vous voyez là, sont mes tenunciers qui font icy venus expres pour me fervir aujourd'huy, mais bien plus pour voir voftre Majesté. A ces mots le Roy s'estant un peu elmeu: Par ma foy mon Coulin, luy repliquatil, je vous remercie de la bonne chere que vous m'avez faict; maisje ne puis endurer que l'on rompe ainsi mes Loix devant moy, il faut que mon Procureur parle à vous.

A quoy l'Histoire adjouite, qu'en la compofition que le Comre fit là destas, il n'en fut pas quitte à moins de quinze mille marcs. Je diray encore à ce propos pour montrer que le Roy nes endormoit pas en cecy, qu'il y a long temps que je me souviens avoir veu un livre des Coptes d'Empson, où le Roy avoit escrit de sa main presque en chaque page & par voye de signatu-

re, où

\$02 Histoire du Regne

où se voyoient aussi des apostilles en marge,

que luy mesme avoit escrites.

Îtem receu d'un tel cinq marcs pour luy faire avoir une grace, que si elle ne passe point, l'argent luy sera rendu, si ce n'est que la parcie soit satusfai-Ete par quelque autre voye.

Et a costé de ce memoire estoit escrit de la

main du Roy.

Il a estésatisfait d'autre façon.

Voilà des preuves de ce que j'ay dit cy dessus dont j'ay bien voulu faire mention, pour monstrer comme le Roy regardoit de prés aux moindres choses, combien que neantmoins il le fist avec une maniere de Justice. De sorte que ces petits grains d'or & d'argent aidoient à faire

de gros monceaux.

Mais cependant que cela se passoit, pour tenir le Roy en halene le Comte de Sussoik, pour avoir trop said le gentil aux nopces du Prince Artur, s'estant mis bien avant dans les debtes eut envie encore une sois de saire le Chevalier errant, & de chercher de nouvelles adventures dans les pays estrangers. Pour cet effect il s'accompagna de son frere avec lequel il s'enfuir dereches en Flandre; en quoy si quelque chose l'authorsa, ce sans doute le murmure que le peuple sassoit de toutes parts contre le gouvernement du Roy. Ainsi comme il avoit un naturel fort inconstant & malin, il se faisoit acroire que chaque vapeur deust produire une sem-

peffe : Comme en effect il y en avoitassez dans le Royaume qui estoient de son party. Car le bruict du peuple efveille les mescontentemens de la Noblesse, qui forme ordinairement les Chefs de la Sedition. Le Roy revenant à ses artifices accoustumez, fit que Messire Robert de Curlon Capitaine du Chasteau de Ham (qui estant desia de là la mer ne pouvoit estre soupconné qu'avec fort peu d'apparence, qu'en cette occasion le Roy se d'eust servir de luy)quitta là fa charge, & s'en alla trouvet le Comte, auquel il fit accroire, qu'il luy estoit venu offrir fon service. S'estant infinué de cette façon aux bonnes graces du Comte, il eut part à ses secrets De maniere qu'ayant sceu de luy les confidens qu'il avoit, il en advertit le Roy, & ne laissa pas neantmoins de se maintenir en bonne intelligence avec le Comte. Sur ces advertissemens le Roy fit arrefter Guillaum: deCourtenay Comte de Devonshere son beau frere, marié à Madame Catherine fille du Roy Edoù erd quatriefine, & Guilaume de la Pole, frere du Comte de Suffolk, Messire Jacques Tirrel Messire Jean Windham, & quelques autres personnes de moindre qualité furent aussi retenues : enfemble George Seigneur d'Abergavenay, & Mellire Thomas Greene, bien que pour de moin ires toupçons, auffi furens ils delivrez bien oftapres D'avantage le Courte de De-Vonshere, comme plus interessé au sang d'York

& pour estre plus craint qu'il n'estoit coulpable, demeura prisonnier en la Tour durant la vie du Roy, comme une personne qui pouvoit estre l'objet des complots & des desseins des autres. Guillaume de la Pole fust aussi enfermé, mais non pas du tout si estroittement. Touchant Messire Jacques Tirrel, contre lequel demandoit vengeance le lang des pauvres innocents Edouard cinquielme & son frere austi, Messire Jean Windham & les autres de moindre condition, ils furent executez, & les deux Chevaliers eurent la telle tranchée, Neantmoins pour confirmer d'autant plus le credit de Curson, qui felon les appareces n'avoit point encor joue tous les Tours de foupplesse, on publia à la Croix de fainct Paul au temps des executions fuscites une Bulle du Pape, par laquelle le Comte de Suffolk, Messire Robert Curlon, & tous les autres qu'on croyoit favoriser le Côte, estoient excommuniez & maudits. Et c'est où il faut confesser que par cette action on faifoit trop bassement ceder le Ciel à la terre, & la Religion aux rufes d'Estat. Quelque temps apres Curson ayant joué son personnages en - retourna en Angleterre, où il fut fort bien prés du Roy, mais fort mal prés du peuple. Cependant il n'est pas à croire cobien ce retour estonna le Comte, qui se voyant destitué de toute sorte d'esperances (Madame Marguerite aussi par la longueur du temps & des mauvaifes fucez, s'estant refroidie en ses entreprises) apres quelques voyages, tant en Allemagne qu'en France, & quelques petits desseins qui procedoit de la passion d'un homme exilé, se retira dereches en Fladres, sous la protection de l'Archiduc Philippe, qui par la mort d'Habelle étoit Roy de Castille, & tenoit ce droict de sa semme Jeanne.

Cette année qui fut la dixneuficime du Regne du Roy, se fit une assemblée generale des Estats: par où l'on peut aisément juger combiens est impit absolu le Roy, pui sque Dadley, que tout le monde haissoit si soit, ne laissa pas d'avoir la charge d'Ocateur de la Chambre du Commun. En cette Assemblée ne se sit aucure Ordonnance memorable touchant le gouvernement public, ou bien s'il y en eut quelques unes d'establies, elles furent autant de marques de la fagesse politique du Roy.

L'on y fit encore une Ordonnance pour annuller les patentes des gratifications & d'octroy aceux qui ne viendroient point affez à temps, chans fommez legitimement pour fervir le Roy enfes guerres contre ses ennemis ou cotro les Rebelles, ou à ces autres qui s'en departimient sans le congé du Roy. Avec exception de certaines personnes de robe longue, qui reantmoins ne devoient recevoir des gages du Roy, que depuis le partement de leur maison, jusques à leur retour. Auparavant on avoit sict le mesme pour les offices, & cette Or-

don-

donnance s'estendoit jusques aux terres & posfessions. De sorte qu'on peut voir a sement par le grand nombre d'Ordonnances faictes souls le Regne de ce Prince, que ce qu'il croyoit le plus seur, c'estoit de constrmer par les Loix des

Estats celles de la guerre. A cette derniere Ordonnace en fut jointe une autre, par laquelle defenses furêt faites de porter des estoffes de sove pure ou messées avec du fil. Mais cela ne touchoit en rien les estoffes de fove toute d'une piece, car le Royaume en ce temps là n'en avoit point la manufacture en usage; fi bien que cela ne s'entendoit que de soye nouée ou tiffue, comme pourroient estre des rubans, hassemens, galons, elguillettes, ceintures, & adtres choses semblables : Ausquels deslors les Angloisse cognoissoient affez bien. Cette Lov tendoit à ce principe veritable : Que là où les est offes estrangeres ne sont que superfluitez, les manufactures en doivent eftre defendues, Car de cette façon, oul'on retranche ce qu'il y a de superflu, ou de la manufacture on en tire du gain.

Il se passa aussi une Ordonnance pour annuller les Patentes octroyées aux prisons, & les annexeraux Eschevinages: Les officiers privilegiez ne causans pas moins d'interruption en la Justice, que les lieux mesmes qui avoient des

privileges particuliers.

Aprescette Loy il s'en fit une pour revoc-

quer les o trois & permilions touchant les compagnies & afficiations, ou la plus part du temps fe passent beaucoup du temps contre Pathorite du Roy, la Loy com nune du Royaune, & la liberté des subjets C'et pourquoy lon mit ordre que telles licences ne fullent point fouffertes fans la permillion du Chincelier du Tareforier, & de deux ou trois des Chefs de Justice, ou bien de deux Juges qui feroient de la surisdiction où telle Affemblée fe feroit

Il fefit en fuitte une autre Loy pour attirer la Cour des Monnoyes l'argent du Royaume en enjoingnant que toute forte des pieces rongées, ou ufées, ne fussent point receues és payemens, si ce n'est qu'on donnit valeur de ce qu'il y avoit de dechet, avec exception neantmoins de n'user point de cette rigueur en cas qu'ils'enfillust peu dechose. Ce qui fur jugé à propostant pour battre la Monnoye, que pour donner lieu aux nouveaux coings dont on se

devoit fervir.

Apres cette Ordonnance fuivit immediatement celle qui fut faicte contre les vagabonds, on y pouvoit remarquer deux choses. La premiere est sit un extreme desplaisir qu'avoient les Estats de les referrer comme une chose de grande charge pernicieuse & denulle exemple, La seconde qu'és Ordonnances faites au temps du Roy, ( carcelle-cy del'an dixneufiefme n'estoit pas seule de cette sorte ) on avoit toufiours joint ensemble le chastiement des vagabonds, & la prohibition des dez, des cartes, & des jeux illicites, faictes aux valets & aux gens de peu, ensemble l'abolition des cabarets, comme filets d'une mesme racine inseparables l'un d'avec l'autre.

Quant aux querelles qui avenoient dans les familles par la confusion des valets, il ne se passa presque point d'Assemblée en-laquelle il ne se fit quelque Loy côtre eux: le Roy ayat toûjous un ceil à la puissance, & l'autre à la multitude.

En cette mesme Assemble on octroya aussi un subfide au Roy à prendre sur le temporel & sur le Clergé, & neantmoins l'année nese passa point que l'on ne veist des nouvelles comissions pour une gratification generale, quoy que l'Estat fust paisible & hors d'apprehension d'une guerre. Avec cela les habitans de la ville donnerent cinq mil'e marcs pour la confirmation de leurs libertez, ce qui est plus seant au commencement du Regne des Rois, que non pas à la fin. Il ne falloit pas aussi estimer peu de chose, ce que la Cour des Monnoyes gaigna par la derniere Ordonnance, en faisant des nouveaux coings, des gros & demy-gros, qui valent maintenant fix & douze deniers, joint qu'Empson & Dudley ne manquoient point à leur ordinaire de faire venir l'eau au moulin: De sorte que c'estoit une chose estrange de voir combien lepluyes d'or tomboient à la fois dedans les offresdu Roy; car il avoit reçeu presque en melme temps les derniers payemens de l'argent Epagne pour le Mariage, le fubfide, la gratication, le renouvellement des coings, le rahapt des libertez de la ville, & autres parties asuelles. En quoy ce qu'il y a de plus esmerrillable, c'est que pour lors le Roy se voyoit lirede tout sujet de guerres & de divisions. Il avoit plus qu'un fils unique & qu'une seule lle à marier, fi bien que sa prudence & la geprofité de son courage devoient l'empescher faire gloire des richeffes : Et ainfi bien qu'il otplufieurs qualitez eminentes, fi est-ce que wionexemple il monstroit que l'avarice trouetoufiours en foy meime affez de fujet d'amtion: neantmoins possible qu'il faisoit estat en w meime de laiffer à ion fils un fi grand amas richeffes, afin qu'il peuft choifir sa grandeur uilluy plairoit.

Ce fut encore en ce temps là qu'on fit la cemonie pour la promotion des Juges, où le

loy se trouva pour la seconde fois.

Un peu apres vindrét des nouvelles de la mort ela Reyne Habelle de Castille, l'honneur de so mps & de son sexe aussi sut elle veritablemet i pierre du coing de la grandeur d'Espagne, omme l'evenement l'a monstré depuis. Le loy nes eçeut point cet accident come de simbles nouvelles, mais il creut qu'il y alloit de ses

intereffs, & qu'en celail y avoit un grand rapport à les affaires, l'un pour exemple, & l'autre pour la centequence, Premierement il s'imaginoit que le faict de Ferdinand d'Arragen, apres la mort de la Reine Itabelle, estoit son meime faict apres la mort de fa femme, & que cequi Jeanne heritiere de Castille, touchoit pareillement le Prince Henry son fils unique Car files deux Rois avoient leurs Royaumes par le droit de leurs fen mes, il temboit par confequentà leurs heritiers, & n'estoit pas accreu aux maris Bien que son affaire propre eust une conqueste par le gain d'une bataille. & un arrest des Estats neantmoins le titre naturel de l'extraction, en l'imagination melme des plus fages, failoit douter que les autres deux ne fusient ny seurs ny capables. A caule de cela il efton mers eilleulement loigneux de s'enquerit & d obierver luy mesme ce qui adviendroit de Ferdinand, en cas qu'il continua de tenir le Royaume de Castille, & s'il le tiendroit par son propre dro Et, cu a mme Adminsfrateur de la fille , & fien effect il effoit vray femblable qu'il le tinft, ou fi fongendre l'en mettroit Lors Seconde ment il confideroit que l'Estat de la Chrestiente pourroit bien avoir quelque revolution par ce dernier accident: car bien qu'auparavant luy meime, avec l'union d'Arragon & de Castille, & avec l'amitié de Maximilian & l'Archiduc Philippe fon fils, fuft un trop fort party pour la France, il

ammença nean moins à craincre que le Roy de France, qui avoit un puissant interest dans esaffections de Philippe nouveau Rey de Cafille, qui estoit en mauvaise intelligence avec len Beau pere pour le gouvernement de son Royaume, & en troifieime lieu Maximilian perede Philippe, he mme fort changeant, & fur quil'en ne pouvoit s'affeurer, estans tous trois de Princes grandement puissants, ne fissent enamble une estreite ligue. En quoy bien qu'il le tent ft hors de danger, fi est-ce qu'il luy defplaifoit fort de n'estre attaché qu'à l'amitié Arragen, & d'eftre ravalle maintenant au dessous des autres, par le moyen de cette alliace syant este autressoisestime l'arbitre de l'Eurole Iliembloitavoirauffi une grande inclination à se marier, & ses affect ons panchoient du asté de la belle Reyne de Naples, veufve de lerdinand le jeune, âgee pour lers de vingtaprans. Carpar le moyen de ce Mariage, il troyoit que le Royaume de Naples, qui a fervi de jujet de discord entre les Roys de France & d'Arragon, luy seroit remis entre les mains. A aufe dequey il envoya con me pour Ambaffadeurs ou plustoft Negociate urs trois fiens Confidens, à sçavoir François Marsin, Jacques Braybrocke, & Jean Stile, pour s'enquerir principalement de deux choies, à fçavoir, tant pour ce qui touchoit la personne & la condition de lajeune Reyne de Naples, que pour apprendre toutes les particularitez de l'estat où estoient les intentions & les fortunes de Ferdinand. Et parce que ceux qu'on espie le moins scavent les mieux observer les choses, ils les envoya sous des pretextes specieux, leur donnant des letties de recommandation & de compliment de la part de Catherine à sa tante & sa niéce les Rey. nes de Naples; & leur mettant ausli entre les mains des memoires de nouveaux Articles de paix, bien que neantmoins ils eussent esté livrez au Docteur de Puebla Ambassadeur ordinaire d'Espagne en Angleterre, avec or dre de les y envoyer: toutesfois à cause que le Roy avoit esté long temps sans entendre des nouvelles d'Espagne, il trouva bon qu'apres que ses Ambassadeurs auroient esté avec les deux Reynes ils passatient semblablement à la Cour de Fei dinand, & y prissent copie des memoires sus dits. Quand aux inftructions de la Reynede Naples, elles effoient fi curientes & fi precifes, que les Agensavoient charge de prendre garde à toutes les particularitez de sa personne, & d'en remarquer le teint, la grace, les traicts de vilage, la taille, la fante, l'âge, les mœurs, & toutes ses autres façons de vivre ; tellement que fi le Roy cuft che jeune on l'euft pris pour effre amoure ux; mais ja vieilleffe le devoit faire passerpour chaste. Ce qui me fait croire que fon intentiens estoit de chercher en une fem me tout ce qui la pouvoit rendre plus accemplie, afin d'y attacher les affections, sans jamais aller ailleurs. Mais il fut bien tost refroidi de ce mariage, quand ses Ambassadeurs luy dirent à leur retour que la jeune. Reyne ne manquoit point d'un bon doüisire dans le Royaume de Naples, qui luy avoit toussours este bien payé durant le temps de son Oncle Frederic, meime durant le Regne de Louys Roy de France; & que son revenu tomboit en la division de ce Doüaire. Qu'au reste depuis que ce Royaume estoit entre les mains de Ferdinand, que tout avoit este assigne à l'armée & aux gamisons qui y estoient, & qu'elle recevoit

feulement une pension.

Le second poinct de cette enqueste consifloit à informer le Roy plus à plein de l'estat present du Roy Ferdinand. Par le rapport qu'on en fit au Roy , il apparut que Ferdinand se continuoit dans le gouvernement du Roysume de Castille comme Administrateur de sa fille Jeanne, par le titre du testament de la Reine liabelle, & en partie auffi par la coustume du Royaume, comme il pretendoit; par où se descouvroit aussi que tous les octrois & les mandemens estoient expediez au nom de Jeanne fa fille, & de luy comme Administrateur, fansfaire aucune mention de Philippe ion mary; & que le Roy Ferdinand, combien qu'il sefust desmis du nom de Roy de Castille, avoit quiesfois intention de tenir le Royaume sans

en rendre compte, & user d'un commande,

Il parut aussi qu'il se flattoit luy mesme en cetteesperance, que le Roy Philippe luy promettoit le gouvernement de Castille durant sa vie, à quoy il avoit tasché par quelques uns des Confeilliers qui l'approchoient de plus pres, & qui estoient à la devotion de Ferdinand, principalement par cette promesse, qu'en cas que Philippe ne voulust point confentir; il efpouferoit quelque jeune Dame, afin de l'exclure de la succession d'Arragon & de Grenade, s'illuy advenoit d'avoir un fils. Il uy representa en de nier lieu que le geuvernement des Bourgoignons ne pourroit eftre soufiert jusques à ce que par la longueur du temps Philippe fullfait comme naturel d'Espaigne, Maisquoy que toutes ces choies fussent sagement preveues & confiderées, fi est-ce que Ferdinand ne laissa pas d'y faillir, excepté que Pluton luy fust plus favorable que Pallas.

En la meime relation des Ambassadeurs, qui estoient hommes de moindre qualité, & à cause de cela plus hardis, toucherent une corde un peu dangereuse, car ils declarerentouvertement que les Espagnols, les Seigneurs & le peuple, estoient plus affictionnez au partide Philippe, s'il menoit avec luy sa semme, que non pas à celuy de Ferdinand; & de cela ils en attribuoient la raison à ce qu'il avoit imposé

for eux plufieurs taxes & gabelles. Ce qui effoit

le propre taict d'entre luy & son fils.

Il y avoit aussi en cette relation une declaration d'une ouverture de Mariage qu' Amaion
Secretaire de Ferdinand avoit fact en cachette
aux Ambasiadeurs, entre Charles Prince de Cafille, & Marie reconde fille du Roy. Par ou le
Roy meime estoit asseuré que le Traiste de
Mariage dont il se parleit alors, touchant le
Prince justif & la fille de France, se romproit
infailliblement, & que cette Princesse ferrou marice au Duc d'Angouleime, comme à l'heritier apparent de France J'obmet cet autre pour
parler du Mariage de Ferdinand, & Madame
de Foix, sertie du sang de France, dont l'este de
s'ensuivit depuis. Mais cela fut rapporté, comme appris en France & tenu secret en Espaigne.

Le Roy par le retour de cette Ambassade, qui donna une grande lumiere à les affaires, apprit comme quoy il se devoit competter entre Ferdinand Rey d'Arragon, & Philippe son gendre Roy de Castille, de liberant à part soy de faire tout son possible pour se conserver l'un & l'autre en mesme degre. Il se resolut donc d'userd'un deportement modere, & prenant la personne d'un amy commun de ne persore l'amité de l'un ny de l'autre, y procedant neantmoins plus sincerement avec le Roy d'Arragon. & plus subtilement avec celuy de Castille: Mais il sut grandement touche de

0 2

l'ou

l'ouverture du Mariage de sa fille, à cause que c'estoit un des plus grands mariages de la Chreftienté, joint qu'il s'asseuroit sur les deux Alliez.

Depuis pour renforcer fon alliance avec Philippe, les vents luy donnerent une entreveile, car ce Prince choififfant la faifon de l'hyver, afin de mieux surprendre le Roy d'Arragon, avoit faict fortir des ports de Flandres une grande armée navale pour s'en aller en Espagne au mois de Ianvier, l'an vingt-unjefine du Regne du Roy: Mais en cette navigation il fut battu d'une cruelle tempeste, qui jetta les navires en diverses costes d'Angleterre. Le vaifleau meime où eftoit le Roy & la Reyneeut bien de la peine à s'eschapper, & fut poussé dans Waymouth avec deux petites chaloupes. Or d'autant que le Roy Philippe n'avoit pasaccouftume d'aller fur la mer, s'y trouvant foible & malade, il voulut reioluement prendre terre, bien que ce fut contre l'opinion de son Confeil, quiapprehendoit que ce delay ne leur fut à rous dommageable, veu qu'en femblables occasions la diligence est toufiours requile. Cependant le bruit qui courut qu'il arrivoit fur la coste une puissante armée; fit que de fon coffe la Province eut recours aux armes. Meffire Thomas Trenchard avec des forces nouvellement levées vint à melme temps à Waymouth on estant adverty de ce qui s'estoit paile, passé, il invita en sa maison avec toute sorte de foubmissions le Roy & la Reyne, puis despescha des Couriers à la Cour. Un peu apres arriva M fire Iean Caros avec une grande troupe de gens de guerre. Mais apres qu'on luy eust faict encore le rapport de ce naufrage, il usa du mesme respect envers le Roy, que l'autre luy avoit tesmoigné. Alors le Roy Philippe se doutant qu'eux estant subjets n'oseroient point derechef les laiffer paffer, fans le fceu & congé du Roy leur Maistre, accorda à leurs prieres de demeurer jusques à ce qu'ils eussent des nouvelles de la Cour : fi tost que le Roy en eut receu,il commanda au Comte d'Arundel de s'en aller visiter leRoy deCastille, & luy faire entendre, que comme il estoit grandement faschéde fa mauvaise fortune, qu'il se resiouissoit aussi dece qu'il avoit eschappé le peril de la mer, & pareillement de l'occasion qui se presentoit de luy faire de l'honneur : Qu'au reste il le prioit de croire qu'il estoit comme en son propre pais & que bien tost il s'en iroit le voir en personne. Avec cette commission le Comte s'en alla vers luy en grade magnificence, & suivid'une troupe de trois cens chevaux; & afin que sa venuë esclatast d'avantage, il vint à la clarté des flambeaux. Apres qu'il eutfaict son compliment de la part du Roy Philippe, voyant comme le tout se passoit, afin de pouvoir partir plus promptement, s'en alla en diligence trouver le Roy à

Windfore, & la Reyne fuivit tout doucement apresluy. A leur rencontre les deux Roy fe firent toutes les caresses qu'on sçauroit dire, & de toutes demonstrations d'amitié, sur quoy Philippe fe mit à dire affez plaifamment au Roy, qu'il estoit puny maintenant à cause qu'à leur derniere entre-veuë il n'avoit point voulu entrer dans l'enclos des murailles de Calais. Le Roy luy dit la desl'us, que les murailles fermées n'estoient rien où les cœurs estoient ouverts, & partant qu'il commandast seulement. Apres qu'il se fut là rafraischy un jour ou deux, le Roy entamant les discours du renouvellement du Traicté, luy dit, Qu'encore que la personne de Philippe fust toutiours la mesme, que neantmoins sa fortune & sa condition estoient relevées, & qu'ainsi il ne falloit point trouver estrange cette façon de renouveller les Traitez, affez ufitée envers les Princes, Prenant son teps là desfus, il attira Philippe dans une chambre, où comme il se veit en particulier, rendant son action un peu differente de celle de fon entretien ordinaire. Certainement, luy dit-il, puifque vous avez esté fauvé fur l'une descoltes de mon Royaume, je m'affeure que vous ne permettrez pas que je face naufrage sur celles du voltre Alors le Roy de Castille luy dem indant ce qu'il entendoit par ces paroles: j'entens parler, luy repliqua le Roy, de cette cervelle de lievre, & de ce vagabond que vous avez pris En protection dans voltre pays, c'est le Comte de Suffolk mon subjet, qui commence à faire le fol quand les autres en sont las. Vrayement, respondit le Roy de Castille, je croyois que voftre felicité allast par dessus de si perites penfees, & s'il vous fasche je le banniray. Ces oyfeaux niais, adjoufta le Roy, font meilleurs dans leurs nids, & pires quand ils s'envolent dehors: Voila pourquoy je desire qu'on me les mette entre les mains. Le Roy de Castille un peu confus là dessus: Je le voudrois bien, luy dit-il, mais c'est une chose que je ne sçaurois faire avec mon honneur, & moins avec le vostre, parce qu'on dira, que vous m'aurez tenu prisonnier. S'il n'y a que cela, respondit le Roy, l'affaire est vuidée; car je le prens sur moy, & ainsi voitre honneur sera sauvé. Philippe qui estimoit grandement le Roy, & qui avec cela se resouvenoit du lieu où il estoit, & ne scavoit pas encore en quoy il pourroit avoir affaire à l'advenir de l'amirié du Roy, estant encor nouveau en son Royaume d'Espagne, & non encore establi avec fon beau pere ny avec fon peuple; calmant un peu sa contenance; puifque vous m'imposez cette loy, diril, je la recevray de vous, vous avez le Comte, mais vous me promettrez sur vostre hongeur de ne luy ofter la vie; j'en suis content, repartit le Roy, ouy, continua Philippe, mais il ne vous desplaira pas aussi que je l'envoye de telle sorte,

qu'il y vienne en partie de son son gré: C'est bien pensé en vous, reprit le Roy, & si vous le trouvez bon, je me joindray avec vous pour envoyer ou Comte un message pour cet esse &.

L'affaire ainfi conclue, ils y envoyerent tous deux diversement, & continuerent pendant leurs festins & leurs passe-temps. Or comme de son costé le Roy desiroit d'avoir le Comte devant que Philippe partit, & ainfi le Roy de Castille vouloit que luy même semblast y estre forcé. Par mesme moyen aussi le Roy s'aidant de plusieurs sages & excellentes persuasions, avisa Philippe de se laisser gouverner par le Conseil de son beau pere Ferdinand, Prince en qui la bonne fortune & l'experience estoient jointes egalement Mais le Roy de Caltille qui n'estoit pas en trop bonne intelligence avec luy respondit, Que son beau pere le gouverneroit affeurement, pour-veu qu'il luy permit de gouverner ses Royaumes.

L'on envoya immediatement des Couriers de la part des deux Rois, afin de r'appeller le Comte de Suffolck, qui fe laissa tout aussi tost amadouër au doux langage qu'on luy tinst, ayant assez de volonté de retourner sur l'asseurance qu'on luy donnoit d'avoir la vie sauve, & une esperance de liberté. Il sut amené de Flandres à Calais, & de là il prit terre à Douvre, & sut conduit avec une garde suffissante à la Tour de Londres. Cependant pour saire cou-

ler le temps le Roy continua ses resiouissances publiques, & apres qu'il eur donné l'Ordre de la Jaretiere à Philippe , & que fon fils reciproquement euft receu celuy de la Toison d'or, il accompagna le Roy Philippe & la Reyne fa femme julques dans la ville de Londres, où rous deux furent receus avec tant de magnificence & de preparatifs qu'on en peust faire pour le temps qu'ils eurent. Si tost que le Comte de Suffolk euft efté conduit à la Tour, on termina ces gentillesses, & les Roys prirent conge l'un del'autre. Neantmoins durant leur entreveue ils conclurent en substance le Traicte appellé des Flamands Intercursus malus, qui porte sa date de Windlore : car il y a quelques choies qui sont plus advantageuses aux Anglois qu'à eux, principalement le poinct qui porte, que la liberté de la pesche des Flamans sur les costes d'Angleterre, octroyée par le Traicté d'Undecimo, n'est point à estre confirmée par cettuycy. Tous les articles qui servent de confirmation au Traicté precedent estant precisement limitez, pour ce qui touchoit le commerce, & non autrement.

Il fut observe que la violence de cette mes, me tempeste, qui avoit jetté Philippe en Angleterre, sit cheoir l'Aigle d'or qui estoit au plus haut de l'Eglise de Sainct Paul; si bien que de cette cheute fut abatue l'enseigne de l'Aigle goire, qui estoit dans le cimetiere en la place où

est maintenant bastie l'Escole : ce qui fut comme une furieuse descente d'un faucon qui s'en va fondre sur un autre oiseau. Le peuple prit cela pour un presage fatal à la maison Imperiale, comme en effect celas'accomplit fur Philip. pe fils de l'Empereur, non seulement par le naufrage qu'il venoit de faire, mais par les succez qu'il en eut depuis. Car à son arrivée en Espagne, où fans aucune resistance, il entra en possession du Royaume de Castille, de sorte que Ferdinand qui avoit parlé si hautcy devant fut à peine admis à parler à son Gendre. Il tomba malade peu apres, & rendit l'esprit. Toutesfois les plus sages de cette Cour remarquerent que s'il eust vescu, son beau-pere eust gaigné cela sur luy, que n'ayant point de part à ses affections, il n'eust pas laisse de gouverner fes desseins & fes Conseils. Par cette mort l'Espagne revint au pouvoir de Ferdinand de mefme qu'auparavant Dequoy fur cause en partie l'infirmité de leanne sa fille, qui pour l'extreme amour qu'elle portoit à son mary, de qui elle avoit eu plusieurs enfans,& dont l'affection estoit austi reciproque enverselle, combien que le Pere pour rendre Philippe odieux au peuple d'Espagne, fit entendre que son mary ne l'aimoit point, ne fut pas capable des forces de son ame a supporter l'affliction de son deceds, & tomba en des esgaremens d'esprit, à laquelle maladie l'on croyoit que son pere ne se soucioit pas

pas beaucoup de mattre remede; afin de tenir tousiours le Sceptre dans la Castille. De sorte que comme la selicité de Charles huicties me fut dicte n'estre qu'un songe, l'on en peut bien dire autant de l'adversité de Ferdinand; par

ce qu'elle passa soudainement.

Environce mefine tempi le Roy desirant d'adjoufter un honneur celefte à la maison de Lancastre, supplia le Pape Jules de Canoniser le Roy Heary fixiefme, d'autant plus volontiers que ce Prince avoit predit son advenement à la Couronne, Jules en fit le rapport à quelque Cardinaux, comme c'est la coustume, afin de verifier ses actions & ses miracles, Mais cette affaire expira en sa relation. Le bruit general qu'on fit courrir là dessus, fut que le Pape Jules estoit trop cher, que le Roy ne vouloit point fournir les grandes fommes requiles pour cet effect Mais il est plus vray semblable que ce Pape, qui estoit infiniment jaloux de la dignité du fainct Siege, cognoiffant que le Roy Henry VI. n'avoit estéjamais tenu que pour un simple homme, craignoit que cela ne diminua l'estime d'une si haute sorte l'honneur , s'il ne metroit point de differend entre les Innocens & les Saincts

Cette mesmeannée, il y eut un pour parler de Mariage entre le Roy & Madame Marguerite Duchesse Dou irriere de Savoye, fille unique de Maximilian, & sœur du Roy de

Castille, grandement estimée pour ses excellentesvertus. Cette matiere ayant esté esbauchèe à l'entre-veue des Roys, fut peu apres remife fur le tapis. A quoy fut employé pour principal Agent le Chapellain du Roy, qui tut par apres le grand Prelat Thomas Wolfey. En effect ce Mariage fe conclud avec des grandes & amples conditions pour le Roy, mais qui ne confiftoit qu'en promesses de l'advenir. Possible que le Roy fut induit à cela, d'aurant plustost qu'il oyoit parler de plus en plus du Mariage qui s'alloit faire entre fon grand amy & allie Ferdinand d'Arragon & Madame de Foix, par ou ce Prince commençoit à s'accommoder avec le Roy, duquel il avoit toufiours esté separé. C'est une chose fatale aux plus grandes & plus estroitte s amitiez des Rois, d'estre de temps en temps subjettes aux revolutions de la Fortune. Pour preuve de cela il y a une tradition en Espagne qui passe bien plus avant : Car apres que le Roy d'Arragon eust sceu que le Mariage entre Charles le jeune Prince de Castille, & Madame Marie, seconde fille du Roy, l'alloit faire tout de bon ( comme en effect encore quele Roy d'Arragon en eust porté les premieres paroles, il fut neantmoins à la fin entierement advancé & mené à perfection par Maximilian , & par les amis de ce party là) il entra en jalousie & s'imagina que le Roy aspiroit au gouvernement de Castille, en qua-

qualité d'Administrateur durant la minorité de fon Gendre, comm: s'il y eust deu avoir trois Competiteurs pour ce Gouvernement, sçavoir Ferdinand, grand pere du costé de la mere, Maximilian ayeul du costé paternel, & le Roy Henry beaupere du jeune Prince. Et sans mentir il n'est pas hors d'apparence que le Gouvernement du Roy, s'il euit mené avec luy le jeune Prince,n'eust possible esté aussi agreable aux Espagnolsque celuy des deux autres Quand aux grands de Castille qui avoient mis depuis le Roy d'Arragon hors de leur pays en faveur du Roy Philippe, il ne se pouvoit faire autrement qu'ils ne fussent en que que meshance de ce Prince: Mais pour Maximilian, il ne pouvoit l'estre, à cause de plusieurs consideratios Quant à l'entreprise du Roy, me le representant comme un Prince qui n'entreprenoit jamais rien, & quin'estoit poin hazardeux, je ne sçay quel jugement on en pouvoit faire, fi ce n'est qu'il eust desir de pren ire une haleine plus chaude, par ce qu'il avoit de mauvais poul nons. Ce Mariage avec Marguerite fut differe de temps en temps à cause de l'infirmité du Roy, qui en l'an vingt deuxiesme de son Regne commença d'estre tourmenté de la goute. Davantage la defluxion luy tombant sur le poulmon le rendoit Phrifique, de quoy il se ressentoit principalement vers le printemps. Pour celà neantmoinsil ne laissoit pas de vacquer aux affaires

avec autant de foing que lors qu'il effoit et pleine fante. De maniere que par l'advisque ses Medecins luy donnerent de son indisposition, il commença pour lors plus ferieufement de songer à la conscience, & à se vouloir faire fainct à l'imitation de Henry fixiefme. Carcette année là il fit de plus grandes aumofnes que jamais il n'avoit faict, & mit en liberte tous les prisonniers retenus pour debtes dans les prisons de la ville, au dessous de la somme de quarante liv. sterl, Il se hasta par mesme moyen de faire des fondations Religieuses, & en l'année suivante quifut la vingt-troisiefme de son Regna. il acheva celle de la Savoye, Avec cela les plaintes qu'il ovoit faire detoutes parts contre les oppressions de Dudley, Empson, & de leurs complices, dequoy il avoitadvis, tant par les perionnes devotes qui l'approchoient, que par les choles qu'en disoient les Predicateurs, le toucherent jusques au profond de son ame, & quoy qu'il tuft impossible qu'Empson & Dudley ne sceussent ces scrupules de la conscience du Roy neantmoins comme fi l'ame de ce Prince & fon argent eussent eu des fonctions ti disferences, que l'une ne le pouvoit meffer avec l'autre, ces meschans ne laisserent pas de continuer en leur voleries avec autant de rage qu'auparavant Carcette mesme année vingt troitiesme, se fit rudement la seconde poursuitte contre Messire Guillaume Capel, ce qui advint pour son mau-Vals

vaisgouvernement & pour sa haine. Le principal de l'affaire confiltoit, en ce qu'en certains payements il luy estoit tombé entre les mains quelquesfausses Monnoyes, sansqu'il se fust donné le foin de faire ses diligences pour sçavoir de qui elles venoient. Pour ceia & pour quelques autres cas dont on le chargea il fut codamné à payer deux mille livres sterlin. Mais comme il estoit altier de son naturel & endurcy auxaffairespar la peine où il avoit esté au passé, fur le refus qu'il fit de payer, & fur quelques paroles qu'il dit contre telles procedures. il fut envoye à la Tour, où il demeura jusques à la mort luRoy. Parcette mème voye Knefworth, qui depuispen avoit estè Maire de Londres, & resdeux officiers, furent interrogez, pour avoir commisquelques abus en leurs charges, & emprisonnez, puis delivrez moyennant la somme de mille quatre cens livres sterlin, Avec eux fut encore en peine Hawis Eschevin de Londres,& mourut de regret dans la prilon devant que son affaire fust vuidee Meilire Laurent Ailmer, qui avoitesté pareillement Maire de Londres, fut encore condanè avec les deux officiers, à payer mille livres sterlin. Mais pour avoir refuse de faire son payement, il fut contraint d'entrer en prison, d'où il ne sortit point qu'Empson ne fust premierement mis à sa place.

L'on peut voir parlà, comme les fautes e-

for qu'amassa le Roy durant la vie, & qu'illaissa en mourans ensermé à Richemond en des lieux secrets, dont luy mesme portoit la cles, se monta, comme on rapporte par tradition, jusques à la somme de dix huict cents mille livres sterlin, qui estoit un amas d'argent extrement grand, principalement en ce temps là.

Le dernier acte d'Estat qui termina la felicite temporelle de ce Roy, fut une conclusion du Mariage glorieux entre fa fille Marie & Charles Prince de Castille, qui fut par apresce grand Empereur qui fit tant parler de foy, tous deux estans encore fort jeunes. Ce Traicte fut mene à perfection à Calais l'année devant la mort du Roy, l'Evesque Foxe & quelques autres siens Commissaires s'y employerent; où il est a remarquer que cette alliance tut fi agreable au Roy,qu'en une lettre qu'il etcrivit la dessus à la ville de Londres, commandant au Maire & aux Eschevins, que les bourgeois eussét à faire toute forte de demonstration de refiouissance; il usa de ce mesme terme, Qu'il ne s'estimoir pas moins fort, que s'il eutentouré so Roiaume de murailles d'airain, puis qu'il avoit le Roy d'Escosse & le Prince de Castille & de Bourgogne pour ses genres Il ne restoit donc plus rien à souhaiter à cette grande felicité du Roy; Car il estoit au plus haut fommet de toutes les benedictions mondaines foit que l'on confidera les alliances de fes enfans, sa grande reputation cognue à toute KEU- PEurope, ses richesses presque incroyables, x sa preperuelle constance des bons succez de sa fortune. Il ne luy falloit plus rien, dis-je, qu'une savorable mort, pour l'exempter de quelque coup de disgrace Dequoy sans doute il ne pouvoit pas se vanter d'estre a couvert, veu la grade haine de son peuple, & le tiltre de son sils, qui pour lors ayant atteint la dix-huictiesme année de son age, se rendoit dessa recommandable par toutes les qualitez qui peuvent faire admirer un jeune Prince, tant par la grandeur de son courage, que par sa liberalité, & par l'addresse qu'il tesmoignoit avoir à gaigner les affections du peuple.

Pour couronner aussi la derniere année de son Regne, il sit une action de pieté bien rare & digne d'estre imitée; il octroya un pardon general à tous ses sujets, comme attendant un second Couronnement en un meilleur Royaume. Divantage par son Testament il declara qu'il entendoit qu'on eust à faire restitution de toutes les sommes qui avoient esté prinses in-

justement par ses Officiers.

Voilà comme finit ce Salomon d'Angleterre (car Salomon auffi bien que luy estoit pesant à son peuple, à cause de se exactions) ayant vescu cinquante deux ans; dont il en avoit Regné vingt-trois & huict mois, Il cut tousiours la memoire heureuse, & l'esprit fort bon, dans le grand calme d'une maladie, qui le consom-

mant peu à peu, le mena de cette vie à un meilleur monde le vingt deuxiesme d'Avril mil cinq cens huict, dans son Palais de Richemond, qu'il avoit luy mesime faict baitir.

## ELOGE

## DUROY HENRY VII.



Roy, pour parler de luy en ternes qui efgalent ses merites, estoit une des merveilles du monde en ses vertus, & en sa fortune il avoit des parties qui meritoient qu'en

les reconnoissant on les imita. Il estoit religieux en ses assections & en ses deportemens. Il est vray que selon qu'il luy estoit permis de voir clair à travers la superstition dans l'occurence du temps, il se laissoit aveugler quelquessois par l'artisse des hommes. Il eut soin d'avancer les gens d'Eglise, & seut grand observateur des privileges des Azyles, bien qu'il en eust receu beaucoup de dommage. Avec ce qu'il fonda plusieurs Maisons Religieuses, dont la plus emmente est celle du memorable Hospital de Savoye; il sit de grands biens en particulier, marque infaillible qu'en public ses actions estoient plussoit dedices à la gloire de Dieu, qu'à la sienae propre, Il faisoit protession de chercher la

paix,& de la cherir; Austi avoit il accoutume en festraittez d'avoir ces paroles à la bouche: Q esvant que Felis-Christ vint au monde la paix fus oubliée, & oublièe lors qu'il en fortit. Come cette vertu ne naiffoit en lui ny de crainte ny de mollesse, puis qu'on ne pouvoit mettre en doute qu'il ne fut vaillant; il faut avois r qu'elle estoit veritablem or Chrestienne & Morale, Neantmoins come il scavoit bien que le moien de parvenir à la paix n'estoir pas de paroistre desireux d'eviter la guerre, il en fai soit courir des bruits fourdeme; i sques à ce qu'il eut melioréles coditions de paix. Et pour moy j'estime beaucoup qu'en estir amateur, il for si heureux en ses entrepriles Car ses armes ne furent jam is infortunees, ny das les guerres civiles, ny dans les eftragers: & jam isil ne sceut ce que c'estoit de malheur où de disgrace. A son advenemet à laCouronne les guerres & les Rebellions du Comte de Lincolne & du Sr. d'Audley furent terminèes parfavictoire, celles de France &d'E scosse finies par la paix qu'on lui demada, & celles de Bretagne par l'accidet de la mort du Duc J'obmets le fouflevement du Sr.de Lovel, & celuv de Perkin, tant à Excester qu'en la Province de Kent, tous deux estouffez par la fuitte des rebelles devant qu'ils vissent aux coups. Par où l'on peut voir que dans les armèes sa fortune fut d'aurat plus affeurée, qu'en esteignant les mouvemens de ses subjets, il se trouvoit tousiours en persone dans

dans les combats. Mesmes quelques sois il se reservoit de suivre ses Lieutenans & de les seconder: Ce qui neantmoins ne procedoit pas tant d'une pure ardeur, que de la messiance qu'il

avoit des fiens.

832

Il donnoit beaucoup de force & de vigueur à fes Loix, fans que pour cela il laissaft ce qu'il defiroit Car de la façon qu'il vivoit, il estoit toufiours fur l'accroiffement & non fur la diminution. Auffi comme en certains temps il bornoit ses Loix par son authorité, de meime quand il en estoit besoin il daignoit bien sousmettre son advantage aux assemblées publiques. Quant aux le ées des deniers, qui sont les nerfs de la guerre, il s'en rapportoit à ce qu'en ordonnoient les Estats. Durant son Regne la Justice sur grandement bien administrée, reservé que luy mefine y fut comme partie, & que ceux de for Conseil tournerent un peu trop à leur advantage les interests du public, en ce qu'au commencement ils voulurent presque s'attribuer à eux feuls tous les droicts de Jurisdiction. Il excella principalement en cette partie de la sustice, & de la Politique, qui consiste à sçavoir faire des Loix, laquelle estant la plus durable de toutes passe à la posterité, comme si elle estoit gravée fur des tables de marbre & de cuivre. A fon equité il entremefloit auffi la clemence; car durant fon Regne il n'y eut que trois Sei. gneurs de marque qui furent executez, à sçavoir le Comte de Warnick, le grand Chambellan, & le Seigneur d'Audley ; De quoy il vint à bout contre les inclinations du peuple, qui n'approuvoit pas beaucoup la mort de ces deux premiers Mais il ny eut jamais de si grandes rebellions expirees avec fi peu de fang, comme furent celles de Blackheath & d'Excefter & car pour la severité dont on usa contre ceux qui furent pris en la Province de Kent, le Roy ne l'exerça que for les gons de neant, ayant cette coustume de faire configurs marcher la Clemence à costè de son Espee. Il est vray que de temps en temps il entremefloit des grandes graces à des severes ex cutions. Cela neantmoins, àle considerer prodemment, ne devoit point s'attribuer à aucune inegalité, mais plustost à quelque raifon, que nous ne cognoiffons pas, ou bien à un principe qui s'estoit establis de diverlifier ces deux voyes de proceder tour à tour. Moins il espandoit de fang, & plus il prenoit d'argent; en quoy selon quelques uns il estoit plus espargnant en l'un, afin qu'en l'autre il se peuft monftrer plusardant, par ci que tous deux à la fois eussent este intupportables. Il faut avoiler qu'il se portoit d'inclination à faire amas de threfors, & qu'il estoit un peu pauvre en admirant les richesses. Pour moy je veux croire que les peuples, dans l'esprit desquels pour la confervation des Monarchies agit un certain dessein natural d'excuter leurs Princes des faute dont

dontils se rendent coulpables, imputeront celle. cy auCardinal Morton, & a Meffire Regnaud de Bray, leiquels comme il parut depuis, comme Confeilliers d'une ancienne authorité près du Roy, seconderent entierement les humeur, & y apporterent neantmoins quelque moderation. Au contraire Empion & Dudley, dont le credit procedoit de et reoplatiance, ny firent paschemin feulement con me les deux autres avoient premiere ment la ct, mais le jetterent en des extremitez, dent loy meime eut un remords de-Vant que de mourir: joint que depuis ton fuccefseur taicha de l'en purger par la punition qui fut faite de cesexacteurs tiranniques Ceux qui recherchoient la cause de cet excèsen par oient diversement, Les uns croyoient que les continuelles Rebellions dont il s'estoit veu travaille luy avoient rendu son peuple odieux:Les autres difoient, que ce proceder envers les fujets n'esfoit que pour leur abbatre le courage ceux cy le soupçonnoient de vouloir laisser à son fils une toison d'or; & ceux là d'avoir un grand desfein für quelque paysestranger Mais pour moy j'estime bien plus conformes à la verité les raisons de ceux qui sans parler de si loing imputoient cela à son inclination , à son âge, à la paix & à un esprit de qui l'ambition estoit dessa limitée. A quoy je veux adjouster, qu'ayant tous les jours de nouveaux sujets de prêdre cognoisfance des necessitez des Princesestrangers, il jugeois geoit de son bon-heur à comparaison d'eux, quand il voyoit ses cosses pleins de richesses. Quat à sa despense, elle estoit si honorable, qu'il ne resusoit jamais à ses desirs ce qu'ils luy demandoient-joint qu'il se monstroit sort magnissique en ses bastimens, mais borné en ses recopenses. Car ses liberalitez se fondoient plustost sur une certaine ambition de faire paroittre sa grandeur, & de perpetuer sa memoire, que sur

le merite d'autruy.

Il avoit le courage grand, & se conseilloit volontiers par foy meime, comme un homme qui s'aimoit, & qui pour en dire le vray, prenoit plaifir à regner. Sans doute il est à croire que s'il eust esté un homme particulier, il n'eust peu se parer du nom d'orgueilleux; mais en un Prince fage come luy,ce n'estoit qu'une qualité, pour mettre une difference entre le Souverain & le fujet. Personne n'avoit part à ses secrets, ny trop d'accez pres de sa personne, veu qu'il n'estoit gouverné que par loy melme. Car bien que la Reyne fafemme luy eust donne plusieurs enfans, & une Couronne, (ce que toutesfois il ne vouloit point recognoistre (fi est-ce qu'elle n'avoit point de pouvoir sur ses volontez. Il respe-Ctoit fort fa mere, mais il l'escoutoir rarement. Au reste il ne vouloit point de confidet qui pasfat pour familier pres de luy, come Hastings pres deEdouard IV ou CharlesBrando pres deHenry VIII, fi ce n'est neantmoins que nous mettions

336 gne de compte l'Evelque Foxe, Bray & Emplos a caute qu'ils avoient l'honeur d'etre affez touwent avec luy. Mais c'estort de la meime façon que l'instrument est quasi preique tousiours entre les mains de l'ouvrier En luy ne teremarquoit point de vaine gloire, bien que nearmoins il maintint Sa Majeste au plus haut degrè, sc. chant bien que c'est elle qui fa et fleschir les subjets, comme au contraire la vaine gloire fleschit devant eux

Combien qu'il utaft d'une Justice reglée envers ses Confidents, & qu'il ne fust point changeant en les amitiez, fi est-ce qu'il ne se descouvroit point à eux. Au contraire ion adresse alloit juiques à ce poinct, qu'en leur cachant jes affaires, il ta choit d'apprendre les leurs: en quoy il fe comportoit avec une maniere de communication mutuelle. Pour le regard de certaines petites envies & foibles emulations fur les Princes estrangers, qui sont ordinaires à beaucoup des Rois il n'en fut jamais coupable, & proceda toufiours effentiellement en les affaires. Aufli cette franchise le mit si fort en estime, qu'encore que fa reputation fut grande au dedans, elle l'estoit encore plus au dehors: Car ceux de dehors, qui ne pouvoient discerner l'Estat des affaires n'en jugeans que par les fuccez, re marquoient qu'il n'effoit jamais sans contention, mais qu'il gargpoit toufiours le dessus. Ce qui procedoit asseu rement des bruits que les Princes estrangers recevoient de leurs Ambassadeurs & Agents, qui estoient en assez bon nombre en sa Cour. Et . vrayement il leur sçavoit bien rendre le change, en ce qu'il ne les contentoit pas seulement de courtoisie, de recompense, & de familiarité, mais qu'aux conferences qui se faisoient entre eux, il les mettoit dans l'admiration, en leur descouvrant en sa personne le jugement universel qu'il pouvoit faire de toutes les pratiques du monde. Et quoy qu'il eust appris tout cela d'eux, neantmoins ce qu'il en avoit recueilli en gros sembloit du tout admirable à chascun d'eux en particulier. Ainsi les lettres qu'ils escrivoient de luy à leurs Souverains estoient autant de Panegyres touchant son grad sçavoir au gouvernement Politique. Mesmes apres qu'ils s'en estoient retournez, il ne laissoit pas d'entretenir une correspondance avec eux, tant il avoit d'adresse às' approprier tous instrumés étragers.

Il estoit soigneux d'avoir de bonnes intelligences de toutes parts, & n'y espargnoit point ses richesses, car il ne faisoit pas seulement valoir son interest aux Ambassadeurs qui estoient pres de luy, mais aux pensionaires qu'il avoit à Rome & aux autres Cours de la Chrestienté, sans y comprendre l'industrie & la vigilance des Agents qu'il envoyoit aux pays estrangers. Pour cette sin ses instructions estoient toussours. Pour cette sin ses instructions estoient toussours. où il estoit plus parlé de s'enquerir que de negocier, Quant à leurs responses à ses lettres, il

vouloit qu'elles fussent par articles particuliers. & distinguées au regard de ses questions.

Pour les espions secrets qu'il employoit dedans & dehors le Royaume, afin qu'il peut defcouvrir par leur moyen les pratiques & les conspirations qui se faisoient contre luy, asseurement l'estat de ses affaires le requeroit, & ainsi il n'en devoit pas estre blafmé: Car si les espions font legitimes contre des ennemis ouverts, ils le sont encore bien plus contre des conspirateurs & des traistres: Mais de leur acquerir du credit par des fermens & par des maledictions, c'est sans doute ce qui ne se peut supporter, car ces vestemens font trop facrez pour s'en servir à se desguiser: Toutesfois en employant cette maniere de mouches & d'esprits familiers, il en tiroit celà de bon, que comme par ce moyen diverses conspirations estoient revelées, ainsi le bruit & le foupçon empeschoient qu'on n'en fist encore beaucoup d'autres,

Il estoit exempt de jalousie, & plein de respect envers sa femme, bien qu'il ne s'y attacha gueres; Ardent en l'affection qu'il portoit à se ensans, soigneux de les faire estever en Princes, & enclin à leur avancement. Avec cela il vouloit qu'on leur descraft toute sorte d'honneur & de respect, sans se soucier neantmoins que le

peuple fist une partie de cet esclat.

Il deferoit beaucoup de choses à son Conseil, où il assistoit d'ordinaire, sçachant que c'estoit là le chemin de sortisser son authorité, & de sor-

mer son jugement. Pour ce regard aussi il permettoit librement à chacun d'opiner jusques à ce qu'il se fust declare luy mesme. Il tenoit la main serrée à la Noblesse, & n'avançoit que les Ecclefiastiques, où les gens de Justice, qu'il recognoiffoit luy estre plus obey sans, se souciant fort peu du menu peuple; Par ce moyen il se rendoit bien plus absolu, mais moins asseure. Cequi me faict croire que de cette source procedoient les troubles de son Royaume, car bien que dans le corps de la Noblesse il y en eut qui luy estoient obey sans & fideles, neantmoins ils ne ie mesloient point dans ses interests, & laisfoient aller chacun fon grad chemin. Il n'apprehendoit point un homme capable, comme fouloitfaire Louis XI au cotraire il ne se servoit que desplus habiles, sans lesquels il est à croire que ses affaires n'eussent jamais eu le succez qu'elles avoient. Ceux qui le servoient à la guerre, es Stoient Bedford, Oxford, Surrey, d'Aubigny, Brooke, Poinings; & ses Ministres en temps de paix, Morson, Foxe, Bray, lePrieur de Lanthony, Warham, Urfwick, Huffey, Fro wick, & autres, Or quelques fins & fubtils que fussent les Ministres de son Estat, il ne s'en soucioit pas beaucoup, par ce qu'il les surpassoit de ce costé là; D'ailleurs comme il les sçavoitbien choisir, aussi les sçavoit il bien maintenir. Et sans mentir c'est une estrange chose de dire qu'encore qu'il fust un Prince fort ombrageux & grandement desfiant en un temps plein de troubles & de fecrettes conspirations, que neantmoins durant les 24. années de son Regne il ne mescontenta jamais aucun de ses Conseilliers ou de ses Ministres plus proches, reservé le Seigneur de Stanley son Chambellan.

Quantà l'inclination de ses subjets envers luy, à le prendre en general, l'affaire alloit de cette forte pour ce regard, que des trois affections qui naturellement obligent les cœurs des subjets à aimer, craindre & respecter leurs Souverains; pourla derniere il la possedoit en un eminent degrè, la seconde en affez bonne mesure, & la premiere fi escharsement, qu'il en avoit l'obligation tout

entiere aux deux autres.

Cel rince estoit encore fort serieux & plein de fecretes observations; Car il prenoit bien la peine luy mesime de faire des memoires, principalement touchant les personnes: comme par exemple, il remarquoit qu'elle forte d'hommes il falloit employer, quels recompenser, de quels se garder, ensemble quelles estoient les intelligences, quelles les factions, & ainfi du reste; failant comme un journal de ses propres pensées. L'on en faict encore aujourd'huy ce plaifant conte, Que sa guenuche poussée à cela par un de ceux qui le servoient à la chambre, prit un jour son principal livre de Memoires, qu'il avoit oubliè de serrer par mesgarde, & le mit en pieces; Ce qui fut un sujet de rire à toute la Cour, qui ne prenoit pas beaucoup de plaifir à ces Registres qu'il tenoit de ses intentions.

Il estoit veritablement plein des soupçons &

d'apprehensions, mais comme il se les donnoit aisement, austi les sçavoit il bien maistrifer, tellement que cette desfiance quoyqu'elle fut hors de danger, luy donnoit plus de peine qu'aux autres. En effect ses pensees estoient si diverses & en si grand nombre, qu'il ne se pouvoit faire qu'elles subsistassent ensemble : & ainsi ce qui faisoit du bien d'un cofté, faisoit du mal de l'autre. Aussi quelquesfois ne les pesoit-il pas bien en leurs proportions: Je diray à ce propos que ce bruit qu'on fait courir, que le Duc d'York avoit esté sauvé, & qu'il estoit en vie, fut au commencement de sa propre invention, à cause qu'il vouloit avoir plus de raison de ne regner pas par le droict de la femme : chose qui luy fut grandement dommageable.

Il n'estoit pas moins assable qu'eloquent, & n'est pas à croire de quel charme il usoiten ses discours, quand il vouloit persuader quelque chose qu'il avoit au cœur. Au reste il paroissoit plus studieux que sçavant, & se plaisoit fort à lire en François les livres qu'on estimoit le plus pour leur merite. Il y avoit apparence neantmoins qu'il entendoit la langue Latine, par ce que le Cardinal Adrian & autres luy escrivoient ordinairement en Latin, quoy qu'ils l'eussent

pen faire en François.

Pour ses plaisirs particuliers, il ne s'en faict point de mention, si ce n'est que des instructions qu'il donna à Martin, à Stile, l'on peut tirer cette conjecture, qu'il estoit delicaten matiere de beauté. Il faisoit de toute sorte de plaisirs en general, ce que font des banquets beaucoup de grands Princes, qui apresen avoir fait dresser de magnifiques, se contentent seulemét d'en avoir la veuë. Car jamais Roy ne fut plus entier en se affaires, ny plus soigneux de les achever. De sorte qu'és festes publiques, les Joustes, les Tournois, les Mascarades & les Ballets le touchoient si peu, qu'en les regardant il ne sembloit pasy

prendre de plaisir.

Asseurement en luy comme en tous les hommes, & en la pluspart des grands Roys, la fortune travailla fur fon naturel, & fon naturel fur sa fortune. D'une condition privée, & qui le devoit tenir dans la moderation, & de l'exil mesme dont la rigueur devoit avoir resveillé l'industrieen luy, il fut avancé à la Couronne. Les revolutions de fon temps plustost heureuses que calmes, esleverent son asseurance par les bons succez, & gasterent presque son naturel par les troubles. Sa sagesse à force d'eviter les dangers s'estoit tournée en une dexterité de s'en delivrer, quand ils se presentoient, & plustost en une prevoyance à les prevenir qu'à s'en efloigner. En quoy fon esprit avoit cela de commun avec les yeux de certainespersonnes, qui ne voyent jamais bien les choses si elles ne les regardent de fort pres. Car plus le danger estoit joint à l'evasion, & plus son esprit s'aiguisoit. En un mot, soit que cela procedast de sa courte prevoyance, ou de sa volonté, ou de l'esblouissement de ses soupçons, ou

de telle autre chose, il est certain que les continuels troubles de sa fortune ne pouvoient pas estre sans de grands defauts, tant en son naturel qu'en sa maniere de vivre, en laquelle il luy estoit impossible de se maintenir qu'avec beaucoup d'industrie & de vigilance: Toutesfois j'oferoy bien dire, fans avoir efgard à tous ces manquemens, que fi on les compare avec les Princes de sa volée, on le trouvera plus fin que Louis douziesme Roy de France, & plus entier que Ferdinand Roy d'Espagne. Mais si au lieu de Louis douziesme vous luy opposez Louis onziefme qui vivoit peu devant luy, alors le parallelle en sera un peu plus parfait; car ce mesme Louis onziefme, Ferdinand & Henry estoret les trois fages de leur temps. A quoy j'adjousteray pour conclusion, qu'il ne tint qu'à ce Roy qu'il ne vint à bout de plus grandes entreprises, puis qu'il n'appliquoit son esprit à rien que ce fust dont il ne sortist avec son honneur.

C'estoit un homme de belle taille, graisse de corps, & d'une mine pleine de respect & de majesté: il avoit je ne sçay quelle modestie qui sentoit plus le Prelat que l'homme d'espée. Que si l'air de son visage, qui representoit un bon espirit, ne gaignoit point les courages de plein abbord, du moins il n'avoit rien de desagreable; ainsi quiconque l'eut voulu peindre ne l'eust faict qu'à son desadvantage, par ce qu'il paroissont beaucoup mieux lors qu'il parloit.

Pour de si excellentes vertus, il merite bien que nous dissons encore de luy une ou deux choses

qui luy peuvent attribuer je ne sçay quoy de fublime par desfus l'ordinaire des hommes Madame Marguerite sa mere estantrecherchée en mariage de plufieurs grands Princes, songea une nuit qu'un homme habillé en Pontife luy presentoit pour mary Edmond Comte de Richemond pere du Roy; aussi n'eut elle jamais aucuns enfans que le Roy, combien qu'elle eust trois maris. Un jour aussi lors que Henry VI. dont l'innocence luy donna le tiltre de faint, lavoit ses mains en un festin solemnel, comme il vint à jetter ses yeux sur le RoyHenry lors jeune garçon, Cettuy-cy, dit-il, possedera paisiblement ce que de quoy nous debattons. Maisce qui se trouve de plus admirable en luy, c'est qu'il eut veritablement la fortune d'un vray Chreftien, aush bien qu'on grand Roy, en mourant plein de repentance, apres avoir vescu parmy les orages du monde, tellement que de deux combats, des pechez & des afflictions, il en eut une heureuse iffue

Il nasquit au Chasteau de Pembroke, & est maintenant ensevely à Westmynster, en l'un des plus riches Monuments de l'Europe, soit pour la tumbe, ou pour la Chapelle. De sorte qu'apres sa mort il a une plus pompeuse demeure qu'il n'en avoit durant sa vie en son Chasteau de Richemond, ny en tous ses autres Palais. Et pour moy je souhaitterois bien qu'il en sust de messine en ce monument de sa renommée.

FIN



